



HAL
open science

Les difficultés du ravitaillement alimentaire à Beauvais au lendemain de la Libération (1944-1957)

Clément Pelleriaux

► **To cite this version:**

Clément Pelleriaux. Les difficultés du ravitaillement alimentaire à Beauvais au lendemain de la Libération (1944-1957). Sciences de l'Homme et Société. 2023. dumas-04274007

HAL Id: dumas-04274007

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04274007>

Submitted on 7 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Années universitaires 2021-2023

Clément Pelleriaux

**Master Histoire, Civilisations, Patrimoine
(Parcours phénomène guerrier)**

**Les difficultés du ravitaillement alimentaire à Beauvais au
lendemain de la Libération (1944-1957)**



Photographie intitulée « Premières patates sans ticket », prise à Beauvais sur le marché place Saint-Étienne en 1946 par Fernand Watteuw (Coll. AD Oise, fonds Watteuw, 30 Fi 10-27 4).

Master sous la direction de M. Philippe Nivet

Université de Picardie Jules Verne

**Les difficultés de ravitaillement à Beauvais au lendemain
de la Libération (1944-1957)**

Remerciements

Je tiens particulièrement à remercier M. Nivet, mon directeur de mémoire de m'avoir aiguillé dans cet exercice nouveau pour moi avec ses nombreux conseils. Je remercie vivement également les archivistes des archives départementales de l'Oise et des archives municipales de Beauvais de m'avoir épaulé et guidé à travers les différents fonds.

Je remercie aussi mes parents pour leur soutien et ma grand-mère pour m'avoir partagé ses souvenirs de Beauvais entre 1949 et 1955 ainsi que tous mes camarades qui m'ont donné des conseils et de leur temps.

Je tiens à dédier ce mémoire à feu mon grand-père Robert Héron qui en tant qu'enfant beauvaisien a particulièrement souffert de la faim durant la Seconde Guerre mondiale. Un souvenir particulièrement marquant pour lui car il avait été poussé par la faim à voler un pain, dénoncé il avait pu heureusement profiter de la bienveillance de la boulangère.

Introduction

Le sujet de ce mémoire est le suivant « Les difficultés de ravitaillement à Beauvais au lendemain de la Libération (1944-1957) ». Il s'agit d'un sujet qui s'inscrit dans l'étude de la Seconde Guerre mondiale (1939-1945) et de ses conséquences. Or, la notion de guerre ne doit pas être réduite aux seules opérations militaires mais être comprise comme un temps long qui certes se caractérise par des combats mais plonge plus largement l'intégralité d'une société dans un état particulier : un état de guerre. De fait, dans le tome III de l'ouvrage *Mondes en guerre* dédié à la période 1870-1945, le chapitre VI écrit par André Loez intitulé « Civils et structures sociales à l'épreuve des guerres » évoque les problèmes liés au ravitaillement alimentaire. Ainsi, l'impossibilité pour les civils de manger à leur faim est présentée comme une conséquence fondamentale de la guerre¹. La guerre doit être pensée au travers d'une temporalité plus longue qui inclut la guerre en elle-même (période d'affrontement délimitée par une déclaration de guerre et un traité de paix), mais aussi un avant-guerre et un après-guerre. L'avant-guerre correspond à la période qui précède le déclenchement des hostilités. Il est utile de s'y intéresser pour saisir les préparatifs militaires du conflit, l'état d'esprit des populations ou encore comprendre l'escalade ou les intrigues politiques qui ont conduit à la guerre. De la même façon, l'après-guerre correspond à la période qui suit la fin des hostilités : il est utile de l'étudier pour comprendre la façon dont une société se reconstruit à la suite du conflit, l'évolution des relations entre vainqueurs et vaincus ou bien encore les conséquences de la guerre sur l'ordre mondial.

Pour autant, les notions d'avant-guerre et d'après-guerre ont laissé place récemment aux notions plus ou moins équivalentes d'entrée en guerre et de sortie de guerre². Notamment parce que ces notions d'entrée en guerre et de sortie de guerre s'appliquent davantage à l'ensemble des conflits, en faisant moins référence aux périodes précédant et suivant les deux conflits mondiaux. De ce fait, le mot après-guerre est même devenu un chrononyme faisant spécifiquement référence à la période qui suit la Seconde Guerre mondiale³. C'est le concept

¹ André Loez, « Civils et structures sociales à l'épreuve des guerres », in André Loez (dir.), *Mondes en guerre : Tome III : Guerres mondiales et impériales 1870-1945*, Paris, Passés composés, 2020, p.322.

² Stéphane Audoin-Rouzeau, Christophe Prochasson, *Sortir de la Grande Guerre, le monde après 1918*, Paris, Tallandier, 2008.

³ COSIMA Flateau, « Les sorties de guerre. Une introduction », *Les Cahiers Sirice*, n° 17, 2016, p. 5-14, p.5, §1. Mis en ligne le 27 octobre 2016, consulté le 6 avril 2022. URL : <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-sirice-2016-3-page-5.htm>.

de sortie de guerre qui nous intéresse. Ce dernier a été développé comme un concept plus dynamique de l'après-guerre par les historiens de la Grande Guerre notamment Stéphane Audoin-Rouzeau et Christophe Prochasson⁴ et est désormais pleinement ancré dans l'historiographie du phénomène guerrier. L'avantage du concept de sortie de guerre est qu'il appréhende la période de temps qui suit les hostilités comme un processus long aux multiples facettes plutôt que comme une période statique à l'instar du concept d'après-guerre.

Cette notion de sortie de guerre s'est donc développée pour l'étude des deux conflits mondiaux qui s'inscrivent dans le concept de guerre totale. Le concept de guerre totale est un concept qui désigne les conflits dans lesquels toutes les ressources disponibles (humaines, matérielles et économiques) aussi bien civiles que militaires ainsi que les sociétés sont mobilisées pour parvenir à l'anéantissement de l'adversaire. Ce concept concerne particulièrement la Première et la Seconde Guerre mondiale. Or du fait de la mobilisation presque « totale » des sociétés des pays belligérants durant la Seconde Guerre mondiale, ce conflit s'est caractérisé par un processus de sortie de guerre particulièrement long et compliqué. En effet, le conflit a conduit ces sociétés à s'adapter profondément à cet état de guerre et à ses conséquences, par exemple en mettant en place une législation et un système économique propres au contexte guerrier destinés à compenser les dérèglements inévitablement liés à la guerre. Dès lors, cela a nécessité un temps assez long après la fin des combats pour rétablir pleinement une société de « temps de paix » comme celle d'avant-guerre. Ce constat s'applique à l'échelle de toute la France. Pour autant, le sujet de ce mémoire s'attache avant tout à démontrer ce long processus de sortie de guerre au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, au travers de la question du ravitaillement à une échelle particulièrement resserrée et locale, limitée à la seule ville de Beauvais entre 1944 et 1957.

Il est indispensable de définir et de délimiter la notion de « ravitaillement » au cœur même du sujet. L'une des définitions données par le dictionnaire en ligne CNRTL pour le mot ravitaillement est la suivante : « denrées nécessaires à la consommation »⁵. C'est justement dans ce sens qu'il faut comprendre le mot ravitaillement. En effet, ce sujet s'intéresse au ravitaillement des populations civiles, autrement dit l'approvisionnement en denrées des populations (notamment les denrées de première nécessité). Or, il s'agit là de l'une des

⁴ Cosima Flateau, *art. cit.*, p.5, §1.

⁵CNRTL (dictionnaire en ligne), définition du mot « ravitaillement », <https://www.cnrtl.fr/lexicographie/ravitaillement> (consulté le 12.04.2022).

préoccupations, si ce n'est la préoccupation principale des populations civiles au quotidien⁶ qui cherchent à s'assurer leurs moyens de subsistance (durant le conflit comme en temps de paix).

Le terme de « ravitaillement » doit être compris dans le cadre de ce mémoire uniquement dans le sens du ravitaillement alimentaire. De fait, c'est l'approvisionnement en denrées alimentaires qui préoccupe le plus les ménages français au quotidien. Pour ce sujet, nous allons donc nous intéresser aux denrées alimentaires de première nécessité, telles que le pain, la viande, les féculents (pâtes, riz, pomme de terre), les fruits, les légumes, les matières grasses (notamment l'huile et le beurre) ou encore le lait. Cependant, la question du ravitaillement alimentaire sera abordée en traitant plus largement de l'ensemble des denrées alimentaires même celles qui revêtent un caractère moins essentiel dans l'alimentation. C'est le cas, en particulier pour le café, le sucre, le vin (et l'alcool plus largement), la confiture, les friandises, le chocolat, ou encore le fromage. Pour autant, ce sujet abordera également d'autres approvisionnements non alimentaires comme le carburant, les pneus et éventuellement les combustibles tels que le charbon ou le bois mais uniquement si ceux-ci sont liés directement au ravitaillement alimentaire⁷.

Par ailleurs, le terme « ravitaillement » employé ici a l'avantage de rappeler que l'approvisionnement en denrées alimentaires constitue une véritable organisation logistique complexe. Cette organisation logistique consiste à faire parvenir les différentes denrées alimentaires de leur lieu de production jusqu'au lieu de consommation. Pour ce faire, les denrées produites chez les producteurs sont transportées grâce à différents moyens de transport (notamment par camions et bateaux) selon leur provenance. Ensuite, les organismes étatiques locaux chargés du ravitaillement gèrent la répartition entre les différents détaillants et, de là, les populations peuvent s'approvisionner auprès des détaillants. En outre, le mot « ravitaillement » fait également directement référence à la dénomination officielle des services qui encadrent et assurent l'approvisionnement alimentaire des populations puisque sous le régime de Vichy (1940-1944) et même après la Libération, il existe un ministère et des services du Ravitaillement jusqu'en 1950⁸. De cette façon, il y a eu un certain nombre de ministres totalement dédiés au Ravitaillement comme Paul Ramadier (1944-1945) ou encore Christian

⁶ Fabrice Grenard, *Les scandales du ravitaillement : détournements, corruption, affaires étouffées en France, de l'Occupation à la Guerre froide*, Paris, Payot, 2012, p.176.

⁷ Dominique Veillon et Jean-Marie Flonneau (dir.), *Le temps des restrictions en France, 1939-1949*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1996, p. 15.

⁸ Jean-Marie Flonneau, « Législation et organisation économiques au temps des restrictions (1938-1949) », in Dominique Veillon et Jean-Marie Flonneau (dir.), *Le temps des restrictions en France, 1939-1949*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1996, p.58.

Pineau (1945)⁹. Cela démontre l'enjeu très important que revêt toujours la question du ravitaillement après la Libération.

Le terme « difficultés » recouvre ici des phénomènes très divers. Avec comme point commun qu'il s'agit de difficultés en lien avec l'approvisionnement en denrées alimentaires des populations. Malgré cela, ces difficultés sont de natures très différentes car si la plupart sont liées aux dérèglements de la société civile induits par le conflit et l'occupation allemande du territoire français, ces « difficultés » incluent aussi des problèmes d'abus et de négligence humaine, des problèmes liés au mécontentement de la population face à ces difficultés, une transition difficile d'une économie de guerre à une économie de temps de paix ou bien encore de nouveaux problèmes qui sont directement liés aux conséquences de l'impossibilité temporaire pour une partie de la population d'avoir un approvisionnement normal en vivres. De ce fait, la plupart de ces difficultés liées au ravitaillement alimentaire de la population sont comme interconnectées les unes aux autres. En effet, si la plupart des problèmes rencontrés pour l'approvisionnement en vivres sont un héritage voire même une continuité du difficile ravitaillement en denrées alimentaires sous l'Occupation¹⁰, chaque problème tend à en créer de nouveaux. Ainsi, par exemple, le prolongement de ces difficultés issues de la guerre cause un certain mécontentement de la population¹¹ qui incite par ailleurs le gouvernement à prendre des mesures rapidement et parfois maladroitement.

Après avoir montré, de façon générale, la diversité des difficultés liées au ravitaillement alimentaire de la population, il s'impose d'indiquer plus en détail et concrètement la nature des difficultés rencontrées. Pour les difficultés qui s'inscrivent dans la continuité de l'Occupation, il s'agit avant tout du maintien du rationnement et des restrictions alimentaires, de déficiences d'approvisionnement et de transport¹² ou encore le manque d'épuration et de refonte de l'administration du Ravitaillement¹³. Par ailleurs, certaines personnes abusent et profitent de la situation compliquée pour notamment s'adonner au marché noir¹⁴ ou encore pratiquer des prix indécents. En outre, parmi les principales négligences humaines commises se trouvent des déficiences concernant l'hygiène alimentaire ou encore le gâchis de denrées alimentaires¹⁵. Enfin ces difficultés issues de la guerre ont parfois eu des conséquences qui ont perduré un

⁹ Fabrice Grenard (2012), *op. cit.*, p.171-209.

¹⁰ Fabrice Grenard, *La France du marché noir : 1940-1949*, Paris, Payot, 2008, p.237.

¹¹ Dominique Veillon, *Vivre et survivre en France, 1939-1947*, Paris, Payot & Rivages, 1995, p.289.

¹² Ibid, p.272.

¹³ Fabrice Grenard (2012), *op. cit.*, p.171-175.

¹⁴ Fabrice Grenard (2008), *op. cit.*, p. 255.

¹⁵ Dominique Veillon, *op.cit.*, p.296-297.

certain temps comme la dégradation de la condition sanitaire de la population¹⁶ ou une reconstruction des commerces qui s'éternise.

Ce mémoire se concentre sur un espace très réduit et sur une échelle locale : l'étude se limitera à la seule ville de Beauvais. La ville de Beauvais, chef-lieu du département de l'Oise, apparaît comme une petite ville de province d'importance moyenne¹⁷. Le site de la ville de Beauvais se caractérise par le fait que la ville est au cœur d'une cuvette d'espaces marécageux entourée de versants fortement inclinés où s'écoulent deux rivières : l'Avelon et le Thérain¹⁸. Même si le sujet porte uniquement sur la ville de Beauvais, la situation de la ville ne peut pas être pleinement comprise sans une mention même succincte de sa campagne environnante : le Beauvaisis. Le Beauvaisis constitue en effet un important territoire agricole où se côtoient à la fois des espaces de bocage principalement dédiés à l'élevage, des champs consacrés aux cultures céréalières et de betteraves¹⁹ ainsi que quelques espaces occupés par des vergers et des cultures maraîchères. De plus, Beauvais et le Beauvaisis profitent de leur proximité avec d'autres territoires dynamiques et agricoles, notamment l'Île-de-France, la Normandie et la Somme puisque Beauvais est à environ 76 km de Paris, 80 km de Rouen et 58 km d'Amiens.

D'un point de vue humain et économique, Beauvais apparaît comme une ville d'importance limitée dont le rôle administratif de chef-lieu de département, les emplois ou encore les établissements scolaires (en particulier les collèges et lycées) parviennent à attirer une partie de la population rurale provenant des campagnes environnantes. En outre, Beauvais disposait aussi d'une activité commerciale certaine centrée autour de différents marchés et d'une multitude de commerces à l'image de ceux qui entourent la place Jeanne Hachette avant-guerre. De la même façon, si la ville de Beauvais dispose encore de nombreuses exploitations agricoles à sa proximité immédiate, elle n'en dispose pas moins d'industries telles que l'industrie textile et drapière (renvoyant à la longue tradition beauvaisienne de la tapisserie), l'industrie de la brique, de la passementerie, de la brosserie ou encore de la céramique (avec notamment la famille Gréber). En terme démographique, la ville de Beauvais à elle seule comptait aux alentours de 18 000 habitants en 1936 puis un peu plus de 23 000 en 1946²⁰.

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, Beauvais est une ville profondément meurtrie car elle subit de plein fouet les bombardements allemands en juin 1940. De ce fait, le centre-

¹⁶ *Ibid*, p.308.

¹⁷ Ourdia Dufossé (dir.), *Beauvais, 1900-2000 : un siècle de vie*, Fécamp, Éditions des Falaises, 2004, p.9.

¹⁸ *Ibid*, p.9.

¹⁹ *Ibid*, p.9.

²⁰ Sources : Ldh/[EHESS](#)/Cassini

ville est détruit à 80-95 % (selon les estimations)²¹. Ainsi, près de 1 978 maisons ont été détruites sur 4 250 et 60 monuments classés sur 82²². Maurice Brayet, le maire par intérim de Beauvais de juin à août 1940, indique qu'il ne restait plus à Beauvais que deux bouchers, cinq boulangers, deux coiffeurs, un pâtissier-confiseur et deux charcutiers²³. La population avait aussi pris massivement la route de l'exode au cours de la campagne de France de mai-juin 1940 puisqu'à la date du 11 juin 1940, il ne restait plus que 200 habitants²⁴. Après les combats, est venu le temps de l'Occupation émaillé par une vie quotidienne difficile (avec notamment des restrictions et des réquisitions), des efforts de déblaiement et de reconstruction, ainsi que des actions de résistance et de collaboration, œuvre d'une minorité d'individus donnant souvent lieu à une répression allemande. La ville de Beauvais a ainsi vécu durant près de cinquante mois²⁵ sous le joug de l'occupation allemande. Il est intéressant de noter qu'en 1943, Beauvais devient le grand Beauvais par l'intégration de quatre communes aux alentours de la ville : Marissel, Notre-Dame-du-Thil, Saint-Just-des-Marais et Voisinlieu²⁶. Enfin, la ville a aussi connu de nouvelles destructions en raison des bombardements alliés jusqu'à sa libération lors de l'entrée des troupes britanniques, le 30 août 1944²⁷. Les Beauvaisiens allaient longtemps ressentir les effets de ces destructions.

Ce sujet va s'intéresser plus particulièrement à la période postérieure à la Libération. La libération de Beauvais intervient le 30 août 1944 : la ville est totalement libérée de la présence allemande le 31 août 1944. La libération est notamment le fruit de l'action de la 11^e division blindée du 30^e *British Corps* et plus précisément de sa 8^e brigade blindée largement soutenue par les résistants isariens des FFI (Forces françaises de l'intérieur)²⁸. Ces troupes britanniques affrontent notamment les dernières troupes encore présentes du 31^e *Korps* allemand²⁹. De fait, les troupes allemandes ont quelque peu anticipé l'avance des troupes alliées en entamant leur

²¹ Rémi Comolet, Document commémoratif des 75 ans de la Libération de Beauvais, le 30 août 1944, Beauvais, Direction de la communication de la ville de Beauvais, 2019, p.2. Consulté le 21 avril 2022. URL : <http://www.beauvais.fr/docs/actualites/1908-texte-remi-comolet-liberation-beauvais.pdf> et Jean-Pierre Besse et Françoise Rosenzweig, *1944, l'Oise est libérée !*, Beauvais, Archives départementales de l'Oise, 2004, p.20.

²² Rémi Comolet, Document commémoratif des 75 ans de la Libération de Beauvais, le 30 août 1944, Beauvais, Direction de la communication de la ville de Beauvais, 2019, p.2.

²³ Maurice Brayet, *Beauvais ville martyre ou trois mois de magistrature municipale : juin-août 1940*, Beauvais, Imprimerie Moderne du Beauvaisis, 1964, p. 122-123.

²⁴ *Ibid*, p.98.

²⁵ Extrait de la une du journal départemental bi-hebdomadaire *L'Oise Libérée* du 30 août 1944.

²⁶ Ourdia Dufossé (dir.), *op. cit.*, p.100.

²⁷ Rémi Comolet, Document commémoratif des 75 ans de la Libération de Beauvais, le 30 août 1944, Beauvais, Direction de la communication de la ville de Beauvais, 2019, p.1-4.

²⁸ Jean-Pierre Besse et Françoise Rosenzweig, *op. cit.*, p.125-132.

²⁹ Voir la carte dans Jean-Yves Bonnard, *39-45 dans l'Oise*, Noyon, Cap régions éditions, 2019, p. 135.

repli avant que ces dernières n'atteignent Beauvais. Des images de ce retrait allemand nous sont parvenues grâce aux photographies du mécanicien et photographe amateur beauvaisien Fernand Watteeuw (1913-2003)³⁰. Du fait de ce repli, la libération de Beauvais n'a donné lieu qu'à des combats plutôt limités avec l'arrière-garde allemande, même si on compte un certain nombre d'affrontements sporadiques de blindés (notamment entre chars Sherman britanniques et chars Tiger allemands)³¹. Une fois la Libération acquise, la joie et le soulagement sont perceptibles chez les Beauvaisiens heureux d'en avoir fini avec la pesante présence allemande même si la Libération reste une période de tensions marquée par diverses difficultés. Les Beauvaisiens comme d'ailleurs tous les Français aspirent à un rétablissement rapide de leurs conditions de vie d'avant-guerre notamment vis-à-vis du ravitaillement alimentaire. Cependant, ils vont vite déchanter car la fin des restrictions alimentaires n'est pas envisageable dans l'immédiat et celles-ci seront parfois même ressenties comme plus aiguës que sous l'Occupation³².

Le sujet débutera en septembre 1944, soit quelques jours après la libération de la ville. Les Beauvaisiens aspirent alors à une amélioration rapide de leurs conditions de vie ; avec l'installation d'un nouveau gouvernement et l'épuration, les pouvoirs politiques et les services du Ravitaillement évoluent dans une certaine mesure. Mais la fin de l'année 1944 marque la désillusion des Beauvaisiens, avec une certaine continuité de la situation connue sous l'Occupation pour le ravitaillement alimentaire, voire une nouvelle dégradation de celle-ci (ainsi le rationnement est maintenu, l'approvisionnement souvent déficient et le marché noir persistent). Le sujet se clôturera avec l'année 1957. En effet, il faut attendre les années 1950 pour voir le ravitaillement alimentaire et le commerce à Beauvais se stabiliser définitivement, même si les approvisionnements alimentaires redeviennent constants, les prix à peu près stables et si le rationnement s'achève dès la fin des années 1940. La situation des commerces reste précaire au début des années 1950 puisqu'une grande partie d'entre eux sont toujours situés dans des baraquements à vocation temporaire. Or, au cours des années 1950, la priorité est donnée à la reconstruction de bâtiment en « dur »³³. L'année 1957 marque une rupture avec des commerces qui ont réinvesti de vrais bâtiments issus de la Reconstruction : une photographie aérienne de 1956 montre que les baraquements-magasins sur la place Jeanne

³⁰ Voir les photographies dans Fernand Watteeuw, *Beauvais et les Beauvaisiens des années 40*, Beauvais, G.E.M.O.B., 1980, p.166-185.

³¹ Rémi Comolet, Document commémoratif des 75 ans de la Libération de Beauvais, le 30 août 1944, Beauvais, Direction de la communication de la ville de Beauvais, 2019, p.1.

³² Dominique Veillon, *op.cit.*, p.287-293.

³³ Alain De Meyère et France Poulain, *La reconstruction dans l'Oise : la première territorialisation d'une politique publique*, Beauvais, Les éditions de la direction départementales des Territoires de l'Oise, 2010, p. 153.

Hachette tendent à être démontés. De plus, l'hôtel de ville de Beauvais est reconstruit et inauguré au cours de l'année 1957³⁴. Ainsi, l'année 1957 est grandement symbolique avec cette idée que la ville de Beauvais retrouve en quelque sorte son âme (au moins en partie³⁵), à l'image de cette place Jeanne Hachette avec sa statue, dominée par l'hôtel de ville et entourée de commerces. Une image qui ne peut que faire écho au Beauvais d'avant-guerre.

Pour traiter du ravitaillement alimentaire à Beauvais au lendemain de la Libération, il est possible de s'appuyer sur des ouvrages d'historiens s'intéressant à l'histoire locale de Beauvais et de l'Oise au cours de la Seconde Guerre mondiale, mais ceux-ci n'abordent pas la question du ravitaillement après la guerre, à l'inverse de celle sous l'Occupation qui est évoquée. Les ouvrages généraux permettent d'obtenir un certain nombre d'informations utiles pour mieux comprendre la situation particulière de Beauvais. Parmi ceux-là, des ouvrages évoquent le quotidien des Français aussi bien sous l'Occupation qu'après la Libération. Ainsi, les ouvrages d'Éric Alary³⁶ et Dominique Veillon³⁷ sont à ce sujet très utiles car ils illustrent bien le quotidien des Français au cours des années 1940 pendant et après la Seconde Guerre mondiale. De fait, leurs ouvrages montrent dans le détail comment ont été mises en place les restrictions alimentaires dès 1940 avec un système de catégories (qui distinguent les différents individus) et des rations prédéfinies pour les différentes denrées alimentaires. Ils présentent également la constitution des services chargés du Ravitaillement ainsi que le fonctionnement de ce système auprès des détaillants avec les tickets et cartes. Ils détaillent les manques et les inégalités aussi bien entre les départements qu'entre les différentes classes sociales. Ils nous indiquent aussi les stratégies des ménages pour faire face aux pénuries alimentaires avec, par exemple, la mise en place de potagers et d'élevages de lapins personnels³⁸. Enfin, ils montrent qu'à la Libération les Français aspirent à une vie normale et qu'ils sont frustrés par l'absence de véritable rupture avec le système connu sous l'occupation (restrictions, marché noir, prix prohibitifs ou encore rations insuffisantes). Par ailleurs, ces deux ouvrages abordent aussi de multiples autres aspects de la vie quotidienne qui ne sont pas traités dans ce travail.

³⁴ Ourdia Dufossé (dir.), *op. cit.*, p.134.

³⁵ En raison de mutations profondes dans l'aspect du bâti beaucoup moins atypique et diversifié que celui du Beauvais d'avant-guerre.

³⁶ Éric Alary, Bénédicte Vergez-Chaignon et Gilles Gauvin, *Les Français au quotidien, 1939-1949*, Paris, Perrin, 2009.

³⁷ Dominique Veillon, *Vivre et survivre en France, 1939-1947*, Paris, Payot & Rivages, 1995

³⁸ Éric Alary, Bénédicte Vergez-Chaignon et Gilles Gauvin, *op. cit.* p.189-195.

D'autres ouvrages généraux s'intéressent quant à eux plus spécifiquement à la vie au temps de l'occupation allemande, à l'instar des ouvrages de Jean-Pierre Azéma, François Bédarida³⁹ et Henry Rousso⁴⁰. Ces ouvrages évoquent bien entendu les difficultés précédemment évoquées vis-à-vis du ravitaillement des populations au quotidien mais lorsqu'elles émergent sous l'occupation allemande à la suite de la défaite française. Ces ouvrages présentent les aspects de l'Occupation tels que l'émergence et la politique du régime de Vichy, le développement de la résistance mais aussi la collaboration d'une partie de la population française avec l'occupant allemand. De la même façon, d'autres ouvrages traitent de manière identique la France de la Libération. Parmi ceux-là, on peut notamment citer le livre de Philippe Buton intitulé *La joie douloureuse : la Libération de la France*⁴¹. Dans son livre l'historien présente certes le déroulement de la libération en France et ses multiples conséquences mais il précise un certain nombre de choses concernant l'approvisionnement de la population en vivres. Ainsi, il précise que les Français ne veulent plus supporter les restrictions alimentaires de l'Occupation. Il rappelle que des inégalités existent entre ville et campagne ou encore entre départements quant à la disponibilité des denrées alimentaires mais aussi que la perturbation des moyens de transport joue beaucoup dans la persistance des difficultés de ravitaillement⁴².

Les ouvrages généraux traitant de la période allant de la Libération jusque sous la IV^e République sont eux aussi d'une grande utilité étant donné que les difficultés de ravitaillement persistent bien après la fin de l'Occupation et la Libération. Parmi ceux-là on trouve notamment l'ouvrage de Jean-Pierre Rioux intitulé *La France de la IV^e République : l'ardeur et la nécessité 1944-1952*⁴³ ou encore l'ouvrage récent de Michel Winock, *La France libérée : 1944-1947*⁴⁴. Si l'ouvrage de Jean-Pierre Rioux apparaît comme une synthèse assez générale, il n'en évoque pas moins de multiples thématiques des derniers combats de la Libération en passant par l'épuration, les mutations politiques et la Reconstruction. Il dédie notamment un sous-chapitre à la situation difficile du ravitaillement sous le titre « L'obsession du ravitaillement ». Dans ce dernier, il tente de présenter rapidement les divers aspects du

³⁹ Jean-Pierre Azéma et François Bédarida (dir.), *La France des années noires*, Paris, Éditions du Seuil, 2000, 2 vol.

⁴⁰ Henry Rousso, *Les années noires : vivre sous l'Occupation*, Paris, Gallimard, 1992.

⁴¹ Philippe Buton, *La joie douloureuse : la Libération de la France*, Bruxelles, Éditions Complexe IHTP-CNRS, 2004.

⁴² Philippe Buton, *op. cit.*, p. 39-42.

⁴³ Jean-Pierre Rioux, *La France de la IV^e République : l'ardeur et la nécessité 1944-1952*, Paris, Éditions du Seuil, 1980.

⁴⁴ Michel Winock, *La France libérée : 1944-1947*, Paris, Perrin, 2021.

problème tout en insistant sur le fait que le ravitaillement constitue la principale préoccupation des Français durant cette période. Quant à Michel Winock, il aborde successivement dans son ouvrage l'importance des pénuries, les prix élevés, la recrudescence des activités du marché noir mais aussi l'inflation galopante jusqu'au moins 1946.

Ensuite, il est possible de s'appuyer sur toute une bibliographie concernant des aspects particuliers et spécifiques du ravitaillement difficile au lendemain de la Libération. Ainsi, un certain nombre d'articles ou de contribution s'intéressent notamment aux implications politiques des restrictions alimentaires. C'est le cas, notamment d'une contribution de Jean-Marie Flonneau⁴⁵ qui a le mérite d'être particulièrement instructive sur la mise en place législative des restrictions alimentaires à partir de 1940. De plus, cette contribution présente aussi les différents services et ministères chargés de l'épineuse question du ravitaillement au fil du temps et leur évolution notamment au moment de la transition entre Occupation et Libération. Il convient aussi de citer l'ouvrage de Fabrice Grenard intitulé *Les scandales du ravitaillement : détournements, corruption, affaires étouffées en France, de l'Occupation à la Guerre froide*⁴⁶. Dans celui-ci, l'auteur adopte une approche originale du ravitaillement. En effet, il s'intéresse au ravitaillement sur le temps long de l'Occupation à l'après-guerre uniquement au travers des scandales liés à celui-ci. De cette façon, il présente successivement des scandales tels que la quasi-absence d'épuration des services du ravitaillement très mal ressentie par la population ou encore les réformes ratées du ministre du Ravitaillement Christian Pineau en faveur d'un plus grand libéralisme avec pour conséquence une aggravation de la situation.

De la même façon, d'autres ouvrages privilégient l'approche économique pour évoquer les difficultés de ravitaillement au lendemain de la Libération, c'est le cas notamment du livre *Inflation, État et opinion en France de 1944 à 1952*⁴⁷ de Michel-Pierre Chélini. Dans son ouvrage ce dernier présente les différentes orientations de la politique économique autour du problème entre 1944 et 1952 tout en dressant un tableau assez complet de la situation d'un point de vue économique avec un intérêt tout particulier pour les prix. D'autres travaux se concentrent quant à eux sur l'aspect social et alimentaire à l'instar du catalogue de l'exposition *Les jours*

⁴⁵Jean-Marie Flonneau, « Législation et organisation économiques au temps des restrictions (1938-1949), in Dominique Veillon et Jean-Marie Flonneau (dir.), *Le temps des restrictions en France, 1939-1949*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1996, p. 43-58.

⁴⁶Fabrice Grenard, *Les scandales du ravitaillement : détournements, corruption, affaires étouffées en France, de l'Occupation à la Guerre froide*, Paris, Payot, 2012.

⁴⁷ Michel-Pierre Chélini, *Inflation, État et opinion en France de 1944 à 1952*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1998.

sans : 1939-1949, alimentation et pénurie en temps de guerre⁴⁸. Ce catalogue tente de retranscrire différents aspects déjà évoqués du difficile ravitaillement alimentaire aux moyens de multiples contributions de spécialistes comme Dominique Veillon ou Fabrice Grenard cités plus haut. Par ailleurs, en tant que catalogue d'exposition, cet ouvrage aborde le sujet d'une façon différente à grand renfort de photographies, de présentations d'objets de collection et même de témoignages écrits mais la période de l'occupation est prédominante au sein de celui-ci. Dominique Veillon a dédié une contribution au sujet très intéressant des ersatz⁴⁹, c'est-à-dire les produits de substitution adoptés par les consommateurs pour pallier les pénuries récurrentes des produits conventionnels, à l'instar de la margarine comme alternative au beurre.

De plus, il est nécessaire de se pencher sur des travaux portant sur des phénomènes annexes mais étroitement liés aux difficultés du ravitaillement alimentaire comme le marché noir ou l'épuration économique. Parmi ces phénomènes annexes, le marché noir est évoqué notamment par l'ouvrage *La France du marché noir : 1940-1949*⁵⁰ de Fabrice Grenard. Dans cet ouvrage, l'auteur démontre que si le marché noir pouvait apparaître à la population comme une solution face aux manques, il lui est largement inaccessible en raison des prix exorbitants qui y sont pratiqués. Ainsi, seules les catégories les plus aisées ont accès aux compléments fournis par le marché noir. Pour autant, Fabrice Grenard explique que le marché noir est très mal perçu par la population car il découle de comportements spéculatifs et de la recherche du profit par une minorité d'individus souhaitant profiter de la situation pour s'enrichir. Dans un même ordre d'idée, le marché noir est vu négativement à cause du fait qu'il passe souvent par le détournement illégal de denrées destinées à la population. L'auteur rappelle également que le marché noir connaît un nouvel essor alors que les difficultés de ravitaillement sont particulièrement sensibles au lendemain de la Libération.

Enfin, il est indispensable de s'appuyer sur des travaux d'histoire locale, plus précisément les travaux portant sur l'histoire contemporaine de Beauvais et de l'Oise. Or les travaux spécifiquement dédiés à l'histoire récente de Beauvais sont plutôt rares. À ce titre l'ouvrage intitulé *Beauvais, 1900-2000 : un siècle de vie*⁵¹ dirigé par Ourdia Dufossé est particulièrement remarquable. De fait, il a été écrit par plusieurs historiens spécialistes de l'histoire de Beauvais, les plus connus étant Pierre Goubert et Jean-Pierre Besse. De plus, si cet

⁴⁸ Isabelle Doré Rivé (dir.), *Les jours sans : 1939-1949, alimentation et pénurie en temps de guerre*, Lyon, Libel, 2017.

⁴⁹ Dominique Veillon, « Une politique d'adaptation spécifique : les ersatz », in Dominique Veillon et Jean-Marie Flonneau (dir.), *Le temps des restrictions en France, 1939-1949*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1996, p. 59-74.

⁵⁰ Fabrice Grenard, *La France du marché noir : 1940-1949*, Paris, Payot, 2008.

⁵¹ Ourdia Dufossé (dir.), *Beauvais, 1900-2000 : un siècle de vie*, Fécamp, Éditions des Falaises, 2004.

ouvrage est plutôt synthétique et s'il n'aborde que succinctement la question du ravitaillement des Beauvaisiens à la Libération, il n'en offre pas moins de précieuses informations permettant de contextualiser la situation à Beauvais durant la Seconde Guerre mondiale et les années d'après-guerre. Les autres travaux disponibles concernent l'époque de l'occupation allemande et de la Seconde Guerre mondiale et s'intéressent à la situation à l'échelle du département de l'Oise. C'est le cas notamment de publications d'historiens comme Françoise Rosenzweig, Jean-Pierre Besse ou bien encore Jean-Yves Bonnard dont les travaux sont dédiés à l'histoire isarienne. Ainsi, ces publications comprennent les ouvrages *L'Oise, septembre 1940-septembre 1944*⁵² de Jean-Pierre Besse, *L'Oise allemande : 25 juin 1940-2 septembre 1944*⁵³ de Françoise Rosenzweig et *39-45 dans l'Oise*⁵⁴ de Jean-Yves Bonnard. Cependant, un ouvrage se démarque de ces derniers. Il s'agit de l'ouvrage *1944, l'Oise est libérée !*⁵⁵ coécrit par Françoise Rosenzweig et Jean-Pierre Besse en collaboration avec les archives départementales de l'Oise (puisque'il fait suite à l'exposition du même nom). Ce livre est utile pour saisir le déroulement de la Libération dans le cadre particulier de l'Oise et de Beauvais.

Concernant les difficultés de ravitaillement au lendemain de la Libération dans l'Oise ou à Beauvais, il n'y a pas de véritables publications propres à ce sujet. Pour autant, il est possible de s'appuyer dans une certaine mesure sur deux articles⁵⁶ de Françoise Rosenzweig (accessibles sur le site internet Calaméo) qui s'intéressent aux difficultés de ravitaillement dans l'Oise mais sous l'Occupation allemande. Par ailleurs, plusieurs publications qui ne sont pas l'œuvre d'historiens constituent de précieuses sources secondaires. Parmi celles-ci, on trouve le livre *Beauvais ville martyre ou trois mois de magistrature municipale : juin-août 1940* de Maurice Brayet, l'ancien maire par intérim de Beauvais en 1940⁵⁷. Dans celui-ci, Maurice Brayet nous livre ses souvenirs de la situation à Beauvais après la défaite française de 1940. De la même façon, le photographe Fernand Watteeuw a publié un livre qui compile ses photographies et ses écrits⁵⁸, celui-ci est particulièrement utile alors que les photographies du fonds Watteeuw représentent une partie importante des sources de ce mémoire.

⁵² Jean-Pierre Besse, *L'Oise, septembre 1940-septembre 1944*, Creil, J.-P. Besse, 1994.

⁵³ Françoise Rosenzweig, *L'Oise allemande : 25 juin 1940-2 septembre 1944*, Creil, Résistance 60, 2004.

⁵⁴ Jean-Yves Bonnard, *39-45 dans l'Oise*, Noyon, Cap régions éditions, 2019.

⁵⁵ Jean-Pierre Besse et Françoise Rosenzweig, *1944, l'Oise est libérée !*, Beauvais, Archives départementales de l'Oise, 2004.

⁵⁶ Françoise Rosenzweig, « Rationnement et pénuries dans l'Oise sous l'occupation (1940-1944) », *Mémoire de l'Oise*, n° 5, 2009, p. 1-16 et Françoise Rosenzweig, « Le contournement du rationnement et des pénuries sous l'occupation (1940-1944) », *Mémoire de l'Oise*, n° 7, 2009, p. 1-16.

⁵⁷ Maurice Brayet, *Beauvais ville martyre ou trois mois de magistrature municipale : juin-août 1940*, Beauvais, Imprimerie Moderne du Beauvaisis, 1964.

⁵⁸ Fernand Watteeuw, *Beauvais et les Beauvaisiens des années 40*, Beauvais, G.E.M.O.B., 1980.

Ce mémoire fait appel à deux grands types de sources : d'une part, des photographies datant de l'époque étudiée et, d'autre part, des documents écrits émanant en majeure partie des administrations préfectorale et municipale de Beauvais.

La photographie est par sa nature même une source incontournable et propre à l'histoire contemporaine. Le procédé photographique est particulièrement utile pour l'historien puisqu'il permet de figer l'image d'un moment du passé sur un support. La photographie est particulièrement appréciable dans ce sens qu'elle permet de visualiser *à priori* tel qu'il s'est déroulé un événement du passé à un moment précis, celui au cours duquel la photographie a été prise. Malgré ces éléments, la photographie ne s'est pas imposée dès son invention au XIX^e siècle comme une source historique prisée des historiens. En effet, la photographie a longtemps été délaissée, jusqu'à ce qu'elle émerge progressivement de plus en plus au sein de la recherche historique grâce à un mouvement initié par l'École des Annales à partir des années 1930. Depuis, l'histoire a connu ce que l'on a appelé le « tournant visuel » des années 1980-1990 à partir duquel la photographie connaît un usage plus important en histoire alors que les images sont de plus en plus omniprésentes dans notre société. Pour autant, si la nature particulière de la photographie nécessite une méthode d'analyse spécifique fondée principalement sur l'étude et l'interprétation des éléments qui constituent l'image, elle reste une source comme une autre devant être soumise à un indispensable regard critique : il faut de ce fait par exemple questionner son support, le contexte dans lequel elle a été prise ou encore la possibilité qu'elle ait été « falsifiée » (photographies posées ou retouchées). De la même façon, il est nécessaire de s'interroger sur ce que la photographie ne montre pas. Parmi les photographies utilisées, ce mémoire s'appuie essentiellement sur un corpus de photographies provenant du fonds photographique Watteeuw⁵⁹ conservé aux archives départementales de l'Oise. Ces photographies ont été prises par Fernand Watteeuw (1913-2003) tourneur mécanicien⁶⁰. Fernand Watteeuw s'est intéressé à de nombreux domaines entre autres l'archéologie, la vannerie et la numismatique. Cependant, il est devenu célèbre à Beauvais (en 2004, un square sur les bords du Thérain a été nommé en son honneur)⁶¹ grâce à ses photographies. Il photographie de 1929 jusqu'à la fin de sa vie. Ses photographies immortalisent principalement les monuments de Beauvais et la vie quotidienne des Beauvaisiens durant l'avant-guerre, sous l'Occupation, à la Libération et durant l'après-guerre. Le corpus de photographies de Fernand

⁵⁹ Fonds photographiques de près de 40 000 clichés et tirages

⁶⁰ Bruno Ricard (dir.), *Fernand Watteeuw, photographe : 1913-2003*, Paris, Somogy éditions d'art, 2009, p. 24.

⁶¹ *Ibid*, p.32 et 177.

Watteeuw mobilisé ici illustre les difficultés de ravitaillement et l'état des commerces à Beauvais au cours de la période qui suit la Libération de la ville. Pour autant, d'autres photographies qui ne proviennent pas de ce fonds servent aussi à appuyer le propos de ce mémoire, à l'image de plusieurs photographies aériennes ou cartes postales de Beauvais.

Ce mémoire fait aussi classiquement appel à des sources écrites, archives préfectorales et municipales. Les archives préfectorales concernent les denrées disponibles, la valeur des rations, les prix pratiqués, la situation mensuelle du ravitaillement mais aussi la lutte contre les pratiques illégales et inadaptées. Elles sont particulièrement inestimables de par la richesse d'informations qu'elles fournissent mais aussi parce que l'institution préfectorale qui doit principalement veiller à la bonne gestion du département à l'échelle locale rend bien compte dans sa production documentaire des difficultés liées au ravitaillement dans l'immédiat après-guerre ainsi que des mesures prises pour s'y adapter ou y remédier. Les archives municipales de Beauvais ont été également mobilisées. Ces archives abordent la situation locale de Beauvais au travers des délibérations du conseil municipal, du contrôle des prix, de la surveillance de l'opinion des Beauvaisiens, de demandes d'approvisionnement en denrées alimentaires et d'un contrôle des commerçants. Ces archives écrites doivent faire l'objet d'une lecture critique même si en raison de leur nature de documents administratifs et de gestion, elles n'ont pour ainsi dire normalement pas vocation à masquer une quelconque réalité. En outre, face à ce type d'archives, il faut toujours garder à l'esprit que les archives auxquelles on a accès ne sont pas forcément le reflet exact de la totalité des documents produits mais que les versements sont soumis au bon vouloir de l'institution productrice et que la conservation dépend des tris opérés par les archivistes eux-mêmes.

Enfin dans une moindre mesure, les journaux fournissent aussi un apport intéressant à l'instar des journaux *L'Oise Libérée* et *L'Oise Agricole*.

La principale problématique soulevée par ce sujet est la suivante : dans quelle mesure la population de Beauvais est-t-elle soumise à des difficultés de ravitaillement alimentaire qui imposent aux Beauvaisiens l'expérience du manque et des inégalités au cours de la seconde moitié des années 1940 et des années 1950 ? La réponse nécessite des développements de plusieurs ordres, au confluent de l'histoire matérielle, sociale, économique, politique et administrative. Sur le plan purement matériel, ce sujet permet de s'interroger sur les produits faisant ou non défaut, sur les produits de substitution trouvés pour pallier les manques

(ersatz)⁶² ; il intègre également une dimension immobilière, avec la question des baraquements et de la reconstruction des commerces. Quant au volet social, il est incontournable puisque le ravitaillement constitue, comme il a été dit, l'une des préoccupations premières de la population aussi bien en temps de guerre qu'en temps de paix. De cette façon, il est possible, par exemple, de s'intéresser aux habitudes de consommation des Français au cours de l'immédiat après-guerre mais aussi de questionner la perception des Français vis-à-vis de la persistance de ces difficultés de ravitaillement après la fin des hostilités et les conséquences sanitaires des pénuries. Tout comme il convient de penser aux inégalités et aux clivages qui émergent entre les différentes catégories sociales face aux difficultés de ravitaillement. Sur le plan économique, il convient de s'interroger sur l'impact de l'inflation et les critiques de la population face à la vie chère. De la même façon, sur le plan politique, il convient de s'interroger sur les institutions et les réglementations en lien avec cette question difficile du ravitaillement et sur la question du marché noir. De plus, cela implique également d'évoquer les contrôles et la surveillance effectuée par ces administrations.

Ce mémoire s'arrêtera d'abord sur les années 1944-1945, période pendant laquelle la guerre n'a pas totalement pris fin et où on observe, dans le domaine du ravitaillement alimentaire, une certaine continuité avec les années d'occupation. En effet, les difficultés rencontrées lors de cette période s'apparentent énormément à celles dont les Beauvaisiens ont fait l'expérience sous l'Occupation. Ainsi la politique du rationnement alimentaire et l'administration du ravitaillement changent peu à Beauvais comme dans le reste de la France. Les pénuries et les retards du ravitaillement alimentaire à Beauvais sont parfois plus sévères encore que sous l'Occupation notamment en raison des destructions de la guerre et d'une météo peu favorable. Cette persistance des difficultés de ravitaillement après la Libération provoque un véritable mécontentement des Beauvaisiens, à l'image de l'ensemble de la population française.

Ensuite, nous nous intéresserons à la période 1946-1948 qui constitue en quelque sorte un moment de transition. De fait, cette période reste marquée par les difficultés et les restrictions alimentaires malgré une certaine amélioration. En effet, si l'approvisionnement en denrées alimentaires tend à connaître des améliorations remarquables, le quotidien des Beauvaisiens

⁶² VEILLON Dominique, « Une politique d'adaptation spécifique: : les ersatz », in VEILLON Dominique et FLONNEAU Jean-Marie (dir.), *Le temps des restrictions en France, 1939-1949*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1996, p. 59-74.

n'en demeure pas moins ponctué par les manques. Par ailleurs, les tentatives de déréglementation et de libéralisation du ravitaillement alimentaire initiées dès 1945 et les mauvaises récoltes se traduisent par l'émergence d'une inflation galopante. Tout cela contribue à accentuer les inégalités entre les consommateurs beauvaisiens face aux prix élevés et à l'inégal accès aux apports annexes fournis par le marché noir.

Enfin, nous nous intéresserons à la période 1948-1957 qui marque une véritable marche vers un retour à une vie plus ou moins « normale » telle que les Beauvaisiens ont pu la connaître juste avant la guerre. Les difficultés liées au ravitaillement tendent à lentement disparaître au cours de cette période : Beauvais connaît la fin progressive des pénuries et du rationnement alimentaire. Les prix jusque-là élevés et très fluctuants se stabilisent progressivement, tandis que les commerces beauvaisiens renaissent au moment de la Reconstruction avec la réapparition des boutiques en « dur » et la disparition progressive des baraquements-magasins.

I/ Le ravitaillement à Beauvais au lendemain de la Libération : une continuité avec la situation connue sous l'Occupation allemande (1944-1945)

A/ Un système de rationnement et un état des commerces très semblables à ceux connus sous l'Occupation.

Le ravitaillement alimentaire à Beauvais au lendemain de la Libération s'inscrit largement dans la continuité de la situation connue sous l'Occupation. Cette affirmation est particulièrement vraie et visible pour la période 1944-1945 : la Libération ne constitue pas véritablement une rupture brutale dans le domaine du ravitaillement alimentaire. Elle apparaît plutôt comme le point de départ d'un processus long de plusieurs années pour revenir à un ravitaillement alimentaire stable et normal, à l'instar de celui connu par la France d'avant-guerre. Pour commencer, il convient de voir que le système de rationnement alimentaire instauré en France (donc à Beauvais) après la défaite française de mai-juin 1940⁶³ est largement maintenu au lendemain de la Libération avec des évolutions très limitées jusqu'à l'année 1949 en France⁶⁴ comme à Beauvais⁶⁵.

Si les grandes lignes du rationnement sont fixées à partir de l'hiver 1940, c'est véritablement à partir du décret du 17 septembre 1940 qu'un rationnement alimentaire particulièrement draconien entre en vigueur⁶⁶. Le rationnement alimentaire se traduit par le contrôle par l'État et les administrations publiques de la quantité de denrées alimentaires que chaque individu peut obtenir. Le rationnement alimentaire s'explique alors par le passage de la France à une économie de guerre, par la désorganisation qui résulte des destructions de la guerre, par la nécessaire solidarité entre départements, par les détournements du marché noir et par les prélèvements alimentaires très importants réalisés par l'occupant allemand⁶⁷. Chaque individu dispose d'une carte individuelle d'alimentation associée à des coupons et des tickets d'alimentation qui permettent l'obtention d'une quantité de denrées alimentaires définie auprès du commerçant⁶⁸. Cependant, il ne s'agit pas d'une distribution gratuite de denrées alimentaires encadrée par l'État en échange de tickets. Les tickets servent seulement à délimiter la quantité accessible de denrées pour chaque consommateur mais ne dispensent aucunement le

⁶³ Jean-Marie Flonneau, *op. cit.*, p. 46-47.

⁶⁴ *Ibid*, p. 55-58.

⁶⁵ Jean-Pierre Besse et Françoise Rosenzweig, *op. cit.*, p.160.

⁶⁶ Jean-Marie Flonneau, *op. cit.*, p. 46-47.

⁶⁷ Françoise Rosenzweig, *art. cit.*, n°5, 2009, p. 4-5.

⁶⁸ *Ibid*, p. 46-47.

consommateur du règlement en argent des denrées obtenues⁶⁹. Ce système de rationnement alimentaire est censé assurer à chaque consommateur un nombre quotidien minimal de calories compris entre 1 200 et 1 800 calories (à titre de comparaison le nombre de calories nécessaire pour un homme est estimé aujourd'hui entre 2 400 et 2 700 calories⁷⁰). Ce système fixe ainsi la ration de pain quotidienne, les rations de viande, matières grasses et de fromage hebdomadaires et les rations de sucre et féculents mensuelles notamment⁷¹. Pour mieux comprendre, ce système de coupons, un exemple de ces derniers provenant des archives municipales de Beauvais est présenté en annexe⁷².

Or à la Libération à Beauvais⁷³, l'une des principales difficultés inhérentes au ravitaillement alimentaire est justement le maintien de ce système de rationnement alimentaire profondément associé par la population à la période noire de l'occupation allemande. En effet le rationnement, même s'il reste nécessaire le temps que la société, la production alimentaire et le commerce se remettent de la guerre, n'en est pas moins une mesure contraignante et particulièrement pénible pour les Beauvaisiens. De fait, même si certaines rations tendent à être revalorisées, la population est toujours privée de la possibilité de manger à sa faim. De la même façon, cela la contraint bien évidemment à surveiller étroitement sa consommation, à l'instar de tous les Français, pour ne pas consommer trop rapidement les rations mensuelles qui lui sont allouées. Éric Alary rappelle, de fait, la difficulté pour les ménages de gérer efficacement les tickets, d'anticiper et de restreindre leur consommation alimentaire.

De ce fait, un grand nombre de documents d'archives témoignent de ce maintien du rationnement alimentaire à Beauvais au lendemain de la Libération⁷⁴. Il est intéressant de voir qu'au cours de la réunion du conseil municipal de Beauvais du 21 septembre 1944, le maire de Beauvais, Henri de Ridder (1899-1981), témoigne toute sa confiance envers le préfet de l'Oise Yves Pérony (1910-1980) pour ses efforts en faveur d'une amélioration du ravitaillement alimentaire des Beauvaisiens⁷⁵. Surtout, il démontre que le rationnement alimentaire est

⁶⁹ Éric Alary, Bénédicte Vergez-Chaignon et Gilles Gauvin, *op. cit.* p.157.

⁷⁰ Chiffres de l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail).

⁷¹ <https://www.reseau-canope.fr/cndpfileadmin/pour-memoire/les-annees-noires-1940-1945/des-annees-noires-pour-la-population/lobsession-du-rationnement/#:~:text=Les%20cartes%20de%20rationnement%20sont,huit%20cat%C3%A9gories%20ont%20%C3%A9t%C3%A9%20fix%C3%A9es,> consulté le 24 mai 2022.

⁷² Voir annexe 1.

⁷³ Comme dans toute la France.

⁷⁴ Éric Alary, Bénédicte Vergez-Chaignon et Gilles Gauvin, *op. cit.* p. 156-157

⁷⁵ Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 21 septembre 1944 (Archives municipales de Beauvais, registre 1944-1947, 1D9).

toujours en vigueur à Beauvais moins d'un mois après la Libération de la ville puisque le procès-verbal évoque successivement les rations de pain, de viande et de beurre. Par ailleurs, un document émanant de l'administration préfectorale en mars 1945⁷⁶ aborde la question du rationnement alimentaire au travers du cas de l'attribution et du rationnement des denrées alimentaires dans les restaurants de l'Oise (et donc de Beauvais). Ainsi, ce document indique la quantité maximale de sel, viande et pomme de terre par couvert, respectivement dix grammes, douze grammes et cents grammes. Ces rations restent modestes même s'il faut préciser qu'elles ont été revalorisées par rapport aux précédentes rations appliquées. Ainsi, le rationnement alimentaire continue de s'appliquer à tous les espaces de consommation alimentaire, certes chez les ménages mais aussi dans les commerces tels que les cafés et les restaurants. Un tableau daté du 27 février 1945 indiquant les rations alimentaires fixées pour le mois de mars 1945 dans le département de l'Oise⁷⁷ démontre notamment que le rationnement concerne l'essentiel si ce n'est la totalité des produits alimentaires et qu'il est étroitement encadré par les services du Ravitaillement. Ainsi, il mentionne les rations de pain, de biscuits, des différentes farines, de riz, de sucre, de fromage, de matières grasses, de chocolat caséiné, de confiseries, de lait et de café. Il fait état du type de denrée, de la ration prévue et des tickets à utiliser pour les obtenir.

Le rationnement fonctionne selon une répartition de la population en différentes catégories dépendant de l'âge et de la profession car il précise les rations différentes de ces diverses catégories. Or, ce principe de répartition de la population en différentes catégories est au cœur même du système de rationnement alimentaire depuis sa mise en place en 1940. À l'origine de cette mesure se trouve l'arrêté du 9 mars 1940 qui institue un ensemble de huit catégories d'individus, chacune référencée par une lettre : E, J1, J2, J3, A, V, T, C⁷⁸. Voici à quoi correspondent les différentes catégories⁷⁹ :

- E : les enfants de moins de trois ans.
- J1 : les enfants de trois à six ans.
- J2 : les enfants de six à douze ans.
- J3 : Les enfants de 13 à 21 ans.
- A : Les Français de 21 à 70 ans qui ne sont pas des travailleurs de force.

⁷⁶ Document de la préfecture de l'Oise de mars 1945 relatif à l'approvisionnement et au rationnement des denrées alimentaires dans les restaurants de l'Oise (Archives départementales de l'Oise, 37W8701).

⁷⁷ Tableau réalisé le 27 février 1945 par la Direction Départementale du Ravitaillement Général de l'Oise fixant les rations prévues dans l'Oise pour le mois de mars 1945 (Archives départementales de l'Oise, 37W8701).

⁷⁸ Jean-Marie Flonneau, *op. cit.*, p.47.

⁷⁹ D'après Éric Alary, Bénédicte Vergez-Chaignon et Gilles Gauvin, *op. cit.* p. 158.

- V : Les Français de plus de 70 ans.
- T : Les Français de 14 à 70 ans considérés comme travailleurs de force.
- C : Les travailleurs agricoles à partir de douze ans.

Parmi ces catégories, le tableau des rations de mars 1945 nous montre également que les catégories qui font l'objet du plus de soins sont les enfants/adolescents (catégories E et J), les travailleurs de force et agriculteurs (catégories T et C qui bénéficient de rations plus conséquentes) et les femmes enceintes ou allaitantes non mentionnées plus haut⁸⁰.

Or à la Libération, ce système utilisé par le régime de Vichy est repris quasiment sans modification par les nouvelles autorités aussi bien à Beauvais que partout ailleurs en France. La principale modification de ces catégories a lieu avec l'arrêté du 22 février 1945 qui réduit le nombre de catégories à sept avec la suppression des catégories A et T et leur remplacement par la catégorie M qui regroupe les adultes de 21 à 70 ans (avec le maintien de rations plus conséquentes)⁸¹. En outre, le tableau fixant les rations de mars 1945⁸² est intéressant car il illustre la récupération des catégories instituées en 1940 sans changement notable alors même que chronologiquement, il est postérieur à l'arrêté du 22 février 1945. On peut supposer que cela illustre la lenteur des changements administratifs et l'ancrage profond d'un système utilisé pendant près de cinq ans par les services du Ravitaillement. Malgré tout, les catégories de consommateurs renouvelées en février 1945 sont progressivement employées dans l'Oise comme nous le démontre un document préfectoral du 14 mars 1945. Ce dernier prescrit la distribution d'un litre de vin au consommateurs majeurs des agglomérations de Beauvais, Creil et Compiègne des catégories J3, M, C et V⁸³.

Par ailleurs, il peut être particulièrement intéressant de dresser une comparaison des rations alimentaires en vigueur à Beauvais entre la période de l'Occupation allemande et la période suivant la Libération. Ces rations correspondent aux quantités maximales d'une denrée que chaque individu peut obtenir. Cependant, les rations ne correspondent pas nécessairement à ce que chaque individu consomme au final. Pour la période de l'Occupation, nous nous baserons sur les travaux et l'article de Françoise Rosenzweig⁸⁴. Cette dernière nous dresse dans

⁸⁰ Françoise Rosenzweig, *art. cit.*, n°5, 2009, p. 4.

⁸¹ Jean-Marie Flonneau, *op. cit.*, p.56.

⁸² Tableau réalisé le 27 février 1945 par la Direction Départementale du Ravitaillement Général de l'Oise fixant les rations prévues dans l'Oise pour le mois de mars 1945 (Archives départementales de l'Oise, 37W8701).

⁸³ Document de la Direction Départementale du Ravitaillement Général de l'Oise du 14 mars 1945 demandant la distribution d'un litre de vin à tous les consommateurs de plus de 21 ans des agglomérations de Beauvais, de Creil et Compiègne (Archives départementales de l'Oise, 37W8701).

⁸⁴ Françoise Rosenzweig, *art. cit.*, n°5, 2009, p. 1-16.

son article un tableau instructif du rationnement dans le département de l'Oise au moment de l'occupation allemande. À partir de là, il peut être bienvenu de relever les rations indiquées pour voir si oui ou non, la Libération a marqué une rupture fondamentale dans les rations qui leur étaient allouées. Ainsi, Françoise Rosenzweig mentionne les rations moyennes suivantes sous l'Occupation : 180 grammes de viande par semaine en 1942, 250 grammes de pâtes par mois après 1940, entre 150 grammes et 350 grammes de pain par jour, 100 grammes de pomme de terre par jour, 500 grammes de sucre par mois, 100 grammes de riz par mois, 250 grammes de café par mois et 250 grammes de farine par mois à partir de 1942⁸⁵.

Or, il paraît judicieux de comparer ces rations alimentaires indiquées par Françoise Rosenzweig avec celles mentionnées dans les différents documents d'archives déjà évoqués plus haut. Ainsi, l'extrait des délibérations du conseil municipal du 21 septembre 1944 fait référence à des rations de viande et de pain, respectivement de 250 grammes par semaine et de 350 grammes par jour⁸⁶. Le tableau des rations de mars 1945 mentionne quant à lui les rations suivantes : environ 250 grammes de farine par mois (mélange de différentes farines), aucune ration de riz n'est prévue hormis 100 grammes par mois pour les enfants de moins de trois ans, 150 grammes de café par mois (constitué pour moitié d'un succédané de café), 500 grammes de sucre par mois⁸⁷. De plus, pour nous renseigner sur la ration de pomme de terre, nous disposons d'une note produite par la préfecture de l'Oise en date du 23 avril 1945⁸⁸. Celle-ci demande la mise en distribution d'une ration de trois kilogrammes de pomme de terre pour tous les consommateurs des agglomérations de Beauvais, Creil et Compiègne. Si l'on en déduit qu'il s'agit d'une ration mensuelle alors il apparaît que cela équivaut à une ration de 100 grammes de pomme de terre par jour et par personne.

Au regard des chiffres moyens des rations sous l'Occupation et des chiffres des rations au lendemain de la Libération (pour la période comprise entre septembre 1944 et fin de l'année 1945), force est de constater que la Libération de Beauvais ne constitue pas véritablement une rupture fondamentale concernant le niveau des rations par rapport à la période de l'Occupation.

⁸⁵ *Ibid.*, P.4-5.

⁸⁶ Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 21 septembre 1944 (Archives municipales de Beauvais, registre 1944-1947, 1D9).

⁸⁷ Tableau réalisé le 27 février 1945 par la Direction Départementale du Ravitaillement Général de l'Oise fixant les rations prévues dans l'Oise pour le mois de mars 1945 (Archives départementales de l'Oise, 37W8701).

⁸⁸ Document de la Direction Départementale du Ravitaillement Général de l'Oise du 23 avril 1945 demandant la mise en distribution d'une ration de trois kilogrammes de pomme de terre pour tous les consommateurs des agglomérations de Beauvais, de Creil et Compiègne (Source : Archives départementales de l'Oise, 37W8701).

En effet, les rations de pain, de sucre, de farine et de pomme de terre sont pour le moins semblables. Pour autant, les rations ne sont pas tout bonnement identiques, les résultats des comparaisons sont plus mitigés. Ainsi, si la ration de viande semble augmenter quasiment de moitié, la ration de riz est quant à elle inexistante tandis que la ration mensuelle de café a apparemment perdu cent grammes. Bien entendu, les résultats de ces comparaisons sont intéressants mais il faut garder à l'esprit que le plus probant serait de pouvoir réaliser une comparaison exhaustive de l'ensemble des rations mensuelles entre 1940 et fin 1945 afin de pouvoir détecter d'éventuelles fluctuations plus ponctuelles.

Or, c'est justement ces fluctuations de rations qui vont nous intéresser désormais. De fait, il est nécessaire de constamment garder à l'esprit que les attributions de rations sont rarement les mêmes d'un mois sur l'autre. Ainsi, si la comparaison des rations alimentaires de l'Occupation avec celles pratiquées au lendemain de la Libération à Beauvais a démontré que les rations de ces deux périodes se caractérisaient par une certaine constance (en dépit bien sûr de quelques exceptions), il est possible de remarquer qu'au lendemain de la Libération à Beauvais et dans l'Oise, les rations alimentaires ne se distinguent pas par leur constance. En effet, les rations mensuelles de certaines denrées varient parfois de façon plus ou moins importante de mois en mois, quelquefois même entre mois consécutifs ou appartenant à une même saison. Une fois encore, ces fluctuations ponctuelles mériteraient une comparaison poussée pour les mois compris entre septembre 1944 et décembre 1945. Cependant, pour plusieurs raisons, il n'est pas possible d'avoir recours à une étude de la sorte ici. Tout d'abord, les archives sur le sujet sont fragmentaires. De fait, s'il existe bien des rapports mensuels dédiés au ravitaillement pour le département de l'Oise⁸⁹, ces derniers ne sont pas homogènes. Ainsi, ceux de l'année 1944 ne mentionnent que succinctement les rations prévues, au contraire de ceux de 1945 qui dressent des tableaux similaires (très pratiques pour les comparaisons). De la même façon, certains mois manquent dans les archives.

C'est pourquoi, nous nous contenterons ici d'une comparaison pour le moins semblable à celle réalisée plus haut afin d'illustrer ces fluctuations de rations. À cette fin, cette comparaison se concentre sur les mois d'octobre⁹⁰ et de décembre 1945⁹¹. Pour cette comparaison, nous nous appuyerons sur les tableaux des rations que comportent les rapports

⁸⁹ Ces rapports mensuels concernant le ravitaillement sont conservés aux archives départementales de l'Oise dans la boîte 118W11864.

⁹⁰ Rapport mensuel concernant le mois d'octobre 1945 avec le bilan des rations de ce mois (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

⁹¹ Rapport mensuel concernant le mois de décembre 1945 avec le bilan des rations de ce mois. (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

mensuels réalisés pour ces deux mois. Ces tableaux pour le moins similaires abordent les denrées suivantes : le pain, le sucre, la viande, le fromage, les œufs, les matières grasses, les pâtes, les pommes de terre, les confitures, le vin, le café, le chocolat et les confiseries. De cette façon, on peut constater que la plupart des rations sont honorées lors des deux mois, notamment les rations de pain, sucre, fromage, viande, pâtes, matières grasses, café, vin et sucreries. Les rations de pomme de terre et d'œufs sont les seules à ne pas être allouées aux consommateurs pour aucun des deux mois. Alors même qu'il s'agit de denrées d'un apport important pour les saisons froides de l'automne et de l'hiver.

Si on s'intéresse aux divergences de quantités des rations entre les deux mois, on peut dès lors remarquer que les rations sont plus importantes au mois de décembre, on peut supposer que c'est peut-être à l'approche des fêtes de fin d'année⁹² mais aussi par la nécessité d'un apport en calories plus important en période hivernale. Ainsi par exemple, la ration de viande a plus que doublé au mois de décembre par rapport au mois d'octobre (passant de 130 grammes par semaine à 225 grammes par semaine plus 60 grammes de charcuterie). Cette question de la viande est d'autant plus intéressante que pour le mois de juillet 1945, soit seulement quelques mois auparavant, Françoise Rosenzweig et Jean-Pierre Besse indiquent que la ration de viande est toujours à un niveau critique avec une ration de 97 grammes par semaine⁹³. De la même manière, la ration de fromage augmente de 20 grammes au mois de décembre (passant de 80 grammes à 100 grammes). La ration de beurre évolue également de façon notable mais est cette fois moins importante au mois de décembre (passant de 350 grammes à 150 grammes au mois de décembre). On peut signaler également que la ration de confiture n'est pas honorée pour le mois d'octobre 1945. On distingue des variations importantes des rations avec parfois des rations doublées d'un mois sur l'autre.

En outre, dans un même ordre d'idées, il nous faut signaler que certaines rations destinées aux consommateurs beauvaisiens et plus généralement isariens font l'objet de retards assez conséquents lorsque l'on sait que ces rations sont normalement les seules accessibles aux Beauvaisiens pendant un mois. Ces retards d'obtention de rations à répétition concernent une catégorie de denrées en particulier, les confiseries et plus largement les sucreries. Ce phénomène est visible justement dans le rapport mensuel concernant le ravitaillement

⁹² Le ravitaillement tendrait à s'améliorer à partir de l'automne 1945 selon Françoise Rosenzweig et Jean-Pierre Besse.

Voir Jean-Pierre Besse et Françoise Rosenzweig, *op. cit.*, p.161.

⁹³ *Ibid.*, p.161.

alimentaire du mois de décembre 1945⁹⁴. En effet, les rations de confiture, de confiseries et de chocolat sont apparemment honorées. Cependant, il est précisé qu'il s'agit en réalité des rations du mois de novembre 1945. La ration de confiture est apparemment ainsi en retard de près d'un mois tandis que les rations de confiseries et de chocolat sont quant à elles en retard de près d'un mois et demi.

Par ailleurs, le caractère récurrent de ces retards des rations de sucreries est attesté par d'autres documents d'archives notamment des notes produites par la Direction Départementale du Ravitaillement Général de l'Oise à l'attention de la préfecture de l'Oise. Ces notes demandent à la préfecture d'autoriser la mise en distribution de confitures et de confiseries avec un ou plusieurs mois de retard. Ainsi la première de ces notes est une note du 23 avril 1945⁹⁵ demandant à la préfecture de l'Oise la mise en distribution de la ration de confiture du mois de mars 1945 soit avec un mois de retard. La seconde note est pour sa part une note du 29 juin 1945⁹⁶ demandant à la préfecture de l'Oise la mise en distribution de la ration de confiserie prévue pour le mois de mai 1945. La date apposée sur le document par les services préfectoraux est celle du 3 juillet 1945. On peut donc conclure que cette ration de confiserie a été distribuée au cours du mois de juillet 1945 soit avec près de deux mois de retard.

Les raisons exactes de ces retards répétés des rations de sucreries ne sont pas clairement exposées. Cependant, il est possible d'émettre des hypothèses. Cela peut peut-être s'expliquer par une absence de production locale de ces sucreries (confitures, confiseries et chocolat) ou au moins une insuffisance de celle-ci. De plus, ces denrées alimentaires n'étant pas des denrées de première nécessité mais plutôt des denrées appartenant au domaine des « plaisirs gourmands », il est fort probable que ces sucreries n'ont pas fait partie des denrées prioritaires pour leur mise en distribution. Dans le même ordre d'idée, les moyens de transport disponibles pour le ravitaillement alimentaire de l'Oise et de Beauvais sont particulièrement déficients en 1944-1945. Dès lors, il est possible de penser que les rares moyens de transport disponibles ont été affectés au transport des denrées de première nécessité.

Enfin, les commerces beauvaisiens ont été durement éprouvés par les destructions de la guerre. De fait, M. Laratte, président de l'association des sinistrés à Beauvais, mentionne le

⁹⁴ Rapport mensuel concernant le mois de décembre 1945 avec le bilan des rations de ce mois. (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

⁹⁵ Note du 23 avril 1945 demandant la mise en distribution de la ration de confiture du mois précédent, mars 1945 (Archives départementales de l'Oise, 37W8701).

⁹⁶ Note du 29 juin 1945 demandant la mise en distribution de la ration de confiserie du mois de mai 1945 (Archives départementales de l'Oise, 37W8701).

nombre de 600 artisans et commerçants sinistrés (en raison des destructions engendrées par les combats et surtout les multiples bombardements aériens) sur 850 en 1946⁹⁷. Ce nombre ne concerne pas directement la période 1944-1945 mais il nous renseigne tout de même sur l'ampleur des destructions et de la désorganisation des commerces beauvaisiens engendrées par les bombardements allemands de 1940 ou alliés de 1944. Bien entendu, ce chiffre n'inclut pas uniquement les commerces alimentaires mais il reste assez révélateur de constater qu'un peu moins des trois-quarts des commerces beauvaisiens ont été détruits. De fait, les villes de France les plus détruites ont connu une profonde désorganisation, en lien avec les destructions de logements, des lignes de communication et des commerces⁹⁸. À ce titre, la désorganisation des commerces alimentaires à Beauvais est bien illustrée par un cliché de Fernand Watteeuw pris en 1940 et montrant le marché de Beauvais se tenant au milieu des ruines.



Photographie 1 : Marché au milieu des ruines place Saint-Étienne dans la rue Engrand Leprince de Beauvais en 1940. On remarque les nombreux badauds. (Source : Archives départementales de l'Oise, Fernand Watteeuw, [30 FI 15 / 108 / 1]).

⁹⁷ Ourdia Dufossé (dir.), *op. cit.*, p.130.

⁹⁸ Philippe Buton, *op. cit.*, p. 162.

La solution la plus visible et emblématique (pour les Beauvaisiens qui ont vécu cette période sombre de l'histoire de Beauvais) trouvée à Beauvais pour remédier à cette destruction des commerces est la mise en place de baraquements-magasins. Ces baraquements constituaient en fait des constructions de substitution quelque peu précaires et à vocation temporaire en attendant une reconstruction digne de ce nom. Ils apparaissent dès le début de la guerre. Maurice Brayet, maire par intérim de Beauvais entre juin et août 1940, fournit une description très intéressante et détaillée de ces baraquements-magasins installés à Beauvais à partir de 1940⁹⁹. Il évoque des baraquements à ossature de bois de 20 mètres de long et 6 mètres de large. Ils sont divisés en deux parties chacune de 20 mètres de long et 3 mètres de large. Il donne les éléments suivants concernant ces baraquements : ces derniers disposent de cloisons en plâtre, de plafond en fibro, d'un sol agrémenté de parquet de sapin, d'une porte d'accès vitrée, d'un escalier d'accès en béton, de gouttières en zinc et d'une finition à base de deux couches de peinture à l'huile. Nous disposons d'une vue rapprochée de ces baraquements-magasins une fois encore grâce à une photographie prise par Fernand Watteeuw, le 8 mai 1945. Celle-ci immortalise un bal improvisé qui se déroule sur la place Jeanne Hachette, à l'occasion des célébrations de la victoire alliée. Cet aperçu illustre et rend moins abstraite la description fournie par Maurice Brayet.

⁹⁹ Maurice Brayet, *op. cit.* p. 123-124.



Photographie 2 : Bal improvisé sur la place Jeanne Hachette de Beauvais pour célébrer la victoire, le 8 mai 1945. Le bal se tient au milieu des baraquements-magasins de la place. Parmi les commerces identifiables se trouvent le café Jean, l'entraide française, le salon de coiffure Heuet et la Pharmacie Froment. En 1951, le salon de coiffure se situe au 118 place de l'Hôtel-de-ville et la pharmacie Froment au 13 rue de la Madeleine. (Source : Archives départementales de l'Oise, Fernand Watteeuw, [30 FI 15 / 545 / 1]).

Par ailleurs, nous disposons également d'un rare cliché présentant l'intérieur d'un magasin situé dans un baraquement similaire. Il s'agit de l'intérieur d'une librairie-papeterie-photo. Le cliché nous est fourni par Fernand Watteeuw dans son livre¹⁰⁰ mais il s'agit d'une photographie de Roger Gatelet (membre selon toute vraisemblance de la famille possédant ce magasin) prise à une date inconnue.

¹⁰⁰ Fernand Watteeuw, *op. cit.*, p. 118.



Photographie 3 : Photographie de l'intérieur d'une librairie-papeterie-photo situé dans un baraquement-magasin Place Ernest Gérard (aussi qualifiée d'Avenue du Théâtre). La photographie a été prise par Roger Gatelet certainement dans la seconde moitié des années 1940 (Source : Fernand Watteuw, *Beauvais et les Beauvaisiens des années 40*, Beauvais, G.E.M.O.B., 1980).

L'ensemble de baraquements-magasins le plus célèbre de Beauvais est sans aucun doute celui situé sur la place Jeanne Hachette (c'est-à-dire sur la place de l'hôtel de ville, édifice détruit mais dont la façade tient encore debout et domine la place). Cet ensemble de baraquements-magasins est composé au total de treize baraquements répartis à travers la place en conservant soigneusement au milieu de la place son emblème : la statue de Jeanne Hachette. Jeanne Hachette est, en effet, l'héroïne de la ville pour sa participation à la défense de la ville face aux Bourguignons en 1474¹⁰¹. Cet ensemble de baraquements a été photographié du haut de la cathédrale Saint-Pierre au cours des années 1940. Le cliché nous permet de voir l'agencement des treize baraquements autour de la statue de Jeanne Hachette (visible au centre) et à proximité de la façade de l'hôtel de ville.

¹⁰¹ Ourdia Dufossé (dir.), *op. cit.*, p.23.



Photographie 4 : Vue de la place Jeanne Hachette de Beauvais au cours des années 1940.

Cette photographie du photographe industriel H. Baranger permet de voir les treize baraquements-magasins qui y sont installés. On distingue au centre la statue de Jeanne Hachette encore présente aujourd’hui et la façade de l’hôtel de ville détruit qui domine la place. Cette photographie a été prise depuis la cathédrale (Source : collection des archives municipales de Beauvais).

En 1944-1945, les baraquements-magasins sont toujours une solution d’actualité. En effet, le conseil municipal de Beauvais demande la reprise des constructions de baraquements-magasins lors de sa réunion du 21 septembre 1944¹⁰², alors même que la ville vient tout juste d’être libérée. Ainsi, il est indiqué dans cet extrait que tous les baraquements-magasins existants sont occupés et que toutes les demandes de commerçants sinistrés n’ont pu être satisfaites. À partir de là, il est demandé que les constructions de baraquements-magasins soient reprises alors que les constructions en cours sont également évoquées. De fait, ces baraquements-magasins,

¹⁰² Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais, 21 septembre 1944 concernant les constructions de baraquements-magasins (Archives municipales de Beauvais, registre 1944-1947, 1D9).

malgré leur vocation temporaire, sont appelés à perdurer encore pendant un certain nombre d'années mais nous y reviendrons.

Hormis des baraquements-magasins qui comportent plusieurs boutiques pour un seul bâtiment comme ceux précédemment évoqués, il existe également à Beauvais des commerces précaires de taille plus modeste qui sont parfois le fruit d'initiatives des commerçants eux-mêmes. L'exemple le plus représentatif de ces commerces individuels est fourni par la boucherie Bidault située place du Docteur Gérard. Celle-ci a pour particularité de se situer dans ce qui semble être un wagon ferroviaire converti en baraquement-magasin de fortune. L'existence de ce commerce précaire nous est parvenu grâce à un cliché de Fernand Watteuw pris le 29 avril 1945.



Photographie 5 : Wagon-magasin de la boucherie Bidault place du Docteur Gérard (avec l'église Saint-Étienne à l'arrière-plan), Beauvais, 29 avril 1945. Cette photographie a le mérite de présenter la situation précaire des commerces beauvaisiens au lendemain de la Libération. D'après l'annuaire de commerce, la boucherie se trouve au 10 rue de la Frette en 1951, c'est-à-dire à proximité immédiate de ce wagon. (Source : Archives départementales de l'Oise, Fernand Watteuw, [30 FI 15 / 546 / 2]).

Par ailleurs, si les commerçants sont soumis à une situation précaire, le quotidien de la plupart des Beauvaisiens n'est pas beaucoup plus enviable au lendemain de la Libération. En effet, la plupart d'entre eux ont vu leurs foyers détruits par les bombardements. De ce fait, un grand nombre habite dans des baraquements assez semblables à ceux qui abritent les commerces. Le plus souvent ils vivent dans des conditions difficiles avec une importante « promiscuité »¹⁰³ dans ces habitations de substitution. Une fois encore, une image de ces baraquements d'habitations nous est parvenue grâce aux précieuses photographies de Fernand Watteuw. Il s'agit d'une photographie prise le 23 février 1945. Celle-ci montre deux rangées d'habitations provisoires se trouvant alors sur la place du jeu de Paume, on aperçoit d'ailleurs le célèbre lycée Félix Faure de Beauvais à l'arrière-plan. La vue de ces logements nous fait ressentir la précarité et le manque de confort de ces baraquements.



Photographie 6 : Vue de deux rangées d'habitations provisoires sur la place du Jeu de Paume à Beauvais, le 23 février 1945. Au fond à l'arrière-plan, on distingue le lycée Félix Faure. Cette photographie démontre que les habitations des Beauvaisiens sont parfois aussi précaires que leurs commerces (Source : Archives départementales de l'Oise, Fernand Watteuw, [30 FI 5 / 808]).

¹⁰³ Jean-Pierre Besse et Françoise Rosenzweig, *op. cit.*, p.151.

Nous avons donc vu qu'au lendemain de la Libération à Beauvais, le système de rationnement alimentaire connu pendant le conflit est maintenu : les rations de denrées sont toujours fixées par l'administration, notamment les services du Ravitaillement, selon un principe de répartition qui n'a que très peu évolué ; les rations, malgré le départ de l'occupant allemand, restent très proches de celles expérimentées sous l'Occupation et connaissent toujours d'importantes fluctuations voire des retards de plusieurs mois. Les commerces n'ont pas connu non plus d'évolution majeure de leur situation à la Libération. Ils restent pour l'essentiel cantonnés à des constructions provisoires offrant un espace et des possibilités limités à l'instar des baraquements d'habitation dans lesquels logent une grande partie des Beauvaisiens.

B/ Des pénuries alimentaires aux multiples causes et omniprésentes dans le quotidien des Beauvaisiens au lendemain de la Libération

De ce fait, les Beauvaisiens font toujours l'expérience de très nombreuses pénuries alimentaires au lendemain de la Libération, au cours de la période comprise entre l'été 1944 et la fin de l'année 1945. Au regard de ces pénuries, on ne pourra que constater une fois encore l'absence de véritable rupture avec la situation alimentaire que les Beauvaisiens ont connue sous l'Occupation. La situation est même ressentie parfois comme pire que sous l'Occupation. Par ailleurs, nous allons voir qu'au-delà des pénuries frappant certaines denrées alimentaires, d'autres difficultés et obligations inhérentes au ravitaillement alimentaire de la ville de Beauvais n'arrangent pas cette situation déjà compliquée.

Pour commencer, il est donc indispensable de s'intéresser aux pénuries alimentaires auxquelles sont confrontés les habitants de Beauvais. Afin de mieux comprendre l'ampleur de ces manques, nous avons à notre disposition un grand nombre de documents d'archives qui nous renseignent sur ces pénuries de 1944-1945.

Au mois d'août 1944, l'approvisionnement en farine des communes de l'Oise est présenté comme étant à un niveau critique¹⁰⁴. Cette situation est sans aucun doute à rapprocher de la désorganisation liée aux combats de la Libération¹⁰⁵. Beauvais apparaît comme la localité qui connaît la situation la plus sensible à cet égard. Elle a nécessité l'organisation en urgence d'opérations de battage du blé dans la commune proche de Goincourt. Ce blé pouvait ainsi être transformé en farine dans le moulin de la commune afin de compenser le manque criant de farine dans les boulangeries beauvaisiennes. Ce manque de farine apparaît comme d'autant plus sensible alors que le pain constitue la base de l'alimentation notamment durant cette période troublée.

De la même façon, une pénurie tout aussi délicate de lait concentré touche l'Oise à la fin de l'année 1945. De fait, la situation est grave car le lait concentré sucré ou non (produit de type lait concentré en conserve ou en berlingot tel qu'on le trouve encore aujourd'hui) est presque exclusivement réservé à l'alimentation des plus jeunes enfants¹⁰⁶. Or, la situation est telle que toutes les demandes de familles ayant des enfants en bas âge ne peuvent être satisfaites.

¹⁰⁴ Rapport mensuel concernant le mois d'août 1944 évoquant le manque sensible de farine à Beauvais. (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

¹⁰⁵ Jean-Pierre Besse et Françoise Rosenzweig, *op. cit.*, p.124-138.

¹⁰⁶ Rapport mensuel concernant le mois de décembre 1945 évoquant le manque de lait concentré à Beauvais. (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

À ce titre, désormais, des médecins sont chargés d'effectuer un tri des demandes afin de répartir au mieux les rations de lait concentré disponibles. Les attributions de lait concentré sont conditionnées uniquement par la nécessité médicale et doivent devenir exceptionnelles une fois que l'enfant a dépassé l'âge d'un an.

Enfin, les pénuries alimentaires s'accroissent parfois à Beauvais. En effet, cela est démontré notamment par la commission locale chargée du ravitaillement lors de sa réunion du 17 décembre 1945¹⁰⁷. À cette occasion, un membre de la commission, Monsieur Gourdain, recense de multiples pénuries alimentaires touchant Beauvais. Parmi ces pénuries, l'absence de distribution de cacao, de pâtes, d'œufs, de légumes secs. De plus, Monsieur Gourdain demande à ce que les boucheries chevalines obtiennent l'autorisation d'ouvrir tous les jours. On peut certainement interpréter cette demande comme un signe de l'insuffisance de la viande classique disponible. Au regard des informations fournies par ces documents, force est de constater que Beauvais ne connaît pas de véritable rupture de la situation du ravitaillement alimentaire après la libération de la ville. La faim est une expérience que les Beauvaisiens vont encore connaître quelque temps. La « Libération des estomacs » tant espérée n'a malheureusement pas eu lieu le 30 août 1944.

Des solutions sont recherchées pour tenter de compenser les conséquences de ces pénuries. Des denrées de substitution sont recherchées ou trouvées pour tenter de remplacer certaines denrées jugées essentielles. Ainsi, la ville de Beauvais tente de s'assurer un approvisionnement en poisson auprès des ports de la Somme, notamment afin de pallier l'insuffisance chronique de la ration de viande. Une autre solution pour essayer de résoudre les pénuries alimentaires nationales consiste, comme le rappelle Dominique Veillon, à faire appel aux fournitures des libérateurs alliés, en particulier américains¹⁰⁸. De fait, le département de l'Oise et donc Beauvais ont eu recours à cette solution. En effet, une note datée du 13 avril 1945 demande la mise en distribution à destination de l'ensemble des consommateurs de l'Oise d'une ration de saindoux américain¹⁰⁹. En outre, il faut bien garder à l'esprit que ces pénuries alimentaires persistantes ne sont pas limitées à l'Oise et la ville de Beauvais mais concernent

¹⁰⁷ Compte rendu de la réunion du 17 décembre 1945 de la commission locale du Ravitaillement (Archives municipales de Beauvais, 126W69).

¹⁰⁸ Dominique Veillon, *op. cit.*, p. 300.

¹⁰⁹ Document de la Direction Départementale du Ravitaillement Général de l'Oise du 13 avril 1945 demandant la mise en distribution d'une ration de saindoux américain pour tous les consommateurs de l'Oise (Archives départementales de l'Oise, 37W8701).

plus généralement l'ensemble de la France¹¹⁰. Comme le démontre Jean-Pierre Rioux, ces pénuries alimentaires vont perdurer encore quelques années après la fin de la guerre¹¹¹.

Ces manques récurrents de denrées alimentaires se matérialisent aussi concrètement dans le quotidien des Beauvaisiens par une autre situation bien connue sous l'Occupation : les longues files d'attente devant les commerces¹¹². Pour ne rien améliorer à la situation, l'attente dans ces queues interminables n'assurait pas nécessairement pour tous d'obtenir la ration attendue, bien au contraire¹¹³. De fait, Fernand Watteeuw a pris des clichés qui nous permettent de constater que ces longues files d'attente existaient toujours à Beauvais même après la libération par les alliés. La première de ces photographies a été prise en novembre 1944, à l'angle de la rue Vincent de Beauvais et de la rue des Jacobins devant la boucherie chevaline De Zutter. On peut y voir une importante foule attendant pour obtenir sa viande.



Photographie 7 : File d'attente devant la boucherie chevaline De Zutter à l'angle de la rue Vincent de Beauvais et de la rue des Jacobins, Beauvais, novembre 1944. Cette photographie illustre la difficulté pour les Beauvaisiens d'obtenir de la viande au lendemain de la Libération. D'après l'annuaire de commerce, la boucherie se trouve au 1 rue de Buzenval en 1951 (Source : Archives départementales de l'Oise, Fernand Watteeuw, [30 FI 15 / 502 / 1]).

¹¹⁰ Michel Winock, *op. cit.*, p. 39.

¹¹¹ Jean-Pierre Rioux, *op. cit.*, p. 39-43.

¹¹² *Ibid.*, p. 40-41.

¹¹³ Éric Alary, Bénédicte Vergez-Chaignon et Gilles Gauvin, *op. cit.* p. 157-158.

De même, une autre photographie de Fernand Watteeuw prise sur la Place du Jeu de Paume le 23 août 1945 montre une importante foule regroupée à proximité d'un baraquement avec à l'arrière-plan un kiosque à musique. Une mention de Fernand Watteeuw sur la photographie nous permet de mieux comprendre la scène photographiée : « Beauvais, malgré la victoire, les ennuis continuent, les "queues" ne sont pas finies... queue pour colis gratuit, jeu de paume ». De cette façon, la photographie montre des Beauvaisiens attendant afin d'obtenir un colis gratuit contenant très probablement de la nourriture : les Beauvaisiens à l'instar du reste des Français acceptent volontiers tous les apports complémentaires possibles aux maigres rations assurées par l'administration. Les apports complémentaires possibles sont fournis par le marché noir (mais celui-ci est accessible uniquement aux catégories les plus aisées)¹¹⁴, les réseaux familiaux ou amicaux (avec des colis alimentaires envoyés par des familles rurales à des familles urbaines)¹¹⁵ ou encore les colis gratuits distribués par des associations ou des organismes tels que la Croix-Rouge¹¹⁶.

¹¹⁴ Michel Winock, *op. cit.*, p. 39.

¹¹⁵ Éric Alary, Bénédicte Vergez-Chaignon et Gilles Gauvin, *op. cit.* p. 186.

¹¹⁶ Marie-Agnès Pitois-Dehu, « L'Aisne », in VEILLON Dominique et FLONNEAU Jean-Marie (dir.), *Le temps des restrictions en France, 1939-1949*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1996, p. 296.



Photographie 8 : Photographie de la foule attendant près d'un baraquement de la place du Jeu de Paume afin d'obtenir un colis gratuit, le 23 août 1945. L'auteur a écrit la mention suivante « Beauvais, malgré la victoire les ennuis continuent, les "queues" ne sont pas finies... queue pour colis gratuit, jeu de paume » (Source : Archives départementales de l'Oise, Fernand Watteuw, [30 FI 5 / 950]).

En dehors des pénuries, la question des prix des denrées préoccupe les Beauvaisiens. Son étude est essentielle pour comprendre l'inflation qui se poursuit après la Libération, pour pouvoir comparer les variations des prix pratiqués sur les denrées alimentaires au cours de la seconde moitié des années 1940 et pour mieux saisir le pouvoir d'achat des Beauvaisiens et leur niveau d'accès aux denrées alimentaires. Afin d'apprécier les prix en vigueur à Beauvais au lendemain de la Libération, nous pouvons nous appuyer sur un document du 4 décembre 1944 : une demande de la préfecture de l'Oise à la mairie de Beauvais afin d'enquêter sur l'évolution des prix et de l'inflation. La préfecture de l'Oise souhaite en effet avoir connaissance des prix moyens pratiqués sur les principales denrées alimentaires à Beauvais. Pour obtenir ces informations, la préfecture a fait parvenir un bulletin à remplir à la mairie de Beauvais. Ce bulletin nous permet d'avoir « les prix moyens constatés » d'un panel intéressant d'aliments du quotidien¹¹⁷. Il s'agit des prix observés le 15 novembre 1944.

¹¹⁷ Voir Annexe 2.

Voici les principaux prix indiqués dans le bulletin (il s'agit de prix au kilo ou au litre hormis pour le café) :

- Pour les féculents :
 - Le pain : 4 francs 90 le kilo
 - Les pâtes : 18 francs 50 le kilo
 - Le riz : 5 francs 50 le kilo
 - Les pommes de terre : 2 francs 80 le kilo
 - Les haricots secs : 14 francs 70 le kilo
 - Les lentilles : 19 francs 60 le kilo
- Pour la viande :
 - Le bœuf : prix compris entre 32 francs et 63 francs le kilo (respectivement pour le plat de côtes et l'entrecôte)
 - Le veau : prix compris entre 27 francs et 55 francs le kilo (respectivement pour la poitrine et le filet)
 - Le mouton : prix compris entre 27 francs et 53 francs (respectivement pour le collet et le gigot)
 - Le poulet : 53 francs le kilo
 - Le lapin : 54 francs 90 le kilo
- Pour le lait et les matières grasses :
 - Le lait : 4 francs 10 le litre
 - Le beurre : 80 francs le kilo
 - L'huile de colza : 77 francs 50 le litre
 - Le succédané d'huile : 15 francs 70 le litre
- Pour le sucre, le chocolat et le café :
 - Le sucre : 15 francs 60 le kilo
 - Le succédané de café : 5 francs 20 les 150 grammes
 - Le chocolat (fourré crème) : 51 francs 30 le kilo
- Pour les condiments :
 - Le sel : 4 francs 69 le kilo
 - Le vinaigre : 9 francs le litre
- Pour la boisson de table :
 - Le vin : 6 francs 60 le litre
 - Le cidre : 4 francs le litre

- La bière : 8 francs le litre

Si l'on revient sur les prix des denrées alimentaires indiqués, on constate que les denrées les plus abordables sont les pommes de terre, le lait, le pain et la boisson de table. Au contraire, les denrées les plus onéreuses sont le beurre, l'huile, la viande et le chocolat. Afin de rendre la question plus parlante, nous allons prendre pour salaire de référence le salaire mensuel moyen en 1944 d'un ouvrier marié avec deux enfants tel qu'il est donné par Michel-Pierre Chélini, c'est-à-dire 302 francs par mois¹¹⁸. À partir de là on remarque facilement qu'un kilogramme de beurre coûte un peu moins du tiers du salaire de l'ouvrier et qu'un kilogramme de viande coûte généralement près d'un sixième du salaire de l'ouvrier. Bien entendu les rations mensuelles à Beauvais comme ailleurs sont bien souvent très inférieures au kilogramme mais cela donne une idée du coût de l'alimentation et de la part importante du salaire des ménages qui y est consacrée. De plus, ces chiffres laissent entrevoir les inégalités d'accès aux denrées alimentaires qui existent entre les Beauvaisiens des classes populaires et les Beauvaisiens des classes aisées. Ces derniers, en plus d'avoir un plus grand accès aux denrées du marché légal, peuvent profiter des suppléments offerts par le marché noir (généralement à des prix exorbitants)¹¹⁹. De ce fait, ces prix ne semblent pas constituer une amélioration quelconque par rapport aux prix sous l'Occupation : loin de diminuer, les prix des denrées alimentaires restent élevés. Cette situation va d'ailleurs perdurer sous la forme d'une forte inflation des denrées alimentaires lors de la seconde moitié des années 1940, comme nous le verrons plus loin.

Les difficultés d'approvisionnement sont liées largement au manque de moyens de transport, essentiels pour assurer le transport des denrées alimentaires de leur lieu de production jusqu'à leur lieu de consommation. De fait, s'il est souvent oublié, l'aspect logistique est incontournable pour les questions de ravitaillement, que ce soit pour des populations civiles ou une armée en campagne. Ainsi, un article du journal *L'Oise Libérée* du 8 novembre 1944 indique « avant la guerre, 60 wagons parvenaient à la gare de Beauvais, actuellement 1 seul y pénètre »¹²⁰.

Or la ville de Beauvais et l'Oise plus généralement connaissent de graves carences en moyens de transport disponibles pour le ravitaillement. Ces carences sont principalement la

¹¹⁸ Michel-Pierre Chélini, *op. cit.*, p.64 (voir tableau des salaires).

¹¹⁹ Michel Margairaz, « L'État et les restrictions en France dans les années 1940 », in VEILLON Dominique et FLONNEAU Jean-Marie (dir.), *Le temps des restrictions en France, 1939-1949*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1996, p. 37.

¹²⁰ Jacques Dhuicque, *op. cit.*, p. 19.

conséquence des destructions liées aux bombardements des principales infrastructures de transport et de stockage (routes, gares, voies ferrées et entrepôts notamment)¹²¹ mais aussi des réquisitions allemandes (principalement camions, matériel hippomobile et chevaux)¹²². Elles existaient déjà sous l'Occupation. Une photographie de Fernand Watteeuw prise rue de Clermont à Beauvais (rue où se trouve le domicile familial du photographe) en avril 1944 prouve que les Beauvaisiens ont fait l'expérience de ce manque de moyens de transport disponibles pour le ravitaillement alimentaire alors qu'ils vivaient encore sous le joug allemand. Cette photographie montre apparemment deux épiciers de Marissel, commune alors récemment rattachée à Beauvais en 1943, qui déplacent péniblement à travers la rue de Clermont une charrette à bras contenant les denrées alimentaires indispensables au fonctionnement de leur épicerie.



Photographie 9 : Deux épiciers de Marissel reviennent du ravitaillement en avril 1944 avec une charrette à bras, rue de Clermont. Cette photographie même si elle ne s'inscrit pas véritablement dans les bornes chronologiques, a pour mérite d'illustrer la désorganisation de l'approvisionnement alimentaire. (Source : Archives départementales de l'Oise, Fernand Watteeuw, [30 FI 15 / 345 / 1]).

¹²¹ Jean-Pierre Besse et Françoise Rosenzweig, *op. cit.*, p.150.

¹²² Voir les photographies (prises une fois encore par Fernand Watteeuw) de véhicules et attelages hippomobiles réquisitionnés par les Allemands lors de leur retraite de Beauvais en août 1944, dans Fernand Watteeuw, *op. cit.*, p. 166-173.

Cette carence de moyens de transport se poursuit après la libération de la ville de Beauvais. Les nombreux efforts du service chargé du transport pour parvenir à réunir le plus de véhicules disponibles en dépit des multiples difficultés auxquelles il est confronté sont mentionnés à la fin du mois de septembre 1944¹²³. Au mois de décembre 1944, la situation des moyens de transport disponibles dans l'Oise pour le transport du bétail est présentée comme « alarmante »¹²⁴. Il est alors précisé que les wagons demandés pour le transport du bétail ne sont généralement pas disponibles pour la date prévue. Par la même occasion est indiquée la difficulté de se rabattre sur un transport par voie routière et pour cause : les allocations de carburants sont largement insuffisantes. Ainsi, ces carences de moyens de transport perturbent profondément l'approvisionnement en viande de l'Oise et donc de Beauvais. Cela illustre une fois encore le lien étroit entre l'insuffisance des transports et les maigres rations de viande fixées durant cette période à Beauvais.

Un extrait du rapport mensuel d'août 1944¹²⁵ évoque, quant à lui, un manque si criant de véhicules disponibles à Beauvais qu'il a fallu avoir recours aux ambulances de la Croix-Rouge Française pour assurer le transport du beurre. De même, un extrait du rapport mensuel concernant le mois de décembre 1945 présente différents problèmes liés au transport du ravitaillement alimentaire dans l'Oise et à Beauvais¹²⁶. Parmi ceux-là, l'insuffisance de wagons ferroviaires disponibles pour le transport du blé et de la farine. Pour le parc de véhicules routiers, les difficultés ne concernent pas tant les véhicules en eux-mêmes que les pénuries de consommables en lien avec leur fonctionnement, à savoir des pénuries de pièces de rechange, de pneumatiques et de carburant. Le manque de carburant reste relativement important même plus d'un an après la Libération : le rapport mensuel de décembre 1945 indique que l'attribution d'essence aux véhicules du ravitaillement couvre seulement près de la moitié des besoins réels. Une note des autorités alliées locales qui demande à la préfecture de l'Oise de faire indiquer à la population que le carburant pour lance-flamme acheté auprès des soldats américains ne

¹²³ Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais, 21 septembre 1944 concernant les efforts réalisés pour mobiliser le plus de véhicules possibles en dépit des diverses difficultés (Archives municipales de Beauvais, registre 1944-1947, 1D9).

¹²⁴ Rapport mensuel concernant le mois de décembre 1944 évoquant les difficultés de transport du bétail dans l'Oise (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

¹²⁵ Rapport mensuel concernant le mois d'août 1944 évoquant l'utilisation des ambulances de la Croix-Rouge française, faute de moyens de transport disponible à Beauvais (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

¹²⁶ Rapport mensuel concernant le mois de décembre 1945 et évoquant les difficultés de transport du ravitaillement alimentaire dans l'Oise (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

convient pas à un usage automobile témoigne par ailleurs de l'ampleur de la pénurie de carburant dans l'Oise et à Beauvais.

Enfin, il est indispensable de revenir sur un aspect important du ravitaillement alimentaire : les relations entre les différents départements français et les échanges de denrées alimentaires entre eux. Les services du Ravitaillement depuis l'Occupation et l'instauration du rationnement alimentaire opèrent toujours de la même façon. Ils étudient la situation de chaque département français individuellement. Ainsi, ils analysent pour chacune des denrées alimentaires si le département en question est plutôt déficitaire, excédentaire ou seulement autosuffisant. À partir de ces données, les services du Ravitaillement ont pu dresser une carte des départements français en distinguant les départements jugés affamés, les départements nourriciers et les départements considérés dans une situation intermédiaire¹²⁷. Ce système implique que les départements classés comme excédentaires par les services du Ravitaillement se voient astreindre des « impositions » de denrées alimentaires au profit des départements classés comme déficitaires.

Ce système, à l'instar du rationnement, est maintenu après la Libération. Ainsi, l'Oise se voit contrainte d'envoyer des impositions de denrées alimentaires (lait et viande en particulier) essentiellement vers la région parisienne. Ces impositions ont alors des conséquences négatives sur les rations prévues et la disponibilité des denrées alimentaires pour les Beauvaisiens. De la même façon, le département de l'Aisne connaît des pénuries alimentaires à cause des impositions qui lui sont assignées¹²⁸ alors même que le département se trouve dans une situation délicate. Dans le même temps, le département se voit octroyer des impositions des départements voisins tels la Somme ou l'Aisne. Ainsi, l'Aisne et la Somme devaient fournir au titre du mois de décembre 1944 des impositions de beurre à l'Oise¹²⁹. Ces impositions doivent cumuler au total près de quarante tonnes de beurre. Cependant, le département de la Somme n'a apparemment pas fourni l'intégralité de ses impositions.

En outre, pour en revenir aux importants prélèvements de la région parisienne sur la production isarienne de denrées alimentaires, Jean-Pierre Besse indique, pour le cas de la viande, que le département de l'Oise, pourtant déficitaire, a été classé à tort comme département

¹²⁷ Philippe Buton, *op. cit.*, p. 162.

¹²⁸ Marie-Agnès Pitois-Dehu, *op. cit.*, p. 298-299.

¹²⁹ Rapport mensuel concernant le mois de décembre 1944 et évoquant les impositions de beurre de l'Aisne et de la Somme destinées au département de l'Oise (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

excédentaire et devait ainsi fournir des impositions de viande à la capitale sous l'Occupation¹³⁰. Les documents d'archives prouvent que ce problème d'un classement inadapté du département et du poids trop important des prélèvements parisiens perdure après la Libération. Ainsi, le maire de Beauvais, Henri de Ridder exprime son indignation face au maintien du statut de département excédentaire pour le département de l'Oise au cours de la réunion du Comité départemental de libération de l'Oise du 23 mars 1945¹³¹. Selon lui, le maintien de ce statut erroné met en péril l'alimentation des Beauvaisiens et des Isariens par les impositions auxquelles est astreint le département. Cette mise en péril de l'approvisionnement de l'Oise et de Beauvais par les impositions destinées à la région parisienne est indiquée à de multiples reprises. Il est fait référence aux impositions de lait¹³² et aux impositions de viande désastreuses, pour le cheptel de l'Oise¹³³. Ainsi, si des inégalités existent entre les différents consommateurs beauvaisiens, des inégalités tout aussi profondes existent entre les différents départements français vis-à-vis de leur situation concernant le ravitaillement alimentaire¹³⁴. De ce fait, aucun département français ne connaît de situations totalement analogues. Le département de l'Oise connaît sa propre situation compliquée souvent dénoncée par les autorités locales, à l'image du maire de Beauvais. Dans le cas de l'Oise, il apparaît clairement que les denrées alimentaires expédiées principalement vers la région parisienne, ont fait inmanquablement défaut aux consommateurs beauvaisiens et isariens.

De cette façon, nous avons vu que les pénuries alimentaires qui s'étaient installées au cœur de la vie des Beauvaisiens sous l'Occupation se poursuivent même après la Libération de la ville, le 30 août 1944. En 1944-1945, aucune solution n'est trouvée pour pallier ce problème, malgré une recherche active de la part des autorités locales. Bien entendu, ces pénuries ne rendent que plus pénible le quotidien des Beauvaisiens déjà rendu souvent difficile par la perte de leurs logements. Ils sont contraints à la Libération de continuer à faire l'amère expérience des files d'attente interminables devant leurs commerces comme sous l'Occupation, alors qu'ils n'aspirent le plus souvent qu'à obtenir des denrées alimentaires de base. Cependant, nous avons

¹³⁰ Jean-Pierre Besse, « L'exemple de l'hôpital psychiatrique de Clermont dans l'Oise », in VEILLON Dominique et FLONNEAU Jean-Marie (dir.), *Le temps des restrictions en France, 1939-1949*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1996, p. 433-436.

¹³¹ Procès-verbal de la réunion du 23 mars 1945 du Comité départemental de Libération de l'Oise (Archives départementales de l'Oise, 37W8692).

¹³² Procès-verbal de la réunion du 20 octobre 1944 du Comité départemental de Libération de l'Oise. Cet extrait évoque les impositions de lait destinées à Paris (Archives départementales de l'Oise, 37W8692).

¹³³ Procès-verbal de la réunion du 20 avril 1945 du Comité départemental de Libération de l'Oise. Le maire de Beauvais proteste contre l'état déplorable dans lequel les impositions de viande mettent le cheptel de l'Oise (Archives départementales de l'Oise, 37W8692).

¹³⁴ Éric Alary, Bénédicte Vergez-Chaignon et Gilles Gauvin, *op. cit.* p. 164-165.

pu constater que, souvent, le problème ne provenait pas d'un manque de produits alimentaires en soi mais de difficultés d'acheminement vers les espaces de consommation en raison de carences en moyens de transport ou bien encore des importantes impositions sur la production alimentaire locale au profit des départements voisins.

C/ Les administrations et pouvoirs politiques locaux face à la continuité des pénuries alimentaires et à l'émergence de défis toujours nombreux.

Pour cerner le rôle et l'action des différentes administrations et institutions locales qui sont amenées à agir pour la question sensible du ravitaillement alimentaire à Beauvais au lendemain de la Libération, il est indispensable d'avoir recours à une approche multiscalair qui évoquera successivement l'action de la mairie de Beauvais et du maire Henri De Ridder, l'action de la préfecture de l'Oise et du préfet Yves Pérony, ainsi que l'action des services départementaux du Ravitaillement. Cette thématique sera abordée à partir de réflexions personnelles et de documents d'archives essentiellement.

Tout d'abord, il faut partir de la plus petite échelle à savoir la mairie de Beauvais et son maire. Le maire de Beauvais à cette époque est Henri De Ridder, membre du parti socialiste (SFIO). En 1925, il est élu conseiller municipal de Beauvais. Au début de la Seconde Guerre mondiale, en 1939, il est mobilisé par l'Armée française et fait prisonnier par les Allemands. Peu de temps après sa libération, il entre dans la Résistance dans l'Oise et, à la Libération, il est réintégré au conseil municipal de Beauvais¹³⁵. La ville de Beauvais étant déjà avant-guerre un « bastion » de la gauche et du centre, c'est relativement sans surprise qu'Henri De Ridder est élu maire de Beauvais en 1945¹³⁶.

Pour en revenir aux difficultés du ravitaillement alimentaire à Beauvais au lendemain de la Libération, il apparaît clairement qu'en tant qu'élu des Beauvaisiens, le maire a pour principale mission de défendre les intérêts de ses administrés. C'est pourquoi il s'insurge contre les livraisons de denrées alimentaires imposées à l'Oise au profit des départements voisins, inquiet à l'idée que ces impositions aggravent une nouvelle fois la situation alimentaire délicate dans laquelle se trouvent les Beauvaisiens. Pour autant, dans le même temps, il doit faire respecter les directives nationales et celles émanant de la préfecture de l'Oise concernant le ravitaillement. Par ailleurs, l'intérêt tout particulier pour l'alimentation des Beauvaisiens du conseil municipal de Beauvais est illustré par le fait que la question du ravitaillement alimentaire revient souvent à l'ordre du jour, comme cela est démontré par les archives à travers les procès-verbaux de ces réunions. En outre, les services municipaux sont aussi mobilisés pour

¹³⁵ Informations issues d'une fiche biographique d'Henri de Ridder réalisée par Jean-Pierre Besse, voir le site internet : <https://maitron.fr/spip.php?article22357>, dernière consultation le 1^{er} juin 2022.

¹³⁶ Ourdia Dufossé (dir.), *op. cit.*, p.101.

le transport des denrées, le contrôle des prix ou encore s'assurer du respect de l'hygiène (mission attribuée notamment à la direction vétérinaire de l'abattoir de Beauvais).

Ensuite, à l'échelle départementale, l'administration préfectorale encadre et surveille étroitement le ravitaillement alimentaire de l'Oise. Le préfet de l'Oise durant la période étudiée ici (août 1944-décembre 1945) est Yves Pérony. Celui-ci est originaire du Havre. Il a fait des études de sciences politiques et de droit. Il devient magistrat puis entre dans la Résistance au moment du conflit. Il est nommé préfet de l'Oise le 10 août 1944 (soit avant même la libération de Beauvais) par le G.P.R.F (Gouvernement provisoire de la République française). Apparemment, il est présent dans l'Oise avant cette date, dès le printemps 1944, pour exercer un certain contrôle sur les réseaux de résistance locaux et les FFI (Forces françaises de l'intérieur)¹³⁷ qui vont prendre part activement à la libération du département¹³⁸. Le préfet étant nommé par le gouvernement en place, il constitue le plus important représentant de l'État dans le département et il doit assurer l'ordre public, le bon fonctionnement des services essentiels et protéger la population et ses intérêts dans son département. De ce fait, le préfet étant dévoué à son département, il n'est normalement pas autorisé à le quitter sauf autorisation spéciale et exceptionnelle. À ce titre, le préfet n'étant pas originaire du département, il est possible de retrouver aux archives départementales de l'Oise, les devis adressés aux commerces et artisans de Beauvais pour meubler et équiper le logement du préfet.

Concernant les difficultés de ravitaillement alimentaire, le préfet a, comme le maire de Beauvais à l'échelle de sa ville, la double mission de veiller à l'application des directives du gouvernement et de défendre les intérêts des habitants de son département, donc non seulement les Beauvaisiens, mais l'ensemble des Isariens. Cela inclut, bien entendu, leur protection sanitaire, le maintien de l'ordre public mais aussi de leur assurer des moyens de subsistance suffisants avec pour enjeu central le ravitaillement alimentaire. Ainsi, le préfet et les services de la préfecture de l'Oise surveillent avec attention cette question. Le préfet étant la plus haute autorité de l'État dans le département, lorsque les services départementaux du Ravitaillement prennent des décisions concernant les rations alimentaires, celles-ci sont toujours soumises d'une façon ou d'une autre aux services préfectoraux, en particulier pour approbation. Les archives témoignent de cela car les nombreuses demandes de mise en distribution de denrées

¹³⁷ Voir encart biographique concernant Yves Pérony dans Jean-Pierre Besse et Françoise Rosenzweig, *op. cit.*, p.148.

¹³⁸ Jean-Yves Bonnard, *op. cit.*, p. 135-145.

alimentaires¹³⁹, les rapports mensuels sur le ravitaillement alimentaire¹⁴⁰ ou encore les tableaux fixant les rations mensuelles¹⁴¹ sont encore aujourd'hui conservés aux archives départementales de l'Oise au sein des archives déposées par la préfecture. D'ailleurs, ces archives comportent souvent deux dates : celle de leur réalisation par les services du Ravitaillement et celle apposée par les services préfectoraux au moment de leur prise en compte par ces derniers¹⁴². En outre, le préfet, s'il reçoit rarement les réclamations des habitants individuellement, reçoit en revanche les doléances des élus locaux en particulier des maires, des syndicats ou d'associations d'habitants. De fait, le préfet fait quelquefois office d'intermédiaire entre les élus, les habitants et le gouvernement.

À la Libération, hormis le préfet, un autre organisme issu de la Résistance tend à se partager le pouvoir avec ce dernier. Il s'agit du Comité départemental de Libération (CDL). En effet, le préfet tend à se concentrer après la Libération sur les questions politiques tandis que le Comité départemental de Libération se concentre sur les questions sensibles du ravitaillement et de l'épuration (y compris au sein des services chargés du Ravitaillement)¹⁴³. Cette intense activité du Comité départemental de Libération transparaît aujourd'hui à travers les procès-verbaux des réunions du comité¹⁴⁴. Des tensions vont cependant apparaître entre le comité prévu comme temporaire et le préfet alors que la disparition du comité approche, celle-ci devant intervenir après les élections cantonales de septembre 1945¹⁴⁵.

Les services départementaux du Ravitaillement quant à eux évoluent peu à la Libération que ce soit en termes de missions ou de personnel. En effet, leurs missions consistent principalement à assurer le ravitaillement alimentaire de la façon la plus équitable possible dans le département dans lequel ils opèrent. Pour ce faire, ils fixent les rations, centralisent les denrées alimentaires à mettre en distribution, analysent et surveillent la situation alimentaire du département mais aussi effectuent des contrôles pour tenter de freiner les abus de certains commerçants ou bien encore les activités de marché noir.

¹³⁹ Note du 29 juin 1945 demandant la mise en distribution de la ration de confiserie du mois de mai 1945 (Archives départementales de l'Oise, 37W8701).

¹⁴⁰ Rapport mensuel concernant le mois de décembre 1945 avec le bilan des rations de ce mois. (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

¹⁴¹ Tableau réalisé le 27 février 1945 par la Direction Départementale du Ravitaillement Général de l'Oise fixant les rations prévues dans l'Oise pour le mois de mars 1945 (Archives départementales de l'Oise, 37W8701).

¹⁴² Voir Annexe 3.

¹⁴³ Jean-Pierre Besse et Françoise Rosenzweig, *op. cit.*, p.147-150.

¹⁴⁴ Procès-verbal de la réunion du 7 septembre 1945 du Comité départemental de Libération de l'Oise (Archives départementales de l'Oise, 37W8692).

¹⁴⁵ Jean-Pierre Besse et Françoise Rosenzweig, *op. cit.*, p. 149.

Cependant, à la Libération, les services du Ravitaillement sont dans la tourmente car la population, qui a souffert des privations durant l'Occupation, éprouve beaucoup de ressentiment à l'égard de ces institutions qu'elle accuse d'avoir servi les intérêts de l'occupant allemand et dont elle réclame l'épuration voire la disparition¹⁴⁶. Cette colère provient en partie du fait que beaucoup de personnes, y compris sans aucun doute chez les Beauvaisiens, ont pensé dans la ferveur de la Libération qu'une fois les Allemands chassés, les « beaux jours » allaient revenir presque instantanément¹⁴⁷. Or, ce n'est pas le cas. Comme on a pu le voir, les difficultés liées aux ravitaillement alimentaire se poursuivent après la Libération sans véritable évolution majeure. Cela explique en partie pourquoi les gens à cette époque reportent leur colère sur les services jugés responsables de leurs maux. Cette volonté d'épuration des services du Ravitaillement est attestée dans le cas de Beauvais au sein du conseil municipal lors de sa réunion du 21 septembre 1944¹⁴⁸. L'épuration de ces services est présentée comme une nécessité notamment pour les chefs ayant eu un comportement douteux au cours de l'Occupation. Pour autant, l'épuration au sein de l'administration du Ravitaillement restera très limitée, notamment en raison de la nécessité de conserver les spécialistes du service formés par près de quatre années de restrictions sous l'Occupation alors même que la situation du ravitaillement alimentaire n'a pas fondamentalement changé à la Libération¹⁴⁹.

Ces différentes institutions sont, tout comme sous le régime de Vichy, à l'origine de multiples réglementations visant à encadrer au mieux le ravitaillement alimentaire dans l'Oise et à Beauvais afin de tenter de remédier aux difficultés ou du moins d'atténuer leurs effets sur la population locale. La continuité de cette réglementation avec celle mise en place précédemment sous le régime de Vichy apparaît très clairement dans les documents d'archives car les lois, arrêtés et autres décrets mis en place sous ce régime à la fin de l'année 1940 notamment, sont distinctement mentionnés avant l'énoncé du nouvel arrêté. Pour constater cela, nous avons à notre disposition des exemples d'arrêtés préfectoraux pris par le préfet de l'Oise de cette époque, Yves Pérony. Le premier de ces exemples provient d'un arrêté préfectoral concernant la réglementation de la vente dans les boucheries et charcuteries de l'Oise datant du 19 mars 1945. Avant l'énoncé des différents articles composant l'arrêté, il est en particulier fait

¹⁴⁶ Fabrice Grenard (2012), *op. cit.*, p 172-173.

¹⁴⁷ Dominique Veillon, *op. cit.*, p. 289.

¹⁴⁸ Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 21 septembre 1944 concernant la nécessité d'une épuration des services du Ravitaillement (Archives municipales de Beauvais, registre 1944-1947, 1D9).

¹⁴⁹ Fabrice Grenard (2012), *op. cit.*, p 172-173.

référence à plusieurs réglementations du régime de Vichy, à savoir la loi du 8 octobre 1940, l'arrêté préfectoral du 10 décembre 1940 et l'arrêté préfectoral du 23 janvier 1941¹⁵⁰.

De la même façon, ce document démontre la volonté des autorités locales de faciliter la vie des Isariens et des Beauvaisiens face aux difficultés du ravitaillement alimentaire. En effet, cet arrêté préfectoral a pour ambition de mettre un terme aux longues files d'attente qui se forment devant les boucheries et charcuteries du département. Afin de remédier à ce problème, l'arrêté du préfet demande à ce que dans les communes de plus de 5 000 habitants, ces derniers soient regroupés par groupes de consommateurs. Ces groupes ne devront comprendre que le nombre de consommateurs pouvant être servis par le commerce au cours d'une matinée ou d'une après-midi d'ouverture. De ce fait, ce dispositif est censé empêcher qu'un nombre trop important de consommateurs se rassemblent devant les boucheries et les charcuteries alors même que ces commerces ne sont pas en mesure de servir l'ensemble des clients qui se sont présentés faute de stock de viande et de charcuterie suffisant. En outre, ce document précise également les jours durant lesquels les boucheries, les charcuteries et les boucheries chevalines ont respectivement le droit d'ouvrir. Cette volonté des autorités locales d'enrayer ces difficultés de ravitaillement transparaît également dans un autre arrêté préfectoral décidé par Yves Pérony le 7 décembre 1944 mais concernant cette fois le prix du lait à Beauvais¹⁵¹. Cet arrêté fixe le prix de cession du lait aux commerçants (3 francs 75 le litre) et le prix de vente aux consommateurs (4 francs 10 le litre). Par ailleurs, on retrouve dans cet arrêté toutes les composantes du précédent document.

De plus, toutes ces institutions intervenant dans le ravitaillement alimentaire de Beauvais à la Libération doivent lutter contre deux phénomènes néfastes directement associés aux difficultés de ravitaillement : le marché noir et le gâchis de précieuses denrées alimentaires en raison de négligences humaines. Ces deux phénomènes existaient déjà au temps de l'Occupation mais connaissent une nouvelle recrudescence au lendemain de la Libération¹⁵².

L'expression « marché noir » désigne, au cours de la Seconde Guerre mondiale et dans la société d'après-guerre, la vente clandestine entre Français de denrées alimentaires destinées au marché réglementé, afin de contourner les restrictions alimentaires. Ces denrées sont dissimulées par les producteurs eux-mêmes ou détournées des réseaux de ravitaillement. Les

¹⁵⁰ Arrêté préfectoral du 19 mars 1945 concernant les conditions de vente des boucheries et des charcuteries. (Archives départementales de l'Oise, 126W69)

¹⁵¹ Arrêté préfectoral du 7 décembre 1944 fixant les prix de cession et de vente du lait à Beauvais (Archives départementales de l'Oise, 126W70).

¹⁵² Michel Winock, *op. cit.*, p. 39.

denrées les plus concernées par les trafics du marché noir sont le beurre, les œufs, la viande, le fromage, le lait et le sucre¹⁵³. L'expression « marché noir » peut désigner des phénomènes très variés allant de petits arrangements discrets à des détournements de grande ampleur¹⁵⁴. L'ampleur de ces activités de marché noir s'explique par les perspectives d'enrichissement rapide offertes par les prix prohibitifs pratiqués par les trafiquants et les revendeurs du marché noir¹⁵⁵. De ce fait, les trafiquants du marché noir ciblent en priorité les catégories les plus aisées de la population, les denrées du marché noir étant inaccessibles pour le reste de la population¹⁵⁶. Cependant, que ce soit au temps de l'Occupation ou au lendemain de la Libération, les autorités ont toujours mené une répression à l'encontre des activités du marché noir car ce dernier privait les détaillants et consommateurs de denrées essentielles¹⁵⁷. Cette répression se manifestait principalement au travers d'arrestations, de fouilles¹⁵⁸ ou encore de descentes de police dans les établissements liés au marché noir¹⁵⁹. Ces actions ne parviennent pas à enrayer totalement ces activités.

Or un nouvel élan du marché noir est constaté à Beauvais et dans l'Oise à la Libération, comme le montrent plusieurs documents d'archives émanant aussi bien des services départementaux du Ravitaillement que de la mairie de Beauvais. Le premier des documents est un extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal du 21 septembre 1944¹⁶⁰. Celui-ci démontre la forte demande de répression contre les trafiquants du marché noir¹⁶¹, ici exprimée dans le cas de Beauvais par la section beauvaisienne du Parti Socialiste. Cela démontre l'aversion d'une grande partie de la population pour l'enrichissement des uns en dépit du malheur des autres.

Les rapports mensuels élaborés par la Direction Départementale du Ravitaillement Général de l'Oise mentionnent également les activités du marché noir, en particulier ceux des mois de juillet 1945¹⁶² et décembre 1945¹⁶³. Selon le rapport de juillet, des opérations de

¹⁵³ Fabrice Grenard (2012), *op. cit.*, p. 213.

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 213.

¹⁵⁵ Fabrice Grenard (2008), *op. cit.*, p. 249.

¹⁵⁶ Philippe Buton, *op. cit.*, p. 41-42.

¹⁵⁷ Fabrice Grenard (2012), *op. cit.*, p. 214.

¹⁵⁸ Michel Winock, *op. cit.*, p. 39.

¹⁵⁹ Fabrice Grenard (2008), *op. cit.*, p. 259.

¹⁶⁰ Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 21 septembre 1944 (Archives municipales de Beauvais, registre 1944-1947, 1D9).

¹⁶¹ Fabrice Grenard (2008), *op. cit.*, p. 237.

¹⁶² Rapport mensuel concernant le mois de juillet 1945 et évoquant le marché noir et les contrôles effectués par la gendarmerie et le Contrôle Économique. (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

¹⁶³ Rapport mensuel concernant le mois de décembre 1945 et évoquant les denrées du marché noir saisies dans l'Oise et leurs prix de revente (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

contrôle ont été menées au cours de la fin du mois de juillet 1945 en vertu des prescriptions ministérielles. Ces contrôles, réalisés notamment dans des restaurants, ont permis de réaliser des saisies de denrées alimentaires (480 kilogrammes de viande et 175 kilogrammes de beurre) provenant principalement du département de Seine-Inférieure, la plupart des denrées du marché noir qui circulent dans l'Oise provenant des départements voisins. En outre, ils ont permis de déceler au moins cinq abattages clandestins de bétail. De la même façon, le rapport du mois de décembre 1945 indique que les saisies de produits du marché noir dans l'Oise ont totalisé près de 317 kilogrammes de beurre, 166 kilogrammes de sucre et 388 kilogrammes de viande. Cependant, ce qui est le plus intéressant sur ce document, c'est qu'il mentionne les prix moyens constatés localement pour ces denrées au marché noir. Ainsi le beurre et le sucre se vendaient à près de 450 francs le kilogramme tandis que la viande se vendait à près de 250 francs le kilogramme. Si on compare ces prix aux prix déjà élevés du marché légal, on ne peut que constater leur caractère démesuré. De plus, ces documents nous font remarquer que les administrations beauvaises et isariennes mènent une lutte active contre le marché noir.

Les administrations locales doivent faire face également à un autre fléau en ces temps de restrictions : le gâchis de denrées alimentaires en raison de négligences humaines. Certes, ce fléau est d'une ampleur incomparablement moindre à celle du marché noir mais il n'en reste pas moins inadmissible aussi bien pour les autorités que pour la population alors que les difficultés du ravitaillement alimentaire sont déjà nombreuses. Dominique Veillon mentionne elle aussi ce problème de denrées alimentaires perdues et inconsommables à cause de déficiences des services du Ravitaillement ou des commerçants¹⁶⁴. Des exemples de tels problèmes peuvent être retrouvés dans les archives municipales de Beauvais. Ainsi, le conseil municipal évoque, le 21 septembre 1944, un chargement de poisson en provenance de la Somme, qui est arrivé inconsommable à Beauvais¹⁶⁵. Un document des archives municipales de Beauvais plus tardif (du 21 juillet 1945)¹⁶⁶ nous permet d'avoir connaissance du cas d'un épicier de Beauvais qui, par une mauvaise habitude, rend son contingent de lait inconsommable pour ses clients. Ce document comporte le texte de la lettre adressée par le maire de Beauvais à l'épicier pour le rappeler à l'ordre. Il est demandé à ce dernier de ne plus laisser ses pots à lait exposés en plein soleil comme à son habitude car cela entraîne un phénomène de lait tourné.

¹⁶⁴ Dominique Veillon, *op. cit.*, p. 296-297.

¹⁶⁵ Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 21 septembre 1944 évoquant l'arrivée à Beauvais d'un chargement de poisson invendable (Archives municipales de Beauvais, registre 1944-1947, 1D9).

¹⁶⁶ Lettre de rappel à l'ordre d'un épicier de Beauvais par le maire de Beauvais. L'exposition des pots à lait au soleil est à l'origine d'un phénomène de lait tourné (Archives municipales de Beauvais, registre 1944-1947, 126W69).

Or, la problématique de l’approvisionnement et de la qualité du lait est une des principales difficultés du ravitaillement alimentaire alors rencontrées à Beauvais. Il convient de rappeler que la question du ravitaillement en lait des populations urbaines notamment, a toujours été un problème délicat que ce soit sous l’Occupation¹⁶⁷ ou après la Libération, dans une société en pleine reconstruction car le lait constitue une denrée indispensable, notamment pour les plus jeunes et les nourrissons. Cette situation provient de la nature même du lait, denrée à la conservation difficile et facilement périssable. L’approvisionnement en lait des villes nécessite un transport régulier, même quotidien, depuis les lieux de productions généralement en milieu rural, un respect minutieux de la chaîne du froid et des contrôles sanitaires stricts aussi bien dans les fermes que chez les commerçants. Or l’ensemble de ces éléments indispensables pour une fourniture de lait de qualité est très difficile à réunir à Beauvais alors que la ville est meurtrie par les destructions de la guerre. Ainsi, des problèmes récurrents de lait de mauvaise qualité ou de lait tourné¹⁶⁸ sont rencontrés, notamment à cause d’un non-respect des règles d’hygiène alimentaire par certains détaillants¹⁶⁹, d’un manque de moyens de transport disponibles pour assurer l’acheminement quotidien du lait ou encore par manque de contrôles sanitaires et de la qualité du lait. Cette problématique du lait est sensible dans l’ensemble de la France¹⁷⁰.

De cette façon, nous avons vu que les différentes administrations locales que sont la mairie de Beauvais, la préfecture de l’Oise et les services départementaux du Ravitaillement, restent après la Libération, les acteurs au cœur du ravitaillement alimentaire de Beauvais. On a pu constater que si la Libération s’est traduite par un changement de régime politique et un phénomène d’épuration (parfois limité comme dans le cas des services du Ravitaillement), l’organisation du ravitaillement alimentaire incombe toujours plus ou moins aux mêmes administrations que sous l’Occupation. Par ailleurs, ces administrations doivent toujours lutter contre des fléaux apparus sous l’Occupation, à savoir les trafics du marché noir et les gâchis de denrées alimentaires par négligence humaine, et répondre à de nombreux défis à l’instar de l’approvisionnement en lait de Beauvais. Dès lors, on peut voir que les difficultés inhérentes au ravitaillement alimentaire de Beauvais après la Libération sont sensiblement les mêmes que sous l’Occupation. Le rationnement alimentaire dicte toujours l’alimentation des Beauvaisiens

¹⁶⁷ Dominique Veillon, *op. cit.*, p. 273-274.

¹⁶⁸ Document du 18 février 1945 compilant les témoignages de plusieurs consommateurs concernant la distribution par certains détaillants de lait tourné (Archives municipales de Beauvais, 126W70).

¹⁶⁹ Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 17 mai 1945 évoquant la mise en distribution de lait de mauvaise qualité à Beauvais (Archives municipales de Beauvais, registre 1944-1947, 1D9).

¹⁷⁰ Dominique Veillon, *op. cit.* p. 311.

au même titre que les pénuries alimentaires qui restent nombreuses alors que les administrations locales conservent leurs prérogatives et doivent faire face aux mêmes fléaux et défis.

II/ « Des lendemains qui déchantent » à Beauvais : entre restrictions toujours présentes et inflation galopante (1946-1948)

A/ La persistance d'une véritable « culture du manque » en dépit d'une amélioration du ravitaillement alimentaire.

Si la Seconde Guerre mondiale s'achève au cours de l'été 1945, les conséquences de ce conflit perdurent bien après cette fin officielle. Parmi elles, celles liées à l'alimentation et à la vie quotidienne se font toujours cruellement sentir au cours de la période 1946-1948. Cette période est en effet toujours marquée par des pénuries alimentaires et le rationnement, malgré des améliorations certaines, mais aussi par une inflation des prix des denrées alimentaires qui atteint son plus haut niveau depuis la Libération. Ainsi, ce constat est dressé par l'historien Michel-Pierre Chélini, au cours de la période 1945-1948, l'inflation atteint des sommets puisque les prix des denrées alimentaires augmentent en moyenne de 55% par an¹⁷¹. Ces deux phénomènes contribuent donc dans le même temps à l'exacerbation des inégalités entre les consommateurs et à la montée du mécontentement. Michel-Pierre Chélini estime que la période 1946-1947 est paradoxalement à la fois plus instable et dans le même temps plus prometteuse que la période 1944-1945¹⁷². Bien entendu, dans son ouvrage, Michel-Pierre Chélini évoque la situation à l'échelle de la France entière, mais cette difficulté à rétablir un système de ravitaillement normal durant l'immédiat après-guerre dépasse largement les seules frontières de la France et concerne un grand nombre de pays européens par exemple. Ainsi, en Allemagne en mars 1946, les rations quotidiennes de la zone britannique ne fournissaient qu'environ 1 014 calories soit l'équivalent de deux tartines de pain avec de la margarine, d'une cuillerée de porridge et de deux pommes de terre¹⁷³.

Entre 1946 et 1948, Beauvais non plus n'échappe pas aux pénuries alimentaires. Ces dernières perturbent encore le quotidien des Beauvaisiens même si la situation s'améliore. A l'instar de la période précédente (1944-1945), la disponibilité des denrées alimentaires connaît encore d'importantes variations mensuelles en raison de facteurs multiples (saisons, bonne ou mauvaise récolte, conservation, importations, impositions extérieures...etc). Les pénuries se

¹⁷¹ Michel-Pierre Chélini, *op. cit.*, p. 5.

¹⁷² *Ibid.*, p. 301.

¹⁷³ Lizzie Collingham, *The taste of war : World War II and the battle for food*, Londres, Penguin, 2011, p. 517.

concentrent essentiellement sur des denrées précises qui sont le plus souvent des éléments incontournables de l'alimentation.

À Beauvais, la production du pain reste relativement assurée en 1946 grâce à un encadrement certain¹⁷⁴, en attestent les divers rapports mensuels qui mentionnent « ration honorée » pour le pain¹⁷⁵. Cependant, la production de pain à Beauvais et dans l'Oise connaît une crise au cours de l'année 1947. Cette crise est le fait d'une surconsommation de farine par le département de l'Oise à un moment où la récolte a été anéantie par le gel¹⁷⁶. De plus, la situation est aggravée par le non-respect du rationnement par certains boulangers et consommateurs (par exemple : faux tickets ou ventes hors rationnement). Cette crise du pain a été surmontée grâce à une série de mesures prises par les autorités notamment pour encadrer les ventes des boulangeries. Ces dernières incluent l'interdiction de la vente de farine (avril 1947)¹⁷⁷ et l'interdiction de certains produits de boulangeries comme les sandwichs (mai 1947)¹⁷⁸, les brioches, croissants, gressins, bretzels, biscottes, petits pains, pains à soupe, pains de mie, pains biscottés et pains farinés (avril 1947)¹⁷⁹. Les seuls produits alors autorisés à la vente sont des pains boulots de deux kilos et des pains fantaisies de 1 kilo de « deux livres long »¹⁸⁰. Cette crise du pain à Beauvais semble avoir été surmontée dès juillet 1947 grâce à ces mesures mais aussi par des apports extérieurs de farine et de céréales : français (de Rouen et de Marseille) et américains¹⁸¹ (farine de blé et de maïs)¹⁸².

Dans le cas de la viande, le département de l'Oise a toujours été déficitaire dans son approvisionnement, au point d'être dépendant des abattoirs parisiens¹⁸³. Au mois d'avril 1946, le conseil municipal de Beauvais s'insurge face au manque d'approvisionnement de la ville en viande fraîche. En effet, les consommateurs beauvaisiens n'ont apparemment pas bénéficié de

¹⁷⁴ Arrêté préfectoral du 18 mai 1946 interdisant la vente de pains de fantaisie et de farine panifiable (Archives municipales de Beauvais, 126W72).

¹⁷⁵ Rapport mensuel concernant le mois de juin 1946 (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).et Annexe 4.

¹⁷⁶ Rapport mensuel concernant le mois de février 1947 (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

¹⁷⁷ Avis du maire de Beauvais du 23 avril 1947 informant la population de l'interdiction de la vente de farine (Archives municipales de Beauvais, 126W72).

¹⁷⁸ Arrêté préfectoral du 29 avril 1947 interdisant la vente de sandwichs (Archives municipales de Beauvais, 126W72).

¹⁷⁹ Arrêté préfectoral du 29 avril 1947 interdisant la vente de divers produits de boulangeries (Archives municipales de Beauvais, 126W72).

¹⁸⁰ Arrêté préfectoral du 29 avril 1947 mentionnant les produits autorisés à la vente dans les boulangeries (Archives municipales de Beauvais, 126W72).

¹⁸¹ Fabrice Grenard (2012), *op. cit.*, p. 191.

¹⁸² Rapport mensuel concernant le mois de juillet 1947. Extrait évoquant la production de pain et les apports de farines américaines (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

¹⁸³ Jean-Pierre Besse (1996), *op. cit.*, p. 433.

viande fraîche pendant près de quatre semaines et durant une autre semaine la ration de viande disponible était inférieure à cent grammes. Le conseil municipal s'étonne alors que d'autres départements proches (Eure et Seine-Inférieure) disposent d'un approvisionnement tout à fait normal en viande fraîche. Il demande donc au préfet de l'Oise de prendre des mesures pour remédier à cette situation¹⁸⁴ d'autant que les demandes exprimées dans ce sens auprès du Ravitaillement Général n'ont pas abouti¹⁸⁵. Les difficultés d'approvisionnement en viande fraîche restent réelles jusqu'en 1948.

Pour ce qui concerne les œufs frais, la situation est différente car le département de l'Oise en produit théoriquement en quantité suffisante pour assurer ses propres besoins. Cependant, les impositions extérieures auxquelles le département est soumis le privent d'une bonne part de sa production. Ainsi, au cours de l'année 1946, plusieurs rapports mensuels sur le ravitaillement indiquent « aucune distribution » ou « néant » pour la ration d'œufs, ce qui tend à démontrer leur faible disponibilité. Dans le même temps ils mentionnent d'importantes impositions et des détournements d'œufs par le marché noir¹⁸⁶. La situation paraît s'améliorer pour la période 1947-1948 car les œufs ne semblent pas connaître de pénuries et deviennent une denrée plus accessible y compris grâce à l'importation d'œufs étrangers (hollandais)¹⁸⁷.

Le fromage qui constitue un apport de matières grasses voit ses rations honorées mais au prix de rations très limitées (généralement 50 grammes par semaine parfois 100 grammes). La production de fromage du département de l'Oise ne couvre pas l'intégralité de ses besoins. De fait, le département est dépendant de la production d'autres départements (Manche et Calvados par exemple)¹⁸⁸, des débloques du Ministère du Ravitaillement (constitués souvent de gruyère et de crème de gruyère, le recours excessif à cette dernière entraîne parfois son rejet par les consommateurs¹⁸⁹) et de fromages importés notamment de Suède et de Hollande. Ainsi, au mois de septembre 1947, le directeur des services du ravitaillement de l'Oise informe le préfet que la ration de fromage fixée à 100 grammes pour ce mois devra être abaissée à 50 grammes faute de quantité suffisante disponible et de déblocage du Ministère¹⁹⁰.

¹⁸⁴ Vœu du conseil municipal de Beauvais du 19 avril 1946 en faveur d'un meilleur approvisionnement de la ville en viande fraîche (Archives municipales de Beauvais, 126W69).

¹⁸⁵ Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 19 avril 1946 (Archives municipales de Beauvais, registre 1944-1947, 1D9).

¹⁸⁶ Rapport mensuel concernant le mois de juin 1946 (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

¹⁸⁷ Rapport mensuel concernant le mois de janvier 1948 (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

¹⁸⁸ Rapport mensuel concernant le mois de mars 1948 (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

¹⁸⁹ Rapport mensuel concernant le mois de mars 1947 (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

¹⁹⁰ Compte rendu du directeur des services du ravitaillement de l'Oise adressé au préfet de l'Oise, le 4 septembre 1947 (Archives départementales de l'Oise, 37W8701).

L'approvisionnement en vin de Beauvais et de l'Oise apparaît plutôt bien assuré puisque les rations fixées au cours de la période 1946-1948 sont le plus souvent honorées. Pour autant, le département de l'Oise n'est bien entendu pas un département qui jouit d'une importante production viticole. Dès lors l'approvisionnement en vin du département et donc de Beauvais repose sur les livraisons de vin provenant de régions françaises réputées pour leur viticulture (notamment les départements du Midi et d'Algérie). L'approvisionnement en vin connaît malgré tout des crises relativement ponctuelles faute de réserves et de livraisons suffisantes¹⁹¹ à certains moments critiques, en particulier, les moissons. En effet, la période de la moisson est marquée par la distribution exceptionnelle de « vin de moisson » aux ouvriers agricoles. Cette distribution provoque un besoin plus important en vin au cours de cette période. De cette façon, des crises très ponctuelles surviennent lorsque les livraisons ne répondent pas à cette augmentation des besoins puisque dès lors il n'est plus possible d'honorer à la fois les rations habituelles de vin et les distributions de vin de moisson¹⁹².

Les pommes de terre sont quant à elles une denrée alimentaire cultivée en abondance dans l'Oise. Elles restent une denrée relativement abordable au cours de la période 1946-1948. Cependant, il s'agit d'une denrée qui ne semble pas faire l'objet d'une vaste distribution au moins durant l'année 1946 car de nombreux rapports mensuels du ravitaillement alimentaire de cette année-là mentionnent « aucune distribution » ou « néant » concernant les pommes de terre¹⁹³. Cet état de fait assez paradoxal semble s'expliquer par le fait que la production isarienne de pommes de terre est apparemment soumise à des impositions massives au profit de la région parisienne¹⁹⁴.

En 1946, le lait concentré (sucré) est à nouveau évoqué car le contingent disponible est insuffisant pour répondre à la demande importante dans l'Oise. Cette question est prise au sérieux par les autorités car le lait concentré (en conserves) est utilisé principalement pour l'alimentation des nouveau-nés. Ainsi, pour remédier au problème, les services départementaux du ravitaillement continuent d'œuvrer en faveur de la réduction des prescriptions médicales de lait concentré en même temps qu'ils sollicitent l'allocation de contingents plus importants pour

¹⁹¹ Rapport mensuel concernant le mois d'octobre 1946 (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

¹⁹² Rapport mensuel concernant le mois d'août 1946 (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

¹⁹³ Rapport mensuel concernant le mois de juin 1946 (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

¹⁹⁴ Rapport mensuel concernant le mois d'octobre 1946 (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

répondre à la demande. Ces mesures paraissent avoir fonctionné car la question du lait concentré n'est plus évoquée dans les rapports mensuels du ravitaillement de 1947 et 1948¹⁹⁵.

Par ailleurs, d'autres denrées alimentaires traditionnelles moins centrales comme le beurre, le café et le sucre sont disponibles mais parfois en quantité insuffisante pour répondre aux besoins de la population de Beauvais et du département de l'Oise. De cette façon, la part des besoins qui ne peut être couverte par ces denrées l'est au moyen de denrées de substitution ou « ersatz » (déjà mentionnés plus haut) très souvent plus industrielles voire artificielles. Ainsi, à Beauvais, des substituts de beurre, sucre et café sont mis en distribution. Il s'agit respectivement de margarine¹⁹⁶, de saccharine¹⁹⁷ et d'un succédané de café¹⁹⁸. Le succédané de café est parfois mêlé à de l'authentique café. Le succédané de café peut être obtenu à partir de divers éléments : pois chiches brûlés, glands, racines d'endives torréfiés, orge, malt, gesses, cossettes de betteraves, chicorée, graines de tomates, coque de cacao, figues industrielles¹⁹⁹. La saccharine est un substitut d'origine chimique au sucre qui dispose d'un pouvoir sucrant très supérieur à ce dernier. La margarine quant à elle est un substitut de beurre produit artificiellement à partir de graisses animales ou végétales. Elle a été inventée par le chimiste français Hippolyte Mège-Mouriès en 1869²⁰⁰.

En outre, les difficultés de ravitaillement de la période 1946-1948 sont toujours provoquées pour une certaine partie par les détournements du marché noir et les fraudes en tout genre. Ces denrées vendues sur le marché noir sont généralement vendues à des prix exorbitants (2 à 4 fois les prix officiels) par rapport aux prix déjà très élevés du marché²⁰¹. Les méfaits du marché noir dans l'Oise nous sont connus grâce notamment aux rapports mensuels du ravitaillement de l'année 1946. Le rapport d'avril 1946 mentionne la saisie de 156 kg de beurre, de 5 328 œufs, de près de 65 kg de sucre et de près de 336 kg de viande détournés par le marché

¹⁹⁵ Rapport mensuel concernant le mois d'octobre 1946 (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

¹⁹⁶ Arrêté préfectoral du 13 octobre 1947 prescrivant la distribution d'une ration de margarine (Archives municipales de Beauvais, 126W72).

¹⁹⁷ Arrêté préfectoral du 22 juin 1946 demandant l'inscription des consommateurs pour la distribution de saccharine (Archives municipales de Beauvais, 126W72).

¹⁹⁸ Arrêté préfectoral du 16 octobre 1946 fixant les prix du café et de ses succédanés (Archives municipales de Beauvais, 126W71).

¹⁹⁹ Dominique Veillon, « Une politique d'adaptation spécifique : les ersatz », in Dominique Veillon et Jean-Marie Flonneau (dir.), *Le temps des restrictions en France, 1939-1949*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1996, p. 72.

²⁰⁰ Emmanuel Laurentin, « La margarine », in Pierre Singaravélou et Sylvain Venayre (dir.), *L'Épicerie du monde : La mondialisation par les produits alimentaires du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Fayard, 2022, p. 118-121.

²⁰¹ Voir Michel-Pierre Chélini, *op. cit.*, p. 20.

noir²⁰². Le rapport de février 1946 indique pour sa part les prix moyens pratiqués sur le marché noir : 450 francs le kilo de beurre, 12 francs pièce pour les œufs, 200 francs le kilo de sucre, 250 francs le kilo de viande²⁰³. Les détournements de denrées sont parfois de grande ampleur, à l'instar des détournements de denrées importées directement dans les ports²⁰⁴. Les producteurs et commerçants sont parfois directement à l'origine du marché noir et de fraudes. Ainsi, dans l'Oise, certains producteurs laitiers ont recours à de faux certificats vétérinaires pour livrer moins de lait et conserver une partie de leur production²⁰⁵. Les difficultés de ravitaillement alimentaire de Beauvais au cours de la période 1946-1948 sont bien illustrées par la photographie de l'intérieur d'une épicerie de Notre-Dame-du-Thil en 1947 où l'on peut voir aisément des étagères encore très clairsemées.



Photographie 10 : Photographie montrant le comptoir et les étagères d'une épicerie de Notre-Dame-du-Thil, Beauvais, 1947 (Dufossé Ourdia (dir.), *Beauvais, 1900-2000 : un siècle de vie*, Fécamp, Éditions des Falaises, 2004, p.139).

²⁰² Rapport mensuel concernant le mois d'avril 1946 (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

²⁰³ Rapport mensuel concernant le mois de février 1946 (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

²⁰⁴ Fabrice Grenard (2012), *op. cit.*, p. 213-216.

²⁰⁵ Rapport mensuel concernant le mois de décembre 1947 (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

Concernant, la question de l'évolution des rations alimentaires, il est intéressant de rappeler les rations fixées dans l'Oise au titre du mois de décembre 1945 afin de pouvoir comparer avec les rations fixées au cours de la période 1946-1947. Ainsi, les rations alimentaires indiquées dans le tableau de rations du rapport mensuel du ravitaillement de décembre 1945²⁰⁶ sont les suivantes :

- Sucre : (ration non indiquée) mais la ration normale est de 500 g par mois²⁰⁷.
- Viande : 225 g par semaine plus 60 g de charcuterie.
- Fromage : 100 g par semaine.
- Œufs : Aucune ration prévue.
- Pâtes : 250 g par mois.
- Pommes de terre : Aucune ration prévue.
- Beurre : 150 g par semaine complété par des rations d'huile et de margarine.
- Confiture : Ration non indiquée mais généralement 250 g par mois.
- Vin : Ration exceptionnelle de 4 litres par mois.
- Café : 125g par mois.
- Confiserie : Ration non indiquée mais normalement entre 125 g et 250 g par mois pour les enfants.
- Chocolat : Ration non indiquée mais normalement 250 g par mois pour les enfants.

Il est important de noter l'absence d'indication concernant la ration quotidienne de pain. Durant l'Occupation la ration de pain dans l'Oise variait de 100 à 350 grammes par jour en fonction des catégories de consommateurs²⁰⁸. Il s'agit de voir maintenant comment ces rations ont évolué en 1946 (à partir des tableaux de rations de février²⁰⁹ et juin 1946²¹⁰), 1947 et 1948 (à partir de documents multiples en l'absence de tableaux synthétiques dans les rapports de ces deux années). Au cours de l'année 1946, les rations de sucre, de fromage, d'œufs, de pâtes, de pommes de terre, de beurre, de confiture, de café, de chocolat et de confiseries restent sensiblement identiques à celles de décembre 1945. Les variations de rations au cours de l'année 1946 semblent concerner essentiellement la viande, les matières grasses complétant la ration de beurre et le vin. La ration hebdomadaire de viande de février 1946 est en effet moindre qu'en décembre 1945 (180g de viande et 40 g de charcuterie) alors qu'elle augmente substantiellement en juin 1946 passant à 600 g de viande et près de 360 g de charcuterie par

²⁰⁶ Rapport mensuel concernant le mois de décembre 1945 avec le bilan des rations de ce mois. (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

²⁰⁷ Le caractère mensuel, hebdomadaire ou journalier des rations est estimé grâce à <https://www.reseau-canope.fr/cndpfileadmin/pour-memoire/les-annees-noires-1940-1945/des-annees-noires-pour-la-population/lobsession-du-rationnement/> (consulté le 7 février 2023) et Françoise Rosenzweig, *art. cit.*, n°5, 2009, p. 5.

²⁰⁸ Françoise Rosenzweig, *art. cit.*, n°5, 2009, p. 5.

²⁰⁹ Voir Annexe 4.

²¹⁰ Rapport mensuel concernant le mois de juin 1946 (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

semaine. La ration de vin connaît quant à elle une hausse à 3 litres en février 1946 mais revient à son niveau normal de 2 litres mensuels en juin 1946. En ce qui concerne les matières grasses, les rations varient dans la nature des matières grasses complétant la ration de beurre : huile, margarine ou saindoux.

Pour l'année 1947, les principales évolutions que l'on peut noter dans les documents épars sont les suivantes :

- Les rations de beurre et de fromage connaissent des réductions ponctuelles à 50 g par semaine²¹¹.
- La ration mensuelle de chocolat est désormais comprise entre 125 g et 375 g selon les catégories de consommateurs concernés²¹².

Pour l'année 1948, la principale variation que l'on peut noter est l'ajout d'une ration mensuelle de 300 g de riz²¹³. Les autres rations restent aux mêmes niveaux que ceux précédemment évoqués. Cependant, il est possible que les rations de pain et de viande aient évolué mais cela n'est pas mentionné. Il est également important de faire quelques observations. Les données chiffrées de la ration de pain ne sont pas indiquées dans les documents retrouvés aux archives mais un document mentionne cependant la réduction de la ration de pain en 1947²¹⁴. Par ailleurs, si l'on remarque des retards fréquents dans la mise en distribution des rations de sucreries, la ration de sucre est honorée aisément grâce à la culture de betteraves sucrières bien développée en Picardie, y compris dans l'Oise. Preuve de l'importance de la culture de la betterave sucrière dans le département, un document de la préfecture de l'Oise daté du 6 avril 1948 demande aux mairies du département de remettre des titres d'alimentation aux ouvriers saisonniers belges betteraviers et sucriers²¹⁵. Enfin, il convient de toujours garder à l'esprit que les rations correspondent à la quantité maximale de denrées alimentaires que les consommateurs peuvent se procurer sur le marché légal (cela ne correspond pas nécessairement à ce qu'ils peuvent financièrement s'offrir), de plus une minorité d'individus peut en outre se permettre de compléter les rations par les apports illégaux et coûteux du marché noir.

²¹¹ Rapport mensuel concernant le mois de novembre 1947 (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

²¹² Arrêté préfectoral du 24 juillet 1947 fixant les rations de chocolat qui doivent être mises en distribution au titre du mois de juin 1947 (Archives municipales de Beauvais, 126W72).

²¹³ Arrêté préfectoral du 21 juillet 1948 prescrivant une ration de 300 g de riz au titre du mois de juillet 1948 (Archives municipales de Beauvais, 126W72).

²¹⁴ Rapport mensuel concernant le mois de mai 1947 (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

²¹⁵ Document préfectoral du 6 avril 1948 prescrivant la remise de titres d'alimentation aux ouvriers saisonniers belges betteraviers et sucriers (Archives départementales de l'Oise, 117W11860).

Dans un même ordre d'idée, certains habitants du département ont pu améliorer leur quotidien en recourant à des titres d'alimentation volés comme tend à le démontrer les mesures de sécurité préconisées par la préfecture pour empêcher les vols²¹⁶.

La période allant de 1946 à 1948 se distingue pourtant de la période précédente 1944-1945 par des améliorations notables dans le domaine du ravitaillement alimentaire. Cette situation résulte d'efforts importants destinés à limiter au maximum les pénuries alimentaires, à assurer le meilleur approvisionnement possible et une alimentation correcte des Beauvaisiens, à faciliter le processus d'accès et d'achats des denrées et à tenter d'améliorer le moral de la population. Ces améliorations du ravitaillement sont plus spécifiquement liées à l'introduction de nouveaux types de produits pour pallier les pénuries de produits plus traditionnels (en tout cas concernant les habitudes alimentaires des Français à cette époque), à la diversification des approvisionnements et à une volonté de libéralisation de la vente de denrées alimentaires. En outre, des dérogations sont accordées par la préfecture pour faciliter l'approvisionnement alimentaire de la population lors des festivités et autres grandes occasions. Ainsi, par exemple, la préfecture autorise la vente de produits de boucherie, charcuterie et pâtisserie le jour de célébrations des premières communions²¹⁷. Pour autant, la période 1946-1948 reste une période où le ravitaillement alimentaire est toujours sous tension au niveau national comme à Beauvais. En effet, l'année 1946 est particulièrement catastrophique du point de vue de la production agricole en raison de la succession d'un hiver très froid, de fortes précipitations et d'une forte sécheresse au cours de la période estivale²¹⁸. Ensuite, les périodes de crises sont plus ponctuelles.

Un certain nombre de denrées alimentaires sont désormais accessibles à l'achat en vente libre puisqu'au cours de la période 1946-1947, les autorités hésitent entre dirigisme et libéralisme²¹⁹. La levée des règles du rationnement et la vente libre de denrées alimentaires concernent plus spécialement dans un premier temps les fruits et légumes. Un article de l'hebdomadaire *L'Oise Agricole* du 3 août 1946 mentionne l'autorisation à partir du 7 juillet 1946 de la vente directe des fruits et légumes frais par les producteurs (aussi bien en gros qu'au détail donc y compris sur les marchés). Un

²¹⁶ Document préfectoral du 15 juin 1948 préconisant des mesures de sécurité face aux vols de titres d'alimentation (Archives départementales de l'Oise, 117W11860).

²¹⁷ Arrêté préfectoral du 4 mai 1948 autorisant l'ouverture des boucheries, charcuteries et pâtisseries, le jour de célébration des premières communions (Archives départementales de l'Oise, 117W11860).

²¹⁸ Dominique Veillon, *op. cit.* p. 298-299.

²¹⁹ Fabrice Grenard (2008), *op. cit.*, p. 205-206.

autre article du même hebdomadaire évoque pour sa part l'autorisation de la vente libre des fruits à partir du 16 juillet 1946²²⁰. On peut supposer que les légumes ont fait l'objet d'une mesure similaire à peu près au même moment. De la même façon, une photographie prise par Fernand Watteeuw vers juin ou juillet 1946 montre justement la vente sans ticket de pommes de terre sur un marché qui se tient place Saint-Étienne. Cette vente semble susciter l'engouement de la population au regard de l'attroupement visible à l'arrière-plan.



Photographie 11 : Photographie intitulée « Premières patates sans ticket », prise à Beauvais sur le marché place Saint-Étienne en 1946 par Fernand Watteeuw (Coll. AD Oise, fonds Watteeuw, 30 Fi 10-27 4).

En outre, concernant les produits alimentaires destinés à compenser les pénuries de certaines denrées, on peut distinguer deux types de produits. D'une part, des produits relativement traditionnels dont l'approvisionnement est destiné à combler un manque et d'autre part, des produits relativement nouveaux (au regard des habitudes de consommation des Français) et plus industriels qui s'inspirent bien souvent des modes de consommation d'outre-Atlantique²²¹.

²²⁰ Articles de l'hebdomadaire *L'Oise Agricole* du 3 août 1946 évoquant les autorisations de vente directe des fruits et légumes frais et de vente libre des fruits (Source : Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

²²¹ Lizzie Collingham, *op. cit.* p. 537.

Pour pallier la pénurie de viande fraîche est organisé le ravitaillement de Beauvais et de l'Oise en poisson provenant le plus souvent des ports de la Somme et du Nord²²². Une solution similaire a aussi été appliquée au Royaume-Uni où face au manque de viande, est mis en place un approvisionnement en chair de baleine et de brochet jusqu'aux alentours de 1948-1950²²³. De la même manière, la vente d'abats notamment de porc tels que tête, pieds, rognons, foie, andouillettes et boudin (morceaux de viande souvent jugés moins nobles et moins coûteux) peut constituer une alternative intéressante d'où l'arrêté préfectoral du 30 janvier 1948 facilitant leur vente²²⁴. De plus, Beauvais dispose d'une forte implantation de boucheries chevalines visible dans les publicités du journal *L'Oise Agricole* du 3 août 1946²²⁵ (le journal présente deux annonces pour des boucheries de Beauvais et dans les deux cas il s'agit de boucheries chevalines). Or, même si l'on ne connaît pas la disponibilité de la viande de cheval, il est indéniable que celle-ci constitue une alternative supplémentaire à des viandes de consommation plus courante comme le porc, le mouton, le veau ou le bœuf.

Par ailleurs, des alternatives nouvelles à la viande fraîche font leur apparition à Beauvais et dans l'Oise sous l'effet du modèle américain. Il s'agit de la viande congelée d'importation et de viande en conserves. L'approvisionnement de Beauvais en viande congelée est une nouveauté en 1948 ce qui suppose des aménagements (étals spécifiques, prix moins élevés et explications sur le mode de préparation aux consommateurs)²²⁶. La viande congelée d'importation (on peut penser à la viande américaine et au bœuf argentin²²⁷ par exemple) a apparemment reçu un bon accueil de la population puisqu'elle facilitait l'accès à une denrée prisée : la viande. Malgré tout, ce nouveau produit est présenté comme d'une qualité médiocre et inférieure à la viande fraîche²²⁸. La consommation de viande en conserves à Beauvais constitue un autre palliatif à la pénurie de viande fraîche²²⁹. Ce recours à la viande en conserves a concerné une bonne partie des territoires libérés en Europe²³⁰. Or, la référence à des conserves de viande pour cette période ne peut que nous faire penser aux conserves de viande américaines

²²² Rapport mensuel concernant le mois de novembre 1947 (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

²²³ *Ibid.*, p. 522.

²²⁴ Arrêté préfectoral du 30 janvier 1948 facilitant la vente des abats de porc (Archives municipales de Beauvais, 126W72).

²²⁵ Voir Annexe 5.

²²⁶ Lettre du préfet de l'Oise à l'attention du maire de Beauvais l'informant de l'arrivée d'une quantité de viande congelée (Archives municipales de Beauvais, 126W72).

²²⁷ Fabrice Grenard (2012), *op. cit.*, p. 191

²²⁸ Rapport mensuel concernant le mois d'avril 1948 (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

²²⁹ Vœu du conseil municipal de Beauvais du 19 avril 1946 en faveur d'un meilleur approvisionnement de la ville en viande fraîche (Archives municipales de Beauvais, 126W69).

²³⁰ Lizzie Collingham, *op. cit.* p. 522.

très industrielles comme le *corned beef* (bœuf)²³¹ ou le spam (porc)²³². De fait, les États-Unis vont envoyer des quantités importantes de ces conserves de viandes aux pays alliés (y compris l'Union Soviétique d'ailleurs) durant et après la Seconde Guerre mondiale. La pénurie d'œufs frais donne lieu à la mise en distribution d'œufs sous forme plus industrielle : œufs en poudre²³³ et œufs en conserve²³⁴. De la même façon, l'insuffisance de beurre est compensée comme mentionné plus haut par de l'huile, de la margarine et du saindoux (graisse de porc) importés dont une partie est d'origine américaine²³⁵. Ainsi, l'aide américaine est relativement conséquente dans le domaine de l'alimentation à Beauvais (blé, farine, saindoux, viande...etc) comme ailleurs²³⁶.

Il est de ce fait intéressant de s'attarder sur l'origine des approvisionnements des différentes denrées alimentaires mises en distribution à Beauvais et dans l'Oise. Certaines denrées sont issues d'un approvisionnement typiquement local comme le pain, le lait, le sucre, le beurre. À ces denrées s'ajoutent des denrées fournies par d'autres départements français : poissons des ports de la Somme et du Nord, fruits et légumes des primeurs du midi et de Bretagne, vin du midi et d'Algérie, fromages de Normandie. Il est nécessaire aussi de s'attarder sur le cas particulier de la chicorée²³⁷, denrée plutôt locale consommée plus spécifiquement dans le Nord-Pas-de-Calais (région de production) et en Picardie. Elle constitue une sorte de substitut de café²³⁸. Les colonies françaises fournissent également plus de denrées qu'au cours de la période 1944-1945²³⁹. En effet, certaines denrées mises en distribution peuvent vraisemblablement provenir des colonies et territoires d'Outre-Mer : rhum, cacao, bananes, dattes, riz, tapioca de manioc, huile (ex : huile d'arachide). Enfin, d'autres produits alimentaires sont importés de l'étranger en dehors des produits américains : fromages de Suède et de Hollande, riz d'Iran, café, agrumes d'Espagne et d'Italie, par exemple.

²³¹ *Ibid.*, p. 522.

²³² Stéphanie Soubrier, « Le spam », in Pierre Singaravélou et Sylvain Venayre (dir.), *L'Épicerie du monde : La mondialisation par les produits alimentaires du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Fayard, 2022, p. 216-217.

²³³ Arrêté préfectoral du 30 mars 1946 concernant la mise en distribution de poudre d'œufs (Archives municipales de Beauvais, 126W72).

²³⁴ Arrêté préfectoral du 30 novembre 1946 fixant le prix des œufs en conserve (Archives municipales de Beauvais, 126W72).

²³⁵ Arrêté préfectoral du 28 octobre 1948 fixant le prix du saindoux importé (Archives municipales de Beauvais, 126W72).

²³⁶ Dominique Veillon, *op. cit.* p. 300.

²³⁷ Arrêté préfectoral du 29 mars 1946 demandant l'inscription des consommateurs en prévision d'une distribution d'une ration de chicorée (Archives municipales de Beauvais, 126W72).

²³⁸ Pascal Ory, « La chicorée », in Pierre Singaravélou et Sylvain Venayre (dir.), *L'Épicerie du monde : La mondialisation par les produits alimentaires du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Fayard, 2022, p. 65-68.

²³⁹ Éric Alary, Bénédicte Vergez-Chaignon et Gilles Gauvin, *op. cit.* p. 160.

En outre, la municipalité de Beauvais est à l'origine d'une multitude d'initiatives visant à améliorer le quotidien alimentaire des Beauvaisiens. Elle organise directement des arrivages de légumes au profit de la population. Ainsi, au cours du mois de mars 1946, le conseil municipal de Beauvais étudie la possibilité d'affréter des camions pour aller se procurer des choux-fleurs auprès des primeurs de Bretagne afin d'approvisionner la ville²⁴⁰. De la même manière, en septembre 1947, la municipalité s'assure une arrivée de près de 57 tonnes de pommes de terre en deux semaines²⁴¹. Dans le même temps, la ville de Beauvais continue d'assurer les services du restaurant populaire et des cantines scolaires. Par ailleurs, une distribution de soupes populaires pour les indigents²⁴² est réalisée dans la ville.

Enfin, il convient de garder à l'esprit que certains foyers peuvent améliorer leur quotidien alimentaire au moyen de potagers ou d'élevage improvisé (par exemple avec des lapins) même si ces pratiques sont moins répandues en ville qu'en zone rurale²⁴³.

Au-delà des pénuries, un problème bien plus sérieux émerge au cours de la période 1946-1948, celui d'une inflation galopante frappant les denrées alimentaires à des niveaux jamais atteints.

²⁴⁰ Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais séance du 25 mars 1946 (Archives municipales de Beauvais, 1D9).

²⁴¹ Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 17 septembre 1947 (Archives municipales de Beauvais, 1D9).

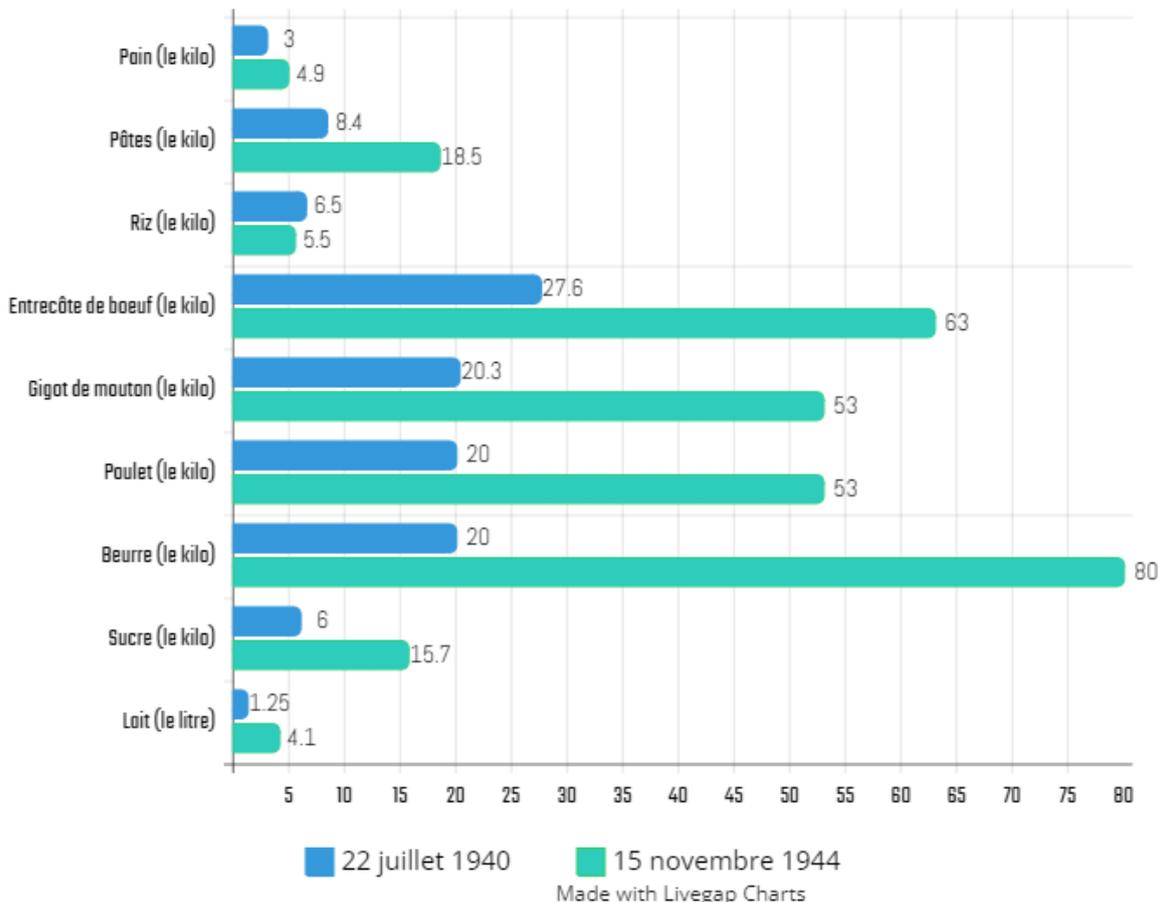
²⁴² Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 18 octobre 1946 (Archives municipales de Beauvais, 1D9).

²⁴³ Éric Alary, Bénédicte Vergez-Chaignon et Gilles Gauvin, *op. cit.* p. 189-194.

B/ Le fléau de l'inflation pour les Beauvaisiens

Si le phénomène d'inflation des denrées alimentaires n'est pas relativement nouveau avec la guerre, il atteint son apogée au cours de cette période. Ainsi, l'historien Michel-Pierre Chélini démontre qu'entre août 1944 et décembre 1947 les prix sont multipliés en moyenne par 4,5 soit une progression des prix annuelle moyenne de plus 56 %²⁴⁴. Par ailleurs, ce phénomène d'inflation ne touche pas uniquement le domaine de l'alimentation mais plus largement tous les domaines. Pour n'évoquer que quelques exemples, on peut citer en particulier les productions industrielles, les matières premières, les matériaux de construction et l'habillement. Il s'agit ici d'étudier la forte inflation qui s'exerce sur les denrées alimentaires entre 1946 et 1948. Tout d'abord, il est nécessaire d'évoquer l'inflation sur les denrées alimentaires qui a cours à Beauvais entre 1940 et 1944 mais aussi certaines des causes de la flambée inflationniste de la période 1946-1948. De la même façon, il faut s'attarder sur l'évolution des prix des différents types de denrées, les augmentations de prix qui découlent de celles-ci et enfin les mesures prises en réaction à cette crise inflationniste à Beauvais.

Comparaison des prix (en francs) de denrées alimentaires essentielles entre 1940 et 1944



Afin de mieux comprendre la flambée inflationniste de la période 1946-1948, il est nécessaire de caractériser un minimum le phénomène d'inflation qui s'exerce déjà auparavant sur les denrées alimentaires. À cette fin, il est intéressant de regarder le graphique ci-dessus qui compare les prix en francs d'une multitude de denrées entre les prix pratiqués le 22 juillet 1940²⁴⁵ et le 15 novembre 1944²⁴⁶. On constate que les prix des denrées alimentaires ont globalement augmenté entre 50 et 400 % en 1944 par rapport à ceux de 1940. Ce graphique permet de voir que les denrées alimentaires qui connaissent les plus fortes augmentations sont les produits laitiers et la viande. Le prix de la viande a été multiplié par 2 ou 2,5. Le prix du beurre est multiplié par 4 (passant de 20 francs le kilo à 80 francs le kilo) tandis que celui du lait l'est par 3. D'autres denrées voient également leurs prix plus que doublés, c'est notamment le cas des pâtes et du sucre. À l'inverse, d'autres denrées alimentaires font l'objet d'augmentations beaucoup plus limitées (à l'instar du pain) ou même de diminution comme le riz, peut-être en raison d'un approvisionnement facilité. Dès lors ce graphique démontre qu'au cours de la période s'étendant de l'Occupation à la Libération à Beauvais s'exerce un véritable phénomène d'inflation sur les différentes denrées alimentaires. Or, ce phénomène d'inflation se poursuit bien après la libération de la ville pour atteindre des niveaux sans précédent au cours de la période 1946-1948 (à l'instar d'ailleurs du reste de la France). De ce fait, avant même d'évoquer directement les conséquences de ce phénomène sur les prix des denrées alimentaires, il est indispensable de présenter certaines des causes de cette flambée inflationniste.

En effet, si, dans la période concernée, la France n'est plus soumise à un contexte de guerre mais vit désormais à l'heure de la Reconstruction, elle n'en est pas moins confrontée à de nombreux défis en particulier dans le domaine de la production agricole et de l'alimentation. Ainsi, un phénomène d'inflation croissante des denrées alimentaires sévit à Beauvais et dans le reste de la France sous l'effet de causes multiples. L'une des principales causes de cette flambée de l'inflation est liée à la politique d'un ministre du Ravitaillement de mai à novembre 1945 : Christian Pineau. Ce dernier, dans un effort démagogique avant les élections de l'Assemblée constituante, décide d'impulser une politique à contre-courant de celle de son prédécesseur Paul Ramadier. De fait, la politique de ce dernier encore très prudente et réaliste reposait encore sur une politique dirigiste avec un fort encadrement du ravitaillement alimentaire. À l'inverse, Christian Pineau se fait le défenseur d'une politique beaucoup plus libérale censée répondre aux attentes des Français qui souhaitent la levée des restrictions et des améliorations sur le plan

²⁴⁵ Voir Annexe 6.

²⁴⁶ Voir Annexe 2.

alimentaire alors qu'il fonde de grandes espérances dans les importations alimentaires. Le ministre prend donc des mesures dans ce sens dont les plus importantes sont la suppression de la carte de pain (plus besoin de tickets pour l'achat de pain) et la fin du système d'imposition à la production pour la viande (liberté des prix pour les producteurs alors que ce n'est pas le cas pour les commerçants)²⁴⁷. Cependant, ces mesures se révèlent très rapidement inadaptées et peu soutenables, nécessitant des retours en arrière dans un contexte défavorable où la production agricole est encore très limitée. Or à partir de là, les orientations des politiques du ministère du Ravitaillement ne vont cesser d'osciller entre dirigisme et libéralisme²⁴⁸. Ce phénomène est visible par exemple dans la documentation concernant Beauvais²⁴⁹.

La hausse des prix est causée également par une offre qui ne répond toujours pas à la demande avec une production agricole toujours insuffisante pour répondre aux besoins des consommateurs malgré des importations en augmentation. Ainsi, à la fin de l'année 1945, la production agricole en France ne correspond toujours qu'à environ la moitié de son niveau d'avant-guerre pour le blé et le cheptel. Cette situation est encore aggravée par des mauvaises récoltes en 1944-1945²⁵⁰ et en 1946 avec un hiver rude et une forte sécheresse au cours de l'été²⁵¹. En outre, la tendance allant vers le relèvement des salaires entre 1944 et 1948²⁵² constitue l'une des causes importantes de la flambée inflationniste de cette période. En effet, la hausse des salaires peut, certes en théorie, augmenter le pouvoir d'achat des ménages mais elle contribue également à l'augmentation des prix des denrées alimentaires en augmentant les coûts de production²⁵³. Ainsi, les salaires restent globalement insuffisants par rapport au niveau de l'inflation des produits alimentaires.

Par ailleurs, il est primordial de se recentrer désormais sur l'inflation des denrées alimentaires dans le cas spécifique de Beauvais entre 1946 et 1948. À cette fin, il est nécessaire de s'attarder sur les différentes catégories de denrées et sur l'évolution de leurs prix respectifs. Pour y parvenir, les archives municipales de Beauvais disposent de nombreux documents épars concernant les prix des divers types de denrées entre 1946 et 1948. Cependant, les archives disponibles comportent plusieurs failles qu'il convient de garder à l'esprit. Tout d'abord, les archives disponibles sont très souvent parcellaires. Ainsi, les prix de certaines denrées pourtant

²⁴⁷ Fabrice Grenard (2012), *op. cit.*, p. 189-209.

²⁴⁸ Michel-Pierre Chélini, *op. cit.*, p. 186.

²⁴⁹ Rapport mensuel concernant le mois de décembre 1947 (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

²⁵⁰ Michel-Pierre Chélini, *op. cit.*, p. 192.

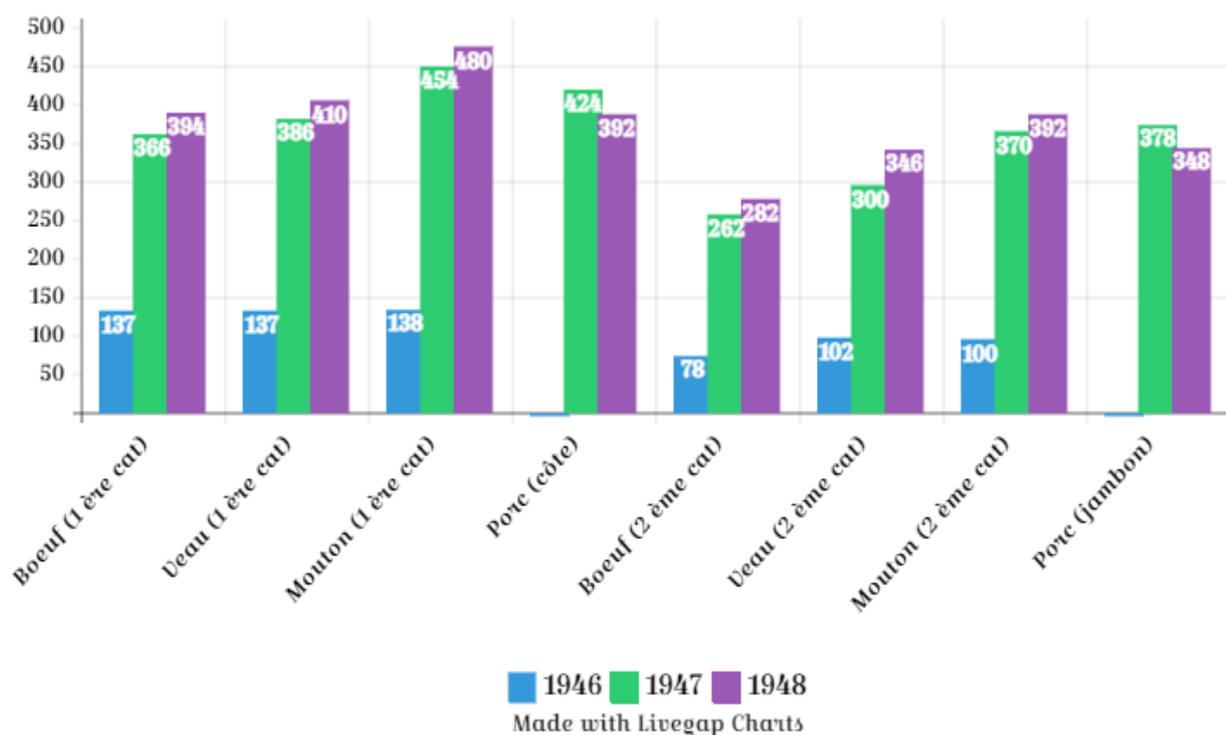
²⁵¹ Lizzie Collingham, *op. cit.* p. 525.

²⁵² Michel-Pierre Chélini, *op. cit.*, p. 77-78.

²⁵³ *Ibid.*, p. 77.

incontournables comme le pain et le lait ne sont pas évoqués. De la même façon, les prix des autres denrées ne sont pas systématiquement disponibles pour les trois années étudiées (1946,1947,1948). En outre, afin de mieux visualiser l'évolution des prix des denrées alimentaires à Beauvais (à partir des données disponibles), nous allons nous baser sur des graphiques pour rassembler les données des différents documents épars et ainsi permettre un meilleur sens de la comparaison (avec des formes et des couleurs) qu'avec une simple juxtaposition de données chiffrées. De plus, dans le but de rajouter une certaine cohérence à ces graphiques, les denrées présentées sont rassemblées par grands types de denrées. Ainsi le premier graphique illustre l'évolution des prix de la viande :

Prix au kilo en francs de la viande entre 1946 et 1948 à Beauvais



Le tableau ci-dessus illustre l'évolution des prix de la viande à Beauvais entre 1946 et 1948. Ce dernier permet une comparaison relativement complète des prix grâce à divers documents²⁵⁴ permettant de retracer l'évolution des prix sur l'intégralité de la période étudiée. La seule exception notable concerne la viande de porc pour laquelle les indications de prix pour l'année 1946 ne sont pas connus. Hormis cela, ce graphique mentionne l'évolution des

²⁵⁴ Document préfectoral du 23 septembre 1947 indiquant le prix des viandes de bœuf, veau et mouton (Archives municipales de Beauvais, 126W72).

prix de la viande de bœuf, de veau, de mouton et de porc. Les prix mentionnés sont des prix au kilo en francs. Par ailleurs, on peut voir que les viandes de bœuf, de veau et de mouton font l'objet d'une catégorisation. En effet, les différents morceaux de viande issus de ces animaux sont répartis en trois catégories en fonction de leur qualité (dans ce graphique seules les deux premières catégories sont évoquées par commodité et manque de place) avec la première catégorie regroupant les meilleurs morceaux. Il apparaît nécessaire de présenter un minimum ces différentes catégories pour bien comprendre ce qu'elles recouvrent (les listes de morceaux ne sont pas exhaustives mais se limitent aux plus connus)²⁵⁵

- **Bœuf :**

- **1^{ère} catégorie :** faux-filet, rumsteck, entrecôte, hampe, onglet, macreuse, bifteck et gîte.
- **2^{ème} catégorie :** griffe, milieu de paleron, bavette, jumeau.
- **3^{ème} catégorie :** plat de côtes, poitrine, tendron.

- **Veau :**

- **1^{ère} catégorie :** escalope, noix, quasi.
- **2^{ème} catégorie :** roulé, bas de carré, épaule.
- **3^{ème} catégorie :** flanchet, poitrine, jarret, collier.

- **Mouton :**

- **1^{ère} catégorie :** selle, filet, gigot.
- **2^{ème} catégorie :** épaule.
- **3^{ème} catégorie :** haut de côtelette, poitrine, collet.

Dans le cas du porc en l'absence de catégories définies, la comparaison des prix se fait au travers de deux morceaux : la côte et le jambon²⁵⁶.

Le graphique en lui-même nous fournit plusieurs indications. Tout d'abord, on constate de façon tout à fait logique que la viande de première catégorie se vend aux alentours de 100 francs plus chère le kilo que la viande de deuxième catégorie. De la même façon, pour le porc, le jambon reste au cours de la période légèrement plus accessible que les côtes de porc. Du côté

²⁵⁵ Document préfectoral du 23 septembre 1947 présentant les différentes catégories de morceaux (Archives municipales de Beauvais, 126W72).

²⁵⁶ Document préfectoral du 8 novembre 1947 indiquant les prix de la viande de porc (Archives municipales de Beauvais, 126W72).

de l'évolution des prix, on peut constater grâce au premier graphique visible plus haut et à celui-ci-dessus qu'entre 1944 et 1946, les prix au kilo de la viande ont généralement doublé. Ainsi, en novembre 1944, les prix au kilo les plus élevés de la viande sont d'environ 53 à 63 francs²⁵⁷ alors qu'en 1946, les prix au kilo sont d'environ 100 à 130 francs le kilo. L'augmentation la plus forte des prix que l'on peut qualifier d'exponentielle a lieu entre 1946 et 1947. En effet, au cours de cette période, les prix ont triplé voire presque quadruplé (à l'instar du bœuf de deuxième catégorie passant de 78 francs le kilo en 1946 à 262 francs le kilo en 1947). Enfin, entre 1947 et 1948, l'augmentation des prix s'essouffle avec des augmentations de prix beaucoup plus marginales, le kilo de viande de veau première catégorie passe ainsi de 386 francs le kilo en 1947 à 410 francs le kilo en 1948. De plus au cours de cette période, la viande de porc connaît même une baisse de son prix au kilo. En outre, dans le même temps, la viande congelée reste une denrée plus accessible que son équivalent frais. De cette façon, la viande de mouton congelée de première catégorie est vendue à 340 francs le kilo en 1948 contre 480 francs le kilo pour une viande fraîche équivalente²⁵⁸.

Au cours de l'année 1945, les mesures prises par le ministre du Ravitaillement Christian Pineau débouchent comme déjà mentionné plus haut, sur la suppression de la taxation des prix à la production (les éleveurs sont ainsi libres de rehausser les prix de vente du bétail). Cette mesure provoque une profonde désorganisation de la filière de la viande. En effet, si les éleveurs peuvent dès lors pratiquer des prix sensiblement plus élevés, les grossistes et les bouchers restent toujours astreints à la taxation. Ainsi, ces derniers voient leurs coûts d'approvisionnement grimper fortement alors que leurs prix de vente ne peuvent augmenter, réduisant de cette façon leur marge ce qui les place dans une situation difficile²⁵⁹. On assiste de fait à une libéralisation partielle de la filière de la viande aux effets désastreux. La situation rentre dans l'ordre au début de l'année 1946 grâce au rétablissement de la taxation pour tous les niveaux de la filière. Cependant, les mesures en faveur de la libéralisation de la filière de la viande ne s'arrêtent pas là puisqu'à partir de juillet 1946 une partie de la ration traditionnelle est désormais accessible en vente libre (il s'agit de l'expérience du double secteur). Cette mise en vente libre d'une partie de la ration incite les consommateurs à augmenter leur consommation de viande. De cette façon, l'écart déjà existant entre l'offre et la demande se creuse davantage contribuant à la hausse des prix pourtant déjà élevés. Suite à un mouvement

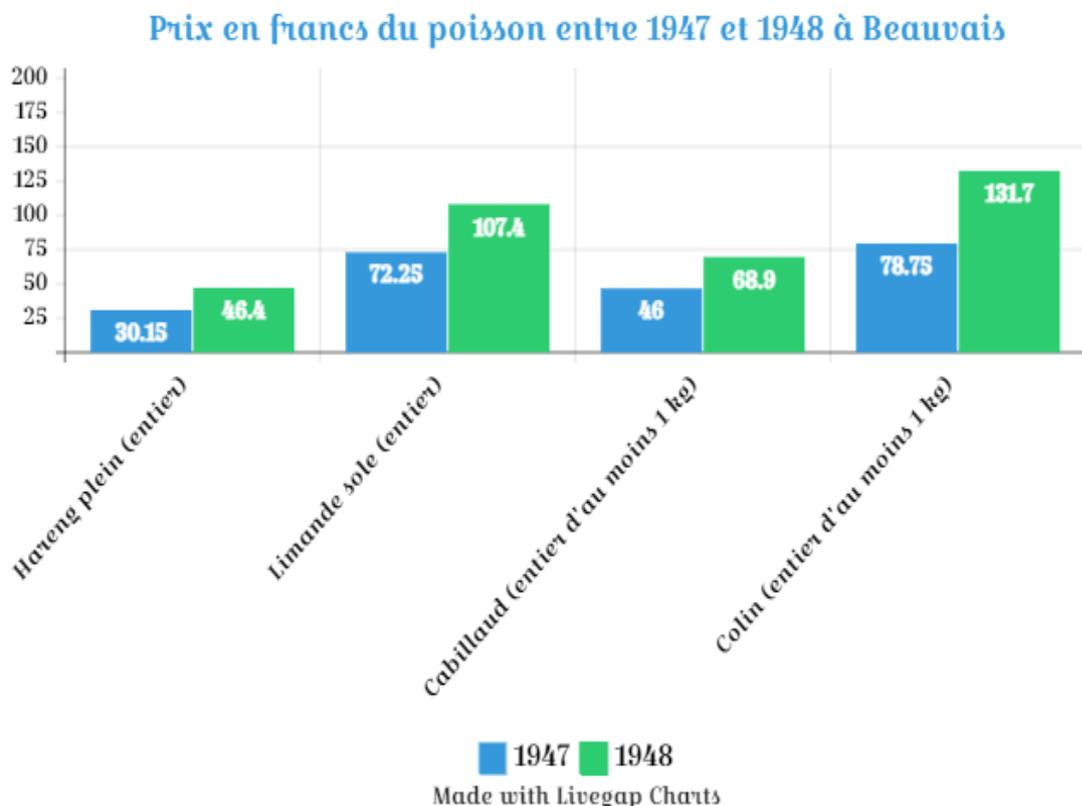
²⁵⁷ Voir annexe 2.

²⁵⁸ Arrêté préfectoral du 12 avril 1948 fixant les prix de la viande de mouton congelée (Archives municipales de Beauvais, 126W72).

²⁵⁹ Fabrice Grenard (2012), *op. cit.*, p. 198-199.

de contestation et de grève qui se déroule jusqu'en 1947, le gouvernement fait machine arrière et revient à un rationnement total²⁶⁰.

En outre, au-delà de la viande, une autre denrée riche en protéines est consommée comme une sorte de denrée de substitution lorsqu'elle est disponible, il s'agit du poisson. Or, nous avons vu plus haut que le poisson est vu explicitement par les autorités comme une alternative dans le contexte de pénurie de viande fraîche. Bien entendu, Beauvais et plus largement le département de l'Oise, ne disposant pas d'accès à la mer, dépendent d'autres départements pour leur approvisionnement. Par ailleurs, il convient de garder à l'esprit que le poisson est une denrée difficile à conserver surtout à une époque où les logements ne sont pas encore totalement reconstruits et où les frigos ménagers ne sont pas encore d'un emploi généralisé. Pour autant, les prix pratiqués localement tendent à démontrer que le poisson est une denrée plus accessible que la viande. Afin d'appuyer ce constat voici un graphique évoquant les prix du poisson en 1947-1948.



²⁶⁰ *Ibid.*, p. 200-201.

Ce graphique présente les prix de poissons entiers comme le hareng, la limande sole, le cabillaud et le colin en 1947 et 1948. Ce graphique a été réalisé à partir de documents évoquant les prix d'un nombre de poissons bien plus important²⁶¹. Ce graphique nous montre que les poissons entiers d'au moins un kilo sont vendus de deux à trois fois moins chers que le kilo de viande. Ainsi en 1948, le bœuf de première catégorie est vendu 394 francs le kilo contre 68.90 francs le cabillaud entier d'au moins un kilo. De la même façon, les poissons entiers de moins d'un kilo, à l'instar du hareng (environ 100g) et de la limande sole (environ 500 grammes) sont également accessibles avec des prix respectifs en 1947 de 30.15 francs et 72.25 francs le kilo. Les prix du poisson entre 1947 et 1948 connaissent une augmentation d'environ 50 %.

Désormais, nous allons nous attarder sur la question des fruits et légumes. Nous avons mentionné plus haut que les fruits et légumes commencent à être vendus en vente libre à partir de la fin de l'année 1946. Malheureusement, les documents d'archives disponibles ne permettent pas un suivi précis de l'évolution des prix des fruits et légumes à Beauvais au cours des années 1947 et 1948. Par ailleurs, l'approvisionnement en fruits et légumes de Beauvais dépend à cette époque fortement des Halles de Paris²⁶². De cette façon, le seul document relativement complet évoquant le prix des fruits et légumes concerne l'année 1946 et mentionne les prix pratiqués aux Halles de Paris. Les apports de ce document sont résumés dans le tableau de prix suivant :

Tableau des prix de détail moyens des fruits et légumes aux Halles de Paris au 5 décembre 1946 :

Ail	185 francs le kilo
Artichauts bretons	95 francs le kilo
Bettes	5 francs le kilo
Betteraves cuites	11 francs le kilo
Carottes équeutées	6.50 francs le kilo
Céleri rave	16 francs le kilo
Céleri en branches	7.50 francs le kilo
Cerfeuil	9 francs le kilo
Champignons de couche	180 francs le kilo
Choux rouges de Paris et du Nord	18 francs le kilo
Choux verts de Paris	6 francs le kilo
Choux-fleurs de ST-Malo	25 francs le kilo
Choux-fleurs du Midi	33 francs le kilo
Choux de Bruxelles	56 francs le kilo

²⁶¹ Arrêté préfectoral du 16 avril 1947 mentionnant les prix du poisson (Archives municipales de Beauvais, 126W71).

²⁶² Rapport mensuel concernant le mois d'avril 1948 (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

Échalotes grises	70 francs le kilo
Endives françaises	123 francs le kilo
Épinards des départements	18 francs le kilo
Fenouils du Midi	31 francs le kilo
Laitues du Midi	68 francs le kilo
Laitues de Paris	23 francs le kilo
Laitues de Nantes	30 francs le kilo
Mâches des départements	48 francs le kilo
Navets équeutés blancs de Paris	16 francs le kilo
Navets communs	9 francs le kilo
Oignons secs	12 francs le kilo
Oignons grelots	20 francs le kilo
Oseille de Paris	6 francs le kilo
Persil de Paris	8 francs le kilo
Poireaux divers	12 francs le kilo
Pommes de terre nouvelles du Midi	65 francs le kilo
Potirons	7 francs le kilo
Radis de Paris	11 francs le kilo ou 6 francs la botte
Radis Noirs	10 francs le kilo
Salsifis de Paris	23 francs le kilo
Scaroles de Paris	11 francs le kilo
Thym	18 francs le kilo
Tomates d'Afrique du Nord	72 francs le kilo
Amandes sèches	140 francs le kilo
Châtaignes	30 francs le kilo
Marrons français	44 francs le kilo
Noix fraîches	158 francs le kilo
Poires de choix	95 francs le kilo
Poires communes	60 francs le kilo
Pommes à cuire	42 francs le kilo
Pommes communes	65 francs le kilo
Pommes de choix	98 francs le kilo
Raisin St-Joannet avec sarment	125 francs le kilo

Source : Document préfectoral relevant les prix pratiqués le 5 décembre 1946 aux Halles de Paris pour les fruits et légumes (Archives municipales de Beauvais, 126W69).

Ces prix d'une seule année ne fournissent que peu d'informations à eux seuls. Cependant, plusieurs rapports mensuels du ravitaillement indiquent que les fruits et légumes font l'objet de hausses de prix sur la période 1947-1948, à l'instar des autres denrées²⁶³. Ce constat est attesté par des prix donnés à titre d'exemple dans un autre rapport mensuel de février

²⁶³ Rapport mensuel concernant le mois de décembre 1947 (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

1947²⁶⁴. Ainsi, si l'on compare le prix indiqué dans le rapport pour les choux de Bruxelles avec le prix dans le tableau ci-dessus, on constate que le prix de ces derniers est passé de 56 francs le kilo en décembre 1946 à 75 francs le kilo en février 1947. Dans le même temps, le prix au kilo des endives semble moindre que celui indiqué dans le tableau (105 francs contre 123 francs le kilo), cette différence peut certainement s'expliquer par un moindre coût de transport étant donné que les endives sont récoltées relativement localement (dans le Nord et en Picardie). En outre, au cours des années 1947-1948, Beauvais et le département de l'Oise bénéficient d'un approvisionnement croissant en fruits « exotiques » issus de l'importation ou des territoires français d'outre-mer. Ainsi, Beauvais bénéficie notamment d'un approvisionnement en agrumes d'Espagne et d'Italie (oranges environ 63 francs le kilo en 1947 et clémentines environ 83 francs le kilo²⁶⁵), de bananes des Antilles et du Cameroun (79 francs le kilo en 1948²⁶⁶) et des dattes d'Afrique du Nord (entre 130 et 180 francs le kilo en 1948). Les fruits et légumes font partie des denrées les plus présentes et les plus vendues sur les étalages des marchés. Fernand Watteuw a justement photographié un vendeur de légumes sur le marché qui se tient au pied de l'église Saint-Étienne en 1947.

²⁶⁴ Rapport mensuel concernant le mois de février 1947 (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

²⁶⁵ Arrêté préfectoral du 19 novembre 1947 indiquant les prix des agrumes importés (Archives municipales de Beauvais, 126W72).

²⁶⁶ Arrêté préfectoral du 7 janvier 1948 indiquant le prix des bananes fraîches (Archives municipales de Beauvais, 126W71).

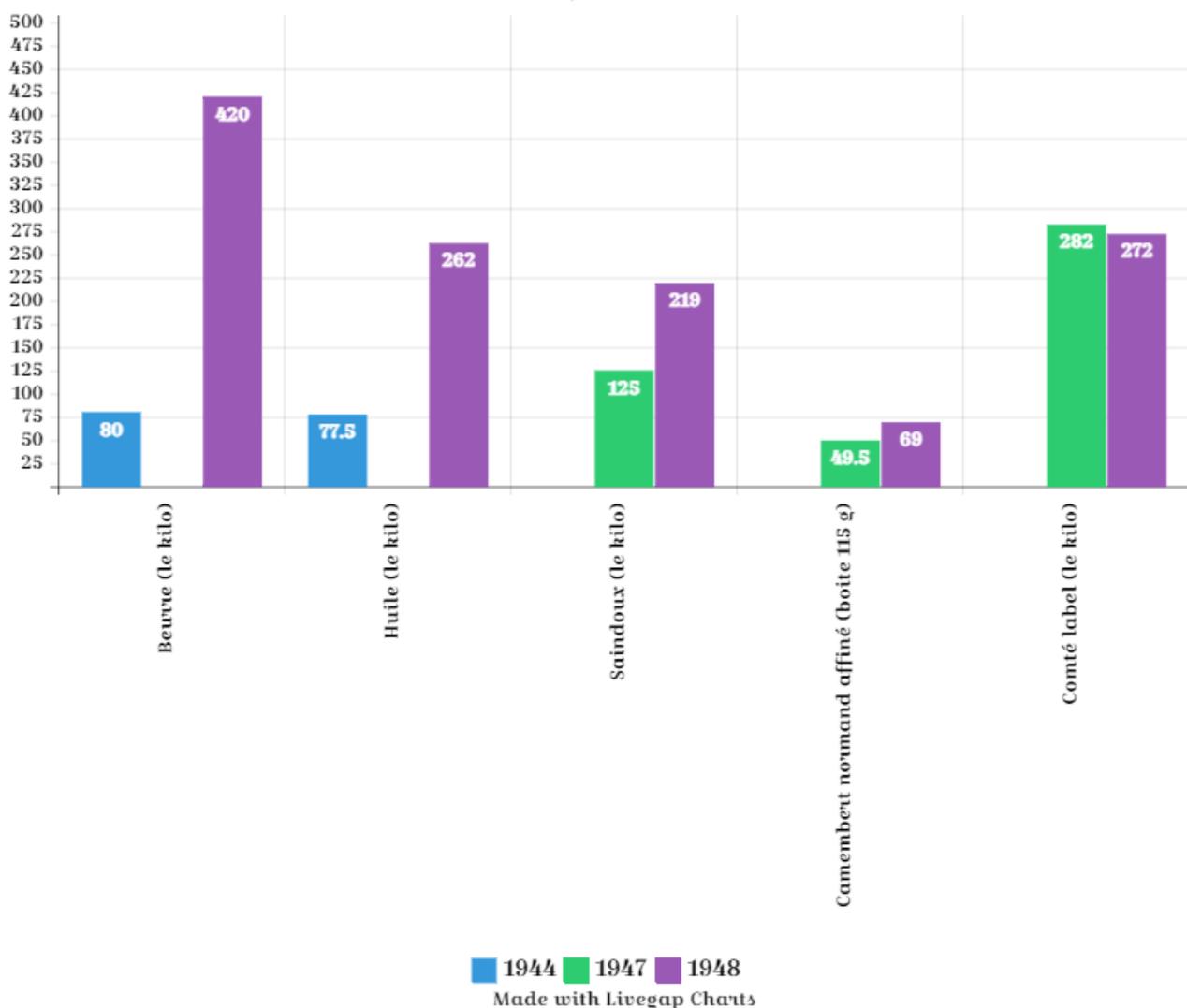


Photographie 12 : Photographie d'un vendeur de légumes prise à Beauvais sur le marché place Saint-Étienne en 1947 par Fernand Watteuw. L'église Saint-Étienne est visible à l'arrière-plan (Coll. AD Oise, fonds Watteuw, 30 Fi 11-13).

Dans cette période d'inflation, les matières grasses n'échappent bien entendu pas à la hausse généralisée des prix qui touche l'ensemble des denrées. L'expression matières grasses doit être ici comprise au sens large, avec le beurre, ses substituts mais aussi le fromage qui constitue un apport en matières grasses au sein du régime alimentaire. Le graphique ci-dessous réalisé à partir de documents épars²⁶⁷ illustre ces hausses :

²⁶⁷ Arrêté préfectoral du 25 octobre 1948 indiquant le prix des dattes (Archives municipales de Beauvais, 126W71).

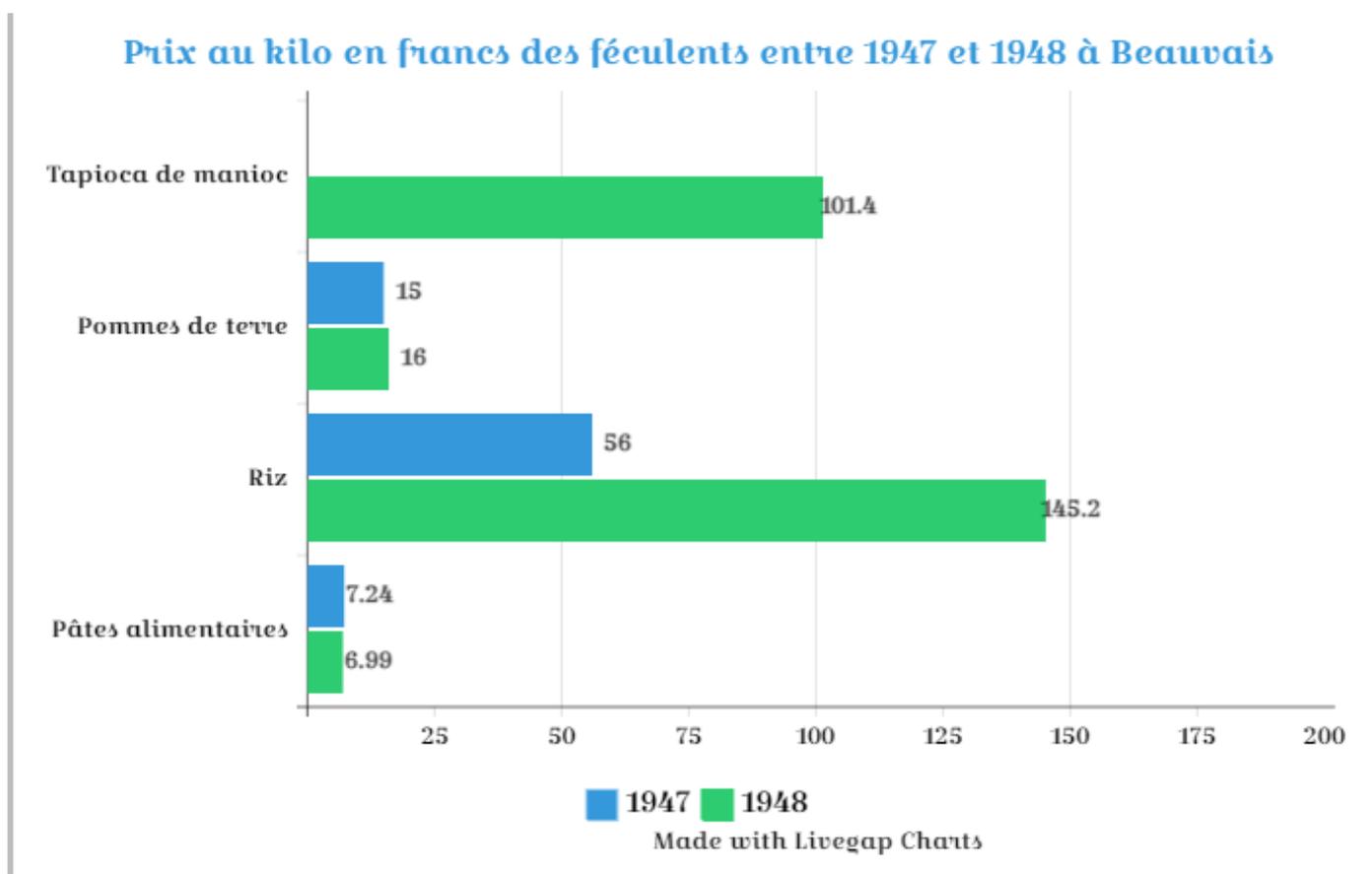
Prix en francs des matières grasses (1944,1947,1948) à Beauvais



Une fois encore, les documents disponibles ne permettent pas de retracer l'évolution des prix pour l'ensemble des trois années étudiées d'où la nécessité de comparer aux prix en vigueur en 1944 pour certaines denrées. On remarque malgré tout que l'essentiel des matières grasses présentées dans le graphique voient leurs prix grimper au fil des années entre 1944 et 1948, à l'exception du comté dont le prix diminue très légèrement (de dix francs) entre 1947 et 1948. Bien sûr, il faut garder en tête qu'entre 1947-1948, l'augmentation des prix est de moindre importance étant donné que c'est au cours de l'année 1948 que les prix tendent à se stabiliser²⁶⁸. Ainsi, les augmentations des prix de la pièce de camembert de 115g et du kilo de saindoux entre ces deux mêmes années sont respectivement de l'ordre de 40 % et 75 %. La denrée qui semble connaître la plus forte augmentation ici est sans conteste le beurre. En effet, le prix du kilo de beurre en 1948 correspond à plus de cinq fois celui de 1944. L'huile quant à elle voit son prix

²⁶⁸ Michel-Pierre Chélini, *op. cit.*, p. 330.

augmenter d'environ 338 % dans le même intervalle de temps. Enfin, si le cas de la margarine n'est pas présenté par ce graphique faute de données chiffrées sur l'évolution des prix, on peut tout de même indiquer qu'en 1948 son prix est d'environ 278 francs le kilo²⁶⁹ soit près de 67 % le prix de son équivalent plus traditionnel, le beurre. Ce dernier constat n'a rien d'étonnant puisque la margarine a été pensée dès son origine comme un substitut peu coûteux au beurre d'où son surnom de « beurre du pauvre »²⁷⁰. L'évolution des prix des féculents apparaît moins homogène. Cette situation est particulièrement visible sur le graphique suivant :



Ce graphique illustre l'évolution des prix de quatre types de féculents différents dont deux de production locale : les pâtes alimentaires et les pommes de terre et deux issus de l'importation qui sont le riz et le tapioca de manioc. Ces denrées importées proviennent soit de l'étranger soit des colonies françaises. Ainsi, le riz provient essentiellement d'Indochine et d'Iran tandis que le Manioc dont l'origine n'est pas certaine peut provenir des colonies

²⁶⁹ Arrêté préfectoral du 3 novembre 1948 indiquant le prix de la margarine (Source : Archives municipales de Beauvais, 126W71).

²⁷⁰ Emmanuel Laurentin, « La margarine », in Pierre Singaravélou et Sylvain Venayre (dir.), *L'Épicerie du monde : La mondialisation par les produits alimentaires du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Fayard, 2022, p. 120.

françaises d’Afrique ou bien d’Amérique du Sud²⁷¹. Ce graphique montre l’évolution des prix de ces denrées entre 1947 et 1948 (sauf pour le manioc dont le prix et la mise en distribution ne sont mentionnés qu’en 1948). À partir de là, on remarque que les denrées importées atteignent des prix relativement élevés, le prix au kilo du riz a d’ailleurs plus que doublé entre 1947 et 1948 alors que le tapioca de manioc se vend pour sa part à 101,4 francs le kilo en 1948. À l’inverse, les féculents produits localement comme les pâtes et les pommes de terre sont vendus à des prix très modestes permettant leur achat y compris par les familles les moins aisées. Leurs prix restent en outre relativement stables (avec des variations limitées ici comprises entre un franc et moins). Le prix du pain est quasiment absent des documents d’archives. Cependant, à l’image des pommes de terre et des pâtes alimentaires, il semble rester à un niveau assez bas pour permettre sa consommation par l’ensemble des Beauvaisiens. Ainsi, un document mentionne qu’au 20 août 1946, le prix du pain a été fixé dans l’Oise à 13, 20 francs le kilo²⁷².

D’autres denrées alimentaires moins centrales dans le régime alimentaire des Beauvaisiens méritent cependant que l’on s’intéresse à elles malgré tout puisqu’elles contribuent fortement à améliorer le quotidien alimentaire des Beauvaisiens, petits et grands, au cours de cette période. Il s’agit des boissons telles que le vin et le café mais aussi des sucreries en tout genre. Tout d’abord, nous allons nous pencher sur le cas des boissons à partir du graphique visible ci-après. Pour commencer, on peut voir à partir du graphique que les données disponibles sont inégales en fonction des différentes denrées présentées. De cette façon, les prix du vin et du mélange associant café et succédané ne sont disponibles que pour une seule année en l’occurrence l’année 1946. Pour les boissons chaudes se consommant à la façon du café (boisson dont la consommation est entrée dans les habitudes quotidiennes en France et dans le reste du monde depuis déjà un certain temps)²⁷³ plusieurs produits disponibles à des prix variés sont présentés. La différence entre ces produits tient essentiellement à la teneur en café. Dès lors, il est tout à fait logique que le café pur ait le prix le plus élevé de tous ces produits. En dépit de cela, la hausse du prix du kilo de café entre 1947 et 1948 est étonnamment élevée puisque le prix de ce dernier a plus que triplé entre ces deux années (cela s’explique peut-être

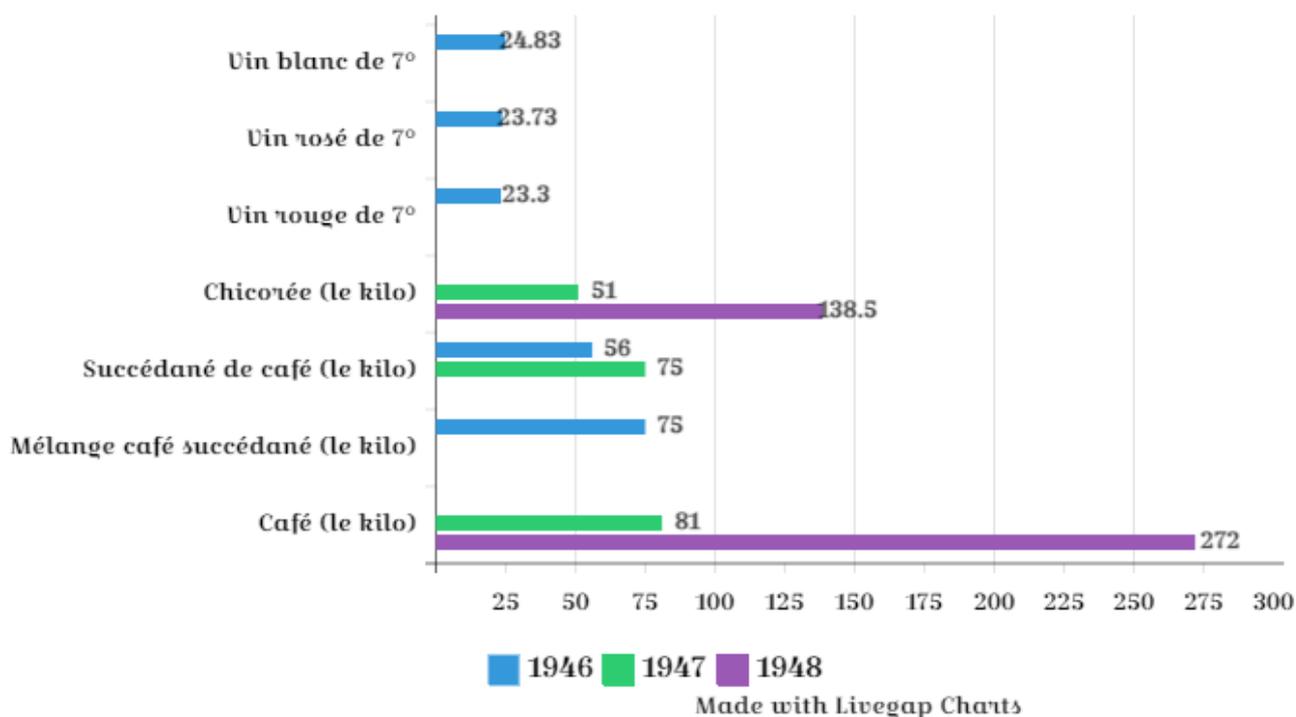
²⁷¹ Manuel Charpy, « Le tapioca », in Pierre Singaravélou et Sylvain Venayre (dir.), *L’Épicerie du monde : La mondialisation par les produits alimentaires du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Fayard, 2022, p. 79-82.

²⁷² Lettre du préfet de l’Oise de décembre 1946 mentionnant le prix au kilo du pain dans l’Oise à compter du 20 août 1946 (Archives municipales de Beauvais, 37W8701).

²⁷³ François-Xavier Fauvelle, « Le café », in Pierre Singaravélou et Sylvain Venayre (dir.), *L’Épicerie du monde : La mondialisation par les produits alimentaires du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Fayard, 2022, p. 60-63.

par le fait que le café est une denrée importée). À l'inverse, le mélange constitué intégralement de succédané de café apparaît un peu moins coûteux avec un prix au kilo en 1947 de 75 francs. En l'absence de prix pour l'année 1948, nous pouvons imaginer que l'augmentation au cours de cette année est bien moindre que pour le café. À partir de là, il semble que le mélange associant succédané et café se trouve dans une situation intermédiaire en termes de prix (comparé aux deux précédents produits présentés). En outre, la chicorée traditionnellement produite et consommée localement (comme mentionné plus haut) offre une bonne alternative au café²⁷⁴ d'autant qu'en 1948, son prix au kilo est près de moitié moindre que le café. En ce qui concerne le vin, très peu de sources évoquent son prix de vente à Beauvais et dans l'Oise. Cependant, un document mentionne les prix du vin pour l'année 1946²⁷⁵. Les prix varient en fonction du degré d'alcool, de la zone géographique d'origine ou encore du type de vin (blanc, rouge ou rosé). Ainsi, le graphique montre qu'en moyenne le prix du vin de sept degrés d'alcool est d'environ 24 francs le litre, du moins pour un vin de consommation courante (d'autant plus en France, patrie du vin par excellence²⁷⁶). En effet, dans le même temps, le litre de vin de qualité supérieure se vend entre 30 et 52 francs selon la qualité.

Prix indicatifs en francs du café et du vin entre 1946 et 1948 à Beauvais



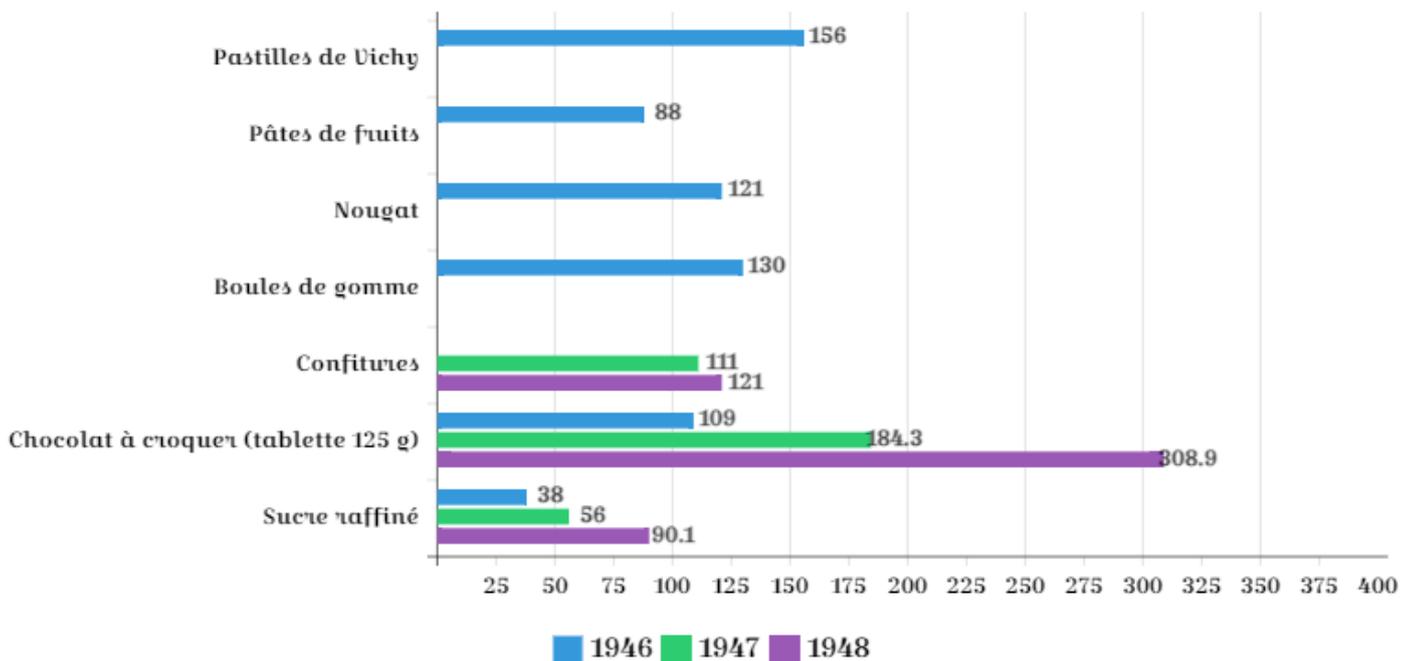
²⁷⁴ Pascal Ory, *op. cit.*, p. 66-68.

²⁷⁵ Arrêté préfectoral du 4 décembre 1946 indiquant le prix du vin de consommation courante (Archives municipales de Beauvais, 126W72).

²⁷⁶ Jean-Robert Pitte, « Le vin », in Pierre Singaravérou et Sylvain Venayre (dir.), *L'Épicerie du monde : La mondialisation par les produits alimentaires du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Fayard, 2022, p. 29.

Ensuite, il convient de revenir sur l'évolution des prix des sucreries. Le terme sucreries recouvre ici à la fois les produits de confiserie tels que les pâtes de fruit ou le nougat mais aussi le chocolat. De plus, dans un souci de commodité et de cohérence, les prix du sucre raffiné²⁷⁷ et de la confiture seront également évoqués en parallèle. En outre, dans un énième effort pour faciliter les comparaisons de prix, un dernier graphique résumant les informations disponibles sur le prix des sucreries à Beauvais entre 1946 et 1948 est présenté ci-dessous :

Prix au kilo en francs des sucreries entre 1946 et 1948 à Beauvais



Tout d'abord, on peut regretter sur ce graphique l'absence d'indications de prix concernant les confiseries pour les années 1947 et 1948. Toutefois, il me semble intéressant de mentionner les prix de 1946²⁷⁸ à titre indicatif alors que dans le même temps cela nous renseigne sur le type de confiseries consommées à cette époque. Ainsi, on peut voir qu'au cours de l'année 1946, les confiseries mentionnées sont dans un ordre croissant de prix, respectivement les pâtes de fruits (88 francs le kilo), le nougat (121 francs le kilo), les boules de gomme (130 francs le kilo) et les pastilles Vichy (156 francs le kilo). Pour le chocolat, l'élément de référence choisi pour ce graphique est la tablette de chocolat à croquer de 125 g. On remarque que le prix de

²⁷⁷ Il s'agit de sucre blanc préféré par les consommateurs et plus accessible, voir Florent Quellier, « Le sucre », in Pierre Singaravélou et Sylvain Venayre (dir.), *L'Épicerie du monde : La mondialisation par les produits alimentaires du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Fayard, 2022, p.131-133.

²⁷⁸ Arrêté préfectoral du 18 décembre 1946 indiquant le prix des confiseries (Archives municipales de Beauvais, 126W71).

cette tablette de chocolat est de 109 francs en 1946 donc son prix au kilo est de 872 francs. En outre, on remarque grâce au graphique que l'augmentation du prix de cette tablette de chocolat est relativement constante entre 1946 et 1948 avec une augmentation annuelle d'environ 68 pourcents. Le sucre semble connaître une évolution similaire de son prix puisqu'entre 1946 et 1948, l'augmentation annuelle de son prix au kilo est de l'ordre de 50 à 60 pourcents. Pour autant, le chocolat se distingue comme un produit de luxe car en 1948 son prix au kilo atteint le prix exorbitant d'environ 2 472 francs. En revanche, le kilo de confitures de fruits ne semble pas connaître de hausse sensible de son prix (du moins entre 1947 et 1948).

La flambée d'inflation qui touche les différentes denrées alimentaires n'impacte pas uniquement les commerces alimentaires mais aussi plus largement d'autres services liés à l'alimentation comme les restaurants ou les cantines. L'augmentation généralisée des aliments a pour conséquence l'augmentation du prix des repas dans ces établissements. Ainsi, au cours de sa séance du 18 octobre 1946, le conseil municipal de Beauvais mentionne la nécessité d'augmenter le prix du repas au restaurant populaire (restaurant géré par la municipalité de Beauvais pour offrir des repas à des prix bas²⁷⁹) de 25 francs à 35 francs suite aux augmentations importantes des prix des denrées alimentaires et du charbon²⁸⁰. De la même façon et pour les mêmes raisons, le conseil municipal décide au cours de la même séance de l'augmentation du prix du repas servi dans les cantines scolaires. Le prix de ce dernier doit passer à 25 francs au lieu de 16 francs²⁸¹. En outre, la mairie de Beauvais s'investit tout au long de la période 1946-1948 en faveur de la baisse des prix des denrées alimentaires (ou au moins la promotion des prix équitables). L'action de la mairie se concentre notamment sur la surveillance des prix pratiqués et la communication aux consommateurs des prix normaux ou prix moyens des denrées afin de lutter contre les prix exagérés de certains commerçants et inciter les clients à se rendre chez les commerçants pratiquant les prix les plus équitables. Ainsi, au cours de la réunion du conseil municipal de Beauvais du 8 août 1946, le maire de Beauvais indique avoir pris la décision de faire diffuser les prix normaux de la viande pour lutter contre les dérives de certains bouchers beauvaisiens²⁸². De la même façon, en septembre 1946, le maire de Beauvais instaure la surveillance des prix des grossistes la veille des jours de marché pour permettre l'affichage

²⁷⁹ Maurice Brayet, *op. cit.*, p. 89.

²⁸⁰ Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 18 octobre 1946 (Archives municipales de Beauvais, registre 1944-1947, 1D9).

²⁸¹ Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 18 octobre 1946 (Archives municipales de Beauvais, registre 1944-1947, 1D9).

²⁸² Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 8 août 1946 (Archives municipales de Beauvais, registre 1944-1947, 1D9).

des prix moyens le jour même²⁸³. Dans le même ordre d'idées, en mai 1948, le conseil municipal de Beauvais réfléchit à de nouvelles mesures en faveur de la baisse des prix des denrées alimentaires. À cette occasion, les mesures suivantes sont évoquées : diffusion des prix les plus bas sur les marchés et recommandations des commerçants aux tarifs les plus avantageux par haut-parleurs²⁸⁴.

Du point de vue des prix, malgré des hausses généralisées, on constate que les hausses les plus importantes concernent essentiellement les denrées disponibles en quantité insuffisante (telles que la viande fraîche ou le beurre) ou les denrées importées (telles que le riz, le café et le cacao). Dans le même temps, certaines denrées semblent moins touchées par la flambée d'inflation, à l'image des pommes de terre et des pâtes alimentaires. Il est important de préciser que les prix mentionnés dans la documentation préfectorale (comme les arrêtés) sont des prix maximums autorisés donc des prix réels inférieurs sont possibles. De plus, les augmentations de salaires étant, comme nous l'avons vu, une des causes de l'inflation, les hausses de salaires ont du mal à suivre les hausses de l'inflation. Le salaire minimum est estimé au 28 août 1947 à environ 8 000 francs par mois²⁸⁵. Cela constitue certes une amélioration mais le coût des dépenses alimentaires reste énorme (surtout pour les catégories les moins aisées) au vu des prix. Ainsi, si le pouvoir d'achat ouvrier est en moyenne à 60 % de son niveau d'avant-guerre à la Libération, ce dernier augmente jusqu'à 85 % à la fin de la guerre mais revient à son niveau de la Libération en mai 1947 sous l'effet de l'inflation²⁸⁶. D'autant plus que les hausses de prix ne se limitent pas uniquement à l'alimentaire. Ainsi, les deux principales difficultés à l'accès aux denrées alimentaires que sont le rationnement et l'inflation empêchent la majorité des consommateurs d'accéder à la quantité de denrées alimentaires dont elle a besoin²⁸⁷. De fait, le rationnement restreint la quantité de denrées qui peut être obtenue par le consommateur alors que l'inflation peut parfois empêcher ce dernier de se procurer l'intégralité de la ration accessible. Cette situation nous rappelle que pour acheter des denrées alimentaires au cours de cette période, il est encore nécessaire d'échanger des tickets de rationnement correspondant à la denrée souhaitée en même temps qu'il faut pouvoir régler en monnaie le prix de la denrée souhaitée. Cette situation est bien illustrée par une photographie prise par Fernand Watteuw

²⁸³ Compte-rendu de réunion de commission du 24 septembre 1946. Le maire de Beauvais y évoque la mise en place d'un système d'affichage des prix moyens au marché (Archives municipales de Beauvais, 126W69).

²⁸⁴ Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 4 mai 1948 (Archives municipales de Beauvais, registre 1948-1950, 1D10).

²⁸⁵ Michel-Pierre Chélini, *op. cit.*, p. 329.

²⁸⁶ Philippe Buton, *op. cit.*, p. 164.

²⁸⁷ Michel-Pierre Chélini, *op. cit.*, p. 122.

en 1946. Cette photographie intitulée « Beauvais, sur le marché, points textiles et billets type américain »²⁸⁸ montre un étal de vêtements sur le marché de Beauvais autour duquel on peut voir au premier plan à gauche une femme triant ses tickets textiles et à droite une femme tenant des billets. La photographie est visible ci-dessous :



Photographie 13 : Photographie d'un étal de vêtements sur le marché de Beauvais en 1946 par Fernand Watteuw. Ce cliché montre simultanément des tickets textiles et des billets (Coll. AD Oise, fonds Watteuw, 30 Fi 20-193).

²⁸⁸ Titre disponible dans l'inventaire du fonds Watteuw : <https://fernandwatteuw.oise.fr/inventaire.html>

C/ Les conséquences des difficultés de ravitaillement : conséquences sanitaires, montée du mécontentement et exacerbations des inégalités.

Après avoir exposé les principales difficultés du ravitaillement alimentaire auxquelles les Beauvaisiens sont confrontés au cours de la période 1946-1948, il est nécessaire de s'intéresser à certaines conséquences provoquées par les pénuries, le rationnement et l'inflation des denrées alimentaires. Parmi ces conséquences, on compte tout d'abord des problèmes sanitaires liés à la persistance d'une alimentation déficiente. Ces problèmes sanitaires incluent notamment des retards de croissance chez les enfants et les adolescents (la documentation d'époque parle en particulier « d'enfants déficients » pour résumer ce problème) mais aussi la réapparition de certaines maladies et épidémies telles que la tuberculose et les fièvres typhoïdes et paratyphoïdes liées à des problèmes d'alimentation. Il est aussi nécessaire d'évoquer la montée du mécontentement (principalement des consommateurs et des artisans/commerçants) et l'agitation sociale inhérentes aux difficultés du ravitaillement alimentaire principalement au cours des années 1946 et 1947. De fait, ce mécontentement s'exprime au travers de divers moyens comme des plaintes, des pétitions, des manifestations et des grèves. Enfin, il est important de se pencher sur l'exacerbation des inégalités entre les consommateurs beauvaisiens provoquée en particulier par la flambée des prix qui touche les différentes denrées alimentaires au cours de la période. Ces inégalités se concentrent autour d'un accès inégal aux denrées alimentaires et aux compléments offerts par le marché noir en fonction des catégories sociales et des différences de salaire.

Pour commencer, il est important de revenir sur les problèmes sanitaires auxquels Beauvais et sa population sont confrontées. Bien entendu, ces problèmes évoqués plus haut ne sont pas inédits puisqu'ils sont le résultat d'un régime alimentaire déficient auquel les Beauvaisiens sont astreints depuis près de huit ans en 1948. En outre, ces problèmes sanitaires ne sont pas spécifiques à l'agglomération beauvaisienne mais concernent plus largement l'ensemble des territoires qui connaissent des pénuries et le rationnement alimentaire. D'autant plus qu'au sortir de la Seconde Guerre mondiale le monde fait encore l'amère expérience de la faim²⁸⁹. Ainsi, par exemple, à Hambourg en Allemagne, le taux de mortalité au sein de la population reste anormalement élevé après la fin du conflit en raison d'épidémies de diphtérie, tuberculose et de fièvre typhoïde liées à l'alimentation²⁹⁰.

²⁸⁹ Lizzie Collingham, *op. cit.* p. 516.

²⁹⁰ *Ibid.*, p. 517.

Ainsi, concernant la question de ces maladies, la ville de Beauvais est elle-même touchée. En effet, le maire de Beauvais évoque, lors de la réunion du conseil municipal du 23 mai 1947²⁹¹, une épidémie de fièvre paratyphoïde qui sévit dans l'agglomération beauvaisienne et ses environs. La fièvre typhoïde est une maladie qui résulte d'une contamination aux salmonelles liée elle-même à la consommation d'aliments ou d'eau contaminés. Cette maladie se développe principalement dans les territoires aux conditions d'hygiène dégradées (ce qui est le cas à Beauvais avec les destructions de la guerre et la vie centrée sur les baraquements). Cette maladie est potentiellement mortelle avec un taux de mortalité estimé à 10 % en l'absence de traitement antibiotique²⁹². Le maire de Beauvais exclut une contamination par l'eau car celle-ci fait l'objet d'un traitement à la javel et d'analyses régulières. Face au nombre croissant de personnes contaminées, le maire invite les habitants à prendre toutes les précautions nécessaires pour la consommation des aliments et notamment à proscrire la consommation de fruits et légumes crus. Pour autant, l'épidémie semble circonscrite puisqu'apparemment aucun cas de contamination n'a été relevé dans les établissements scolaires. De plus, le maire mentionne la possibilité pour les personnes qui le souhaitent de se faire vacciner contre la maladie.

En outre, Françoise Rosenzweig et Jean-Pierre Besse mentionnent succinctement dans leur ouvrage *1944, L'Oise est libérée !* les problèmes sanitaires auxquels Beauvais et le département de l'Oise sont confrontés en raison des difficultés de ravitaillement notamment alimentaire après la Libération²⁹³. Ils indiquent ainsi que les cas de fièvre typhoïde sont assez répandus alors que la tuberculose fait apparemment des ravages chez les adultes notamment parce qu'aucun antibiotique efficace n'est disponible contre celle-ci avant 1949. Une fois encore la maladie très contagieuse se propage grâce à un contexte particulièrement favorable à son développement alliant sous-alimentation, difficulté pour cuire les aliments et la vie en promiscuité dans les habitats temporaires comme les baraquements. D'autres maladies font aussi leur réapparition à l'instar de la diphtérie et de la scarlatine. Paradoxalement, les difficultés de ravitaillement ont aussi causé la diminution de certaines causes de surmortalité comme l'alcoolisme et une alimentation trop riche²⁹⁴ (responsable des maladies cardiovasculaires par exemple).

²⁹¹ Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 23 mai 1947 (Archives municipales de Beauvais, registre 1944-1947, 1D9).

²⁹² Informations issues du site : <https://www.pasteur.fr/fr/centre-medical/fiches-maladies/fievres-typhoide-paratyphoide> (consulté le 9 mars 2023).

²⁹³ Jean-Pierre Besse et Françoise Rosenzweig, *op. cit.*, p.150-151.

²⁹⁴ Isabelle Doré Rivé (dir.), *op. cit.*, p.104.

Les personnes les plus touchées par les problèmes sanitaires sont, de façon relativement logique, les personnes les plus fragiles, à savoir les enfants, les adolescents, les femmes enceintes et les personnes âgées²⁹⁵. Les enfants et les adolescents souffrent de diverses maladies liées à la sous-alimentation. Ainsi, à Beauvais et dans l'Oise, ils contractent des maladies parasitaires (comme la gale), des maladies cutanées infectieuses (comme l'impétigo et la gourme) mais aussi et surtout des maladies en lien avec des carences en particulier en protéines et en sucre, responsables de rachitisme et de retards de croissance²⁹⁶. Ces catégories fragiles font l'objet d'une attention particulière de la part des pouvoirs publics. Les « enfants déficients » bénéficient de soins particuliers avec un projet important de centre de rééducation physique pour enfants déficients. Ce projet résulte de discussions débutées en 1947 entre la municipalité de Beauvais et l'organisme responsable de l'aide américaine (*American Aid to France*). Le maire de Beauvais justifie ce projet spécifique à la ville en expliquant que si la sous-alimentation généralisée a des répercussions négatives sur l'ensemble des enfants français, la situation vécue par les enfants beauvaisiens est encore plus sensible en raison de conditions de logement déplorables. De fait, il évoque des baraquements de logement de construction légère protégeant modestement des températures extérieures et offrant des conditions de vie insatisfaisantes (manque d'espace, d'air, d'hygiène et de confort). Le projet est financé par les Américains de San Francisco. Le projet doit comprendre un cabinet médical, des sanitaires, une grande salle d'exercices, une salle de repos, un réfectoire, des salles de mécanothérapie, d'électrothérapie, d'héliothérapie et des salles pour les traitements ultraviolets et infrarouges²⁹⁷. Par ailleurs, la municipalité de Beauvais œuvre également pour les catégories les plus fragiles en demandant des rations alimentaires plus conséquentes à leur profit. De cette manière, les jeunes enfants doivent profiter d'une ration de lait plus conséquente²⁹⁸ tandis que les enfants et les personnes âgées doivent bénéficier de tickets de pain supplémentaires²⁹⁹.

Une autre conséquence des difficultés de ravitaillement alimentaire est évoquée dans de nombreuses sources. Il s'agit de la montée du mécontentement surtout chez les consommateurs mais aussi chez certains commerçants. Ce mécontentement traduit une profonde lassitude de la population vis-à-vis des restrictions alimentaires. Par ailleurs, cela montre une nouvelle fois

²⁹⁵ Jean-Pierre Besse et Françoise Rosenzweig, *op. cit.*, p.150-151.

²⁹⁶ *Ibid.*, p. 150-151.

²⁹⁷ Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 3 juin 1948 (Archives municipales de Beauvais, registre 1948-1950, 1D10).

²⁹⁸ Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 4 mai 1948 (Archives municipales de Beauvais, registre 1948-1950, 1D10).

²⁹⁹ Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 4 mai 1948 (Archives municipales de Beauvais, registre 1948-1950, 1D10).

que la population aspire, une fois la guerre finie, à une abolition rapide des contraintes du quotidien (avec en bonne place celles liées à l'alimentation). Si la population a pu, au cours des années de guerre, associer ces difficultés à une fatalité de la guerre et de l'Occupation allemande³⁰⁰, au cours de la période 1946-1948, la guerre s'étant achevée depuis plusieurs années, elle accepte plus mal la persistance de ces difficultés qui l'empêche de combler pleinement ses besoins alimentaires. Les modes d'expression du mécontentement sont multiples : plaintes, pétitions, manifestations et grèves. De plus, les raisons de ce mécontentement sont diverses : prix trop élevés, rations insuffisantes, conditions intenable pour les commerçants, problème de qualité de certaines denrées.

L'expression d'un certain mécontentement de la population liée aux difficultés de ravitaillement n'est pas une nouveauté propre à la période 1946-1948. Pour autant, le mécontentement qui s'exprime au cours de cette dernière période revêt un caractère spécifique alors que son ampleur et sa prise en compte par les autorités semblent plus importantes qu'auparavant. Cette prise en compte est notamment visible dans les rapports mensuels du ravitaillement alimentaire des années 1946 et 1947. En effet, ces rapports débutent le plus souvent avec, en première page, une rubrique « Opinion » qui tend à notifier les effets des difficultés alimentaires sur l'opinion publique (ici la population de l'Oise), quelquefois cette rubrique est même suivie par une autre intitulée « Incidences psychologiques »³⁰¹. Ces rubriques constituent une nouveauté puisqu'elles n'apparaissent pas dans des rapports similaires rédigés en 1944 et 1945. De fait, ces derniers rapports commencent généralement par une rubrique « Ressources et réalisations » qui mentionnent la production de denrées alimentaires du département de l'Oise³⁰². Cette nouvelle organisation des rapports mensuels rédigés par les services départementaux du ravitaillement démontre la place désormais centrale qu'occupe l'opinion publique sur les difficultés de ravitaillement en 1946 et 1947. Cette place centrale s'explique par la prise de conscience de la moindre acceptation de ces difficultés par la population et par conséquent du risque accru d'agitation sociale au sein du département. On peut aisément penser que, dans un tel contexte, ce suivi de l'évolution de l'opinion publique apparaît indispensable pour orienter l'action à la fois des services du ravitaillement eux-mêmes mais aussi de la préfecture (par exemple pour l'encadrement des prix).

³⁰⁰ Dominique Veillon, *op. cit.* p. 289.

³⁰¹ Rapport mensuel concernant le mois d'octobre 1946 (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

³⁰² Rapport mensuel concernant le mois de décembre 1944 (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

Pour commencer, il est nécessaire de s'intéresser au mécontentement qui s'exprime chez les consommateurs, ces derniers étant globalement les plus durement touchés par les problèmes de ravitaillement alimentaire. Le mécontentement de la population de Beauvais et du département de l'Oise (cette précision est nécessaire car certains documents d'archives évoquent indistinctement les deux) semble se cristalliser autour de trois problèmes : la qualité de certaines denrées, le rationnement et les prix prohibitifs.

Pour le problème de la qualité, la question semble une nouvelle fois se concentrer autour du lait, à l'instar de ce que l'on a pu voir plus haut pour la période précédente. Ainsi, au cours de la séance du conseil municipal de Beauvais du 9 octobre 1947, un membre du conseil indique que dans certains quartiers de la ville, du lait de mauvaise qualité voire tourné est mis en distribution. Face à ce problème, le maire indique que les services de l'abattoir municipal vont procéder à des contrôles³⁰³. De la même façon, signe que le problème est pris au sérieux, le mois suivant, le préfet de l'Oise rédige une lettre dans laquelle il indique que des mesures sont prises pour que le lait soit collecté et livré dans des conditions d'hygiène optimales³⁰⁴. Or justement, cette question centrale de la qualité du lait est soulevée dès le début de l'année 1947 puisqu'en mars 1947, le maire de Beauvais fait parvenir au préfet de l'Oise une pétition de mères de famille beauvaisiennes réclamant un meilleur approvisionnement en lait de la ville³⁰⁵. Selon le maire, cette pétition reflète la colère plus large des Beauvaisiens face à cette question. En outre, le rapport du 11 octobre 1947 de Monsieur Charbonnier, vétérinaire-directeur de l'abattoir municipal de Beauvais, dresse les principales causes identifiées de la qualité défectueuse du lait³⁰⁶. On apprend que le lait mis en cause provient de la laiterie Maggi de Saint-Omer-en-Chaussée (établissement incontournable pour l'approvisionnement laitier de la ville). Selon Monsieur Charbonnier, l'acidité relevée dans le lait provient du passage au ramassage unique du lait qui conduit à mélanger du lait plus vieux avec du lait frais mais aussi à la livraison trop tardive du lait chez certains détaillants. En effet, cette livraison a lieu parfois entre 10h30 et 11h au lieu du début de matinée, le lait peut donc chauffer durant le transport. Cependant, le directeur de l'abattoir évoque également deux autres causes possibles : une pasteurisation de

³⁰³ Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 9 octobre 1947 (Archives municipales de Beauvais, registre 1944-1947, 1D9).

³⁰⁴ Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 12 décembre 1947 (Archives municipales de Beauvais, registre 1944-1947, 1D9).

³⁰⁵ Lettre du maire de Beauvais adressée au préfet de l'Oise pour faire parvenir à ce dernier une pétition de beauvaisiennes réclamant un meilleur approvisionnement en lait. Celle-ci a été rédigée le 17 mars 1947 (Archives municipales de Beauvais, 126W69).

³⁰⁶ Rapport du 11 octobre 1947 rédigé par Monsieur Charbonnier, vétérinaire-directeur de l'abattoir municipal de Beauvais (Archives départementales de l'Oise, 37W8701).

mauvaise qualité ou plus étonnant, un mauvais nettoyage des récipients utilisés par les ménagères (les mêmes qui sont à l'origine de plaintes).

Ensuite, une bonne part du mécontentement exprimé par les consommateurs est liée au rationnement et aux rations alimentaires. Les consommateurs se montrent particulièrement mécontents face aux réductions de rations ponctuelles ou plus prolongées dont font l'objet certaines denrées. Ainsi, la rubrique « opinion » du rapport mensuel de novembre 1947 indique qu'un mécontentement certain de la population a été relevé suite à la réduction, au cours du mois, de la ration de beurre qui est désormais de cinquante grammes de beurre par semaine et par personne³⁰⁷.

Cependant, la grogne populaire qui se manifeste à l'égard du rationnement se concentre autour d'une denrée en particulier : le pain, dont la ration est quotidienne. Nous avons vu plus haut les atermoiements de politiques libérales mises en place à l'instigation du ministre du ravitaillement Pineau³⁰⁸. Le pain est justement concerné par ces politiques avec notamment la suppression de la carte de pain le 1^{er} novembre 1945, cela marque la fin très éphémère du rationnement du pain accueilli avec de véritables scènes de liesse dans plusieurs villes de France³⁰⁹. Cependant, en raison de l'inadaptation de cette mesure par rapport à la situation et aux ressources disponibles, la carte de pain est rétablie dès le 28 décembre 1945³¹⁰. Or, à l'image des scènes de liesse, lors de la suppression, le rétablissement de la carte soulève l'indignation de la population dans tout le pays. Ce rétablissement de la carte est même présenté parfois comme l'un des plus importants fiascos politiques de la Libération³¹¹. Cette vague de mécontentement provoquée par le rétablissement de la carte de pain touche également Beauvais au point que le maire rédige une lettre à l'attention du ministre, le 5 janvier 1946³¹².

Une autre question sensible qui provoque la colère de la population est la réduction de la ration de pain à de multiples reprises. Ainsi, divers documents attestent le regain de mécontentement des Beauvaisiens lors de la réduction de la ration de pain en 1946 (avec réclamations de rations plus conséquentes)³¹³ et 1947³¹⁴. Les données chiffrées de ces

³⁰⁷ Rapport mensuel concernant le mois de novembre 1947 (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

³⁰⁸ Fabrice Grenard (2012), *op. cit.*, p. 189-209.

³⁰⁹ *Ibid.*, p. 195-196.

³¹⁰ *Ibid.*, p. 196.

³¹¹ *Ibid.*, p. 195.

³¹² Lettre du maire de Beauvais adressée au ministre du ravitaillement pour faire part à celui-ci du mécontentement de la population face au rétablissement de la carte de pain. Celle-ci a été rédigée le 5 janvier 1946 (Archives municipales de Beauvais, 126W69).

³¹³ Rapport mensuel concernant le mois d'août 1946 (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

³¹⁴ Rapport mensuel concernant le mois de mai 1947 (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

réductions ne sont pas disponibles. Pour autant, on peut estimer que la ration est réduite à moins de 350 grammes par jour. En effet, Jacques Dhuicque indique dans son travail de recherche de 1969-1970 que la ration quotidienne maximale de pain reste stable à Beauvais à 350 grammes par jour au moins entre 1940 et juillet 1945³¹⁵. De plus, des dysfonctionnements du système de rationnement alimentaire sont aussi parfois à l'origine de la colère des Beauvaisiens. Ainsi, en mai 1946, le maire de Beauvais rédige une lettre à charge adressée au directeur des services départementaux du ravitaillement dans laquelle il s'indigne que les tickets de rationnement ne soient pas distribués dans leur intégralité à une seule occasion à cause de retards³¹⁶. Cet état de fait contraint les consommateurs à se présenter plusieurs fois à la mairie pour pouvoir obtenir l'ensemble de leurs titres de rationnement. Selon le maire, cette situation contribue à exacerber le mécontentement et la mauvaise humeur des Beauvaisiens.

Enfin, la flambée des prix des denrées alimentaires présentée plus haut soulève l'indignation des Beauvaisiens alors que cette difficulté a de profondes répercussions sur le quotidien alimentaire des ménages. Le rapport mensuel du mois d'août 1946 indique que l'attention des consommateurs est « particulièrement retenue par la question du prix du pain ». Ces derniers réclament une révision à leur avantage des prix du pain alors qu'ils s'indignent de l'existence de deux prix distincts du pain entre la région parisienne et la province alors même que le département de l'Oise fait partie des départements à forte production céréalière³¹⁷. Par ailleurs, le 20 août 1946, l'Union Locale des Syndicats confédérés de Beauvais adresse une lettre au maire de Beauvais pour lui demander s'il est possible de rouvrir une « boucherie municipale » pour obliger les autres bouchers de la ville à revoir leurs prix trop élevés à la baisse³¹⁸. En effet, en 1940, des boucheries, charcuteries et boulangeries municipales, donc gérées par la municipalité, avaient été mises en place pour assurer l'approvisionnement de la population gratuitement ou à des prix modestes³¹⁹. Cette demande montre bien le mécontentement populaire généré par les prix élevés pratiqués par les commerçants beauvaisiens et la demande de réaction de la part des Beauvaisiens.

³¹⁵ Jacques Dhuicque, *Les problèmes posés à la ville de Beauvais après la Libération*, Amiens, Université de Picardie Jules Verne, 1969-1970, p. 17.

³¹⁶ Lettre du maire de Beauvais adressée au directeur des services départementaux du ravitaillement pour faire part de son mécontentement et de celui des Beauvaisiens suite à l'absence de distribution unique de l'intégralité des titres de rationnement mensuels. Celle-ci a été rédigée le 31 mai 1946 (Archives municipales de Beauvais, 126W69).

³¹⁷ Rapport mensuel concernant le mois d'août 1946 (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

³¹⁸ Voir Annexe 7.

³¹⁹ Maurice Brayet, *op. cit.*, p. 85.

Le mécontentement s'exprime aussi chez les commerçants, artisans des métiers de bouches et producteurs de denrées alimentaires, généralement provoqué par les conditions imposées par les autorités (notamment la préfecture et les services départementaux du Ravitaillement) tels que les prix d'achat des productions, la fixation de prix de vente maximum ou encore la fixation de jours d'ouverture pour les différents commerces. Une fois encore, l'expression de ce mécontentement passe par divers types d'actions (rejet des réglementations établies voire même transgression de ces dernières, grèves, manifestations.). Artisans, producteurs et commerçants remettent en cause les nouvelles conditions d'achat et de vente des denrées. Nombre de bouchers décident de ne plus s'approvisionner en viande en 1946 face à la hausse constante des prix à la production³²⁰ résultant de la suppression des taxations uniquement à la production³²¹. Cette décision des bouchers s'est également manifestée ailleurs, à l'instar de la région parisienne³²². Dans un même ordre d'idée, un rapport mensuel mentionne le fait que certains producteurs refusent de vendre leurs œufs aux collecteurs face au prix d'achat proposé et préfèrent plutôt les conserver en vue de les vendre par eux-mêmes³²³. En outre, les commerçants et artisans manifestent leur mécontentement au travers de modes d'actions plus visibles comme les grèves et les manifestations. Ainsi, le 1^{er} octobre 1946, les boulangers de Beauvais et plus largement de l'Oise organisent une grève symbolique de 24 heures pour protester contre les prix du pain. La municipalité préconise en conséquence aux Beauvaisiens de faire une réserve de pain la veille³²⁴. En outre, une réponse du préfet de l'Oise aux syndicats nous apprend qu'une manifestation s'est déroulée le jeudi 4 septembre 1947, à l'instigation des syndicats du bâtiment, des travaux publics, du bois, des textiles et de l'alimentation de l'Union Départementale. Les syndicats ont organisé cette manifestation pour protester contre les difficultés du ravitaillement alimentaire (ration de pain réduite à 200 grammes, approvisionnement difficile en viande et blé par exemple)³²⁵.

Enfin, on peut penser que certaines transgressions à la loi auxquelles s'adonnent des commerçants et artisans sont une autre forme d'expression de leur mécontentement à l'encontre des réglementations imposées. De fait, dans le cas de Beauvais, certains bouchers semblent enclins à de telles pratiques. Ainsi, on sait qu'en 1947, un boucher beauvaisien est mis en cause

³²⁰ Rapport mensuel concernant le mois d'octobre 1946 (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

³²¹ Se rapporter à Fabrice Grenard (2012), *op. cit.*, p. 198-199.

³²² *Ibid.*, p. 199.

³²³ Rapport mensuel concernant le mois de juillet 1946 (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

³²⁴ Documents de la mairie de Beauvais concernant la grève symbolique des boulangers le mardi 1^{er} octobre 1946 destinée à protester contre le prix du pain (Archives municipales de Beauvais, 126W69).

³²⁵ Lettre rédigée par le préfet de l'Oise à l'attention des syndicats suite à leur manifestation du 4 septembre 1947 (Archives départementales de l'Oise, 37W8693).

dans une affaire d'abattage clandestin de 5 veaux. Une saisie de 112 kg de viande, 21 kg d'os, 4 têtes et 20 pieds de veau a été effectuée dans la boucherie du mis en cause³²⁶. On peut imaginer que ces abattages clandestins sont un moyen de protester contre les taxations imposées. Cependant, ces pratiques ne sont pas une nouveauté puisqu'au cours du seul mois de février 1945, quatorze amendes ont été prononcées contre des bouchers pour des abattages clandestins au profit généralement de la région parisienne³²⁷. Par ailleurs, une photographie prise en 1947 par Fernand Watteuw montre la devanture d'une boucherie fermée. Une feuille placardée indique « La boucherie est fermée pour cause de : Vente de viande un jour interdit. ». On peut penser que ce non-respect des jours d'ouverture autorisés peut constituer une forme de protestation contre les réglementations contraignantes alors en vigueur pour les commerces alimentaires.



Photographie 14 : Photographie d'une boucherie fermée en 1947 pour cause de « Vente de viande un jour interdit ». Ce cliché a été pris par Fernand Watteuw (Coll. AD Oise, fonds Watteuw, 30 Fi 10-89-1).

³²⁶ Note faisant état d'une saisie réalisée chez un boucher de Beauvais mis en cause dans l'abattage clandestin de 5 veaux (Archives départementales de l'Oise, 37W8701).

³²⁷ Jacques Dhuicque, *op. cit.*, p. 28.

Enfin, il convient de s'intéresser rapidement aux inégalités qui ont été engendrées par la flambée des prix des différentes denrées alimentaires au cours de la période 1946-1948. Celles-ci sont relativement bien mentionnées dans les différents documents d'archives disponibles, émanant aussi bien de la municipalité de Beauvais que des services du ravitaillement dans leurs rapports mensuels destinés au préfet. Le conseil municipal indique au cours de sa séance du 11 juin 1946 qu'il s'associe au vœu du Conseil Général d'une répartition équitable de la prochaine récolte de pommes de terre entre tous les consommateurs³²⁸. De fait, les inégalités dont il est question ici sont particulièrement sensibles entre les Beauvaisiens les plus modestes (par exemple les ouvriers) et les plus aisés (comme les notables et les professions libérales). Il est à noter que, les prix sont généralement prohibitifs pour les classes moyennes et populaires tandis que les classes aisées peuvent encore souvent se permettre de cuisiner « bon et gras »³²⁹. C'est justement ce qui est démontré par les rapports mensuels du ravitaillement et plus précisément dans la partie « opinion » déjà présentée plus haut. Dans l'un d'entre eux, il est mentionné que les consommateurs les plus modestes voient la hausse de leurs salaires déjà largement absorbée par l'augmentation des prix des denrées alimentaires³³⁰. Un autre indique que les consommateurs s'indignent des prix trop élevés de la viande et des fruits et légumes à la bonne saison et s'inquiètent des prix à venir au cours de la mauvaise saison alors que les prix pratiqués au cours de la bonne saison sont déjà hors de portée des « petites bourses »³³¹. Enfin, un autre rapport déclare quant à lui qu'au vu des prix pratiqués au mois de mars 1947, les familles ouvrières ont le plus grand mal à se procurer les denrées alimentaires dont elles ont besoin en fin de mois³³².

Du point de vue opposé, les catégories les plus aisées sont les seules à pouvoir se procurer l'intégralité des rations et les améliorer grâce aux compléments illégaux et aux prix encore plus prohibitifs du marché noir³³³. De plus, d'après Jean-Pierre Besse et Françoise Rosenzweig, certains commerces de Beauvais ont deux entrées : l'une pour la file d'attente officielle et l'autre pour « les clients privilégiés »³³⁴. Ces évocations des inégalités dans les documents administratifs démontrent que les autorités ont identifié cette conséquence négative des problèmes de ravitaillement (surtout de l'inflation) et qu'ils la surveillent avec attention

³²⁸ Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 11 juin 1946 (Archives municipales de Beauvais, registre 1944-1947, 1D9).

³²⁹ Éric Alary, Bénédicte Vergez-Chaignon et Gilles Gauvin, *op. cit.* p. 171.

³³⁰ Rapport mensuel concernant le mois de décembre 1947 (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

³³¹ Rapport mensuel concernant le mois de juillet 1947 (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

³³² Rapport mensuel concernant le mois de mars 1947 (Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

³³³ Michel Winock, *op. cit.*, p. 39.

³³⁴ Jean-Pierre Besse et Françoise Rosenzweig, *op. cit.*, p.160-161.

puisque'elle influe sur leur prise de décision. Les anciens combattants eux-mêmes rédigent une lettre le 12 août 1946 dans laquelle ils réclament une revalorisation de leurs pensions pour leur permettre de faire face à « l'élévation du coût de la vie ». Dans la même lettre, ils émettent de vives protestations à l'encontre des bouchers qui pratiquent des prix trop élevés et ne respectent pas la taxe officielle. Or, ils indiquent justement que ces prix sont hors de portée de « leurs maigres moyens »³³⁵. On constate bien que le mécontentement de la population est bien réel entre 1946 et 1948 et s'exprime par une multiplicité de moyens. Ainsi, cette situation détonne par rapport à celle de la période précédemment évoquée où le mécontentement de la population était beaucoup moins exprimé, exception faite du cortège de 600 à 700 femmes qui se sont rassemblées devant la préfecture de Beauvais le 28 février 1945 pour se plaindre des insuffisances du Ravitaillement³³⁶. Malgré la confrontation des Beauvaisiens à un quotidien alimentaire toujours délicat marqué par les pénuries, le rationnement alimentaire et surtout une inflation des denrées alimentaires qui atteint un niveau inédit, la période 1946-1948 apparaît comme une période de transition. En effet, la persistance de ces difficultés impose bien évidemment d'importantes contraintes alimentaires aux Beauvaisiens. Cependant, c'est aussi au cours de cette période que commence à se profiler le lent « retour à la normale » du ravitaillement alimentaire. Ce dernier apparaît au travers d'une augmentation des quantités et de la diversité des denrées alimentaires disponibles grâce notamment au redressement de la production nationale et à d'importantes importations en provenance de divers pays étrangers. Ces améliorations permettent d'obtenir une réduction de l'ampleur des pénuries et une certaine stabilisation du niveau des rations tout comme elles annoncent un « retour à la normale » beaucoup plus sensible au cours des années qui suivent.

³³⁵ Lettre du 12 août 1946 dans laquelle les Anciens Combattants réclament une revalorisation de leurs pensions et se plaignent des prix trop élevés pratiqués par les bouchers (Archives municipales de Beauvais, 126W69).

³³⁶ Jacques Dhuicque, *op. cit.*, p. 29.

III/ Le lent « retour à la normale » du ravitaillement et des commerces alimentaires à Beauvais (1949-1957)

A/ La fin progressive des restrictions et la stabilisation des prix

La crise des prix avec en particulier la flambée d'inflation de 1946-1947 est principalement le résultat d'une situation où l'offre de denrées alimentaires disponibles est inférieure à la demande entre 1940 et 1948³³⁷. Or, justement d'après Michel-Pierre Chélini, les dernières pénuries disparaissent au cours de l'automne 1948 tandis que l'offre dépasse la demande à partir de 1949³³⁸. Ce nouveau contexte marqué par la disparition des pénuries entame donc de manière assez logique la levée progressive des réglementations contraignantes (au premier rang desquelles se trouve le rationnement) imposées aux ménages comme aux commerçants à partir de 1940. Cette disparition des réglementations contraignantes s'opère progressivement dans le temps en fonction de la situation propre à chaque denrée alimentaire.

En ce qui concerne la fin du rationnement, il est communément admis que celle-ci se déroule au cours de l'année 1949³³⁹. Les différents ouvrages ne font cependant pas toujours mention de la même date pour la fin du rationnement. Ainsi, d'après Michel Margairaz, le rationnement est supprimé le 7 décembre 1949 et les services du ravitaillement sont dissous le 18 janvier 1950³⁴⁰. Pourtant, Michel-Pierre Chélini indique que la viande est totalement libérée en juin 1950³⁴¹. De la même façon, l'ouvrage commun de Jean-Pierre Besse et Françoise Rosenzweig mentionne que le rationnement se poursuit dans l'Oise jusqu'en janvier 1949³⁴². Ainsi, le meilleur moyen de déterminer la fin de l'application du rationnement à Beauvais et dans l'Oise pour chaque denrée consiste à se référer aux sources locales. Tout d'abord, il est donc important d'évoquer les dates de levée du rationnement pour les différents types de denrées alimentaires. Pour cela, nous allons nous reposer sur les indications fournies par divers documents émanant de la préfecture de l'Oise et des services départementaux du ravitaillement avec en particulier des tableaux dressant les taux des rations alimentaires de la période allant de la fin de l'année 1947 à la fin de l'année 1949.

³³⁷ Michel-Pierre Chélini, *op. cit.*, p. 103.

³³⁸ *Ibid.*, p. 187.

³³⁹ Michel Margairaz, *op. cit.*, p. 58.

³⁴⁰ *Ibid.*, p. 187.

³⁴¹ Michel-Pierre Chélini, *op. cit.*, p. 527.

³⁴² Jean-Pierre Besse et Françoise Rosenzweig, *op. cit.*, p.157.

Pour commencer, il convient de s'intéresser au cas particulier de la viande. De fait, il s'agit d'une denrée pour laquelle la date de la fin de son rationnement à Beauvais et dans l'Oise est difficile à déterminer. En effet, la fin de son rationnement n'est pas explicitement mentionnée dans les documents d'archives. Pour autant, il est intéressant de noter que les tableaux des rations des mois de novembre 1947 (tableau le plus ancien dont je dispose pour la période évoquée) à mars 1949 évoque le cas de la viande. En revanche, ces tableaux ne présentent aucunement les taux des rations prévus pour la viande contrairement aux autres denrées présentées. De plus, dans l'encart « Viande », on retrouve toujours le même texte : « Au titre du mois de ..., la vente sera effectuée sans remise de tickets. Toutefois des dispositions spéciales pourront être prises ultérieurement. »³⁴³. Ce texte et l'absence d'indication de taux de ration semblent indiquer que la vente de la viande s'effectue peut-être déjà en vente libre en Novembre 1947³⁴⁴. De la même façon, une levée partielle du rationnement du lait est mise en place à compter du 1^{er} mars 1948³⁴⁵.

En ce qui concerne les autres denrées alimentaires, les levées du rationnement à Beauvais et dans l'Oise s'effectuent progressivement au cours de l'année 1949. Dans le cas du pain, le taux des rations est mentionné jusqu'au mois de février 1949. Pour le mois de mars 1949, il est indiqué que la vente des rations de pain s'effectuera désormais sans remise de tickets³⁴⁶. De plus, la question du pain n'est plus indiquée dans le tableau des rations du mois d'avril 1949³⁴⁷. On peut donc raisonnablement en conclure que le rationnement du pain est supprimé à Beauvais et dans l'Oise entre le mois de mars et le mois d'avril 1949. En outre, le 24 mars 1949, les maires de l'Oise sont informés par le préfet qu'un nouvel ensemble de denrées alimentaires comprenant les confitures, les petits déjeuners, le cacao sucré et les pâtes alimentaires échappe désormais au rationnement³⁴⁸. Le passage hors rationnement des produits laitiers est effectif à partir du 16 avril 1949³⁴⁹ (cela correspond bien aux indications de Michel-

³⁴³ Tableau indiquant les taux des rations alimentaires de mars 1948 réalisé par les services départementaux du ravitaillement le 26 février 1948 (Archives départementales de l'Oise, 117W11861).

³⁴⁴ Tableau indiquant les taux des rations alimentaires de novembre 1947 réalisé par les services départementaux du ravitaillement le 31 octobre 1947 (Archives départementales de l'Oise, 117W11861).

³⁴⁵ Document préfectoral du 1^{er} mars 1948 adressé aux maires de l'Oise (Archives départementales de l'Oise, 117W11860).

³⁴⁶ Tableau indiquant les taux des rations alimentaires de mars 1949 réalisé par les services départementaux du ravitaillement le 28 février 1949 (Archives départementales de l'Oise, 117W11861).

³⁴⁷ Tableau indiquant les taux des rations alimentaires d'avril 1949 réalisé par les services départementaux du ravitaillement le 1^{er} avril 1949 (Archives départementales de l'Oise, 117W11861).

³⁴⁸ Document préfectoral du 24 mars 1949 adressé aux maires de l'Oise indiquant le passage hors rationnement des confitures, petits déjeuners, cacao sucré et pâtes alimentaires (Archives départementales de l'Oise, 117W11861).

³⁴⁹ Document préfectoral du 14 avril 1949 adressé aux maires de l'Oise indiquant le passage hors rationnement des produits laitiers (Archives départementales de l'Oise, 117W11861).

Pierre Chélini³⁵⁰). Cela inclut le lait ainsi que le beurre et l'ensemble des fromages mais exclut le lait concentré sucré toujours temporairement rationné. Ainsi, au mois de mai 1949, le rationnement alimentaire ne s'applique alors plus qu'aux denrées suivantes : l'huile, le riz, le sucre et le café³⁵¹. L'huile, le riz et le sucre ne sont plus rationnés après le mois de novembre 1949³⁵² comme l'atteste l'absence d'indications à leur sujet après cette date. Le café reste pour sa part soumis au rationnement jusqu'au moins le mois de décembre 1949³⁵³.

Par ailleurs, la disparition des pénuries à partir de 1948 provoque également la suppression de diverses réglementations contraignantes imposées aux commerçants en dehors du seul rationnement des denrées alimentaires. La vente de produits de pâtisserie est ainsi par exemple désormais autorisée dans les lieux publics les vendredis, samedis, dimanches et jours fériés à partir du 31 mars 1948³⁵⁴. Certaines pâtisseries restent interdites à la vente à l'instar de celles à base de lait, crème, crème au beurre, farine (hormis celle de pomme de terre), féculé, semoule ou encore de pâte feuilletée ou levée (comme les croissants, brioches, kougelhoff ou « pudding de riz »). L'arrêté préfectoral du 30 août 1948 suspend quant à lui la législation contraignante s'appliquant aux boucheries et charcuteries pour la vente de viande ainsi que la limitation des jours d'ouverture de ces dernières, des boulangeries et des pâtisseries³⁵⁵. Dernier exemple, le 7 janvier 1949, le préfet de l'Oise informe les maires de son département que les commerçants ne sont plus soumis à l'obligation de déclarer leurs stocks³⁵⁶.

Enfin, la disparition des pénuries est également visible par le taux des rations alimentaires de l'année 1949. De fait, les taux des rations de 1949 s'illustrent globalement par leur stabilité puisqu'une bonne part de ces dernières restent au même niveau au cours de cette année. Par ailleurs, lorsque les taux des rations alimentaires varient, cela se fait presque uniquement au profit des consommateurs avec l'augmentation des quantités disponibles à

³⁵⁰ Michel-Pierre Chélini, *op. cit.*, p. 527.

³⁵¹ Document préfectoral du 3 mai 1949 adressé aux maires de l'Oise indiquant les denrées alimentaires encore soumises au rationnement (Archives départementales de l'Oise, 117W11861).

³⁵² *Ibid.*, p. 527.

³⁵³ Document préfectoral indiquant la durée de validité des tickets destinés à la remise de la ration de café de décembre 1949 (Archives départementales de l'Oise, 117W11861).

³⁵⁴ Arrêté préfectoral du 31 mars 1948 autorisant la vente de pâtisseries certains jours (Archives départementales de l'Oise, 117W11860).

³⁵⁵ Arrêté préfectoral, du 30 août 1948 suspendant la réglementation des jours d'ouverture des boucheries, charcuteries, boulangeries et pâtisseries (Archives départementales de l'Oise, 117W11860).

³⁵⁶ Document préfectoral du 7 janvier 1949 adressé aux maires de l'Oise indiquant la suppression de la déclaration obligatoire des stocks des commerçants (Archives départementales de l'Oise, 117W11861).

l'achat pour ces derniers. Afin de mieux rendre compte de cette stabilité, voici ci-dessous une partie des taux des rations des denrées encore rationnées en 1949 :

- Ration de pain :
 - Catégorie E : 125 g par jour (de janvier à février 1949).
 - Catégories J-M-V : 350 g par jour (de janvier à février 1949).
 - Catégorie A : 375 g par jour (de janvier à février 1949).

- Ration de riz :
 - Catégories E-V : 300 g par mois (de janvier à avril 1949).
 - Catégories E-J-V : 500 g par mois (de juin à septembre 1949).

- Ration d'huile :
 - Catégorie J : 200 g par mois (janvier 1949).
 - Catégorie A : 300 g par mois (janvier 1949).
 - Catégories M-V : 150 g par mois (janvier 1949).
 - Catégorie E : 125 g par mois (mars 1949).
 - Catégorie J-A-M-V : 375 g par mois (mars 1949).
 - Toutes catégories : 400 g par mois (avril 1949).
 - Toutes catégories : 350 g par mois (juin 1949).
 - Toutes catégories : 450 g par mois (de juillet à septembre 1949).

- Ration de sucre :
 - Catégorie E : 1,5 kg par mois (de janvier à juin 1949 et d'août à septembre 1949).
 - Autres catégories : 1 kg par mois (de janvier à juin 1949 et d'août à septembre 1949).
 - Catégorie M : 1 kg par mois (juillet 1949).
 - Catégorie E-J-A-V : 2 kg par mois (juillet 1949).

- Ration de café :
 - Catégorie A-M-V : 125 g par mois (de janvier 1948 à juillet 1949).

- Catégorie J-A-M-V³⁵⁷ : 125 g par mois (d'août à septembre 1949).

Source : Données chiffrées issues des tableaux de rations de l'année 1949³⁵⁸.

Dans un second temps, il est indispensable de s'intéresser aux prix en vigueur pour les denrées alimentaires au cours de la période 1949-1957. D'autant plus que c'est au cours de cette période que les prix font l'objet d'un véritable mouvement de stabilisation en dépit du fait que la France reste l'un des pays à la plus forte inflation³⁵⁹. De fait, Michel-Pierre Chélini indique qu'entre 1948 et 1952, les prix de gros ont augmenté de 62 %³⁶⁰. Cette tendance à la stabilisation des prix est réelle mais il n'en demeure pas moins que les prix pratiqués entre 1953 et 1955 correspondent au double voire à plus du double de ceux de 1948 pour certains. Cette inflation s'explique en partie au moins par le jeu des importations et la hausse des salaires³⁶¹ avec plusieurs hausses successives et une masse salariale qui augmente de 64 % entre 1949 et 1956³⁶². Pour autant, la « question pécuniaire » (c'est-à-dire le sentiment d'insuffisance de ses revenus par rapport à ses besoins) reste l'une des préoccupations majeures des Français avec 57 % des réponses d'un sondage IFOP de 1951³⁶³ tandis que le salaire minimum demeure à un niveau bien en deçà de l'évolution des prix de détail³⁶⁴.

Afin de mieux discerner la réalité des prix pratiqués sur les denrées alimentaires dans l'Oise et donc à Beauvais, nous allons nous appuyer sur des graphiques présentant l'évolution des prix des différents types de denrées. Ces graphiques ont été élaborés à partir des rapports mensuels de 1953 à 1955 de la Direction départementale des enquêtes économiques. Cependant, les prix de certaines denrées ne sont pas disponibles à l'instar des prix de produits d'épicerie comme le sucre et l'huile. De la même façon, si la plupart des rapports suit un même format, ils sont parfois inégaux en termes d'informations avec l'absence de données chiffrées pour certains mois. Avant de présenter les graphiques, les prix maximums de certaines denrées en 1949 sont mentionnés ci-dessous à titre indicatif pour compenser notamment l'absence de données à leur sujet pour la période 1953-1955 :

³⁵⁷ Voir pages 19 et 20.

³⁵⁸ Tableaux indiquant les taux des rations alimentaires de janvier, février, mars, avril, juin, juillet, août et septembre 1949 (Archives départementales de l'Oise, 117W11861).

³⁵⁹ Michel-Pierre Chélini, *op. cit.*, p. 452.

³⁶⁰ *Ibid.*, p. 452.

³⁶¹ *Ibid.*, p. 452.

³⁶² *Ibid.*, p. 501.

³⁶³ *Ibid.*, p. 459.

³⁶⁴ *Ibid.*, p. 501.

Prix de certaines denrées alimentaires relevés pour l'année 1949 :

- Sucre³⁶⁵ :
 - Sucre cristallisé vendu par raffinerie : 97 francs (le paquet d'un kilo).
 - Sucre semoule : 100 francs (le paquet d'un kilo).
- Confiture³⁶⁶ :
 - Confiture pur sucre, pur fruit catégorie A (abricots, cassis, fraises, framboises, myrtilles, groseilles, cerises autres que bigarreaux) : 240 francs (le bocal de verre d'un kilo non consigné).
 - Confiture pur sucre, pur fruit catégorie B (reines-claude, quetsches, mirabelles, prunes ordinaires, pêches, cerises bigarreaux, coings, oranges, mûres) : 197 francs (le bocal de verre d'un kilo non consigné).
 - Confiture fruits et pommes pur sucre, pur fruit : 189 francs (le bocal de verre d'un kilo non consigné).
 - Confiture fruits et pommes pur sucre : 182 francs (le bocal de verre d'un kilo non consigné).
- Poissons de mer importés³⁶⁷ :
 - Cabillaud (ou morue) vidé et étêté de plus de 2 kg : 138 francs (le kilo).
 - Lieu jaune vidé et étêté de plus de 1 kg : 200 francs (le kilo).
 - Limande sole vidée de plus de 0,500 kg : 190 francs (le kilo).
 - Sole vidée de plus de 0,112 kg : 462 francs (le kilo).
 - Turbot vidé de plus de 1 kg : 270 francs (le kilo).
 - Filets de cabillaud congelés : 201 francs (le kilo).
- Beurre³⁶⁸ :
 - Beurre ordinaire en mottes : 648 francs (le kilo).
 - Beurre ordinaire en plaques : 658 francs (le kilo).
 - Beurre pasteurisé en plaques de 250 g : 684 francs (le kilo).

³⁶⁵ Arrêté préfectoral, du 3 décembre 1949 indiquant les prix maximum de vente du sucre (Archives municipales de Beauvais, 126W71).

³⁶⁶ Document préfectoral, de février 1949 indiquant les prix maximum de vente de la confiture (Archives municipales de Beauvais, 126W71).

³⁶⁷ Arrêté préfectoral, du 26 février 1949 indiquant les prix maximum de vente des poissons de mer importés (Archives municipales de Beauvais, 126W71).

³⁶⁸ Arrêté préfectoral, du 3 décembre 1949 indiquant les prix maximum de vente du beurre (Archives municipales de Beauvais, 126W71).

- Fromages importés de Finlande³⁶⁹ :
 - Fromage de type Emmenthal de catégorie A ou B : 475 francs (le kilo).
 - Fromage de type Emmenthal de catégorie C ou D : 414 francs (le kilo).
- Fromages importés de Hollande³⁷⁰ :
 - Edam et mimolette de moins de 2 mois d'âge : 347 francs (le kilo).
 - Gouda de moins de 2 mois d'âge et edam de 2 mois d'âge ou plus : 362 francs (le kilo).
 - Gouda de 2 mois d'âge ou plus : 376 francs (le kilo).
- Fromages français (une partie)³⁷¹ :
 - Beaufort avec marque d'origine : 429 francs (le kilo).
 - Bleu d'Auvergne sans label : 342 francs (le kilo).
 - Brie de Meaux fermier avec label : 632 francs (la pièce de 850 grammes).
 - Camembert normand affiné en boîte avec l'étiquette du fabricant : 76 francs (la pièce).
 - Cantal fermier affiné 3 mois sans label : 358 francs (le kilo).
 - Coulommiers affiné en boîte avec l'étiquette du fabricant : 102 francs (la pièce).
 - Edam français et mimolette sans label : 311 francs (le kilo).
 - Comté ou Emmenthal français avec label affiné : 477 francs (le kilo).
 - Maroilles affiné en boîte : 279 francs (la pièce).
 - Munster-Gérôme avec label : 331 francs (le kilo net).
 - Morbier affiné 3 mois : 323 francs (le kilo).
- Lait³⁷² :
 - Lait cru vendu par les commerçants : 26 francs (le litre).
 - Lait pasteurisé vendu par les commerçants : 30,50 francs (le litre).
- Huile³⁷³ : 261 francs (le kilo).
- Margarine³⁷⁴ : 283 francs (le kilo).

³⁶⁹ Arrêté préfectoral, du 23 décembre 1949 indiquant les prix maximum de vente du fromage importé de Finlande (Archives municipales de Beauvais, 126W71).

³⁷⁰ Arrêté préfectoral, du 23 décembre 1949 indiquant les prix maximum de vente du fromage importé de Hollande (Archives municipales de Beauvais, 126W71).

³⁷¹ Arrêté préfectoral, du 15 septembre 1949 indiquant les prix maximum de vente du fromage français (Archives municipales de Beauvais, 126W71).

³⁷² Arrêté préfectoral, du 14 avril 1949 indiquant les prix maximum de vente du lait (Archives municipales de Beauvais, 126W71).

³⁷³ Arrêté préfectoral, du 19 janvier 1949 indiquant les prix maximum de vente de l'huile (Archives municipales de Beauvais, 126W71).

³⁷⁴ Arrêté préfectoral, du 19 janvier 1949 indiquant les prix maximum de vente de la margarine (Archives municipales de Beauvais, 126W71).

- Pâtes³⁷⁵ (qualité supérieure) : 137 francs (le paquet d'un kilo en papier).
- Riz³⁷⁶ : 143 francs (le kilo).
- Café³⁷⁷ : 420 francs (le kilo).
- Chicorée³⁷⁸(du département) : 140,50 francs (le kilo).

Nous allons maintenant nous intéresser aux prix en vigueur entre 1953 et 1955 à partir des graphiques mentionnés plus haut. Ces graphiques présentent l'évolution des prix dans l'Oise des denrées suivantes : la viande (plus précisément celle de porc, de bœuf et de veau), le poisson, les produits laitiers, les produits de basse-cour (volailles, œufs et lapin), les fruits et légumes. Ces graphiques doivent permettre de commenter plus facilement l'évolution des prix alimentaires dans l'Oise et donc par-là, fournir un ordre d'idée des prix en vigueur dans la seule ville de Beauvais. Bien entendu, cela suppose que des variations locales peuvent exister par rapport aux prix mentionnés ci-dessous. Enfin, dans un effort de commodité pour la lecture, les prix minimums et maximums relevés pour chaque denrée mentionnée dans les graphiques seront présentés comme suit : *nom de la denrée (prix minimum relevé – prix maximum relevé)*. Tout d'abord, nous allons nous intéresser aux prix de la viande avec pour commencer un graphique évoquant les prix d'achat de la viande par les bouchers³⁷⁹ :

³⁷⁵ Arrêté préfectoral, du 13 octobre 1949 indiquant les prix maximum de vente des pâtes (Archives municipales de Beauvais, 126W71).

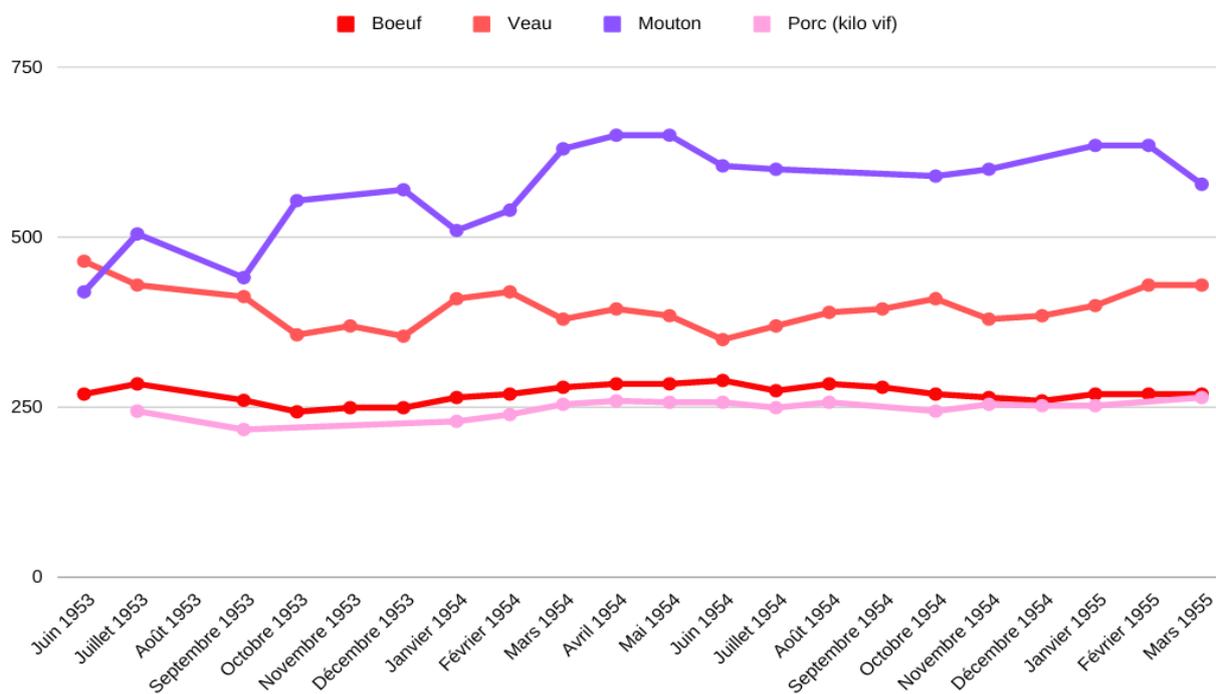
³⁷⁶ Arrêté préfectoral, du 25 janvier 1949 indiquant les prix maximum de vente du riz (Archives municipales de Beauvais, 126W71).

³⁷⁷ Document préfectoral, de janvier 1949 indiquant les prix maximum de vente du café (Archives municipales de Beauvais, 126W71).

³⁷⁸ Arrêté préfectoral, du 25 janvier 1949 indiquant les prix maximum de vente de la chicorée (Archives municipales de Beauvais, 126W71).

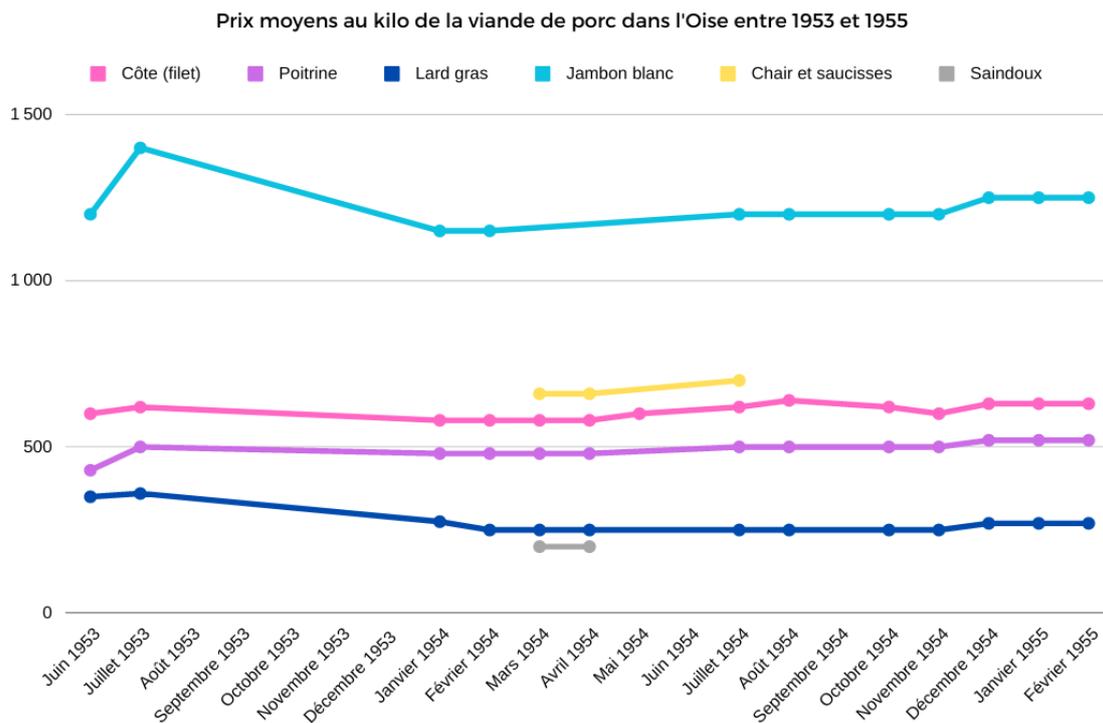
³⁷⁹ Élaboré à partir des rapports mensuels de la Direction départementale des enquêtes économiques de juin 1953 à mars 1955 (Archives départementales de l'Oise, 1719W8).

Prix moyens d'achat de la viande (au kilo de viande nette) par les bouchers de l'Oise entre 1953 et 1955



Sur le graphique ci-dessus on peut voir que la viande la moins chère achetée par les bouchers au kilo de viande nette est la viande de porc (215 francs – 265 francs). Celle-ci est suivie respectivement par la viande de bœuf (244 francs – 290 francs), la viande de veau (350 francs – 472 francs) et enfin celle de mouton (450 francs – 605 francs). On remarque que les viandes de porc et de bœuf voient leurs prix rester relativement stables et suivent des variations globalement similaires. À l'inverse, les prix d'achat des viandes de veau et de mouton font l'objet de variations de prix plus importantes et de façon encore plus prononcée dans le cas de la viande de mouton. Ensuite, nous allons nous pencher sur les prix de vente au kilo de la viande de porc aux consommateurs à partir du graphique ci-dessous³⁸⁰ :

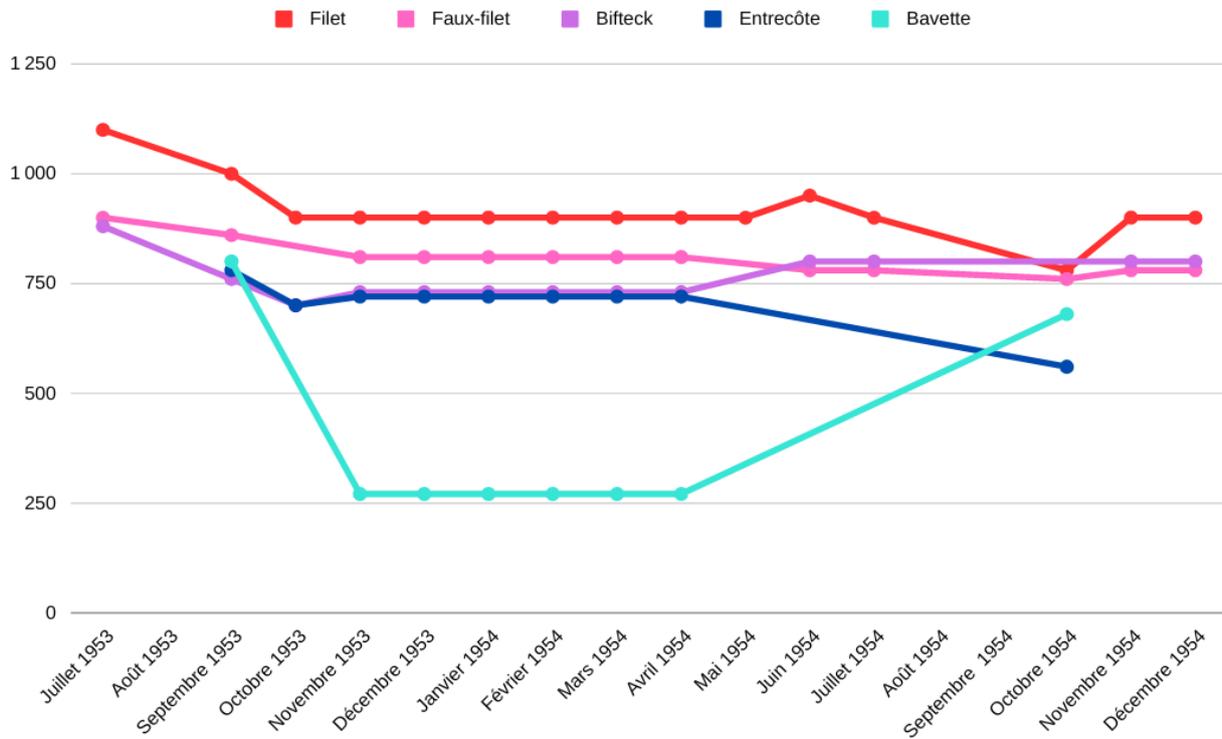
³⁸⁰ Élaboré à partir des rapports mensuels de la Direction départementale des enquêtes économiques de juin 1953 à février 1955 (Archives départementales de l'Oise, 1719W8).



Ce graphique nous permet de voir que les morceaux de porc du moins cher au plus cher en termes de prix au kilo sont ici respectivement le lard gras (250 francs – 350 francs), la poitrine (430 francs – 520 francs), la côte filet (600 francs – 640 francs) et le jambon blanc (1 200 francs – 1 400 francs). Cependant, il est à noter que le prix au kilo très élevé du jambon est à relativiser puisqu’il se consomme traditionnellement en tranches fines d’un poids modeste et non en morceaux épais. En outre, on peut voir la mention des prix du saindoux (200 francs le kilo) et de la chair à saucisse (660 francs – 700 francs). On peut voir que les prix de ces morceaux suivent tous globalement les mêmes variations : augmentation entre juin et juillet 1953, stabilisation relative des prix entre janvier et novembre 1954 puis à nouveau une légère augmentation jusqu’en février 1955. Par ailleurs, les prix de la viande de porc ont évolué différemment selon les morceaux par rapport aux prix de 1948. Ainsi, par exemple, le prix au kilo de la côte de porc a augmenté d’environ 50 % tandis que celui du jambon a presque quadruplé. Nous allons maintenant nous intéresser au prix au kilo payé par les consommateurs pour la viande de bœuf à partir du graphique suivant³⁸¹ :

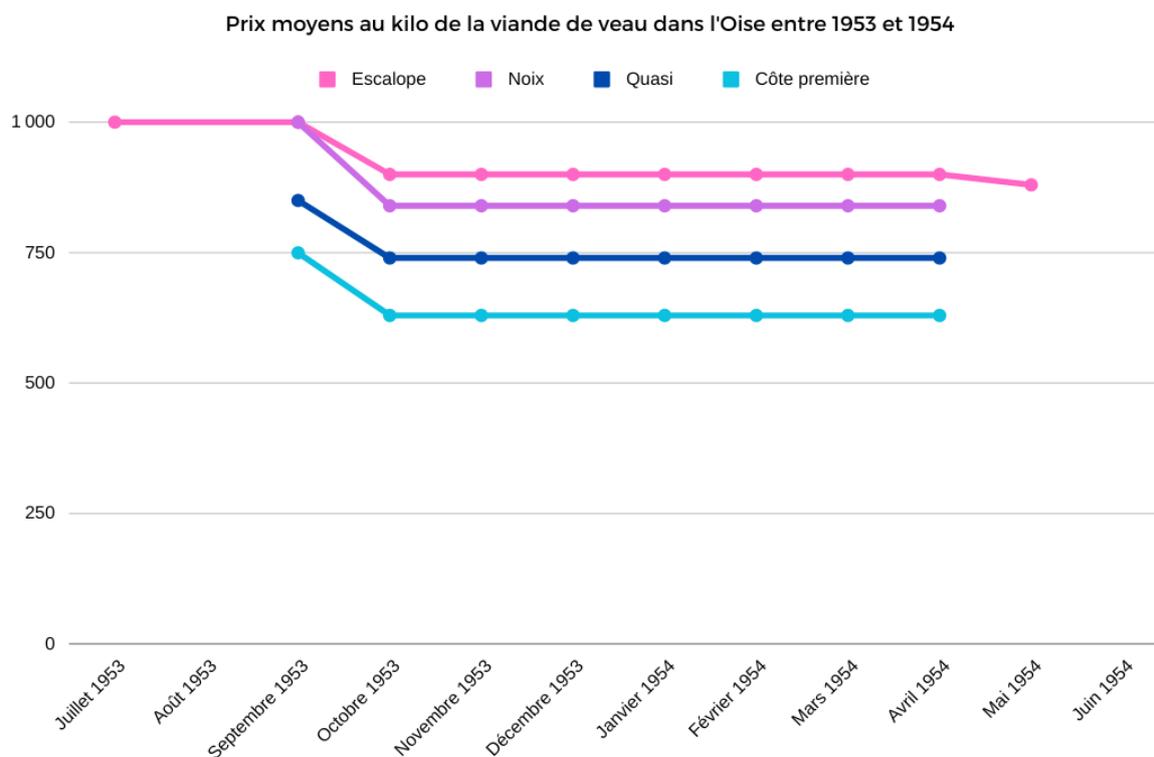
³⁸¹ Élaboré à partir des rapports mensuels de la Direction départementale des enquêtes économiques de juin 1953 à décembre 1954 (Archives départementales de l’Oise, 1719W8).

Prix moyens au kilo de la viande de bœuf dans l'Oise entre 1953 et 1954



Ce graphique montre que pour la viande de bœuf les morceaux présentés du moins cher au plus cher sont respectivement les suivants : la bavette (270 francs – 800 francs), l’entrecôte (560 francs – 780 francs), le bifteck (700 francs – 880 francs), le faux-filet (760 francs – 900 francs) et le filet (780 francs – 1 100 francs). La bavette est paradoxalement le morceau qui apparait le plus abordable alors même que c’est celui qui connaît les variations de prix les plus importantes. L’évolution des prix des différents morceaux suit globalement les mêmes variations avec une tendance générale à la baisse entre juillet et octobre 1953, puis des prix stables entre novembre 1953 et avril 1954. Il est nécessaire de préciser que cette stabilité est due à la mention continue dans les rapports, des prix relevés en octobre 1953 et ce jusqu’en avril 1954. On peut donc s’interroger sur la stabilité réelle ou non des prix dans cet intervalle. Ensuite, entre avril et décembre 1954, l’évolution des prix est différente selon les morceaux : en baisse pour l’entrecôte, en hausse pour la bavette et relativement stable pour le faux-filet et le bifteck. Cependant, les prix du bœuf ont globalement doublé par rapport à ceux de 1948.

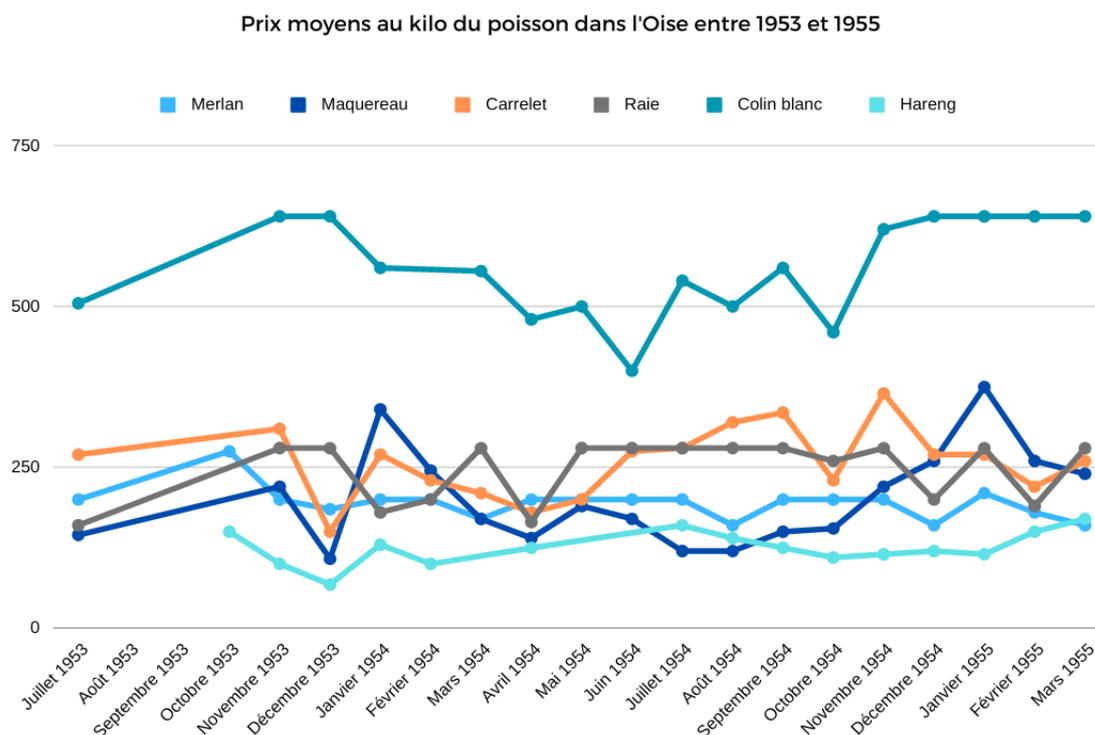
Pour finir l'étude des prix de la viande nous allons nous pencher sur le cas de la viande de veau grâce au graphique ci-dessous³⁸² :



Pour les consommateurs, les morceaux de veau des plus abordables au moins abordables sont les suivants : la côte première (630 francs – 750 francs), le quasi (740 francs – 850 francs), la noix (840 francs – 1 000 francs) et l'escalope (880 francs – 1 000 francs). Là encore, l'ensemble des morceaux connaît une évolution similaire de leurs prix au kilo avec des prix en baisse entre septembre et octobre 1953 puis des prix relativement stables jusqu'en avril 1954 (pour la même raison que pour le bœuf). Les prix du veau ont eux aussi globalement doublés par rapport à ceux de 1948. En outre, signe d'un passage à une société de consommation, de la viande préemballée a apparemment fait son apparition à Beauvais dans les magasins *Prisunic* au cours de cette période. Cette viande est au départ moins chère que la viande vendue par le boucher mais ensuite les prix s'alignent. Cette viande préemballée bénéficie d'un certain engouement de la population à son égard puisqu'elle apprécie de pouvoir choisir son morceau

³⁸² Élaboré à partir des rapports mensuels de la Direction départementale des enquêtes économiques de juillet 1953 à juin 1954 (Archives départementales de l'Oise, 1719W8).

de viande³⁸³. De plus, la stabilité relative des prix de la viande au cours de cette période semble confirmée par un compte rendu de la réunion du 12 mars 1957 du comité départemental des prix fixant le prix maximal au kilo du faux-filet de bœuf à 880 francs et du quasi de veau à 740 francs³⁸⁴. Nous allons maintenant nous pencher sur les prix au kilo du poisson (tel que vendu aux consommateurs) à partir du graphique suivant³⁸⁵ :



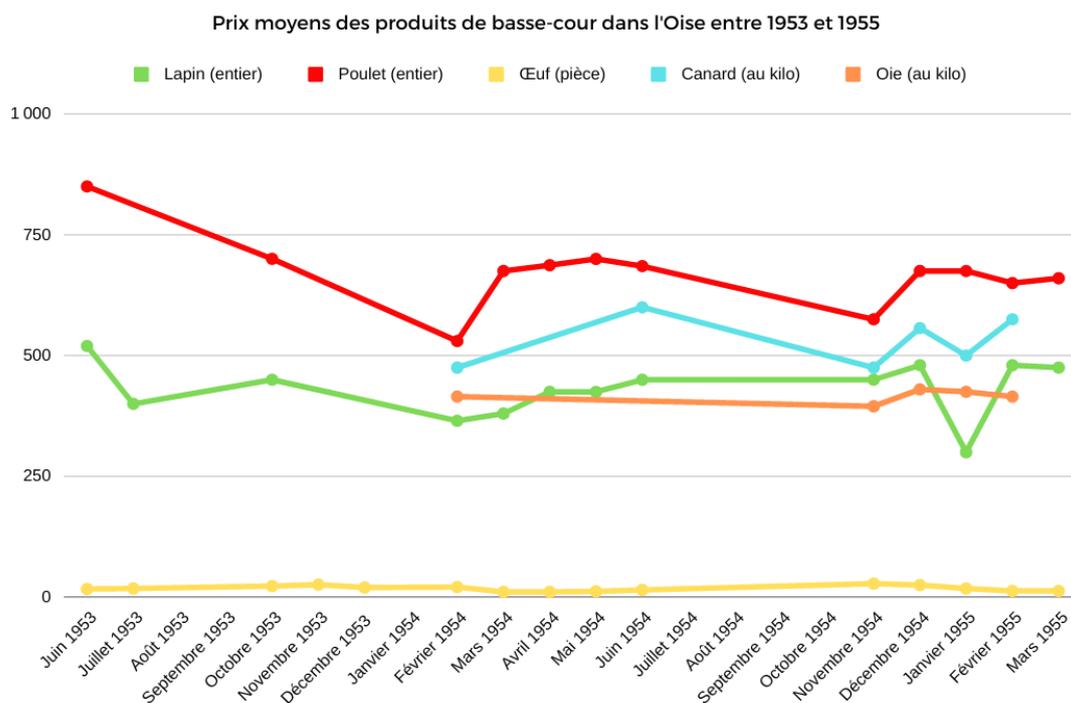
Ce graphique nous permet de voir que parmi les poissons évoqués, le plus abordable est le hareng (68 francs – 170 francs) tandis que le plus cher est le colin blanc (505 francs – 640 francs). Entre ces deux poissons on trouve également le maquereau (108 francs – 375 francs), le merlan (160 francs – 275 francs), le carrelet (150 francs- 365 francs) et la raie (160 francs – 280 francs). Les prix du poisson ne semblent pas pouvoir être qualifiés de stables car ils font l’objet de multiples hausses et baisses de prix qui ne sont certes pas exponentielles mais notables. Ce phénomène résulte certainement d’approvisionnements plus ou moins abondants d’autant plus que l’Oise est dépendante des départements voisins voire des importations depuis

³⁸³ Rapport mensuel de la Direction départementale des enquêtes économiques de décembre 1954 (Archives départementales de l’Oise, 1719W8).

³⁸⁴ Compte rendu de la réunion du 12 mars 1957 du comité départemental des prix (Archives départementales de l’Oise, 1719W6).

³⁸⁵ Élaboré à partir des rapports mensuels de la Direction départementale des enquêtes économiques de juillet 1953 à mars 1955 (Archives départementales de l’Oise, 1719W8).

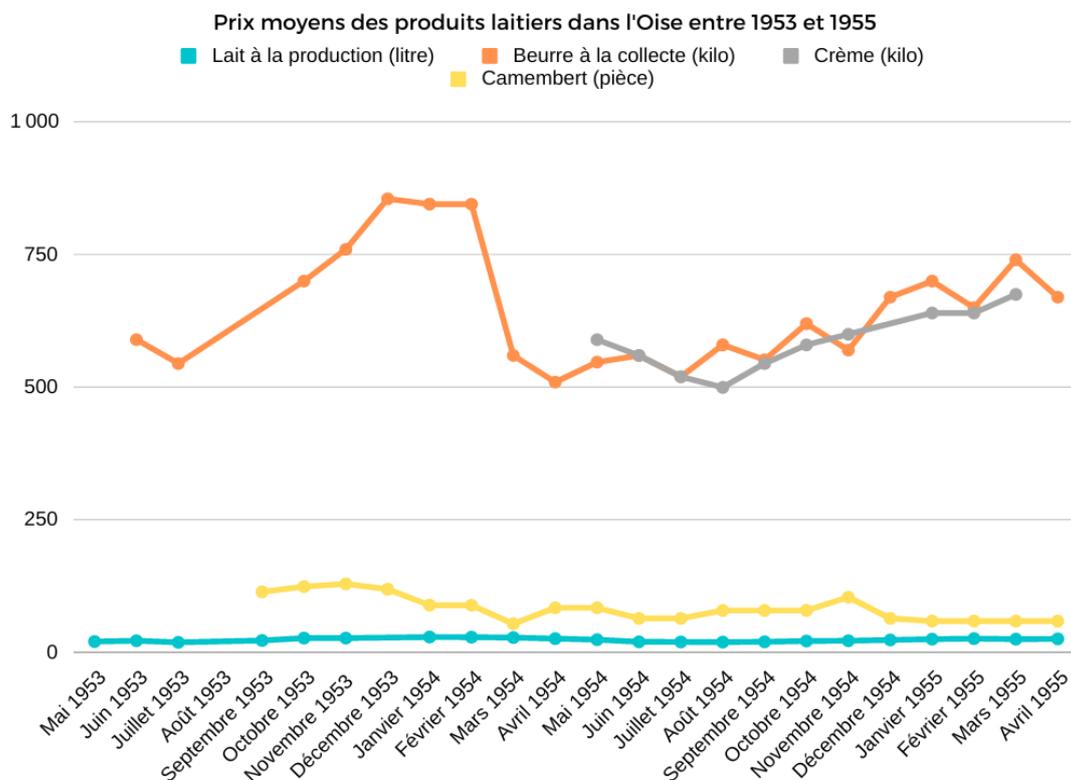
l'étranger. Les prix ont cependant augmenté significativement par rapport à ceux de 1948. Ainsi, le prix du hareng a été presque doublé tandis que celui du colin a presque été multiplié par six. Nous allons maintenant évoquer le prix des produits de basse-cour à partir du graphique³⁸⁶ que voici :



Sur ce graphique, il est nécessaire de distinguer les produits de consommation courante tels que le poulet (530 francs – 850 francs), les œufs (11 francs – 28 francs) et le lapin (300 francs – 520 francs) des produits à la consommation exceptionnelle à l'instar du canard (475 francs – 600 francs) et de l'oie (395 francs – 430 francs). Il est à noter que les prix indiqués pour le lapin sont en fait peut-être des prix au kilo contrairement à ce qui est écrit sur la légende du graphique. Le prix le plus stable est celui de l'oie suivi par celui des œufs même si ces derniers voient leur prix plus que doublé sur la période étudiée par le graphique. À l'inverse, les prix du poulet, du lapin et du canard apparaissent peu stables avec de multiples évolutions quelquefois significatives. Nous ne pouvons pas comparer les prix de ces denrées avec ceux de

³⁸⁶ Élaboré à partir des rapports mensuels de la Direction départementale des enquêtes économiques de juin 1953 à mars 1955 (Archives départementales de l'Oise, 1719W8)

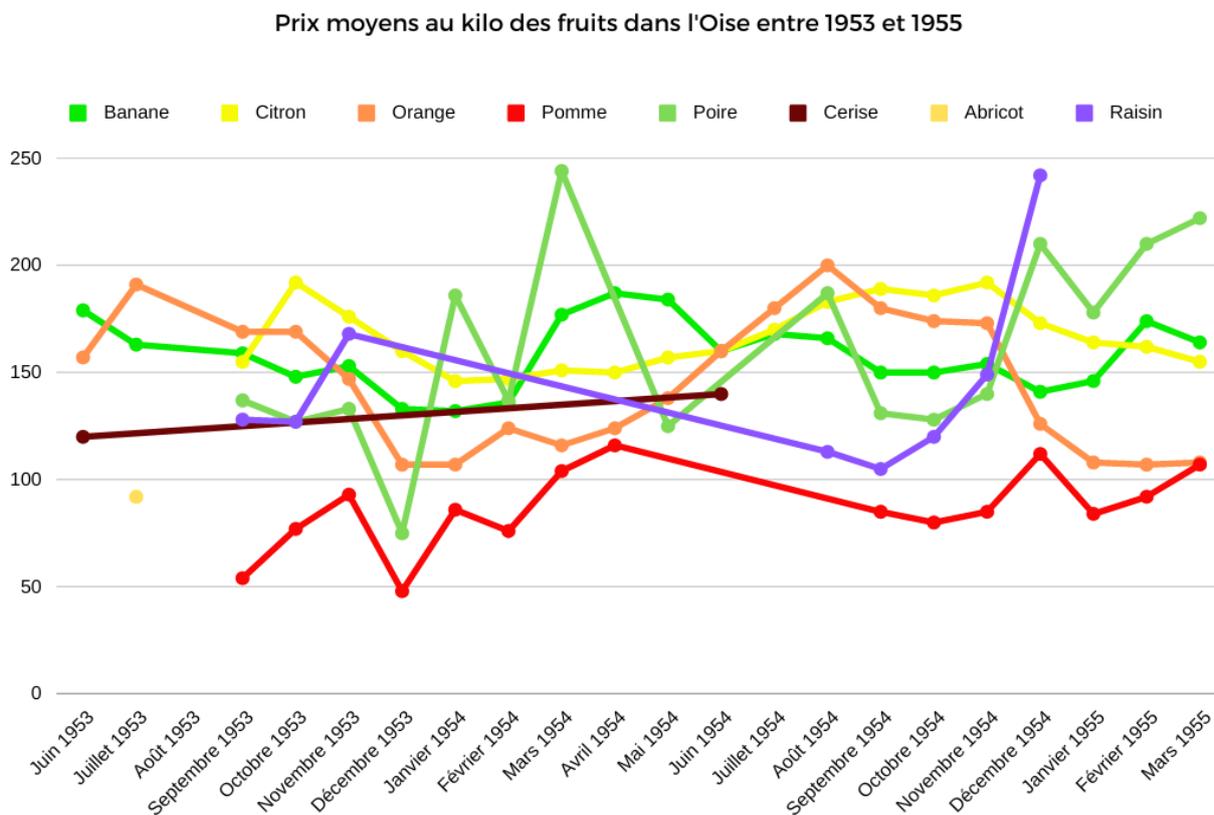
1948 faute de données. Nous allons à présent nous concentrer sur le prix des produits laitiers à partir du graphique suivant³⁸⁷ :



Voici le classement des denrées présentées dans le graphique ci-dessus de la moins chère à la plus chère : le lait (21 francs – 29,75 francs), le camembert (60 francs – 130 francs), la crème (500 francs – 675 francs) et le beurre (510 francs-855 francs). Il est important de préciser que les prix du lait et du beurre dans le graphique correspondent au prix d’achat à la production, ainsi donc les prix d’achat par les consommateurs auprès des détaillants (épiciers et crémiers notamment) sont plus élevés encore. Sur ce graphique, on peut remarquer sans peine que les prix les plus stables sont successivement ceux du litre de lait et de la pièce de camembert. Les prix du kilo de crème et du kilo de beurre connaissent quant à eux une évolution plus erratique. L’évolution des prix par rapport à ceux de 1948 est diverse en fonction des denrées. Ainsi, le prix du camembert semble rester au même niveau tandis que celui du beurre a presque doublé au début de l’année 1954. Il nous faut désormais nous pencher sur la question du prix des fruits

³⁸⁷ Élaboré à partir des rapports mensuels de la Direction départementale des enquêtes économiques de mai 1953 à mars 1955 (Archives départementales de l’Oise, 1719W8).

et légumes à partir de plusieurs graphiques avec pour commencer celui des fruits³⁸⁸ visible ci-dessous :

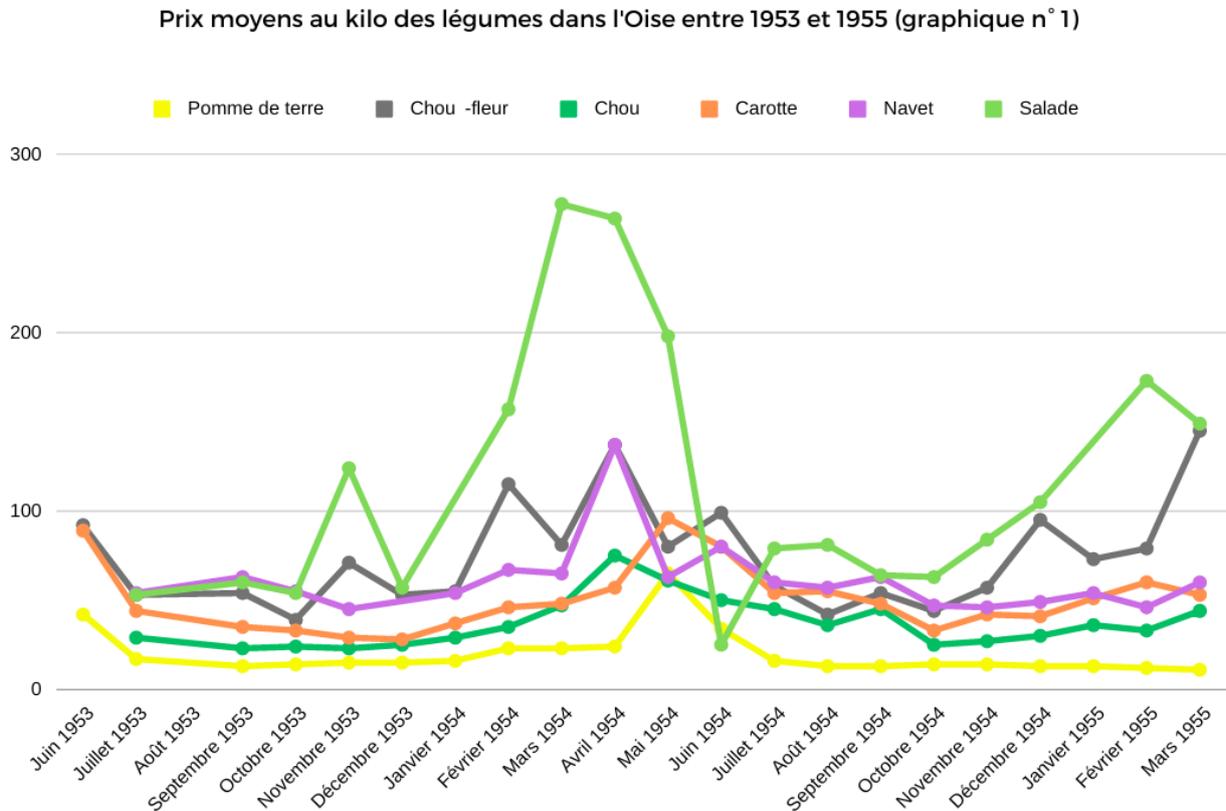


On peut voir facilement à partir de ce graphique que si le fruit le moins coûteux est sans conteste la pomme (48 francs – 112 francs), il est plus difficile de les classer par ordre de prix croissant car leurs prix évoluent énormément au grès des saisons et de l'abondance des récoltes. De cette façon, les fruits de ce graphique et leurs prix sont évoqués ci-dessous en suivant l'ordre de la légende : la banane (132 francs – 184 francs), le citron (146 francs – 192 francs), l'orange (107 francs – 200 francs), la poire (75 francs – 244 francs), la cerise (120 francs – 140 francs), l'abricot (92 francs) et le raisin (105 francs – 242 francs). Lorsque l'on compare les prix du graphique avec ceux relevés aux Halles de Paris en décembre 1946³⁸⁹, on s'aperçoit que les premiers restent globalement au même niveau. Enfin, il convient pour finir de s'attarder sur les

³⁸⁸ Élaboré à partir des rapports mensuels de la Direction départementale des enquêtes économiques de juin 1953 à mars 1955 (Archives départementales de l'Oise, 1719W8).

³⁸⁹ Voir le tableau p. 75-76.

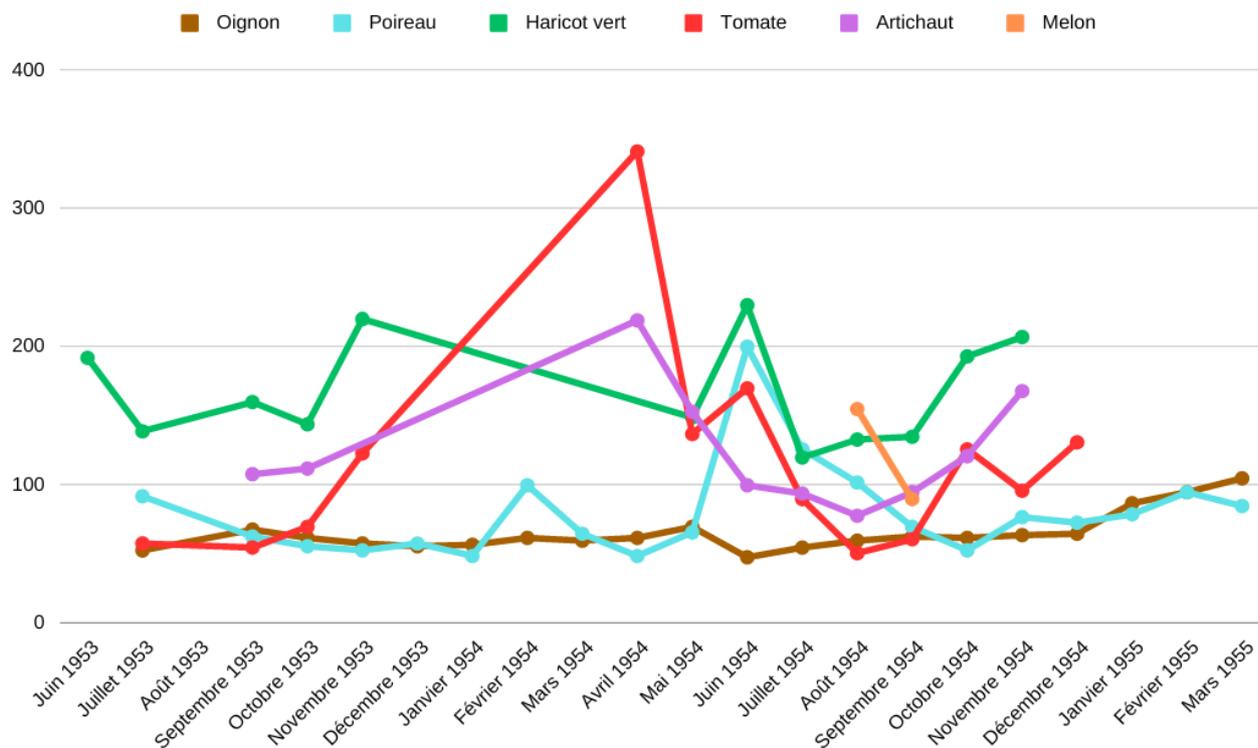
prix des légumes à partir de deux graphiques (pour éviter une trop grande imbrication des courbes qui nuirait à leur lisibilité). Voici donc le premier graphique concernant les légumes³⁹⁰ :



Une fois encore, les prix au kilo varient en fonction des saisons mais ils apparaissent plus stables que pour les fruits, à l'exception notable des prix de la salade et du chou-fleur. Cette fois, il est relativement simple de classer les légumes présentés par ordre de prix croissant comme suit : la pomme de terre (11 francs – 65 francs), le chou (23 francs – 75 francs), la carotte (28 francs – 96 francs), le navet (45 francs – 137 francs), le chou-fleur (39 francs – 145 francs) et la salade (25 francs – 272 francs). À l'inverse des fruits, les prix des légumes semblent globalement avoir augmenté sensiblement par rapport à ceux de 1946.

³⁹⁰ Élaboré à partir des rapports mensuels de la Direction départementale des enquêtes économiques de juin 1953 à mars 1955 (Archives départementales de l'Oise, 1719W8).

Prix moyens au kilo des légumes dans l'Oise entre 1953 et 1955 (graphique n° 2)



Voici ci-dessus le second graphique évoquant le prix au kilo des fruits et légumes dans l'Oise entre 1953 et 1955³⁹¹. Sur ce deuxième graphique, on peut voir que les prix au kilo des légumes présentés sont relativement instables à l'exception de l'oignon (48 francs – 105 francs). Les autres légumes mentionnés dans ce graphique sont le poireau (49 francs – 200 francs), la tomate (51 francs- 341 francs), l'artichaut (78 francs – 219 francs), le melon (90 francs – 155 francs) et le haricot vert (120 francs – 230 francs). En comparant les prix avec ceux relevés aux Halles de Paris en décembre 1946, on remarque que certains légumes ont vu leurs prix sensiblement augmenter à l'instar de l'oignon et du poireau dont le prix a au minimum quadruplé alors que d'autres sont moins chers qu'en 1946, à l'image de l'artichaut et de la tomate. On peut déplorer le manque d'information de ces rapports concernant le prix des produits de boulangerie. Toutefois, par chance, le rapport de mai 1955³⁹² indique les prix suivants pour le pain : 28 francs la baguette de 300 grammes et 57 francs le gros pain. Ces graphiques démontrent que les prix des denrées alimentaires ont dans l'ensemble fortement

³⁹¹ Élaboré à partir des rapports mensuels de la Direction départementale des enquêtes économiques de juin 1953 à mars 1955 (Archives départementales de l'Oise, 1719W8).

³⁹² Rapports mensuels de la Direction départementale des enquêtes économiques de mai 1955 (Archives départementales de l'Oise, 1719W8).

augmenté par rapport à ceux de la période 1946-1948. Pour autant, nous avons pu voir qu'un certain nombre de denrées comme la viande, les pommes de terre, le lait et les œufs voient leurs prix se stabiliser.

B/ Les baraquements-magasins : la fin d'un symbole de la guerre

Les nombreux baraquements qui ont été installés à Beauvais durant la guerre sont sans conteste l'un des symboles les plus visibles de l'ampleur des destructions causées par cette dernière et des importantes difficultés auxquelles est soumise l'activité commerciale de la ville jusque dans l'après-guerre. De fait, l'existence même de ces baraquements découle directement de la destruction d'une bonne partie de la ville par les bombardements aériens allemands puis dans une moindre mesure des bombardements aériens alliés. Ainsi, il est nécessaire de revenir une nouvelle fois sur les destructions qu'a subies Beauvais à partir de 1940 avant de s'intéresser plus spécifiquement aux baraquements.

Avant la guerre, la ville de Beauvais est réputée et attire les touristes grâce à sa cathédrale monumentale mais aussi et surtout grâce à son bâti d'un autre temps qui semble encore très ancré dans l'époque médiévale³⁹³. À l'image des hautes bâtisses en bois et torchis³⁹⁴ à pignons pointus qui entourent la Place Jeanne-Hachette ou encore des rues très étroites³⁹⁵ avec une largeur d'environ trois mètres bien inadaptée à la circulation automobile³⁹⁶. Ainsi, avant la guerre, Beauvais mise beaucoup sur son architecture singulière et pittoresque pour favoriser l'activité touristique et commerciale de la ville avec par exemple des affiches dans le Beauvaisis qui font la promotion de la ville médiévale de Beauvais³⁹⁷. Paradoxalement, la nature même du bâti a joué une grande part dans l'étendue des destructions. En effet, les matériaux de construction et l'absence d'espace entre les bâtiments ont grandement contribué à propager les incendies et à accélérer la destruction de l'essentiel de la ville. Voici page suivante une carte de Beauvais vers 1939 :

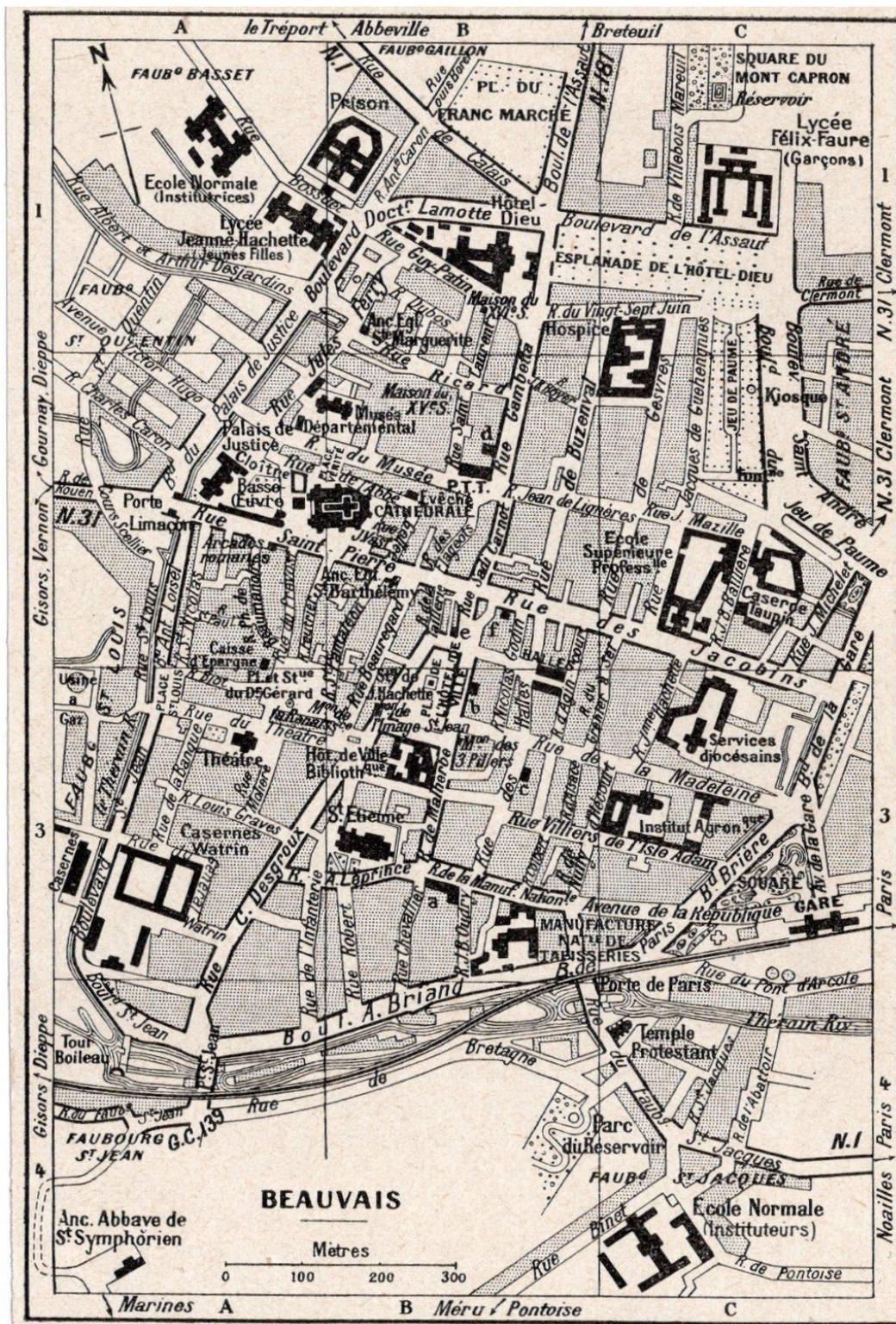
³⁹³ Voir Annexe 8.

³⁹⁴ Fernand Watteuw, *op. cit.*, p. 11.

³⁹⁵ Voir Annexe 9.

³⁹⁶ Marie Girault et Emmanuel Lorain, « « Et solide, je demeurerai... » : Beauvais, histoire d'une renaissance : la Reconstruction de Beauvais après la Seconde Guerre mondiale », Beauvais, Ville de Beauvais, 2015, 6 min 55 s.

³⁹⁷ Voir Annexe 10.



Carte 1 : Carte montrant le centre-ville de Beauvais vers 1939. La datation est confirmée notamment par l'indication de la présence de la Maison des Trois Piliers à proximité de l'hôtel de ville (source : collection personnelle).

Or, l'essentiel de ce bâti ancien et du cachet médiéval de la ville disparaît au début de la Seconde Guerre mondiale³⁹⁸. La ville a subi sa première attaque aérienne allemande le 20 mai 1940 mais l'essentiel des destructions est provoqué par les bombardements menés par les Allemands entre le 5 juin et le 11 juin 1940³⁹⁹. Les Allemands larguent au cours de ces bombardements aussi bien des bombes explosives que des bombes incendiaires. Cependant, la ville et en particulier son centre-ville sont principalement détruits au cours des raids aériens de la journée du 8 juin 1940. Les bombes incendiaires et explosives déversées déclenchent un immense incendie⁴⁰⁰. Ce dernier se propage très rapidement dans la ville étant donné la construction essentiellement en bois et très resserrée des maisons médiévales. Beauvais se consume pendant plusieurs jours. L'ampleur du brasier du 8 juin est telle qu'il est visible depuis les communes aux alentours. Ainsi, Pierre Pisareff (dont la profession est potier) qui sert alors dans une batterie d'artillerie française installée à Montmille à proximité de la commune de Fouquénies réalise une aquarelle représentant l'incendie de Beauvais au cours de la nuit du 8 juin. En effet, sa pièce d'artillerie étant hors d'usage, il décide d'immortaliser cette image par une aquarelle⁴⁰¹.

³⁹⁸ Paul Thoraval., « Beauvais reconstruit sans faute de goût le prouve », *Parisien libéré*, n°4350, 1958, p. 2.

³⁹⁹ Marie Ansar (dir.), guide intitulée *Laissez-vous conter la reconstruction*, Beauvais, Ville de Beauvais, 2014, p. 2.

⁴⁰⁰ Marie Girault et Emmanuel Lorain, *op. cit.*, 3 min 15 s.

⁴⁰¹ Fernand Watteeuw, *op. cit.*, p. 29.



Aquarelle 1 : Aquarelle (format : 238 x 210 mm) de Pierre Pisareff représentant l'incendie de Beauvais vue depuis Montmille dans la nuit du 8 juin 1940. On aperçoit la silhouette de la cathédrale au centre à l'arrière-plan (source : reproduction incluse dans Fernand Watteuw, *Beauvais et les Beauvaisiens des années 40*, Beauvais, G.E.M.O.B., 1980).

À la suite de ces bombardements, le centre-ville de Beauvais est rayé de la carte à près de 80 %⁴⁰². En tout, ce sont près de 2 000 maisons du vieux Beauvais qui sont détruites⁴⁰³ dont au moins 65 classées monuments historiques⁴⁰⁴. Les seules maisons anciennes à avoir survécu se trouvent derrière la cathédrale et dans la rue du 27 Juin épargnée de la destruction⁴⁰⁵. Par ailleurs, de nombreux monuments emblématiques de Beauvais sont détruits par la même occasion, à l'instar de la Maison des Trois Piliers⁴⁰⁶, de la Manufacture nationale des tapisseries, du théâtre municipal et de l'hôtel des Postes⁴⁰⁷. Heureusement, d'autres monuments historiques échappent aux destructions comme la cathédrale Saint-Pierre ou encore le palais épiscopal tandis que d'autres réapparaissent par la même occasion à l'image du rempart gallo-romain⁴⁰⁸. À la fin de la campagne de mai-juin 1940, la ville de Beauvais est ainsi réduite à l'état d'un

⁴⁰² Marie Girault et Emmanuel Lorain, *op. cit.*, 4 min 10 s.

⁴⁰³ *Ibid.*, 4 min 10 s.

⁴⁰⁴ Marie Ansar (dir.), *op. cit.*, p. 2.

⁴⁰⁵ André Thibault (dir.), « Reconstruire Beauvais », *Nuit de Printemps*, 1997, p. 3.

⁴⁰⁶ Voir Annexe 11.

⁴⁰⁷ Voir Annexe 12.

⁴⁰⁸ Marie Ansar (dir.), *op. cit.*, p. 2.

immense amas de décombres (410 000 m³)⁴⁰⁹. Sur le plan humain, les bombardements allemands ont provoqué la mort de près de 48 civils⁴¹⁰. En outre, une grande partie de la population a fui la ville alors qu'entre 4 000 et 5 000 personnes se sont réfugiés dans les carrières de Saint-Jean⁴¹¹. Par la suite, les bombardements alliés vont provoquer de nouvelles destructions de sorte que l'intégralité de la ville a été touchée. En 1946, on recense 2 740 logements détruits⁴¹². Durant l'Occupation, les principaux chantiers concernent le déblaiement des décombres qui emploie de nombreux chômeurs jusqu'en 1942⁴¹³ et la construction de baraquements qui sont une solution rapide et précaire pour fournir les logements et commerces dont les Beauvaisiens ont cruellement besoin pour vivre.



Photographie 15 : Photographie du photographe industriel H. Baranger montrant la circulation des wagonnets destinés au déblaiement des décombres. À gauche, on peut voir les baraquements-magasins de la place Jeanne-Hachette tandis qu'à droite on aperçoit ce qui reste de l'hôtel de ville, c'est-à-dire essentiellement la façade. Cette photo a certainement été prise entre 1940 et 1942 (Collection des archives municipales de Beauvais).

⁴⁰⁹ Paul Thoraval., *op. cit.*, p. 2.

⁴¹⁰ André Thibault (dir.), *op. cit.*, p. 3.

⁴¹¹ Marie Girault et Emmanuel Lorain, *op. cit.*, 3 min.

⁴¹² André Thibault (dir.), *op. cit.*, p. 3.

⁴¹³ Marie Ansar (dir.), *op. cit.*, p. 2.

De fait, après les destructions de mai-juin 1940, la municipalité de Beauvais doit trouver une solution très rapidement pour reloger et fournir des commerces aux habitants et commerçants sinistrés. Le choix de la municipalité s'arrête alors sur un type de construction légère, simple et surtout facile à monter : le baraquement. Ces baraquements s'articulent principalement autour d'une armature en bois. Ces constructions précaires ont commencé à être assemblés lors des deux mois qui ont suivi juin 1940⁴¹⁴. Ainsi, le maire par intérim de Beauvais entre juin et août 1940, Maurice Brayet nous livre les principales caractéristiques des baraquements installés notamment place Jeanne-Hachette. Celles-ci ont déjà été mentionnées plus haut mais il n'est pas inutile de les rappeler ici. Ces baraquements suivent un format de vingt mètres sur six mètres. Ils disposent de cloisons en plâtre avec deux couches de peintures à l'huile, d'une toiture en fibro ciment, d'un parquet intérieur en sapin, d'une porte et de fenêtres vitrées, d'un escalier d'accès en béton et de gouttières en zinc⁴¹⁵. Ces baraquements sont ensuite divisés en différents commerces dans le cas des baraquements-magasins. Maurice Brayet indique aussi le coût unitaire de ces baraquements : 119 925 francs⁴¹⁶. On peut voir à la page suivante une photographie rapprochée de ces baraquements (à priori ceux situés place Jeanne-Hachette) :

⁴¹⁴ Maurice Brayet, *op. cit.*, p. 123-124.

⁴¹⁵ *Ibid.*, p. 123-124.

⁴¹⁶ *Ibid.*, p. 123-124.



Photographie 16 : Photographie d'un photographe inconnu montrant une vue rapprochée des baraquements-magasins selon toute vraisemblance ceux de la place Jeanne-Hachette. La photo a été prise sous l'Occupation (1940-1944) en atteste la présence du soldat allemand visible au centre (Collection des archives municipales de Beauvais).

En outre, des baraquements sont aussi prévus pour reloger les Beauvaisiens sinistrés. Les loyers mensuels de ces baraquements de logements en 1941 sont compris entre 15 et 100 francs en fonction du nombre de pièces et de logements⁴¹⁷. Ces baraquements de logements sont localisés à deux endroits de Beauvais en particulier⁴¹⁸ la place du Jeu de Paume⁴¹⁹ et au Franc Marché⁴²⁰. Ces derniers ont permis de loger environ huit mille habitants⁴²¹. Le 6 février 1943, quatre communes sont officiellement rattachées à Beauvais (Saint-Just-des-Marais, Marissel, Notre-Dame-du-Thil et Voisinlieu)⁴²². Au terme de la fusion de ces cinq communes,

⁴¹⁷ Document de la Commission municipale des Baraquements fixant le montant des loyers des baraquements de logements pour l'année 1941 (Archives municipales de Beauvais, 126W39).

⁴¹⁸ Marie Ansar (dir.), *op. cit.*, p. 2.

⁴¹⁹ Voir photographie 6 page 34.

⁴²⁰ Voir Annexe 13.

⁴²¹ André Thibault (dir.), *op. cit.*, p. 3.

⁴²² Marie Ansar (dir.), *op. cit.*, p. 3.

la superficie de Beauvais passe de 765 hectares à 3 047 hectares⁴²³ et dès lors des baraquements de logements sont implantés à Voisinlieu et Notre-Dame-du-Thil notamment⁴²⁴. Les conditions de vie dans ces constructions normalement provisoires mais qui sont amenées à durer sont précaires et d'un confort tout relatif comme cela a été évoqué plus haut. En attendant la reconstruction des logements qui subit un retard considérable, une grande partie des Beauvaisiens reste contrainte de s'entasser dans des baraquements et ce, jusque dans les années 1950⁴²⁵. Ces baraquements de logements restent habités jusque vers 1965-1966⁴²⁶.

Par ailleurs, la plupart des commerçants sinistrés restés à Beauvais sont réinstallés dans des baraquements-magasins dont nous avons vu que la construction a été entamée dès la fin de l'année 1940. Ces baraquements ont été édifiés soit par la ville de Beauvais soit par le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme : M.R.U. (créé fin 1944)⁴²⁷. Au moment où est entamée la reconstruction de Beauvais, ces baraquements-magasins sont répartis dans quatre espaces : l'avenue du Théâtre, la place Jeanne Hachette, la place des Halles et à proximité de la place de la Manufacture Nationale⁴²⁸. Les plus anciens sont ceux de la place Jeanne-Hachette puisque leur construction a débuté fin 1940 et que les premiers commerçants s'y sont réinstallés en 1941. La construction des baraquements-magasins s'est poursuivie après la Libération puisqu'en mai 1945, la construction des baraquements-magasins de la place des Halles et de la place de la Manufacture Nationale n'est pas encore achevée. Ainsi, les baraquements-magasins des quatre espaces mentionnés plus haut ont permis de réinstaller près de 193 commerçants sinistrés. Par ailleurs, étant donné que l'intégralité des commerçants sinistrés de Beauvais n'avait pu être réinstallée dans des baraquements, la municipalité a réclamé la construction de nouveaux baraquements au M.R.U. mais ce projet n'a pas abouti⁴²⁹. Désormais, il est nécessaire de s'intéresser plus en détail aux baraquements des quatre espaces indiqués mais aussi aux commerces qui les occupent.

Tout d'abord, il convient de se pencher sur les baraquements-magasins de la Place Jeanne-Hachette. La place est l'endroit qui abrite la plus forte concentration de baraquements (treize au total) mais aussi les plus anciens. Sur ces treize baraquements, dix appartiennent à la

⁴²³ André Thibault (dir.), *op. cit.*, p. 7.

⁴²⁴ *Ibid.*, p. 3.

⁴²⁵ Marie Girault et Emmanuel Lorain, *op. cit.*, 7 min 15 s.

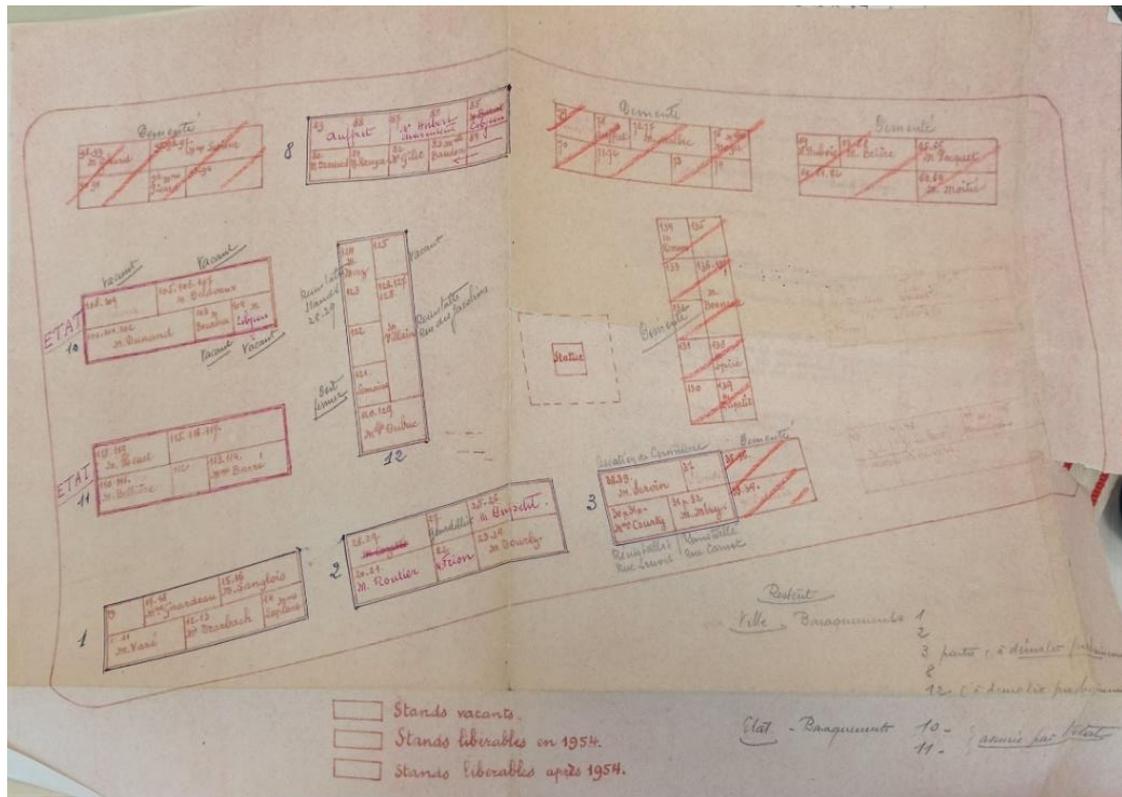
⁴²⁶ D'après des photos de Fernand Watteeuw.

⁴²⁷ Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 9 octobre 1947 (Archives municipales de Beauvais, registre 1944-1947, 1D9).

⁴²⁸ Voir Annexe 14.

⁴²⁹ Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 9 octobre 1947 (Archives municipales de Beauvais, registre 1944-1947, 1D9).

ville de Beauvais tandis que 3 appartiennent à l'État. À partir de 1941, près de 84 commerçants occupent ces baraquements. Les baux contractés par les commerçants en avril 1943 auprès de la ville de Beauvais nous indiquent que le loyer annuel alors exigé pour un stand (de 4 mètres de façade et 3 mètres de profondeur soit 12 m²) est de 1 008 francs soit 2 016 francs pour deux stands (superficie généralement louée par les commerçants)⁴³⁰. Pour compléter ces informations voici ci-dessous un plan des baraquements de la place⁴³¹ puis une liste des commerces qui y sont installés au 21 mars 1947 sachant qu'il y a peu de changement jusqu'en 1951 :



Plan 1 : Plan des baraquements de la place Jeanne-Hachette réalisé au moment de la reconstruction au début des années 1950. Au centre du plan se trouve la statue de Jeanne Hachette. Deux baraquements à droite du plan ne sont quasiment plus visibles signe qu'ils ont été démontés tandis que les emplacements vides sont barrés en rouge (Source : Archives Municipales de Beauvais, 621W2).

⁴³⁰ Voir exemple de l'Annexe 15.

⁴³¹ Voir aussi Annexe 16.

Listes des commerces installés dans les baraquements de la place Jeanne-Hachette au 21

mars 1947⁴³²

Baraquement 1 :

- Stands 10-11 : Graineterie (L. Varé)
- Stands 12-13 : Magasin de couleurs (Ch. Desmarest)
 - Stand 14 : Parfumerie (Veuve L. Laplace)
 - Stands 15-16 : Graineterie (R. Langlois)
- Stands 17-18 : Bijouterie-horlogerie (Veuve P. Fouillouse)
- Stand 19 : Magasin d'alimentation (Mme. C. Guillemard)

Baraquement 2 :

- Stands 20-21 : Magasin d'alimentation (*Union Coopérative*)
 - Stand 22 : Magasin de confections (J. Debrosse)
 - Stands 23-24 : Armurerie (L. Tourly)
 - Stands 25-26 : Maroquinerie (Ch. Vanesson)
 - Stand 27 : Magasin de parapluies (R. Meunier)
 - Stand 28-29 : Magasin d'optique (H. Cozette)

Baraquement 3 :

- Stand 30 : Magasin de mode (C. Courty)
- Stand 31 : Magasin de Radio (M. Piraud)
- Stand 32 : Magasin d'optique (M. Mery)
- Stands 33-34 : Magasin d'alimentation (D. Bellière)
- Stands 35-36 : Magasin de chaussures (*société Hatté-Henry*)
 - Stand 37 : Bonneterie (Mme. M. Vaillant)
- Stand 38-39 : Magasin d'alimentation (Veuve O. Servin)

⁴³² Liste des commerçants sinistrés réinstallés dans des baraquements-magasins au 21 mars 1947 (Archives municipales de Beauvais, 298W56).

Baraquement 4 :

- Stand 40 : Limonaderie (R. Masson)
- Stands 41-44 : Magasin de confections (*Société Dunoyer*)
 - Stand 45 : Presse (R. Guillot)
 - Stand 46 : Crèmerie (J. Moumiqué)
- Stand 47-48 : Bijouterie-horlogerie (L. Lechat)
 - Stand 49 : Chapellerie (P. Létondal)

Baraquement 5 :

- Stand 50 : Magasin de radio et musique (E. Frion)
- Stand 51 : Magasin de chemises (M. Guérard)
- Stands 52-54 : Salon de coiffure (A. Lemaire)
 - Stands 55-56 : Charcuterie (M. Pautet)
 - Stand 57 : Horlogerie (L. Lemont)
- Stands 58-59 : Magasin de couronnes mortuaires (G. Routier)

Baraquement 6 :

- Stands 60-61 : Magasin de chemises (Veuve Mounier)
 - Stand 62 : Chapellerie (M. Hareng)
 - Stands 63-64 : Crèmerie (G. Moitié)
 - Stands 65-66 : Coutellerie (L. Pocquet)
- Stands 67-68 : Magasin de chemises (G. Brière)
 - Stand 69 : Presse (N. Tréluyer)

Baraquement 7 :

- Stand 70 : Magasin de modes (Mme. G. Ropiquet)
- Stands 71-72 : Salon de coiffure (R. Chandeson)
 - Stand 73 : Vannerie (G. Lesueur)
 - Stand 74 : Magasin de fleurs (J. Defoix)
 - Stand 75 : Confiserie (P. Moyet)
- Stands 76-77 : Magasin de tapis (A. Malbec)
 - Stand 78 : Crèmerie (G. Breugnot)
 - Stand 79 : Mercerie (Veuve G. Linder)

Baraquement 8 :

- Stand 80 : Magasin de chaussures (E. Drouard)
 - Stand 81 : Horlogerie (J. Kruger)
 - Stand 82 : Café (Veuve A. Gilet)
- Stand 83 : Magasin de nouveautés (Mme. F. Baudon)
 - Stand 84 : Magasin de nouveautés (M. Droit)
 - Stand 85 : Confiserie (L. Barat)
- Stands 86-89 : Magasin de confections (E. Langlois)

Baraquement 9 :

- Stands 90-91 : Bijouterie-horlogerie (G. Nourry)
- Stand 92 : Magasin de modes (Mme. Y. Oudaille)
- Stands 93-94 : Magasin d'alimentation (Veuve E. Barbier)
- Stands 95-97 : Magasin de nouveautés (Veuve E. Lesieur)
- Stands 98-99 : Magasin de chaussures (P. Gérard)

Baraquement 10 :

- Stands 100-102 : Café-Restaurant (M. Dunand)
 - Stand 103 : Charcuterie (M. Bourbier)
 - Stand 104 : Chapellerie (A. Marchand)
- Stands 105-106 : Maroquinerie (A. Marchand)
 - Stand 107 : Pâtisserie (A. Trarbach)
- Stands 108-109 : Quincaillerie (J. Legranche)

Baraquement 11 :

- Stands 110-112 : Pharmacie (G. Froment)
- Stands 113-114 : Café-restaurant (Mme. P. Cauet)
 - Stands 115-117 : Photographie (M. Barrette)
 - Stands 118-119 : Salon de coiffure (D. Huet)

Baraquement 12 :

- Stand 120 : Magasin de nouveautés (Mme J. Dubuc)
 - Stand 121 : Fromagerie (Veuve B. Lemaire)
- Stand 122 : Magasin de voitures d'enfants (J. Boucon)

- Stand 123 : Salon de coiffure (Mme. A-M. Dubourget)
 - Stand 124 : Bijouterie (G. Merz)
 - Stand 125 : Fourrure (M. Lochard)
 - Stands 126-128 : Restaurant (R. Villain)
 - Stand 129 : Mercerie (Veuve G. Bizet)

Baraquement 13 :

- Stand 130 : Épicerie (Veuve J. Paqueraud)
- Stand 131 : Bonneterie (Mme. G. Hucleux)
 - Stand 132 : Épicerie (Mme. B. Duval)
 - Stand 133 : Électricité-TSF (P. Pitre)
 - Stand 134 : Tapissier (H. Revaux)
 - Stand 135 : Salon de coiffure (M. Leroy)
- Stands 136-137 : Pharmacie (M. Bonneau)
 - Stand 138 : Épicerie (Ch. Spire)
- Stand 139 : Magasin de confections (Ch. Dupetit)

On constate que sur 130 stands, 31 sont occupés par des commerces alimentaires soit près de 24 pourcents. Les baraquements de la place de la Manufacture Nationale et de la place des Halles sont de construction plus récente puisque celle-ci n'était pas totalement achevée en mai 1945. Par ailleurs, les baraquements situés sur ces places ont permis de réinstaller respectivement 44 et 35 commerçants⁴³³. Voici ci-dessous le plan des baraquements de la place de la Manufacture Nationale et les listes de commerces réinstallés dans ces deux lieux :

⁴³³ Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 9 octobre 1947 (Archives municipales de Beauvais, registre 1944-1947, 1D9).



Plan 2 : Plan montrant l'agencement des baraquements de la place de la Manufacture Nationale réalisé entre le milieu des années 1940 et le début des années 1950. L'ensemble rassemble 9 baraquements (Source : Archives Municipales de Beauvais, 621W2).

Listes des commerces installés dans les baraquements de la place de la Manufacture Nationale au 21 mars 1947⁴³⁴

Baraquement 132 :

- Stand 2 : Magasin de chemises (H. Petit)
- Stand 4 : Salon de coiffure (A. Tisserant)
- Stand 6 : Librairie (L. Lecouteulx)
- Stand 8 : Mercerie (Veuve Y. Pouget)
- Stand 10 : Électricité (Veuve A. Walle)
- Stand 12 : Pâtisserie (P. Lefevre)

⁴³⁴ Liste des commerçants sinistrés réinstallés dans des baraquements-magasins au 21 mars 1947 (Archives municipales de Beauvais, 298W56).

Baraquement 133 :

- Stand 14 : Magasin de machines à coudre (*La Compagnie Singer*)
 - Stand 16 : Droguerie (L. Boulanger)
 - Stand 18 : Café (Veuve Vidor)

Baraquement 134 :

- Stand 20 : Bonneterie (A. Lechtzier)
- Stands 24-26 : Magasin d'alimentation (*Le Familistère*)
 - Stand 28 : Magasin de chaussures (Schidlovitch)
 - Stand 30 : Épicerie-café (F. Grare)
 - Stand 32 : Magasin de nouveautés (I. Grunberg)
- Stands 34-36 : Magasin d'alimentation (*La Ruche Picarde*)
 - Stand 40 : Magasin de confections (E. Ticktelbaum)

Baraquement 135 :

- Stand 42 : Électricité (F. Jullien)
- Stands 44 : Salon de coiffure (Mme Anne Pastoors)
 - Stand 46 : Tailleur (L. Elle)

Baraquement 136 :

- Stand 48 : Magasin de cycles (G. Lemaire)
 - Stand 50 : Café (G. Viguier)

Baraquement 414 :

- Stand 52 : Café-restaurant (R. Desportes)

Baraquement 137 :

- Stand 54 : Salon de coiffure (A. Becquet)
- Stand 56 : Magasin de chaussures (*Société Vatin*)
 - Stands 58-60-62 : Soldes (A. Baer)

Baraquement 415 :

- Stand 31 : Fourrure (M. Martinet)
- Stand 33 : Magasin d'alimentation (Z. Vincent)
 - Stand 35 : Teinturerie (M. Lefevre)
 - Stand 37-39 : Café (H. Prulin)

Baraquement 138 :

- Stand 1 : Salon de coiffure (V. Lefebvre)
- Stand 3 : Mercerie (Mlle A. Couverchel)
 - Stand 5 : Droguerie (P. Adoux)
 - Stand 7 : Charcuterie (C. Motrot)
- Stand 9 : Salon de coiffure (G. Puloge)
 - Stand 11 : Restaurant (A. Humbert)
- Stand 13 : Magasin de meubles (L. Blanchet)
 - Stand 15 : Photographie (R. Kuypers)
 - Stand 17 : Café (L. Cabordel)⁴³⁵
 - Stand 19 : Droguerie (M. Veereche)
- Stand 21 : Magasin de lingerie (Veuve Henry)
- Stand 23 : Magasin de chaussures (M. Glassmann)
 - Stand 25 : Librairie (Veuve L. Bodivit)
 - Stand 27 : Magasin de lingerie (R. Seguin)
 - Stand 29 : Épicerie-buvette (H. Mignon)

On remarque que sur les 49 stands de la place de la Manufacture Nationale près de 15 sont occupés par des commerces alimentaires soit environ 30 pourcents. Pour voir l'agencement des baraquements-magasins de la place des Halles, il faut se référer à l'annexe 14 faite d'autre plan. En tout, la place des Halles accueille cinq baraquements. Voici ci-dessous la liste des commerçants réinstallés dans ces baraquements :

⁴³⁵ Voir Annexe 17.

Listes des commerces installés dans les baraquements de la place des Halles au 21 mars

1947⁴³⁶

Baraquement 77 :

- Stands 1-2 : Magasin de porcelaine (A. Richet)
- Stands 3-4 : Magasin de modes (R. Raffaelly)
 - Stands 5-6 : Boucherie (J. Vasseur)
 - Stands 7-22 : Pâtisserie (S. Connetty)
- Stands 23-24 : Salon de coiffure (R. Chevallier)
- Stands 25-26 : Bijouterie-horlogerie (L. Bonnissent)
 - Stands 27-28 : Café-restaurant (J. Fasquelle)

Baraquement 78 :

- Stand 29 : Café (M. Lavergne)
- Stand 30 : Librairie (A. Trempe)
- Stand 31 : Épicerie-fruiterie (Veuve E. Damrricourt)
 - Stand 32 : Mercerie (Veuve M. Priton)
 - Stand 33 : Épicerie (Mme Breilly)
 - Stand 34 : salon de coiffure (A. Colas)

Baraquement 79 :

- Stand 36 : Poissonnerie (G. Spire)
 - Stand 37 : Café (L. Stobre)
 - Stand 38 : Teinturerie (M. Regue)
- Stand 39 : Magasin de primeurs (G. Chavernac)
- Stand 40 : Magasin de chaussures (Veuve M. Morel)
 - Stand 41 : Café (Veuve O. Deshorties)
 - Stand 42 : Électricité-TSF (L. Magniet)

⁴³⁶ Liste des commerçants sinistrés réinstallés dans des baraquements-magasins au 21 mars 1947 (Archives municipales de Beauvais, 298W56).

Baraquement 80 :

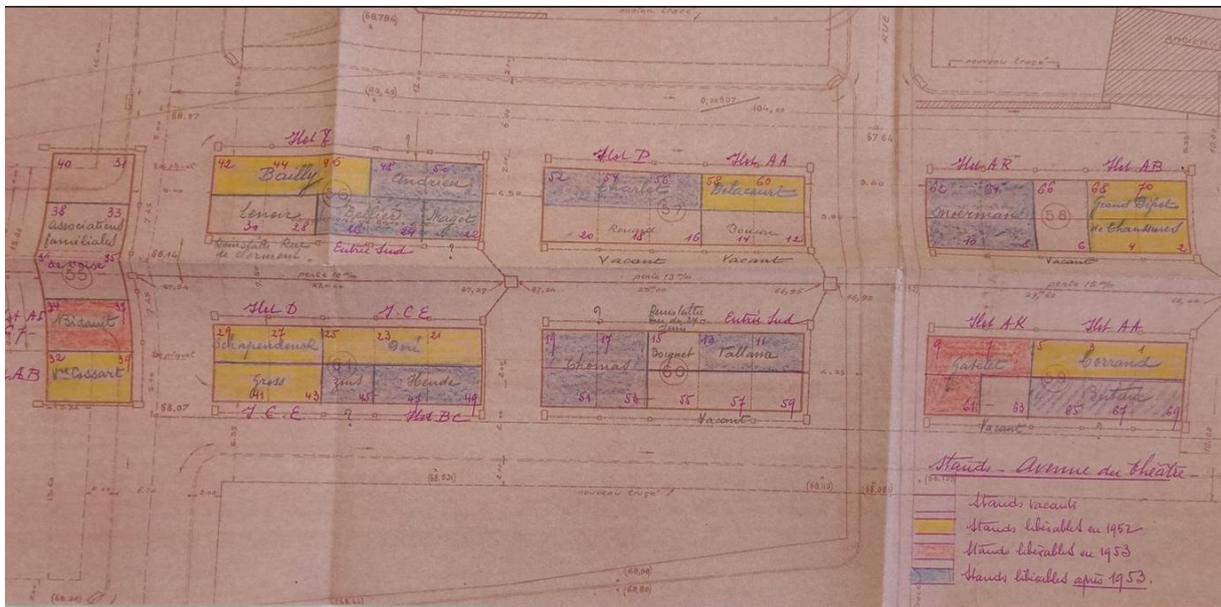
- Stands 8-9 : Boulangerie (M. Delannoy)
- Stands 10-11 : Magasin de chaussures (J. Letellier)
 - Stand 12 : Mercerie (J. Bins)
 - Stands 13-14 : Droguerie (J. Perrin)
- Stand 15 : Fruiterie-alimentation (Veuve S. Lejeune)
 - Stand 16 : Bonneterie (L. Dessens)
- Stand 17 : Crèmerie-fromagerie (R. Chevallier)
- Stand 18 : Corderie-brosserie (Mme. M. Pia)
- Stands 19-20-21 : Magasin de nouveautés (M. Gréber)

Baraquement 325 :

- Stands 43-44 : Boucherie (F. Dupont)
- Stand 45 : Magasin d'alimentation (*Établissements Debray*)
 - Stands 46-47 : Bonneterie (R. Boussougne)
 - Stands 48-49-50 : Fruiterie (M. Reynes)
 - Stand 51 : Magasin de modes (Mlle. C. Sence)
 - Stand 52 : Charcuterie (M. Faisant)

On remarque ici que sur 51 stands près de 24 sont occupés par des commerces alimentaires soit presque la moitié. Ainsi, la Place des Halles, fidèle à sa dénomination, constitue bien un lieu privilégié pour les commerces alimentaires beauvaisiens. Enfin, sept baraquements ont été installés au niveau de l'avenue du Théâtre. Ces baraquements appartiennent à la ville de Beauvais mais ils lui ont été donnés par le Secours National (organisme créé au moment de la Première Guerre mondiale et qui porte assistance notamment aux populations civiles frappées par la guerre). Ces baraquements accueillent près de 30 commerçants⁴³⁷. Un plan de ces baraquements est visible sur la page suivante ainsi que la liste des commerçants qui y sont installés au 21 mars 1947 (les numéros des stands n'étaient cependant pas disponibles).

⁴³⁷ Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 9 octobre 1947 (Archives municipales de Beauvais, registre 1944-1947, 1D9).



Plan 3 : Plan montrant l'agencement des baraquements de l'avenue du Théâtre réalisé au début des années 1950 au moment de la reconstruction. Les couleurs indiquent quand les stands doivent être libérés. Le plan mentionne aussi les îlots de la reconstruction dans lesquels les commerces doivent être réinstallés (Source : Archives Municipales de Beauvais, 621W2).

Listes des commerces installés dans les baraquements de l'avenue du Théâtre au 21 mars 1947⁴³⁸

Baraquement 55 :

- Bazar (J. Tiffreau)
- Boucherie (R. Bidault)⁴³⁹
- Café (Veuve G. Cossart)

Baraquement 56 :

- Luthier (J. Andrieu)
- Épicerie (Bailly)
- Magasin de mode (Mme Y. Flamant)
- Magasin d'alimentation (Lenoir)
- Magasin de confections (R. Lagarde)
- Épicerie (A. Magot)

⁴³⁸ Liste des commerçants sinistrés réinstallés dans des baraquements-magasins au 21 mars 1947 (Archives municipales de Beauvais, 298W56).

⁴³⁹ Ce dernier a donc abandonné son wagon-magasin (visible sur la photographie 5 de la page 33) au profit d'un stand dans un baraquement.

Baraquement 57 :

- Crèmerie (Delacourt)
- Salon de coiffure (C. Charlot)
 - Pharmacie (G. Renard)
- Magasin de chaussures (J. Boucon)

Baraquement 58 :

- Magasin de chaussures (*Grand Dépôt de Chaussures*)
 - Magasin de confections (A. Glassmann)
 - Chauffage (*Biaggi et Compagnie*)
 - Magasin de confections (B. Lazard)

Baraquement 59 :

- Café (C. Corrand)
- Librairie-papeterie (M. Gatelet)⁴⁴⁰
- Salon de coiffure (R. Potteaux)

Baraquement 60 :

- Droguerie (F. Vallana)
- Bonneterie (Mme Bocquet)
- Café-restaurant (L. Thomas)
- Salon de coiffure (J. Oguez)

Baraquement 61 :

- Café (Doré)
- Magasin de chaussures (*Société Bata*)
 - Horlogerie (J. Gross)
 - Herboristerie (Mlle M. Zins)
- Magasin d'alimentation (C. Nikon)

⁴⁴⁰ Voir Photographie 3 page 31.

Enfin, il convient de s'attarder sur la destinée de ces baraquements-magasins à l'heure de la reconstruction de Beauvais. En effet, lors de la reconstruction les baraquements-magasins font face à une situation quelque peu paradoxale puisqu'ils restent nécessaires pour abriter les commerces avant la construction des nouveaux bâtiments. Dans le même temps ils gênent la reconstruction puisqu'ils se trouvent de par leur implantation en plein cœur des espaces à reconstruire. Il s'agit de voir ici comment les commerçants ont été incités à quitter les emplacements qu'ils occupaient et quel sort a été réservé à ces baraquements ainsi libérés. De fait, nous allons voir que ces baraquements-magasins ont par la suite connu de multiples destinées avec parfois des situations complexes voire même des contentieux.

Ainsi, au cours de la période 1949-1957 voire pour certains cas au-delà, la volonté de la municipalité de Beauvais de démonter les baraquements-magasins le plus rapidement possible au cours de la reconstruction se heurte au désir de certains commerçants qui souhaitent conserver leurs stands pendant une période plus ou moins longue. De fait, la municipalité s'efforce de vider les baraquements par différents moyens tout en essayant de ménager les commerçants et d'employer des méthodes les moins brutales possibles avec la difficulté supplémentaire d'essayer de satisfaire tout le monde.

Tout d'abord, la municipalité enjoint poliment à certains commerçants occupant des baraquements de les libérer pour faciliter les travaux de reconstruction. Le maire de Beauvais adresse une lettre dans ce sens à plusieurs commerçants le 28 juin 1951⁴⁴¹. Le ton de cette lettre est toutefois assez mesuré car le maire de Beauvais reconnaît la situation compliquée des commerçants et indique vouloir que les choses se déroulent sans « brusquerie » aucune (sans usage de la contrainte). On imagine que certains commerçants se sont exécutés sans problème. Toutefois, d'autres commerçants semblent faire durer les choses. Ainsi, le 25 janvier 1957, une lettre⁴⁴² est adressée sur un ton sévère au propriétaire du Bar du Roi celle-ci lui demande de bien vouloir quitter son baraquement le 30 avril suivant alors que la demande lui en a déjà été faite à plusieurs reprises.

⁴⁴¹ Lettre du maire de Beauvais du 28 juin 1951 enjoignant à certains commerçants de bien vouloir quitter leurs baraquements pour faciliter la reconstruction (Archives municipales de Beauvais, 742W6).

⁴⁴² Lettre du maire de Beauvais du 25 janvier 1957 adressée au propriétaire du Bar du Roi lui demandant de bien vouloir quitter le baraquement qu'il occupe (Archives municipales de Beauvais, 742W6).

En outre, la municipalité recourt également à d'autres méthodes pour vider les baraquements-magasins de leurs occupants. Premièrement, la municipalité organise des transferts de commerces vers d'autres baraquements qui ont pu être vidés au préalable. Lors de la séance du conseil municipal du 15 novembre 1954⁴⁴³, le maire de Beauvais réaffirme son intention de voir les commerçants non-relogés de la place Jeanne-Hachette et de la place de la Manufacture Nationale transférés dans des emplacements vacants de la place des Halles. Cependant, cette solution n'est pas exempte de problèmes, ainsi par exemple, un restaurateur de la place des Halles refuse de céder son emplacement à un commerce similaire au sien.

Deuxièmement, la municipalité de Beauvais tend à limiter autant que faire se peut de nouvelles implantations de commerces dans les baraquements (en dehors bien entendu des transferts organisés par elle). Ainsi, la municipalité refuse en 1953 l'installation d'une nouvelle poissonnerie dans un baraquement-magasin qui par ailleurs aurait nécessité d'importants aménagements. À la place, elle préfère transformer le baraquement en logement en insérant une clause qui permet à la ville de disposer du baraquement comme elle l'entend⁴⁴⁴. Par ailleurs, pour les commerçants occupant les baraquements-magasins, toute nouvelle extension de leurs commerces leur est refusée. Ainsi, en 1951, des commerçants de la place Jeanne-Hachette occupent de leur propre initiative les stands vacants à côté des leurs. Cependant, en décembre 1951, un employé municipal les rappelle à l'ordre. Ils décident alors d'adresser une lettre collective au conseil municipal pour conserver ces stands⁴⁴⁵. Leur demande est toutefois refusée par le conseil municipal⁴⁴⁶.

Troisièmement, la municipalité de Beauvais tente d'inciter les commerçants à quitter les baraquements-magasins au moyen de révisions successives à la hausse des loyers annuels réclamés pour l'occupation de ces derniers. De cette façon, les loyers des baraquements-magasins connaissent des augmentations comprises entre

⁴⁴³ Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 15 novembre 1954 (Archives municipales de Beauvais, registre 1953-1955, 1D12).

⁴⁴⁴ Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 28 juillet 1953 (Archives municipales de Beauvais, registre 1953-1955, 1D12).

⁴⁴⁵ Lettre collective de commerçants des baraquements-magasins de la Place Jeanne-Hachette du 6 décembre 1951 dans laquelle il demande à pouvoir continuer d'occuper les stands vacants à côté des leurs (Archives municipales de Beauvais, 621W2).

⁴⁴⁶ Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 13 février 1952 (Archives municipales de Beauvais, registre 1951-1953, 1D11).

60 et 166 francs par mètre carré au 1^{er} juillet 1949. Le loyer annuel d'un stand de 12 mètres carrés place Jeanne-Hachette passe alors de 1 008 francs à 3 000 francs⁴⁴⁷. Par ailleurs, une nouvelle augmentation est décidée le 29 janvier 1954 avec comme objectif de parvenir à la libération des baraquements encore occupés le plus rapidement possible. Le loyer annuel passe alors à 6 000 francs seulement et c'est important de le préciser pour les commerçants ne bénéficiant pas de solutions de relogement⁴⁴⁸.

Après avoir vu la ferme volonté de la ville de Beauvais de libérer le plus rapidement possible les baraquements-magasins, il convient de s'intéresser au sort réservé à ces baraquements. Pour commencer, certains sont tout simplement convertis en logements comme cela a déjà été évoqué plus haut, sachant par ailleurs que des baraquements de logements restent occupés jusque dans les années 1960. Ainsi, en décembre 1955, le conseil municipal de Beauvais accepte la proposition de la société Félix Potin qui propose d'offrir gratuitement le chalet provisoire qu'elle a construit à ses frais pour le transformer en logement. Il s'agit d'une construction singulière car elle prend la forme d'un chalet avec un rez-de-chaussée, un étage et un grenier. Le tout comporte des parois en sapin ignifugé, un soubassement en briques, un sol en ciment et une toiture en ardoise⁴⁴⁹. En outre, en octobre 1957, le conseil municipal autorise le déplacement d'un baraquement provisoire jusqu'à Marissel pour loger temporairement des ouvriers en échange du rachat du baraquement par l'employeur pour 30 000 francs⁴⁵⁰.

Ensuite, divers administrations, organismes ou associations (sportives notamment) récupèrent ou tentent de récupérer d'anciens baraquements-magasins pour des usages divers. De cette façon, le conservateur du musée départemental tente de récupérer un baraquement pour abriter une partie des collections en 1952. Cependant la municipalité refuse car ce type de baraquement n'offre pas un niveau

⁴⁴⁷ Note de renseignement du 13 octobre 1949 indiquant les nouveaux loyers en vigueur pour les baraquements-magasins (Archives municipales de Beauvais, 298W56).

⁴⁴⁸ Procès-verbal de la réunion du 5 mai 1955 de la Commission des Finances de la ville de Beauvais (Archives municipales de Beauvais, 621W2).

⁴⁴⁹ Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 22 décembre 1955 (Archives municipales de Beauvais, registre 1953-1955, 1D12).

⁴⁵⁰ Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 25 octobre 1957 (Archives municipales de Beauvais, registre 1956-1959, 1D13).

de sécurité suffisant pour ces collections⁴⁵¹. L'Union Départementale des Associations Familiales de l'Oise (U.D.A.F.O.) est quant à elle autorisée en octobre 1953 à récupérer la construction provisoire du Café Potard afin de pouvoir libérer le baraquement qu'elle occupe et qui entrave la reconstruction de l'hôtel de ville⁴⁵². Par ailleurs, le conseil accorde gratuitement en août 1954 un ancien baraquement de la place Jeanne-Hachette au profit de l'Oeuvre des Colonies de Vacances de Beauvais⁴⁵³. Des baraquements sont aussi octroyés en 1955 au Centre d'Apprentissage du Bâtiment de Beauvais pour servir de classe. Ces baraquements sont remontés par le Centre mais ils restent la propriété de la ville⁴⁵⁴. En janvier 1956, c'est la Chambre de Commerce qui récupère gratuitement un baraquement pour permettre d'agrandir les infrastructures de l'aéroport Beauvais-Tillé⁴⁵⁵. En outre, plusieurs baraquements sont transformés en vestiaires pour les sportifs. Le premier doit servir de vestiaire à la section tennis de l'association sportive de Beauvais⁴⁵⁶ tandis que le second, un baraquement vide de la place des Halles doit servir de vestiaire pour une course cycliste⁴⁵⁷. Page suivante, les derniers baraquements présents place des Halles :

⁴⁵¹ Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 4 août 1952 (Archives municipales de Beauvais, registre 1951-1953, 1D11).

⁴⁵² Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 28 octobre 1953 (Archives municipales de Beauvais, registre 1953-1955, 1D12).

⁴⁵³ Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 12 août 1954 (Archives municipales de Beauvais, registre 1953-1955, 1D12).

⁴⁵⁴ Procès-verbaux des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 28 février et du 29 juillet 1955 (Archives municipales de Beauvais, registre 1953-1955, 1D12).

⁴⁵⁵ Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 17 janvier 1956 (Archives municipales de Beauvais, registre 1956-1959, 1D13).

⁴⁵⁶ Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 25 octobre 1957 (Archives municipales de Beauvais, registre 1956-1959, 1D13).

⁴⁵⁷ Lettre du président du club de cyclisme beauvaisien *Véloce Club Beauvaisien* adressée au maire de Beauvais (Archives municipales de Beauvais, 742W6).



Photographie 17 : Photographie d'un photographe inconnu les derniers baraquements encore présents place des Halles. Photographies prise à une date inconnue certainement entre la seconde moitié des années 1950 et le début des années 1960 (Source : Collection des archives municipales de Beauvais).

De la même façon, une partie des anciens baraquements-magasins est utilisée par des sociétés privées pour divers usages. Ainsi, en février 1953, la succursale beauvaisienne de la Banque nationale pour le commerce et l'industrie (une des ancêtres de BNP Paribas) est autorisée à utiliser gratuitement et temporairement un stand vacant de l'avenue du Théâtre comme garage à vélos pour ses employés⁴⁵⁸. En mars 1956, la mairie de Beauvais reçoit une demande d'un entrepreneur qui souhaite racheter un ancien baraquement-magasin pour le transformer en atelier de menuiserie⁴⁵⁹. En outre, des baraquements sont mis à la disposition de la société Lockheed en novembre 1956 pour la construction de ses installations (fabrique de freins hydrauliques)⁴⁶⁰. Enfin, d'autres baraquements sont tout simplement démontés. De cette façon, des baraquements sont rachetés à l'État en juillet 1954 afin que leurs matériaux servent à la construction d'une école maternelle⁴⁶¹. Au cours du même mois, le maire de Beauvais

⁴⁵⁸ Lettre de la banque nationale pour le commerce et l'industrie adressée au maire de Beauvais le 25 mars 1953 (Archives municipales de Beauvais, 742W6).

⁴⁵⁹ Lettre du maire de Beauvais adressée à M. Delahaye le 2 mars 1956 (Archives municipales de Beauvais, 742W6).

⁴⁶⁰ Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 13 novembre 1956 (Archives municipales de Beauvais, registre 1956-1959, 1D13).

⁴⁶¹ Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 8 juillet 1954 (Archives municipales de Beauvais, registre 1953-1955, 1D12).

reçoit l'autorisation du conseil municipal de revendre les matériaux des baraquements démontés aux particuliers.⁴⁶² On constate donc que les baraquements connaissent des destinées très variées après leur libération. En outre, alors que sonne la fin progressive des baraquements-magasins, s'amorce la reconstruction de Beauvais et la renaissance des commerces alimentaires beauvaisiens.

⁴⁶² Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 8 juillet 1954 (Archives municipales de Beauvais, registre 1953-1955, 1D12).

C/ La reconstruction de Beauvais et la renaissance des commerces alimentaires

Après les destructions de juin 1940, les principaux chantiers lancés à Beauvais sous l'Occupation sont comme nous l'avons vu plus haut le déblaiement des ruines et l'édification de baraquements. Pour autant, dès cette époque, la reconstruction de la ville commence à être planifiée en dépit du fait que le chantier ne débute véritablement qu'après la Libération. De fait, le conseil municipal de Beauvais commande un plan de reconstruction de la ville à l'architecte d'origine beauvaisienne Georges Noël (1907-1970) qui a notamment remporté le 1^{er} Grand Prix de Rome (concours d'architecture) en 1937⁴⁶³. Le plan proposé par Georges Noël en 1942 s'inspire largement de celui élaboré en 1927 par l'architecte Albert Parenty (1877-1953)⁴⁶⁴. Ce dernier est d'ailleurs rappelé et collabore étroitement avec Georges Noël avant que celui-ci ne devienne l'unique responsable du plan de reconstruction⁴⁶⁵. Le plan proposé par Albert Parenty en 1927 apparaissait comme un projet particulièrement innovant, qui prévoyait d'élargir Beauvais aux communes voisines (situation effective en 1943), de créer des cités-jardins, de construire un hôpital, un stade de douze hectares et d'intégrer de nouveaux réseaux électrique, d'eau potable et d'assainissement⁴⁶⁶. Par ailleurs, le projet se concentre également sur la construction de nouvelles infrastructures de communication (aéroport, routes, réseaux de transports en commun, un pont panoramique et l'élargissement de certaines rues)⁴⁶⁷. Cependant, à l'époque, le projet avait été écarté au motif que l'automobile n'avait pas d'avenir et que les nouveaux aménagements allaient dénaturer l'âme de Beauvais⁴⁶⁸. Seule une poignée des aménagements prévus par ce plan (essentiellement routiers) ont été réalisés avant la guerre. Pour autant, le plan de reconstruction élaboré en commun par Albert Parenty et Georges Noël reprend les grandes lignes du plan de 1927 avec désormais deux grands objectifs affichés : reconstruire les espaces détruits et moderniser la ville⁴⁶⁹. Le projet prévoit la création d'un quartier commerçant, d'un quartier des administrations et des banques et de plusieurs quartiers résidentiels⁴⁷⁰. En outre, certains espaces se trouvent au cœur du plan de reconstruction, à

⁴⁶³ Marie Girault et Emmanuel Lorain, *op. cit.*, 4 min 20 s.

⁴⁶⁴ *Ibid.*, 4 min 25 s.

⁴⁶⁵ Marie Ansar (dir.), *op. cit.*, p. 2.

⁴⁶⁶ Marie Girault et Emmanuel Lorain, *op. cit.*, 4 min 30 s.

⁴⁶⁷ *Ibid.*, 4 min 40 s.

⁴⁶⁸ *Ibid.*, 4 min 50 s.

⁴⁶⁹ Marie Ansar (dir.), *op. cit.*, p. 3.

⁴⁷⁰ Ourdia Dufossé (dir.), *op. cit.*, p.131.

l'instar des abords de la cathédrale, ceux de l'église Saint-Étienne, la place Jeanne-Hachette et l'entrée de la ville avec le projet de pont panoramique (futur Pont de Paris)⁴⁷¹.

Les travaux de reconstruction de Beauvais ne débutent véritablement qu'après la Libération et plus précisément en 1946⁴⁷². De fait, le chantier démarre en octobre 1946 autour de la place des Halles⁴⁷³. Le plan de reconstruction proposé par Georges Noël et Albert Parenty est remanié pour prendre en compte les destructions récentes provoquées par les bombardements alliés⁴⁷⁴. En outre, certains éléments prévus initialement par le plan ne seront pas construits à l'image du marché couvert et du théâtre⁴⁷⁵. Le marché couvert est toutefois remplacé par la place des Halles⁴⁷⁶ qui est pressentie pour devenir le principal centre commerçant de la ville⁴⁷⁷. Au moment de reconstruire, deux solutions sont envisageables : une reconstruction discontinue ou une reconstruction continue. Dans la première solution, la reconstruction de la ville doit découler de l'addition des multiples initiatives individuelles de reconstruction. Dans la seconde, l'approche est plus globalisante puisque la reconstruction doit passer par la construction d'îlots complets et généralement uniformes⁴⁷⁸. C'est finalement cette dernière solution qui est retenue afin d'accélérer et de faciliter la reconstruction. La reconstruction par îlots complets implique de beaucoup raser et déblayer⁴⁷⁹. En tout, le plan de reconstruction de Beauvais est ainsi décomposé en près de 65 îlots (nommés d'après un code en lettres majuscules)⁴⁸⁰ tous confiés à un architecte⁴⁸¹. Ce refus d'une reconstruction découlant d'initiatives individuelles provoque des railleries à l'image de la caricature ci-dessous provenant d'un recueil de caricatures intitulé *Quel Chantier !* réalisé par Georges Loëffel et Fernand Watteuw en 1952 :

⁴⁷¹ Marie Ansar (dir.), *op. cit.*, p. 3.

⁴⁷² *Ibid.*, p. 7.

⁴⁷³ André Thibault (dir.), *op. cit.*, p. 16.

⁴⁷⁴ *Ibid.*, p. 9.

⁴⁷⁵ Marie Ansar (dir.), *op. cit.*, p. 7.

⁴⁷⁶ André Thibault (dir.), *op. cit.*, p. 9.

⁴⁷⁷ Marie Ansar (dir.), *op. cit.*, p. 7.

⁴⁷⁸ André Thibault (dir.), *op. cit.*, p. 11.

⁴⁷⁹ *Ibid.*, p. 15.

⁴⁸⁰ Voir Annexe 14.

⁴⁸¹ *Ibid.*, p. 15.

.. Vous avez fait votre demande de permis de construire ?!...



Caricature 1 : Caricature se moquant du refus d'une reconstruction réalisée par le biais d'initiatives individuelles (Source : LOËFFEL Georges et WATTEEUW Fernand, *Quel Chantier*, Beauvais, 1952, p.4.).

Il est également important d'évoquer les principaux acteurs supervisant la reconstruction de Beauvais. Tout d'abord, la reconstruction de Beauvais est comme dans le reste de la France financée par l'État et encadrée par un ministère spécifiquement créé à cette fin : le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme⁴⁸² (M. R. U. créé le 16 novembre 1944⁴⁸³). Cette place importante de l'État dans la Reconstruction s'explique par l'ampleur de la tâche à réaliser. En effet, après la guerre, c'est près d'un huitième des Français (soit plusieurs

⁴⁸² Marie Ansar (dir.), *op. cit.*, p. 4.

⁴⁸³ Danièle Voldman, *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954 : histoire d'une politique*, Paris, l'Harmattan, 1997, P. 7.

millions) qui ont perdu leurs logements. La tâche à accomplir pour les réinstaller est donc gigantesque⁴⁸⁴. Le M. R. U. prend en charge principalement le financement du chantier et s'occupe des aspects liés à l'urbanisme et à l'architecture⁴⁸⁵. Les financements sont conséquents au vu de l'ampleur de la tâche et bénéficie de l'aide américaine du Plan Marshal mais pour autant ils ne sont pas illimités. Ensuite, la municipalité de Beauvais et ses services jouent un rôle central dans la reconstruction de la ville puisque toutes les décisions liées à la reconstruction sont discutées lors des séances du conseil municipal⁴⁸⁶.

Enfin, une association de sinistrés beauvaisiens est également un acteur incontournable de la reconstruction. Il s'agit de l'Association Syndicale de Reconstruction (ASR) dirigée par un notaire Monsieur Laratte⁴⁸⁷. Cette association a pour but de servir d'intermédiaire entre les sinistrés et l'État⁴⁸⁸. Ce dernier lui confie notamment la conduite des travaux dont elle dresse un bilan annuel. Par ailleurs, elle s'occupe aussi de recenser et estimer les biens détruits ou encore de reconstituer le plan cadastral et un descriptif des propriétés⁴⁸⁹. Ce type d'associations de sinistrés qui émergent au cours de la Reconstruction s'inspirent largement d'associations similaires ayant vu le jour durant et après la Première Guerre mondiale⁴⁹⁰.

La reconstruction par îlots est conçue de la façon suivante : chaque espace ou ensemble d'îlots est confié à un ou des architectes qui mettent en œuvre leurs projets. Ces derniers ont pour point commun de privilégier un type de construction imposé par l'État : les immeubles d'habitations collectives qui apparaissent comme la solution la plus simple, économique et rapide pour réinstaller les sinistrés. Le délégué du M. R. U. reconnaît pourtant que la plupart des Français n'apprécient pas la perspective du logement collectif⁴⁹¹. Ces bâtiments partagent une conception de base commune : un immeuble avec plusieurs étages de logements avec au rez-de-chaussée des espaces réservés aux commerces. Ainsi, par exemple, les immeubles de la Place Jeanne-Hachette hauts d'une vingtaine de mètres fournissent de grandes baies vitrées et des auvents continus pour les commerces du rez-de-chaussée⁴⁹². Pourtant, cette architecture nouvelle n'est pas toujours appréciée par la population comme le montre avec humour la caricature ci-dessous :

⁴⁸⁴ Marie Girault et Emmanuel Lorain, *op. cit.*, 5 min 30 s.

⁴⁸⁵ *Ibid.*, 5 min 40 s.

⁴⁸⁶ André Thibault (dir.), *op. cit.*, p. 11.

⁴⁸⁷ *Ibid.*, p.15.

⁴⁸⁸ Marie Ansar (dir.), *op. cit.*, p. 4.

⁴⁸⁹ André Thibault (dir.), *op. cit.*, p. 15.

⁴⁹⁰ Danièle Voldman, *op. cit.*, P. 186-187.

⁴⁹¹ André Thibault (dir.), *op. cit.*, p. 16-17.

⁴⁹² Marie Ansar (dir.), *op. cit.*, p. 8.



Caricature 2 : Caricature se moquant des immeubles construits autour de la place Jeanne-Hachette (Source : LOEFFEL Georges et WATTEEUW Fernand, *Quel Chantier*, Beauvais, 1952, p. 1.).

Le chantier lancé à la fin de l'année 1946 a pour objectif de construire vite, simple et le plus économique possible afin de réinstaller les sinistrés le plus rapidement possible. Ainsi, il était prévu que pour la fin de l'année 1948, 45 magasins et 210 logements nouvellement construits soient disponibles⁴⁹³. Avant le début des constructions, les rues sont élargies de trois à sept mètres et on assèche la ville entourée de rivières et de moulins à eau⁴⁹⁴. Cependant, le chantier subit très rapidement d'importants retards, en cause, un calendrier peut-être trop ambitieux mais aussi et surtout la nécessité de réaliser des fondations très spécifiques et complexes. En effet, la ville de Beauvais étant située sur des terrains marécageux, les fondations des constructions de la ville nécessitent depuis des siècles, l'utilisation d'un système à base de pieux enfoncés dans le sol⁴⁹⁵. Il s'agit donc d'un élément incontournable des constructions beauvaisiennes qui est par ailleurs mis en valeur par la ville dans son blason (avec un fond

⁴⁹³ André Thibault (dir.), *op. cit.*, p. 16.

⁴⁹⁴ Marie Girault et Emmanuel Lorain, *op. cit.*, 6 min 55 s.

⁴⁹⁵ *Ibid.*, p.16.

rouge et au centre une bande blanche représentant un pieu)⁴⁹⁶ mais aussi dans sa devise latine qui signifie « Tel ce pieu, solide et constante, je demeurerai »⁴⁹⁷.

Ces fondations sont particulièrement complexes à réaliser. Ainsi, rien que pour la construction des Immeubles Collectifs d'État (ICE) de la place des Halles, il a fallu battre un millier de pieux descendant entre 5,5 et 7,5 mètres pour trouver un sol dur sachant qu'à certains endroits, on est descendu jusqu'à 18 mètres⁴⁹⁸. Le coût et la complexité de ces fondations spéciales ont été mal estimés, ce qui a engendré des surcoûts et des retards⁴⁹⁹. De cette façon, l'îlot AA de la place Jeanne-Hachette dont la construction a débuté en mai 1948 ne peut pas être occupé avant 1954⁵⁰⁰. En outre, si les propriétaires sinistrés se voient proposer des appartements dans des immeubles collectifs, les locataires doivent attendre encore un certain temps avant d'être relogés⁵⁰¹. De plus, la construction des logements populaires ne débute pas avant 1953⁵⁰². Une fois encore, ces retards sont moqués avec humour par une caricature visible à la page suivante :

⁴⁹⁶ Voir Annexe 18.

⁴⁹⁷ Marie Girault et Emmanuel Lorain, *op. cit.*, 14 min 30 s.

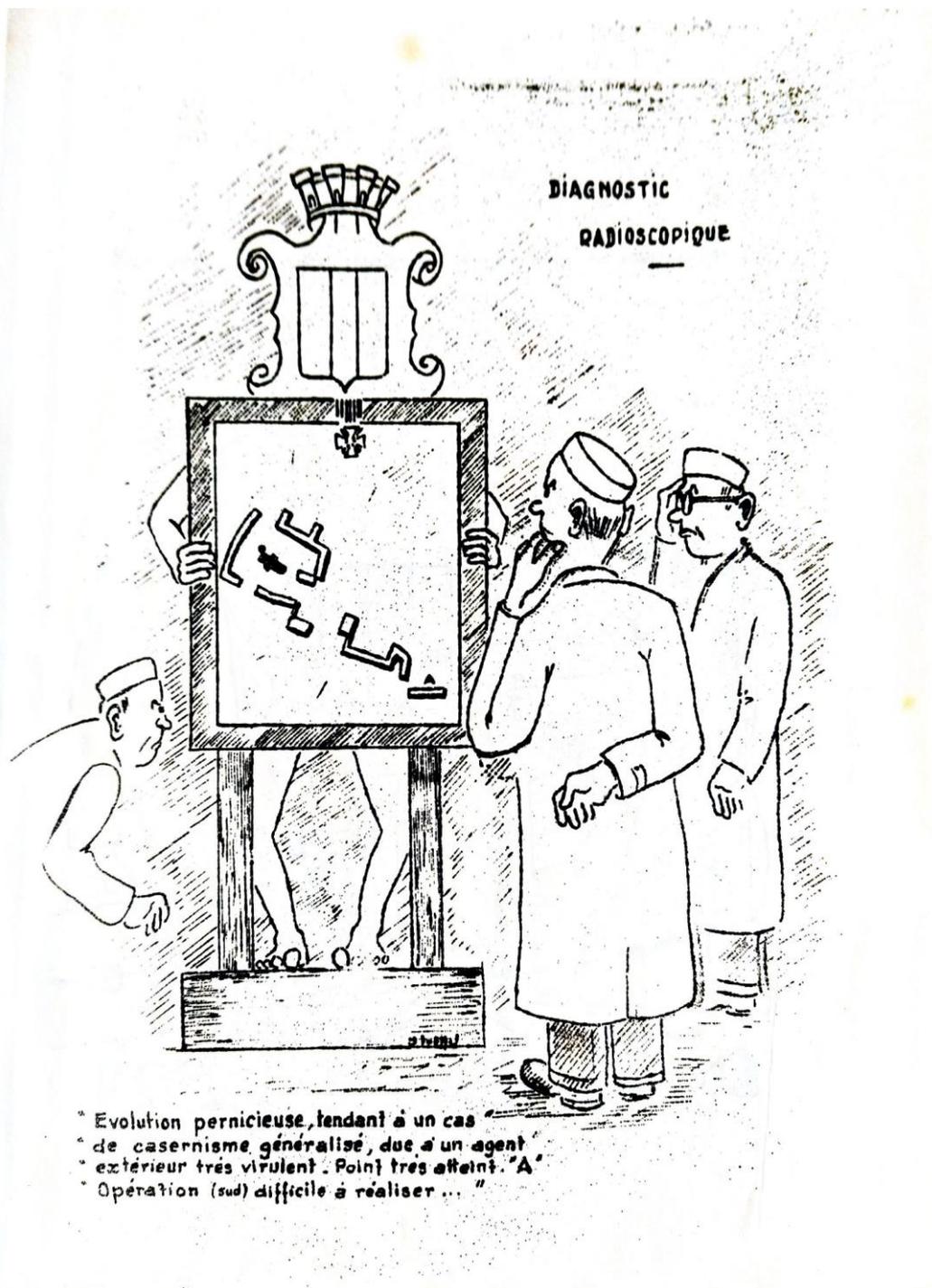
⁴⁹⁸ André Thibault (dir.), *op. cit.*, p. 16.

⁴⁹⁹ *Ibid.*, p.16.

⁵⁰⁰ *Ibid.*, p.17.

⁵⁰¹ Marie Girault et Emmanuel Lorain, *op. cit.*, 7 min 25 s.

⁵⁰² André Thibault (dir.), *op. cit.*, p. 23.



Caricature 3 : Caricature se moquant des architectes et des retards du chantier de la reconstruction de Beauvais (Source : LOEFFEL Georges et WATTEEUW Fernand, *Quel Chantier*, Beauvais, 1952, p. 3.).

En dépit d'un concept commun du bâti à respecter, les différents architectes réalisent des projets très différents en termes d'architecture, de matériaux et d'éléments décoratifs. Ainsi, pour prendre quelques exemples, la reconstruction de la place Jeanne-Hachette est l'œuvre des

architectes Georges Noël⁵⁰³ et Paul Sirvin (1891-1971). Cette reconstruction conserve la forme originelle de quadrilatère de la place. Les immeubles sont constitués de pierre de taille, de dais en béton et de toitures en tuiles plates locales⁵⁰⁴. Par ailleurs, l'utilisation de pierre de taille pour la reconstruction de la place Jeanne-Hachette s'explique par une recherche d'harmonie avec la façade de l'hôtel de ville datant de 1753⁵⁰⁵. De plus, les architectes ne pouvant reproduire les emblématiques pignons pointus regrettés par les Beauvaisiens, ils s'efforcent tout de même de les rappeler sur les nouveaux immeubles. En dépit, de la modernisation du bâti avec l'absence d'éléments décoratifs anciens tels les colombages, il subsiste tout de même une volonté de rappeler l'ancienne place⁵⁰⁶.



Photographie 18 : Photographie aérienne d'un photographe inconnu prise le 28 août 1951. Elle montre les nouveaux immeubles en construction de la Place Jeanne-Hachette. On peut voir également les treize baraquements-magasins encore présents au milieu de la place
(Source : Collection des archives municipales de Beauvais).

⁵⁰³ Marie Ansar (dir.), *op. cit.*, p. 4.

⁵⁰⁴ André Thibault (dir.), *op. cit.*, p. 17.

⁵⁰⁵ Marie Ansar (dir.), *op. cit.*, p. 7.

⁵⁰⁶ Paul Thoraval., *op. cit.*, p. 2.

La reconstruction d'immeubles au niveau de la place des Halles a été lancée dès la fin de l'année 1946. Autour de cette place, les immeubles sont des Immeubles Collectifs d'État (ICE) dont la construction dépend d'une décision exclusive de l'État⁵⁰⁷. Ces immeubles se distinguent en particulier par leurs façades recouvertes de briques rouges. La reconstruction autour de la place des Halles est l'œuvre de deux architectes en particulier, Louis-Hippolyte Boileau (1878-1948) puis Paul Sirvin⁵⁰⁸.



Photographie 19 : Photographie récente d'un photographe inconnu prise dans les années 1990-2000. Elle montre les immeubles ICE de la place des Halles. On aperçoit les commerces au rez-de-chaussée (Source : THIBAULT André (dir.), « Reconstruire Beauvais », *Nuit de Printemps*, 1997).

Le quartier aux abords de l'église Saint-Étienne est reconstruit par l'architecte Jacques-Henri Labourdette (1915-2003)⁵⁰⁹. Les réalisations de cet architecte font partie des plus originales de la reconstruction⁵¹⁰. Les immeubles conçus par Jacques-Henri Labourdette se distinguent notamment par leurs parties supérieures dédiées aux logements soutenues par un

⁵⁰⁷ André Thibault (dir.), *op. cit.*, p. 16.

⁵⁰⁸ Marie Ansar (dir.), *op. cit.*, p. 4.

⁵⁰⁹ *Ibid.*, p.4.

⁵¹⁰ *Ibid.*, p.9.

ensemble de colonnes qui offre un passage ombragé au niveau des commerces du rez-de-chaussée. Ces immeubles sont réalisés à partir de murs en pierres porteuses de l'Oise et d'éléments préfabriqués (planchers, fenêtres, encadrements, corniches et bandeaux)⁵¹¹.



Photographie 20 : Photographie d'un photographe inconnu prise entre les années 1950 et 1960. Elle montre les immeubles conçus par Jacques-Henri Labourdette aux abords de l'église Saint-Étienne visible à gauche. On distingue des commerces au rez-de-chaussée (Source : ANSAR Marie (dir.), guide intitulée *Laissez-vous conter la reconstruction*, Beauvais, Ville de Beauvais, 2014).

En outre, la reconstruction de Beauvais qui a pour mot d'ordre la simplicité et la rapidité, comme nous l'avons vu plus haut, fait largement appel aux éléments préfabriqués notamment en béton armé (utilisés dans la plupart des constructions) mais aussi aux matériaux locaux. Ainsi, la pierre de taille de l'Oise dite « pierre de Saint-Maximin »⁵¹² est utilisée en particulier pour les constructions à côté de monuments anciens comme sur la place Jeanne-Hachette à proximité de l'hôtel de ville ou encore dans la rue Saint-Pierre près de la cathédrale⁵¹³. De même, la brique et la tuile sont très largement utilisées car la fabrication de briques et de tuiles

⁵¹¹ Marie Girault et Emmanuel Lorain, *op. cit.*, 8 min 30 s.

⁵¹² André Thibault (dir.), *op. cit.*, p. 16.

⁵¹³ Marie Ansar (dir.), *op. cit.*, p. 5.

à partir de l'argile est l'une des industries traditionnelle et ancienne de Beauvais. Par ailleurs, sur les toitures, l'ardoise côtoie aussi bien la tuile⁵¹⁴.

Malgré tout, la reconstruction de Beauvais réalise de véritables progrès entre la fin des années 1940 et les années 1950. Le premier magasin reconstruit à Beauvais est la droguerie Lebroussart qui ouvre en 1948⁵¹⁵. Les années 1948-1953 sont des années de réouvertures de commerces. Avant 1950, on ne compte pas plus d'une demi-douzaine d'inaugurations mais celles-ci se multiplient à partir de 1950 avec par exemple 18 ouvertures à l'occasion de Pâques en avril 1950⁵¹⁶. En décembre 1951, le bilan de l'ASR indique que le remembrement de 1 400 parcelles a été effectué, dans le même temps la reconstruction commerciale est en nette avance sur la reconstruction résidentielle puisqu'achevée à 27% contre 8,1%. En janvier 1955, l'ASR mentionne avoir supervisé la reconstruction de près de 1 396 logements⁵¹⁷. La reconstruction de Beauvais est officiellement achevée en décembre 1963⁵¹⁸. Le dernier bilan dressé par l'ASR en décembre 1963 indique que 2 360 logements ont été reconstruits ainsi que 765 locaux commerciaux ou artisanaux pour un total de 440 000 m² de plancher et douze milliards d'anciens francs⁵¹⁹. Les Beauvaisiens ont parfois regretté l'architecture ancienne de leur ville pourtant ils ont généralement été forcés d'admettre que les logements modernes offraient plus d'espace et de confort⁵²⁰. De plus, les sommes disponibles pour la reconstruction et l'urgence de la situation ne permettaient pas de reconstruire à l'identique⁵²¹.

L'activité commerciale de Beauvais est reconnue comme un élément incontournable de la vitalité du centre-ville. De cette façon, le maire de Beauvais Pierre Jacoby déclare en février 1959 qu'« Une ville est prospère lorsque son commerce est florissant »⁵²². Ainsi, comme le mentionne le paragraphe ci-dessus, la reconstruction des commerces bénéficie d'une attention toute particulière d'autant plus que les commerçants sont généralement impliqués dans les projets de la reconstruction. Ainsi, l'avis des commerçants est sollicité concernant le projet de la place Jeanne-Hachette avant que le conseil municipal ne l'accepte définitivement⁵²³. Les différents marchés qui se tenaient tous sur la Place Jeanne-Hachette avant-guerre sont

⁵¹⁴ *Ibid.*, p.5.

⁵¹⁵ André Thibault (dir.), *op. cit.*, p. 16.

⁵¹⁶ *Ibid.*, p.17.

⁵¹⁷ *Ibid.*, p.15.

⁵¹⁸ Marie Ansar (dir.), *op. cit.*, p. 10.

⁵¹⁹ André Thibault (dir.), *op. cit.*, p. 16.

⁵²⁰ Marie Girault et Emmanuel Lorain, *op. cit.*, 11 min 45 s.

⁵²¹ *Ibid.*, *op. cit.*, 12 min.

⁵²² *Ibid.*, p.20.

⁵²³ Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 9 novembre 1950 (Archives municipales de Beauvais, registre 1948-1950, 1D10).

désormais répartis entre la place Jeanne-Hachette et la place des Halles. Les marchés alimentaires ainsi que ceux des plants et fleurs doivent se tenir sur la place des Halles tandis que les autres marchés forains (principalement textiles) doivent se tenir place Jeanne-Hachette à compter de fin novembre 1954⁵²⁴.

Différents projets aboutissent aussi à l'occasion de la reconstruction de Beauvais. C'est le cas du Centre pour enfants déficients financé par des fonds américains déjà mentionné plus haut, l'aspect médical prévu à l'origine est finalement délaissé en 1949⁵²⁵. La pose de la première pierre du centre installé au niveau du Franc-Marché a lieu en 1950⁵²⁶. L'achèvement du centre semble presque atteint fin 1951⁵²⁷. Le centre est baptisé San Francisco en remerciement à la population de la ville américaine qui a financé le centre aéré. Une deuxième classe aérée est ouverte en 1956⁵²⁸, aujourd'hui encore il s'agit d'une école de plein air⁵²⁹. L'hôtel de ville de Beauvais, bâtiment très symbolique de la ville, fait aussi l'objet de toutes les attentions durant la reconstruction d'autant plus qu'il ne subsiste plus que la façade d'origine de 1753. C'est une fois encore l'architecte Georges Noël qui est chargé de la reconstruction de l'édifice⁵³⁰. Le projet de reconstruction définitif est finalement adopté en février 1953⁵³¹. L'inauguration de l'hôtel de ville reconstruit se déroule le 24 novembre 1957⁵³², la reconstruction a nécessité un budget d'environ 2 450 000 francs⁵³³.

Enfin, nous allons nous intéresser à la renaissance des commerces alimentaires beauvaisiens. Les informations présentées ci-dessous sont issues pour l'essentiel de l'annuaire général de l'Oise de 1959 conservé aux archives municipales de Beauvais. Cette source est postérieure à l'année 1957 choisie comme borne de fin du sujet de ce mémoire mais les archives municipales ne disposant pour les années 1950 que des annuaires de 1951 et 1959, ce choix

⁵²⁴ Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 15 novembre 1954 (Archives municipales de Beauvais, registre 1953-1955, 1D12).

⁵²⁵ Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 20 juin 1949 (Archives municipales de Beauvais, registre 1948-1950, 1D10).

⁵²⁶ Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 6 juillet 1950 (Archives municipales de Beauvais, registre 1948-1950, 1D10).

⁵²⁷ Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 4 décembre 1951 (Archives municipales de Beauvais, registre 1951-1953, 1D11).

⁵²⁸ Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 13 novembre 1956 (Archives municipales de Beauvais, registre 1956-1959, 1D13).

⁵²⁹ Voir Annexe 19.

⁵³⁰ Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 6 février 1950 (Archives municipales de Beauvais, registre 1948-1950, 1D10).

⁵³¹ Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 26 février 1953 (Archives municipales de Beauvais, registre 1951-1953, 1D11).

⁵³² Voir Annexe 20.

⁵³³ Procès-verbaux des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 25 octobre et 19 décembre 1957 (Archives municipales de Beauvais, registre 1956-1959, 1D13).

semblait le plus pertinent. Les informations fournies ne sont potentiellement pas d'une stricte exhaustivité mais permettent d'avoir un bon aperçu des commerces alimentaires réinstallés. Par ailleurs, une liste exhaustive (hormis pour les cafés) des commerces alimentaires beauvaisiens mentionnés dans l'annuaire de 1959 est intégrée dans les annexes. Les principales rues commerçantes du centre-ville de Beauvais vont être évoquées ci-dessous ainsi que les commerces alimentaires qui y sont installés. Un plan de Beauvais en 1956 est disponible en annexe pour permettre de se repérer⁵³⁴.

Tout d'abord, nous allons commencer par l'une des places les plus emblématiques du centre-ville de Beauvais, la place Jeanne Hachette. En 1959, on dénombre au moins douze commerces alimentaires installés autour de la place. Parmi ces magasins, on compte le magasin de café de M. Orio (au n° 22), deux cafés : le *Bar Moderne* de M. Cabordel (au n° 5) et le *Café de la Paix* (au n° 53). On dénombre également deux cafés-restaurants : *À la Croix d'Or* (au n° 15) et le *Grand Café Potard/Au Pignon Pointu* (au n° 16). La place abrite aussi trois confiseries : la confiserie Barat (au n° 25), la confiserie *À la Bonbonnière* (au n° 35) et la confiserie *À la Petite Marraine* (au n° 29). Enfin, quatre magasins vendant des produits d'alimentation sont implantés sur la place : le magasin Aux Nouvelles Galeries (au n° 36), l'épicerie Bellière (au n° 11), l'épicerie *Félix Potin* (au n° 55) et une épicerie de l'Union Coopérative (au n° 14). Certains commerces sont implantés depuis assez longtemps sur la place à l'instar des Nouvelles Galeries⁵³⁵, du Café Potard⁵³⁶, de l'épicerie Félix Potin⁵³⁷ et de la confiserie Barat⁵³⁸.

⁵³⁴ Voir Annexe 21.

⁵³⁵ Daniel Delattre, *Beauvais, promenade dans le temps : Le commerce d'hier et d'aujourd'hui*, Grandvilliers, Éditions Delattre, 2016, p.10.

⁵³⁶ *Ibid.*, p.14.

⁵³⁷ *Ibid.*, p.27.

⁵³⁸ *Ibid.*, p.38.



Photographie 21 : Photographie d'un photographe inconnu prise vers 1955. Elle montre l'intérieur du café-restaurant À la Croix d'Or situé au numéro 15 de la place Jeanne-Hachette (Source : DELATTRE Daniel, *Beauvais, promenade dans le temps : Le commerce d'hier et d'aujourd'hui*, Grandvilliers, Éditions Delattre, 2016, p. 40).



Photographie 22 : Photographie d'un photographe inconnu prise vers 1955. Elle montre les commerces du côté est de la place Jeanne-Hachette. Au centre, sous un panneau vertical « restaurant » se trouve le Grand Café Potard. En bas de l'image, on aperçoit deux des derniers baraquements encore présents sur la place (Source : DUFOSSÉ Ourdia (dir.), *Beauvais, 1900-2000 : un siècle de vie*, Fécamp, Éditions des Falaises, 2004, p.146).

Ensuite, il convient de se pencher sur le cas de la rue Gambetta. De fait, les commerces ne sont pas seulement concentrés en centre-ville mais également dans les rues qui mènent à ce dernier. De cette façon, la rue Gambetta a toujours été une artère commerçante importante depuis l'époque romaine⁵³⁹. La rue Gambetta est la rue qui prolonge la rue d'Amiens pour mener à proximité de la place Jeanne-Hachette⁵⁴⁰. L'annuaire de 1959 nous permet de décompter au moins vingt commerces alimentaires dans cette rue. Voici la composition de ces commerces :

- 4 boucheries et charcuteries : la boucherie chevaline Édouard de Zutter (au n° 47), la boucherie Lormier (au n° 69), la boucherie Nourri (au n° 54) et la charcuterie Véré (aux n° 79 à 81).
- 4 boulangeries-pâtisseries : la boulangerie-pâtisserie Boudin (au n° 60), la boulangerie-pâtisserie Dolay (au n° 44), la boulangerie-pâtisserie Vallet (au n° 32) et la pâtisserie Brissaud (au n° 23).
- 1 café-restaurant : *À la Cigogne* (spécialités alsaciennes, aux n° 65 à 67).
- 1 confiserie : la confiserie Lenfant (également vente de glaces et pâtisseries, au n° 78).
- 6 épicerie et magasins de fruits et légumes : le magasin *Au Verger Gambetta* (au n° 55), l'épicerie *Comptoirs français* (au n° 73), l'épicerie *La Ruche* (au n° 16), le magasin *Marché Gambetta* (au n° 4), l'épicerie Morell-Reynes (au n° 49) et l'épicerie de l'*Union Coopérative* (au n° 62).
- 1 Magasin de vins et spiritueux : magasin Carpentier (au n° 53).
- 3 Restaurants : le restaurant *Au Châteaubriant* (au n° 28), le restaurant de l'*Hôtel de la Poste* (au n° 19) et le restaurant Mariez (au n° 68).

De la même façon, il est nécessaire de mentionner la rue Sadi-Carnot. Il s'agit d'une petite rue reliant la rue Gambetta à la place Jeanne-Hachette⁵⁴¹. Cependant, cette rue se distingue par le fait qu'elle dispose d'une forte proportion de commerces alimentaires. De fait, elle en compte au moins douze soit autant qu'autour de la Place Jeanne-Hachette mais dans un périmètre beaucoup plus restreint. Dans la rue se trouve notamment deux boucheries : la chevaline De Zutter (au n° 12) et la boucherie Dudin (au n° 25), mais aussi la charcuterie Cathiard (au n° 18). En outre, la rue accueille également les confiseries Hénaff (au n° 35) et

⁵³⁹ Daniel Delattre, *op. cit.*, p.4.

⁵⁴⁰ Voir Annexe 21.

⁵⁴¹ Voir Annexe 21.

Petit (au n° 21) qui vendent aussi des glaces et des pâtisseries. D'autres magasins d'alimentation complètent cet ensemble à savoir la crèmerie Moumique (au n° 17), l'épicerie Maillard (au n° 22) et le magasin de volailles Moumique (au n° 15). Enfin, la rue profite aussi de la présence du *Café des Variétés* (au n° 32) et du *Café du Centre* (au n° 5) ainsi que de deux cafés-restaurants : *La Coupole* (au n° 51) et la *Taverne du Cygne* (au n° 24). Les petits commerces restent généralement entre les mains d'une même famille pendant plusieurs décennies⁵⁴². Dans le cas de la rue Sadi-Carnot cela est particulièrement vrai pour les commerces Moumique et Petit déjà implantés dans la même rue en 1934⁵⁴³.

Par ailleurs, à proximité de la place des Halles qui a été pensée à la Reconstruction comme l'un des principaux espaces commerçants de Beauvais⁵⁴⁴, se trouve la rue des Halles. Cette rue longe la place des Halles et se situe entre cette dernière et la place Jeanne-Hachette⁵⁴⁵. La rue des Halles regroupe au moins onze commerces alimentaires soit juste un petit peu moins que la place Jeanne-Hachette ou la rue Sadi-Carnot. Cependant, ces commerces sont relativement diversifiés et comprennent un quart des poissonneries beauvaisiennes. La composition des commerces de la rue des Halles est la suivante :

- 1 boucherie : la boucherie Dupont (au n° 28).
- 2 boulangeries-pâtisseries : les boulangeries-pâtisseries Delannoy (aux n° 21 à 23 et 30).
- 1 café-restaurant : le *Café des Halles* (au n° 10).
- 1 café : le café Le Marché (au n° 8).
- 1 crèmerie : la crèmerie-fromagerie Chevallier⁵⁴⁶.
- 3 épicerie : l'épicerie Auffret (au n° 70), l'épicerie Spatony (au n° 5) et l'épicerie Waxin (au n° 78).
- 2 poissonneries : la poissonnerie Noiret (au n° 1) et la poissonnerie Spire (au n° 24).

La rue des Jacobins perpendiculaire à la rue des Halles comprend elle aussi plusieurs commerces alimentaires. La rue des Jacobins prolonge la rue Saint-Pierre et relie cette dernière

⁵⁴² Daniel Delattre, *op. cit.*, p.4.

⁵⁴³ *Ibid.*, p.58-59.

⁵⁴⁴ André Thibault (dir.), *op. cit.*, p. 9.

⁵⁴⁵ Voir Annexe 21.

⁵⁴⁶ Numéro non-indiqué dans l'annuaire de 1959.

au boulevard du Général de Gaulle, le tout en longeant la place des Halles⁵⁴⁷. Au moins neuf commerces alimentaires se trouvent dans cette rue en 1959. Parmi eux, la boucherie Lefèvre (au n° 45), deux charcuteries (Lhoste au n° 55 et Mamier au n° 33), deux boulangeries-pâtisseries (Beaudoin au n° 42 et Dupont au n° 58), deux épiceries (Besnard au n° 37 et Morel au n° 72), auxquels s'ajoutent le magasin de crèmerie et volailles Moumique-Lefèvre (au n° 64) et le restaurant *À la Côtelette* (aux n° 8 à 10). En 1934, la charcuterie Lhoste et le restaurant *À la Côtelette* se trouvaient déjà dans la même rue⁵⁴⁸. Ci-dessous sont visibles des photos du restaurant vers 1955.



Photographie 23 : Photographie d'un photographe inconnu prise vers 1955. Elle montre la devanture et l'intérieur du restaurant *À la Côtelette* situé rue des Jacobins (Source : DELATTRE Daniel, *Beauvais, promenade dans le temps : Le commerce d'hier et d'aujourd'hui*, Grandvilliers, Éditions Delattre, 2016, p. 67).

En outre, il convient d'évoquer une rue relativement touristique de Beauvais, la rue Saint-Pierre. Cette rue passe devant et tire son nom de l'un des joyaux de Beauvais, la cathédrale gothique Saint-Pierre de Beauvais. Celle-ci a pour réputation de posséder le chœur gothique le plus haut du monde avec ses 48,5 mètres. Par ailleurs, elle accueille aussi une magnifique horloge astronomique du XIX^e siècle que l'on doit à l'horloger Beauvaisien Auguste-Lucien

⁵⁴⁷ Voir Annexe 21.

⁵⁴⁸ Daniel Delattre, *op. cit.*, p.62-67.

Vérité⁵⁴⁹. La rue Saint-Pierre relie le boulevard Amyot d'Inville à la place Jeanne-Hachette en longeant la cathédrale et le palais Épiscopal (qui abrite à l'époque qui nous intéresse le palais de justice)⁵⁵⁰. Cette rue accueille au moins huit commerces alimentaires en 1959. Ces derniers comprennent la boucherie Vaillant (au n° 40), la boulangerie Joly (au n° 71), la confiserie-pâtisserie Hautin (au n° 63) et le magasin de crèmerie et volailles Moumique (au n° 1). À ces derniers s'ajoutent également deux épicerie (l'épicerie Morel au n° 39 et l'épicerie *La Ruche* au n° 25) et deux cafés : le *Café du Moëllon* (au n° 5) et le *Café de la Cathédrale*⁵⁵¹.

Enfin, il peut être intéressant d'évoquer la rue de la Madeleine. Cette rue relie la place Jeanne-Hachette au boulevard du Général de Gaulle en passant au niveau de la place des Halles⁵⁵². En 1959, on dénombre au moins huit commerces alimentaires dans cette rue. Ces commerces incluent d'une part la boucherie chevaline Mouret (au n° 14), la charcuterie Faisant (au n° 18), la boulangerie Delannoy (au n° 8), l'épicerie Reynes (encore installée dans un baraquement) et l'épicerie La Ruche (au n° 37). D'autre part, on trouve également des établissements pour se désaltérer ou se restaurer avec le café *Le Brazza* (au n° 22) et le *Bar du Beauvaisis* (au n° 19) ainsi que le restaurant *Le Picardy* (au N° 51). La charcuterie familiale Faisant occupait déjà la rue de la Madeleine en 1934⁵⁵³. Au cours de la période 1949-1957, Beauvais peut enfin panser ses plaies du dernier conflit. Le rationnement alimentaire prend fin. Les prix malgré des niveaux élevés tendent à se stabiliser. Les baraquements, symboles de la désorganisation et des destructions de la guerre, sont progressivement démontés. De plus, Beauvais renaît sous une forme plus moderne et uniforme avec la reconstruction alors que les commerces sont réinstallés dans de nouveaux locaux prévus pour les accueillir.

⁵⁴⁹ Voir la page web : <https://www.oisetourisme.com/visiter/les-incontournables/la-cathedrale-de-beauvais/#:~:text=La%20cath%C3%A9drale%20de%20Beauvais%20a,magnifique%20de%20style%20romano%20byzantin> (consultée le 15 juillet 2023).

⁵⁵⁰ Voir Annexe 21.

⁵⁵¹ Numéro non-indiqué dans l'annuaire de 1959.

⁵⁵² Voir Annexe 21.

⁵⁵³ Daniel Delattre, *op. cit.*, p. 56.

Conclusion

Les Beauvaisiens ont donc connu les affres de la guerre bien après la fin de l'Occupation. En effet, il aura fallu presque quinze ans pour que le ravitaillement et les commerces alimentaires se remettent des conséquences négatives de la Seconde Guerre mondiale. Cela nous démontre à travers un aspect relativement spécifique à quel point la guerre dérègle profondément les sociétés dans lesquelles elle éclate et ce, dans une très large variété de domaines. Par ailleurs, on pourrait même dire que les derniers stigmates de la guerre dans le quotidien des Beauvaisiens ne s'effacent que près de vingt ans après la Libération puisque la reconstruction est officiellement achevée en 1963 et que les derniers baraquements de logements sont détruits vers 1966.

Cependant, si l'on se recentre sur le ravitaillement alimentaire et les commerces alimentaires beauvaisiens, force est de constater que les difficultés engendrées par la guerre se font durement ressentir dans le quotidien des Beauvaisiens pendant plus d'une décennie après la fin des hostilités. Ce temps long s'explique par le fait que ces difficultés n'ont disparu qu'à l'issue d'un processus particulièrement lent et progressif. De fait, au fil de ce mémoire, il a été possible d'isoler trois grands temps de ce processus que l'on peut présenter comme suit : une période où la situation est assez semblable à celle du temps de guerre, une période de transition et enfin une période marquant le retour à une situation ressemblant à celle d'avant-guerre.

Tout d'abord, la période 1944-1945 est celle d'une profonde déception des Beauvaisiens déçus par l'absence d'amélioration rapide de leur quotidien alimentaire. De fait, à Beauvais comme ailleurs, le rationnement des denrées alimentaires est maintenu, les pénuries toujours aussi nombreuses sous l'effet des destructions et des dérèglements des systèmes productifs⁵⁵⁴ et de ravitaillement⁵⁵⁵. Pendant ce temps, les nouvelles autorités tentent tant bien que mal de trouver des solutions à ces difficultés. Ensuite, la période 1946-1948 est marquée par une tendance à l'amélioration avec la diminution des pénuries sous l'effet des approvisionnements de l'étranger notamment américains⁵⁵⁶. Pour autant, les denrées alimentaires connaissent une flambée de l'inflation⁵⁵⁷ sous l'effet du manque de scrupules de certains commerçants et producteurs ou de politiques étatiques inadaptées ou indécises. De plus, cette période s'illustre par une forte expression du mécontentement populaire et des inégalités exacerbés par le niveau des prix et des compléments du marché noir inaccessibles pour la plupart des bourses. Enfin, la

⁵⁵⁴ Françoise Rosenzweig, *op. cit.*, p. 229-230.

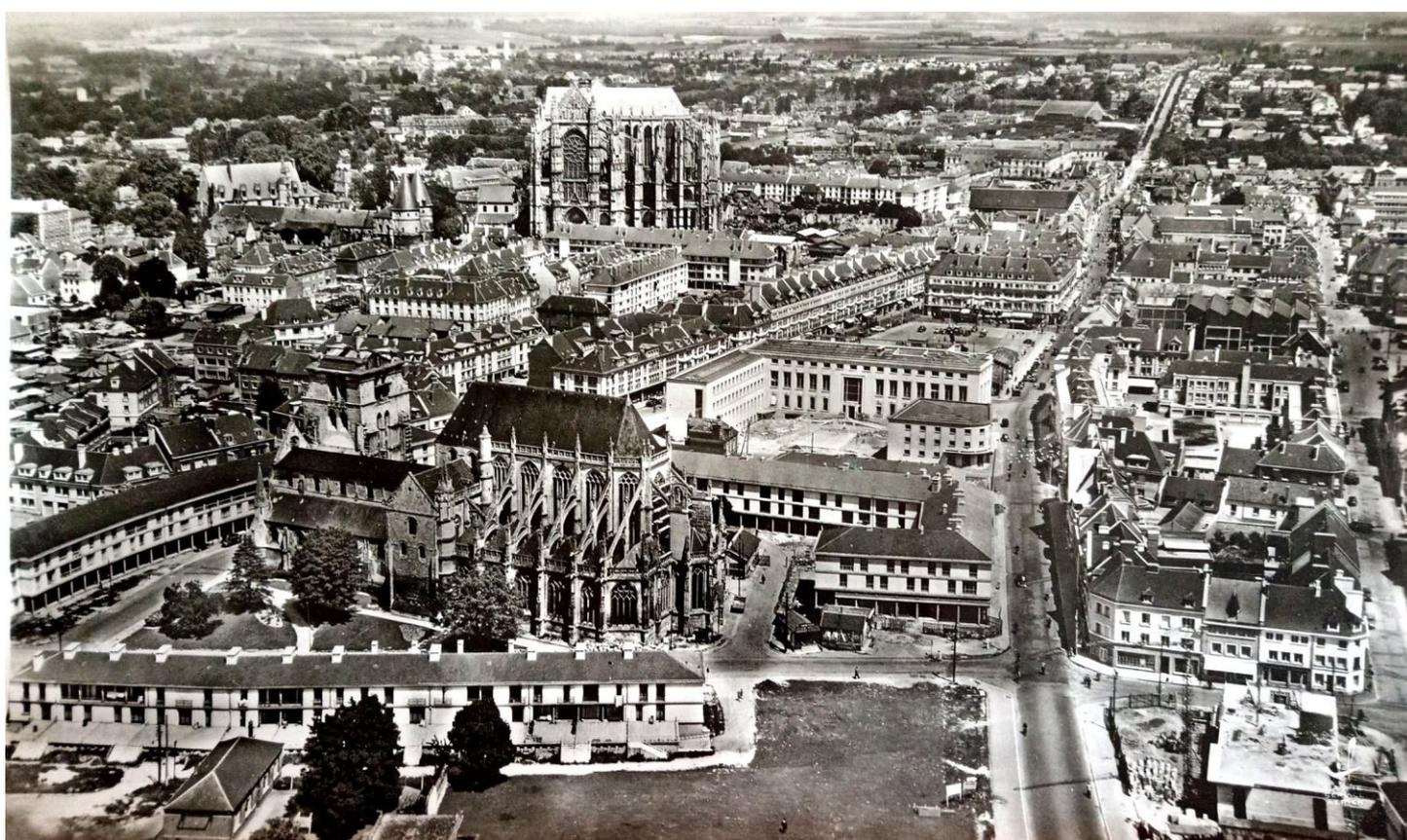
⁵⁵⁵ Dominique Veillon, *op. cit.*, p. 272.

⁵⁵⁶ *Ibid.*, p.300.

⁵⁵⁷ Michel-Pierre Chélini, *op. cit.*, p. 5.

période 1949-1957 est certainement la période au cours de laquelle les progrès s'avèrent les plus sensibles pour les Beauvaisiens. Les restrictions alimentaires disparaissent, les avancées de la reconstruction sont bien visibles⁵⁵⁸ tandis que les baraquements disparaissent progressivement. Cette dernière période est bien illustrée par une photo aérienne panoramique de Beauvais en 1956 visible au bas de cette page.

En outre, les difficultés d'un autre temps évoquées ici ont eu une résonance particulière et inattendue lorsque les pénuries alimentaires et l'inflation sur les denrées alimentaires ont touché récemment notre société (dans des proportions incomparables toutefois) suite à la pandémie de Covid et la guerre en Ukraine.



Photographie 24 : Photographie aérienne grand format d'un photographe inconnu (marquée La Pie Service Aérien) prise en 1956. Au premier plan, on peut voir l'église Saint-Étienne et les immeubles de Jacques-Henri Labourdette. Au centre, on aperçoit l'arrière de l'hôtel de ville reconstruit et derrière la place Jeanne Hachette avec quelques anciens baraquements-magasins. À l'arrière-plan, on distingue sans difficulté la cathédrale Saint-Pierre et à sa gauche le Palais Épiscopal et ses deux tours (Source : Collection personnelle).

⁵⁵⁸ André Thibault (dir.), *op. cit.*, p. 15.

Enfin, il est intéressant de se pencher une nouvelle fois sur le cas particulier de la place Jeanne Hachette non plus au cours de la période 1944-1957 mais plus largement entre le XX^e et le XXI^e siècles. De fait, la place Jeanne Hachette a toujours accueilli au fil du temps diverses formes de commerces provisoires. Tout d’abord, Beauvais a toujours accueilli de nombreux marchés : marché au beurre, aux œufs, aux volailles, aux légumes, aux fleurs ou encore des marchés textiles⁵⁵⁹. Or une grande partie de ces marchés se tenait sur la place Jeanne-Hachette avant-guerre comme on peut le voir sur les cartes postales ci-dessous :



Photographie 25 : Carte postale des années 1900 avec une photographie recolorisée d’un photographe inconnu. La photographie montre d’anciens commerces de la place Jeanne Hachette, un jour de marché (Source : Collection personnelle).

⁵⁵⁹ Daniel Delattre, *op. cit.*, p. 61



140 BEAUVAIS. — La Place Jeanne-Hachette. — Un Jour de Marche. — Marché aux Légumes. — LL.

Photographie 26 : Carte postale des années 1900 avec une photographie d'un photographe inconnu. La photographie montre apparemment le marché aux légumes mais l'on aperçoit également des fleurs (Source : Collection personnelle).

Par ailleurs, à la suite de la Première guerre mondiale, au moins deux baraques sont installées sur la place pour vendre des denrées alimentaires en 1919⁵⁶⁰. Il n'est pas utile de revenir sur les baraquements-magasins évoqués plus hauts mais eux aussi constituent une forme de commerces provisoires. Enfin, une autre tradition (qui perdure encore aujourd'hui) consiste à installer des commerces provisoires. Il s'agit des foires et marchés de Noël qui s'installent également place Jeanne Hachette. La tradition veut que le marché de Noël se tienne chaque année sur cette place et ce depuis l'avant-guerre. Ainsi, en 1956, le conseil municipal accepte qu'une foire de Noël se tienne à cet endroit⁵⁶¹. Voici à la page suivante une photographie prise au moment du marché de Noël de Beauvais de 2022 :

⁵⁶⁰ Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 14 mars 1919 (Archives municipales de Beauvais).

⁵⁶¹ Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de Beauvais du 18 octobre 1956 (Archives municipales de Beauvais, registre 1956-1959, 1D13).



Photographie 27 : Photographie prise le 7 décembre 2022 à Beauvais sur la place Jeanne Hachette au moment du marché de Noël. On y voit les baraques des différents commerces temporaires avec l'hôtel de ville en arrière-plan (Source : Photographie personnelle).

On constate donc bien que la place Jeanne Hachette a toujours eu une tradition commerçante de longue date avec la présence de commerces fixes mais aussi l'accueil à différentes époques de diverses formes de commerces provisoires. Cette tradition perdure donc encore dans une certaine mesure aujourd'hui.

Bibliographie

Outils de travail :

Dictionnaires :

ALARY Éric et VERGEZ-CHAIGNON Bénédicte, *Dictionnaire de la France sous l'Occupation*, Paris, Larousse, 2011.

AZEMA Jean-Pierre et BEDARIDA François (dir.), *1938-1948, les années de tourmente : de Munich à Prague : dictionnaire critique*, Paris, Flammarion, 1995.

LE CACHEUX Geneviève et QUELLIEN Jean, *Le dictionnaire de la libération du Nord-Ouest de la France*, Condé-sur-Noireau, C. Corlet, 1994.

Autres outils :

GUILLAUME Sylvie, *La France contemporaine : 1946-1990 : chronologie commentée*, Paris, Perrin, 1989.

SIMONNET Stéphane, LEVASSEUR Claire et BALAVOINE Guillaume, *Atlas de la Libération de la France : 6 juin 1944-8 mai 1945, des débarquements aux villes libérées*, Paris, Éd. « Autrement », 2004.

Généralités :

Le quotidien des Français au cours des années 1940 :

ALARY Éric, VERGEZ-CHAIGNON Bénédicte et GAUVIN Gilles, *Les Français au quotidien, 1939-1949*, Paris, Perrin, 2009.

AMOUROUX Henri et MELCHIOR-BONNET Christian (dir.), *Les Années 40 : la vie des Français de l'Occupation à la Libération*, Paris, Tallandier Hachette, 1978.

GRENARD Fabrice, *Histoire économique et sociale de la France, 1850 à nos jours*, Paris, Ellipses, 2003.

VEILLON Dominique, *Vivre et survivre en France, 1939-1947*, Paris, Payot & Rivages, 1995.

La France de l'Occupation :

AZEMA Jean-Pierre, *De Munich à la Libération : 1938-1944*, Paris, Éditions du Seuil, 1979.

AZEMA Jean-Pierre et BEDARIDA François (dir.), *La France des années noires*, Paris, Éditions du Seuil, 2000, 2 vol.

BURRIN Philippe, *La France à l'heure allemande : 1940-1944*, Paris, Éditions du Seuil, 1995.

ROUSSO Henry, *Les années noires : vivre sous l'Occupation*, Paris, Gallimard, 1992.

La France de la Libération et de la Victoire :

AZEMA Jean-Pierre et WIEVIORKA Olivier, *Les libérations de la France*, Paris, Éditions de la Martinière, 1993.

BUTON Philippe, *La joie douloureuse : la Libération de la France*, Bruxelles, Éditions Complexe IHTP-CNRS, 2004.

DALLOZ Jacques, *La France de la Libération : 1944-1946*, Paris, Presses universitaires de France, 1983.

KASPI André, *La Libération de la France : juin 1944-janvier 1946*, Paris, Perrin, 2004.

KUPFERMAN Fred, *Les premiers beaux jours : 1944-1946*, Paris, Tallandier, 2007.

MADJARIAN Grégoire, *Conflits, pouvoirs et société à la Libération*, Paris, Union générale d'éditions, 1980.

RUFFIN Raymond, *La vie des Français au jour le jour : de la Libération à la victoire, 1944-1945*, Coudray-Macouard, Cheminements, 2004.

La France de l'après-guerre et de la IVe République :

BEEVOR Antony et COOPER Artemis, *Paris libéré : 1944-1949*, Paris, Perrin, 2014.

BERSTEIN Serge et MILZA Pierre (dir.), *L'année 1947*, Paris, Presses de Sciences po, 1999.

ELGEY Georgette, *Histoire de la IVe République*, Paris, Robert Laffont, 2018.

GUILLEMINAULT Gilbert (dir.), *Les lendemains qui ne chantaient pas*, Paris, le Livre de poche, 1970.

LAROQUE Guy, « La fin des restrictions : 1946-1949 », *Économie et Statistique*, n° 129, 1981, p. 5-16.

RAFLIK-GRENOUILLEAU Jenny, *La République moderne : la IVe République, 1946-1958*, Paris, Éditions Points, 2018.

RIOUX Jean-Pierre, *La France de la IVe République : l'ardeur et la nécessité 1944-1952*, Paris, Éditions du Seuil, 1980.

WINOCK Michel, *La France libérée : 1944-1947*, Paris, Perrin, 2021.

Les restrictions alimentaires et leurs implications dans la société française :

Implications politiques des restrictions alimentaires :

BACHELIER Christian, « De la pénurie à la vie chère, l'opinion publique à travers les premiers sondages 1944-1949 », in VEILLON Dominique et FLONNEAU Jean-Marie (dir.), *Le temps des restrictions en France, 1939-1949*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1996, p. 479-500.

BARGETON René, « La fonction préfectorale dans le Nord et le Pas-de-Calais », *Revue du Nord*, n° 2 hors-série, 1987, p. 137-174.

FLONNEAU Jean-Marie, « Législation et organisation économiques au temps des restrictions (1938-1949) », in VEILLON Dominique et FLONNEAU Jean-Marie (dir.), *Le temps des restrictions en France, 1939-1949*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1996, p. 43-58.

GRENARD Fabrice, *Les scandales du ravitaillement : détournements, corruption, affaires étouffées en France, de l'Occupation à la Guerre froide*, Paris, Payot, 2012.

GRENARD Fabrice, « Les implication politiques du ravitaillement en France sous l'Occupation », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 2, 2007, p. 199-215.

MARGAIRAZ Michel, « L'État et les restrictions en France dans les années 1940 », in VEILLON Dominique et FLONNEAU Jean-Marie (dir.), *Le temps des restrictions en France, 1939-1949*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1996, p. 25-41.

VOLDMAN Danièle, *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954 : histoire d'une politique*, Paris, l'Harmattan, 1997.

Approches économiques des restrictions alimentaires :

CHELINI Michel-Pierre, *Inflation, État et opinion en France de 1944 à 1952*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1998.

GRENARD Fabrice, « L'administration du contrôle économique en France, 1940-1950 », *Revue d'histoire moderne contemporaine*, n° 2, 2010, p. 132-158.

KRAMER Steven Philip, « La crise économique de la Libération », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, n° 111, 1978, p. 25-44.

MARGAIRAZ Michel, *L'État, les finances et l'économie : histoire d'une conversion, 1932-1952*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, Paris, 1991.

PARODI Maurice, *L'économie et la société française de 1945 à 1970*, Paris, A. Colin, 1971.

SAUVY Alfred, *La vie économique des Français de 1939 à 1945*, Paris, Flammarion, 1978.

Approches sociales des restrictions alimentaires :

FARRE Sébastien, *Colis de guerre : secours alimentaire et organisations humanitaires, 1914-1947*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.

HILLEL Marc, *Vie et mœurs des G.I.'s: [Government issues]: en Europe : 1942-1947*, Paris, Balland, 1981.

MANN Carol, *Femmes dans la guerre : 1914-1945 survivre au féminin devant et durant deux conflits mondiaux*, Paris, Pygmalion, 2010.

Implications agricoles et alimentaires des restrictions :

ARIES Paul, *Une histoire politique de l'alimentation : du paléolithique à nos jours*, Paris, Max Milo, 2016.

BOUSSARD Isabel, « État de l'agriculture française aux lendemains de l'Occupation (1944-1948) », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, n° 116, 1979, p. 69-95.

BUELTZINGSLOEWEN Isabelle von (dir.), « *Morts d'inanition* » : *famine et exclusions en France sous l'Occupation*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005.

CEPEDE Michel, *Agriculture et alimentation en France durant la IIe guerre mondiale*, Paris, M.-T. Génin, 1961.

COLLINGHAM Lizzie, *The taste of war : World War II and the battle for food*, Londres, Penguin, 2011.

DORÉ-RIVE Isabelle (dir.), *Les jours sans : 1939-1949, alimentation et pénurie en temps de guerre*, Lyon, Libel, 2017.

FLANDRIN Jean-Louis et MONTANARI Massimo (dir.), *Histoire de l'alimentation*, Paris, Fayard, 1996.

LOEZ André (dir.), *Mondes en guerre : Tome III : Guerres mondiales et impériales 1870-1945*, Paris, Passés composés, 2020, p. 322.

MOURE Kenneth et SCHWARTZ Paula, « On vit mal : Food Shortages and Popular Culture in Occupied France, 1940–1944 », *Food, Culture and Society*, n° 10, 2007, p. 262-295.

SINGARAVELOU Pierre, Venayre Sylvain (dir.), *L'Épicerie du monde : La mondialisation par les produits alimentaires du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Fayard, 2022.

VEILLON Dominique, « Une politique d'adaptation spécifique : les ersatz », in VEILLON Dominique et FLONNEAU Jean-Marie (dir.), *Le temps des restrictions en France, 1939-1949*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1996, p. 59-74.

Histoire du marché noir :

GRENARD Fabrice, *La France du marché noir : 1940-1949*, Paris, Payot, 2008.

GRENARD Fabrice et MOURE Kenneth, « Traitors, trafiquants and the confiscation of illicit profits in France, 1944-1950 », *The Historical Journal*, n° 4, 2008, p. 969-990.

SANDERS Paul, *Histoire du marché noir : 1940-1946*, Paris, Perrin, 2001.

SEDILLOT René, *Histoire des marchés noirs*, Paris, Tallandier, 1985.

Histoire de l'épuration :

BARUCH Marc-Olivier (dir.), *Une poignée de misérables : l'épuration de la société française après la Seconde guerre mondiale*, Paris, Fayard, 2003.

BERGERE Marc, *L'épuration économique en France à la Libération*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008.

NOVICK Peter, *L'épuration française : 1944-1949*, Paris, Seuil, 1991.

Sortie de guerre :

CABANES Bruno et PIKETTY Guillaume, « Sortir de la guerre : jalons pour une histoire en chantier », *HISTOIRE@POLITIQUE. Politique, culture, société*, n° 3, 2007, p.1-8.

FLATEAU Cosima, « Les sorties de guerre. Une introduction », *The Les Cahiers Sirice*, n° 17, 2016, p. 5-14.

GERE François, « La manœuvre de sortie de guerre », *Revue historique des armées*, n° 245, 2006, p. 62-.

Histoire de Beauvais et de l'Oise :

Généralités :

BERNET Jacques et BESSE Jean-Pierre, *L'Oise, deux siècles d'histoire*, Amiens, Encreage, 1998.

DUFOSSE Ourdia (dir.), *Beauvais, 1900-2000 : un siècle de vie*, Fécamp, Éditions des Falaises, 2004.

L'Oise au cours de la Seconde Guerre mondiale et de la Libération :

BESSE Jean-Pierre, *L'Oise, septembre 1940-septembre 1944*, Creil, J.-P. Besse, 1994.

BESSE Jean-Pierre et ROSENZWEIG Françoise, *1944, l'Oise est libérée !*, Beauvais, Archives départementales de l'Oise, 2004.

BONNARD Jean-Yves, *39-45 dans l'Oise*, Noyon, Cap régions éditions, 2019.

ROSENZWEIG Françoise, *L'Oise allemande : 25 juin 1940-2 septembre 1944*, Creil, Résistance 60, 2004.

Les restrictions alimentaires à Beauvais et dans L'Oise :

BESSE Jean-Pierre, « L'exemple de l'hôpital psychiatrique de Clermont dans l'Oise », in VEILLON Dominique et FLONNEAU Jean-Marie (dir.), *Le temps des restrictions en France, 1939-1949*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1996, p. 433-436.

PITTOIS-DEHU Marie-Agnès, « L'Aisne », in VEILLON Dominique et FLONNEAU Jean-Marie (dir.), *Le temps des restrictions en France, 1939-1949*, Paris, Institut d'histoire du temps présent, 1996, p. 293-302.

ROSENZWEIG Françoise, « Rationnement et pénuries dans l'Oise sous l'occupation (1940-1944) », *Mémoire de l'Oise*, n° 5, 2009, p. 1-16.

ROSENZWEIG Françoise, « Le contournement du rationnement et des pénuries sous l'occupation (1940-1944) », *Mémoire de l'Oise*, n° 7, 2009, p. 1-16.

La Reconstruction à Beauvais et dans L'Oise :

DE MEYERE Alain et POULAIN France, *La reconstruction dans l'Oise : la première territorialisation d'une politique publique*, Beauvais, Les éditions de la direction départementales des Territoires de l'Oise, 2010.

Sources⁵⁶²

Archives Départementales de l'Oise :

- Administration générale (préfecture)
- **37W8692** (1944-1945) : Documents du Comité départemental de Libération de l'Oise concernant le ravitaillement alimentaire.
- **37W8693** (1947) : Échanges entre le préfet de l'Oise et les syndicats lors des manifestations de septembre 1947.
- **37W8701** (1945-1947) : Documents concernant le ravitaillement alimentaire, les rations et les prix.
- **118W11864** (1945-1948) : Rapports mensuels sur la situation du ravitaillement alimentaire dans l'Oise.
- **117W11860** (1948) : Documents concernant le ravitaillement alimentaire et les rations.
- **117W11861** (1949) : Documents concernant le ravitaillement alimentaire et les rations.
- Direction départementale des enquêtes économiques
- **1719W8** (1953-1957) : Rapports mensuels de la Direction départementale des enquêtes économiques.
- **1719W6** (1946-1967) : Documents du Comité départemental des prix.
- Photographies du fonds Watteeuw
- **30 FI 15 / 108 / 1**
- **30 FI 11 / 13**

⁵⁶² Chaque cote correspond à une boîte, un registre ou une photographie.

- **30 FI 15 / 345 / 1**
- **30 FI 15 / 545 / 1**
- **30 FI 15 / 502 / 1**
- **30 FI 20 / 193**
- **30 FI 5 / 808**
- **30 FI 10 / 89 / 1**
- **30 FI 5 / 950**

Archives Municipales de Beauvais :

- Administration générale (mairie de Beauvais)
- **126W27** (1947-1949) : Cartes et titres d'alimentation.
- **126W39** (1940-1943) : Documents concernant les baraquements.
- **126W69** (1944-1947) : Documents concernant le ravitaillement alimentaire, les prix et le mécontentement populaire.
- **126W70** (1944-1945) : Documents concernant le problème du lait et des prix.
- **126W71** (1940,1946-1950) : Documents concernant les prix des denrées alimentaires.
- **126W72** (1940,1945-1949) : Documents concernant le ravitaillement alimentaire, les prix et rations des denrées alimentaires.
- **126W73** (1940-1945,1955-1958) : Documents concernant le ravitaillement alimentaire (absence de documents concernant la période 1955-1958 malgré mention).

- **298W56** (1943-1949) : Documents concernant les baraquements.
- **621W2** (1943-1944, 1950-1957) : Documents concernant les baraquements.
- **742W6** (1943, 1951-1957) : Documents concernant les baraquements.
- **1D9** (1944-1947) : Registre de procès-verbaux du conseil municipal de Beauvais.
- **1D10** (1948-1950) : Registre de procès-verbaux du conseil municipal de Beauvais.
- **1D11** (1951-1953) : Registre de procès-verbaux du conseil municipal de Beauvais.
- 0
- **1D12** (1953-1955) : Registre de procès-verbaux du conseil municipal de Beauvais.
- **1D13** (1956-1959) : Registre de procès-verbaux du conseil municipal de Beauvais.
- Registre de procès-verbaux du conseil municipal de Beauvais (1912-1919).
- Annuaire générale de l'Oise de 1959.
- Diverses photographies conservées aux archives municipales.

Collection personnelle :

- Diverses cartes postales montrant la Place Jeanne Hachette (aux alentours de 1900 et 1955)
- Une photographie aérienne de Beauvais (grand format) montrant la Place Jeanne Hachette en 1956
- Diverses cartes de Beauvais (de 1939 et plans Blay de 1956 et 1966)

Sources imprimées :

Beauvais en 1940 :

BRAYET Maurice, *Beauvais ville martyre ou trois mois de magistrature municipale : juin-août 1940*, Beauvais, Imprimerie Moderne du Beauvaisis, 1964.

Beauvais durant et après la Libération :

ANSAR Marie (dir.), guide intitulée *Laissez-vous conter la reconstruction*, Beauvais, Ville de Beauvais, 2014.

COMOLET Rémi, Document commémoratif des 75 ans de la Libération de Beauvais, le 30 août 1944, Beauvais, Direction de la communication de la ville de Beauvais, 2019.

DELATTRE Daniel, *Beauvais, promenade dans le temps : Le commerce d'hier et d'aujourd'hui*, Grandvilliers, Éditions Delattre, 2016.

DHUIQUE Jacques, *Les problèmes posés à la ville de Beauvais après la Libération*, Amiens, Université de Picardie Jules Verne, 1969-1970.

LOEFFEL Georges et WATTEEUW Fernand, *Quel Chantier*, Beauvais, 1952, (recueil de caricatures).

THIBAUT André (dir.), « Reconstruire Beauvais », *Nuit de Printemps*, 1997, p. 1-32.

THORAVAL Paul., « Beauvais reconstruit sans faute de goût le prouve », *Parisien libéré*, n°4350, 1958, p. 2.

Photographies de Fernand Watteeuw:

RICARD Bruno (dir.), *Fernand Watteeuw, photographe : 1913-2003*, Paris, Somogy éditions d'art, 2009.

WATTEEUW Fernand, *Beauvais et les Beauvaisiens des années 40*, Beauvais, G.E.M.O.B., 1980.

Sources audiovisuelles :

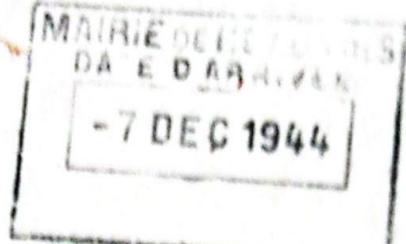
GIRAULT MARIE et LORAIN Emmanuel, « « Et solide, je demeurerai... » : Beauvais, histoire d'une renaissance : la Reconstruction de Beauvais après la Seconde Guerre mondiale », Beauvais, Ville de Beauvais, 2015, (vidéo Youtube, durée 15 minutes), <https://youtu.be/rYNcoCAKNys> .

GM/OD

PRÉFECTURE DE L'OISE

Beauvais, le - 4 DEC 1944

4ème Division
2ème Bureau



LE PRÉFET DE L'OISE

à Monsieur le Maire de BEAUVAIS

Je vous serais obligé de vouloir bien m'indiquer à l'aide du bulletin ci-joint les prix pratiqués dans votre commune à la date du 15 Novembre 1944 .

Il y aura lieu de relever ces prix dans les établissements où l'enquête avait précédemment portée.

Pour le Préfet
et par délégation,



2ème Division
2ème Bureau

PRIX MOYENS CONSTATES

DANS LA COMMUNE DE Beauvais le 15 Novembre 1944

A) - ALIMENTATION

		Prix indiqués au 15 Nov. 1944.	Prix moyens :(lère quin- zaine
Pain	le kg	4.90	
Farine de Froment	'	8	
Pâtes alimentaires (qualité courante)	'	48.50	
Riz (Indochine n. 114)	'	5.50	
Riz (Cambodge supérieur)	'		
Pommes de terre	'	2.80	
Haricots secs (flageolets blancs)	'	14.70	
Lentilles (larges)	'	19.60	
Pois cassés n° 0	'	16.40	
VIANDE DE BOUCHE- RIE lère QUALITE	BOEUF	(Rumsteck	63.00
		lère (Entrecôte	63.00
		catégorie (Hampe et onglet	63.00
		(Gîte à la noix avec os	53.50
		(Epaule (paleron) sans os	53.50
		2ème catégorie (Persillé sans os	53.50
		(Plat de côtes	32.00
		3ème (Poitrine (Milieu)	32.00
		lère catégorie (Tranche sans os	55.00
		catégorie (Filet	55.00
		2ème (Milieu d'épaule	43.00
		VEAU 3ème catégorie (Jarret	27.00
(Poitrine	27.00		

		Prix indiqués au 15 Novemb	Prix moyens : (1ère quinzaine)
VIANDE DE BOUCHERIE	(Gigot entier le kg	53	
	(Selle avec os "	53	
lère QUALITE (suite)	(MOUTON) (Côtes découvertes "	53	
	(Epaule à rôtir "	53	
	(Poitrine et collet "	27	
VIANDE DE PORC	(Lard maigre "		
	(Lard gras "		
Poulet tué	Normant "	53,	
Lapin tué "	54,90	
Poissons ..	(..... Carrelet "		
	(..... "	11	
Lait	(entier) (stérilisé) le l.	4/10	
Gruyère	Emmenthal français le kg	11	
Oeufs la p.		
Margarine le kg	80	
Beurre ordinaire "		
Huile comestible (Rufisque) le kg	77,50	
Sucre cristallisé le kg	11,60	
Succédané	(Nestlé National) les 150gr.	5,20	
Café ordinaire	(.....) le kg.	18 -	
Chicorée ..	(ordinaire) "		
Chocolat	(Marrion) fourré crème "	51,20	
Sel	(gros blanc) "	11,69	
Vinaigre	d'alcool coloré 7° le l.	6,60 et 9 en ville	
Vin rouge	10°5 "	11	
Cidre de table "	4 1/2	
Poudre "	8 8	

Annexe 2 : Document préfectoral du 4 décembre 1944 adressé à la mairie de Beauvais et destiné à relever les prix moyens pratiqués sur les denrées alimentaires dans la ville à la date du 15 novembre 1944 (Source : Archives municipales de Beauvais. 126W70).

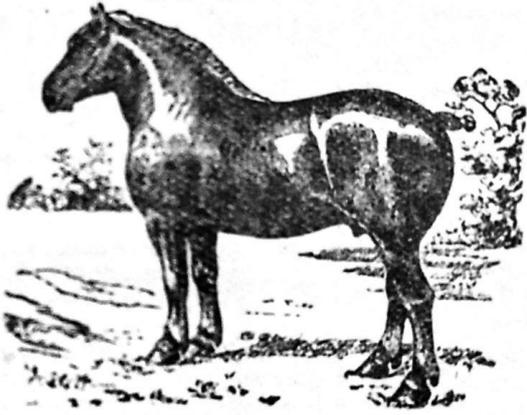
MEM/MD · 29.6.45

3 juillet 1945

Annexe 3 : Double datation respectivement de la Direction Départementale du Ravitaillement Général de l'Oise à gauche et des services de la préfecture de l'Oise à droite (Source : Archives départementales de l'Oise, 37W8701).

Boucherie chevaline
GUILLEMARRE et BARBEY
 29-31, rue du Faubourg-St-Jacques
 BEAUVAIS

Achat de chevaux de boucherie
 au plus haut cours
 Enlèvement rapide
 de chevaux accidentés
 à toute heure du jour et de la nuit
 Téléphone 897



AGRICULTEURS ! CULTIVATEURS ! ÉLEVEURS !
 Vendez vos chevaux de boucherie
 au plus haut cours à la

BOUCHERIE CHEVALINE
Germain DE ZUTTER
 1, rue de Buzenval, BEAUVAIS
 R. C. 7777

Enlèvement des chevaux blessés
 aux prix les plus élevés
 Téléphone Beauvais 4-81 ou 9-08
 Auneuil 82



Annexe 5 : Annonces de boucheries chevalines de Beauvais de l'hebdomadaire *L'Oise Agricole* du 3 août 1946 (Source : Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

LE PREFET DE L'OISE
Commandeur de la Légion d'Honneur

Vu les lois et règlements en vigueur, notamment les décrets des 8 août 1935 - 9 Septembre 1939 complété par les décrets des 30 Janvier et 29 Février 1940, le décret du 9 avril 1940, les articles 471 paragraphe 15, et 474 du Code Pénal.

ARRETE

Article 1er.- Des prix maxima sont ainsi fixés à partir du 22 Juillet 1940 pour les denrées suivantes :

BLE, FARINE, PAIN :

Prix du blé en Juin à la production (base 75 Kgs) (poids spécifique) - le quintal	211 Frs
Prix de la farine le quintal	306 Frs
Prix du pain (sans portage) le kilo pesé	3 Frs
Prix du pain (avec portage) le kilo pesé	3 Frs 10

LAIT

(Laiteries	0.70 à 0.90
<u>CAMPAGNES</u> (à la clientèle	0.90 à 1.00
<u>VILLES</u>	1.10 à 1.25

<u>BEURRE</u>	8.00 à 10.00 le 1/2 Kg
<u>ŒUFS</u>	7.00 à 9.60 la douz.
<u>POULET</u> , poids vif	8.00 à 10.00 le 1/2 Kg
<u>POULE</u>	5.00 à 7.00 -1°-
<u>LAPIN</u>	5.50 -2°-

BETAIL et VIANDES

Bœuf.-

Prix d'achat poids vif	5 à 6 Frs 50 le kilo
Prix de vente au détail	le 1/2 kilo
Filet	de 12.70 à 13.05
Faux filet	11.85 à 12.00
Entrecôte	10.90 à 11.80

	Le 1/2 kg
Côte à la noix sans os	7.40 à 9.40
Epaule sans os	6.90 à 8/80
Plat de côtes	5.10 à 6.45
Gros bout de poitrine, flanchet	2.85 à 3.60
Jarret, graisse	1.50 à 1.65

Mouton

Prix d'achat poids vif 5 à 8 Frs le kilo

	le 1/2 Kg
Prix de vente au détail	de 7.80 à 12.35
Côtes premières	6.40 à 10.15
Gigot	5.95 à 9.55
Côtes découvertes et filet	5.20 à 8.30
Epaule (coupée) avec os	4.00 à 6.40
Collet	3.50 à 5.85
Poitrine	

Veau.-

Prix d'achat poids vif 6 à 8 Frs le kilo

	le 1/2 Kg
Prix de vente au détail	de 10.35 à 12.40
Gige Escalope	8.35 à 9.65
Noix	7.35 à 8.55
Côtes premières et filet	7.35 à 8.55
Epaule sans os	6.30 à 7.85
Côtes découvertes	4.85 à 5.60
Tendron, jarret	4.50 à 5.20
Poitrine	

Agneau

Prix d'achat poids vif 8 à 9 Frs le kg

	le 1/2 kilo
Prix de vente au détail	11.40
Gigot	13.85
Côtes premières	10.70
Côtes découvertes et filet	9.30
Epaule	7.15
Collet	6.20
Poitrine	

Porcé

Prix d'achat poids vif 8 à 9 Frs le kg

	le 1/2 kilo
Prix de vente au détail	
Côtes de collet ou déchine, pointe entière avec os	10.55
Palette	10.25
Quasi	8.85
Epaule (brute)	8.55
Poitrine ou lard maigre	7.70

PRODUITS ALIMENTAIRES ET DE MENAGE (détail)

Pâtes

	le kilo
Coquillettes	8.40
Houilles	8.40
Macaroni	8.40
Vermicelle	8.40

<u>Frémages</u>		<u>Le Kg</u>
Gruyère		35.00
Roquefort		32.00
Camembert	la pièce	3.50 à 4.00
Font l'Evêque	la pièce	4.00
<u>CIDRE</u> (boisson)	le litre	1.00
<u>RIZ</u> (suivant qualité)	le kilo	6.00 à 7.00 Frs
<u>HARICOTS VERTS</u> mi-fins 1/2 boîte		3.90
<u>CAFE</u>	le kilo	30.00
<u>SUCRE</u>	le kilo	6.00
<u>MARGARINE</u>	le kilo	14.60
<u>JAMBON</u> cuit	le kilo	55.00
<u>SEL</u> de cuisine	le kilo	2.75
<u>PETROLE</u>	le litre	3.80
<u>ESSENCE</u>	le litre	4.95
<u>BOIS</u>	le stère	40. à 50 Frs
<u>CHARBON</u>	les 100 Kgs	60 à 80 Frs
<u>VIN</u> rouge ordinaire	I ^o	4.50
	II ^o	5.00

Les prix devront être constamment affichés d'une façon très apparente.

Article 2. - Tout vendeur, même s'il a respecté ces barèmes, pourra être poursuivi s'il s'attribue un bénéfice exagéré au cas où il aurait pu se procurer, en vue de la revente, des denrées à prix réduit.

Article 3. - Les infractions seront constatées et poursuivies conformément aux lois et textes réglementaires en vigueur.

Article 4. - M. le Secrétaire Général de la Préfecture, MM. les Sous-Préfets, Commandant de Gendarmerie,aires, Commissaires de Police et tous représentants de l'autorité publique, sont chargés de la publication et de l'exécution des prescriptions du présent arrêté.

Beauvais, le 22 Juillet 1940

Le Préfet,

Paul VAGUIER

Annexe 6 : Tableau fixant les prix des denrées alimentaires à compter du 22 juillet 1940 (Source : Archives départementales de l'Oise, 118W11864).

UNION LOCALE
DES
SYNDICATS CONFÉDÉRÉS
DE BEAUVAIS



BOURSE DU TRAVAIL
PLACE DU FRANC-MARCHÉ
BEAUVAIS (Oise)



20 août 1946

Monsieur le
Maire de Beauvais

Dans sa dernière séance l'Union
Locale a formulée le désir de vous
demander s'il serait possible
d'ouvrir à nouveau une boucherie
municipale dans le but de régulariser
la vente de la viande, seul moyen
de freiner les prétentions des
Bouchers

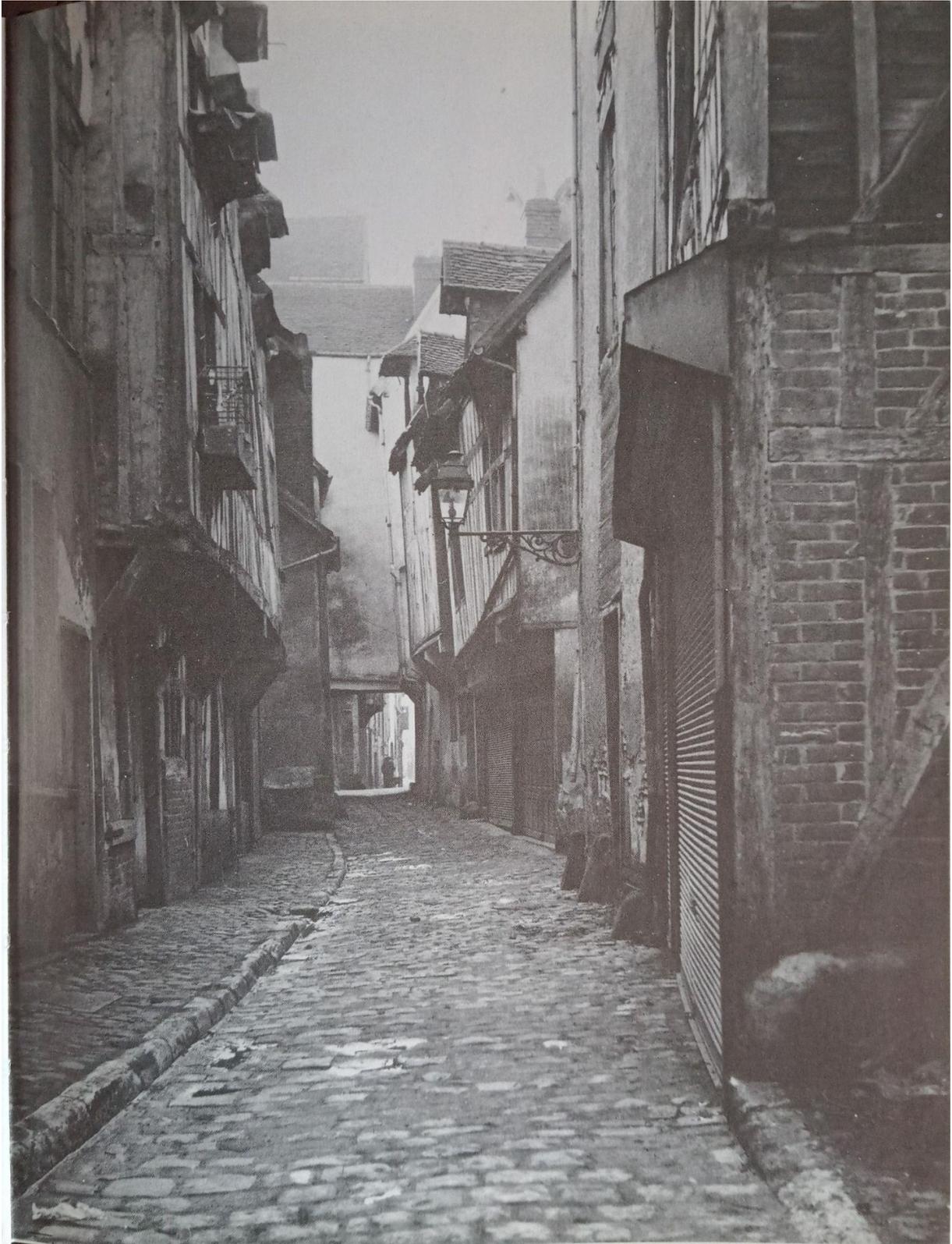
Espérant une réponse satisfaisante
Agréez Monsieur le Maire
mes très respectueuses salutations

R. Hubert

Annexe 7 : Lettre du 20 août 1946 adressée au maire de Beauvais par l'Union Locale des Syndicats Confédérés de Beauvais. Celle-ci demande la réouverture d'une boucherie municipale pour inciter les bouchers beauvaisiens à revoir leurs prix à la baisse (Source : Archives municipales de Beauvais, 126W69).



Annexe 8 : Photographie de Fernand Watteuw montrant Jeanne Hachette tirant au canon sur la place Jeanne-Hachette au cours d'une célébration de la fête Jeanne Hachette avant la guerre. À droite, on aperçoit la façade de l'hôtel de ville avec la banderole. À gauche, on peut voir la maison des Trois Piliers avec les tentures (Source : WATTEEUW Fernand, *Beauvais et les Beauvaisiens des années 40*, Beauvais, G.E.M.O.B., 1980, p 12).



Annexe 9 : Photographie de Fernand Watteeuw montrant l'impasse Beauregard de Beauvais avant la guerre. On remarque aisément le caractère étroit de la rue. (Source : WATTEEUW Fernand, *Beauvais et les Beauvaisiens des années 40*, Beauvais, G.E.M.O.B., 1980, p 13).



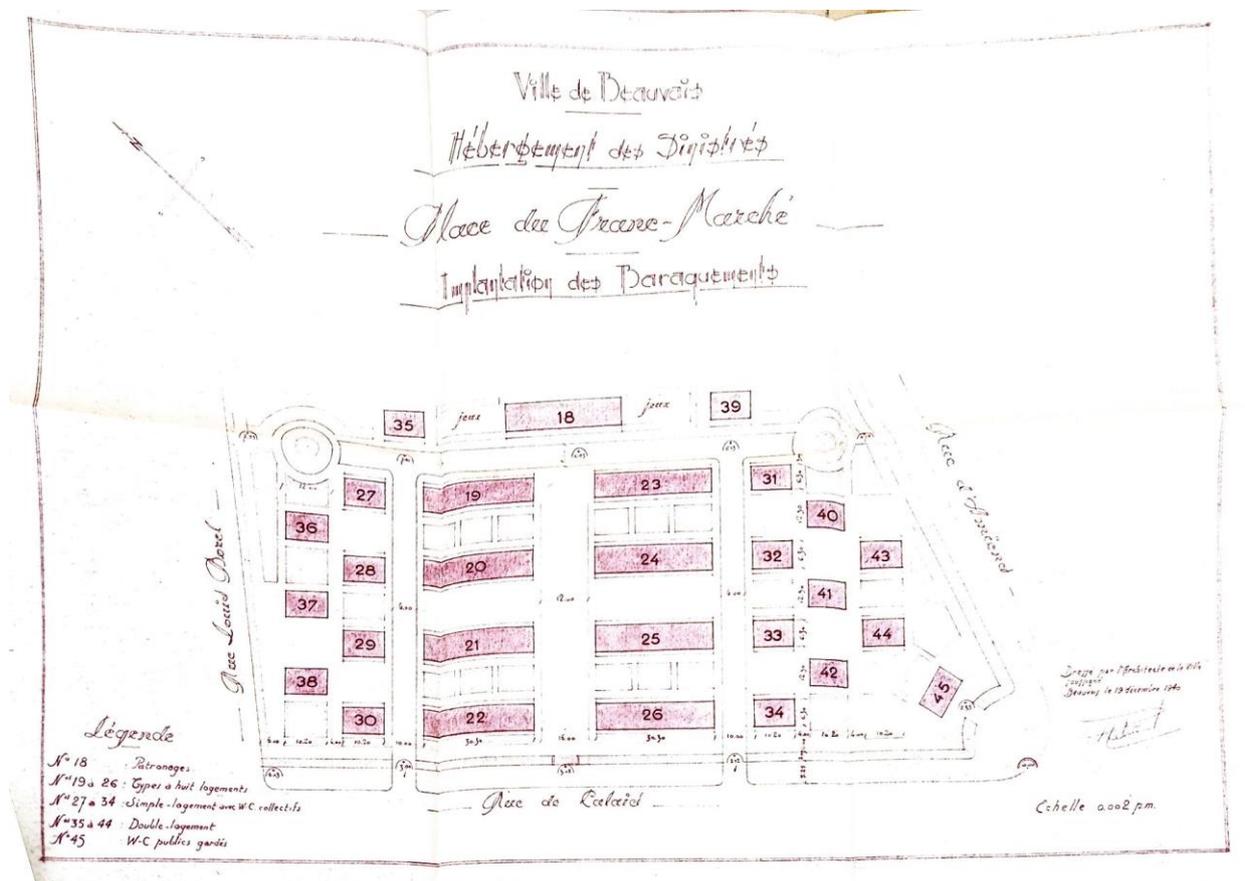
Annexe 10 : Photographie de Fernand Watteuw de novembre 1945 montrant une affiche d'avant-guerre à Grandvilliers. (Source : WATTEEUW Fernand, *Beauvais et les Beauvaisiens des années 40*, Beauvais, G.E.M.O.B., 1980, p. 10).



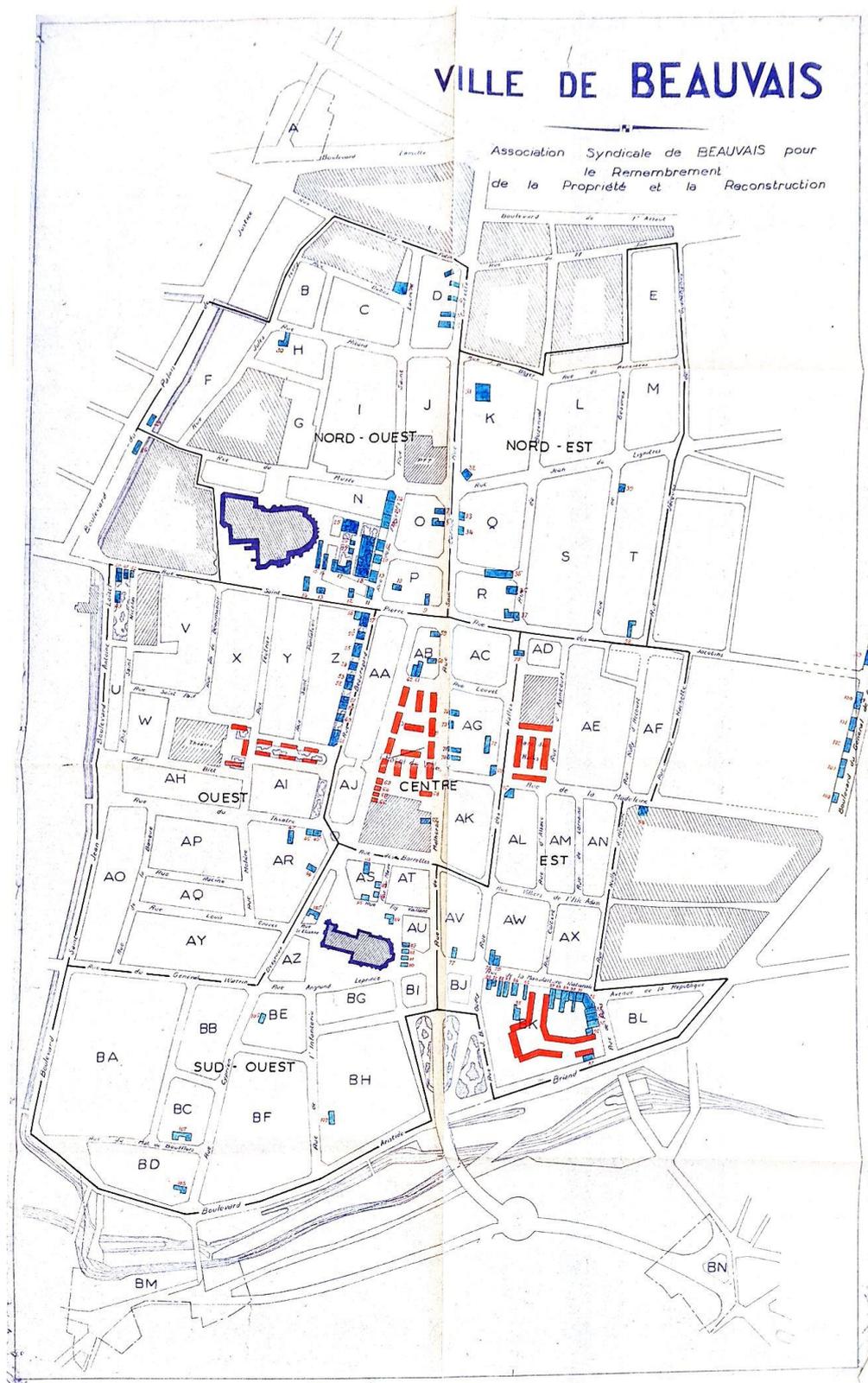
Annexe 11 : Carte postale avec une photographie de la Maison des Trois Piliers vers 1900, (Source : Wikimedia Commons).



Annexe 12 : Ensemble de photos du fonds Watteeuw prises en 1940 montrant de haut en bas les ruines de la Manufacture nationale des tapisseries, du théâtre municipal et de l'hôtel des Postes de Beauvais (Source : Jean-Pierre Besse et Françoise Rosenzweig, 1944, *l'Oise est libérée !*, Beauvais, Archives départementales de l'Oise, 2004, p.22).



Annexe 13 : Plan montrant l'agencement des baraquements de logement du Franc Marché (Source : Archives Municipales de Beauvais, 126W39).



Annexe 14 : Plan du début des années 1950 réalisé dans le cadre de la reconstruction de la ville de Beauvais par l'Association Syndicale de Beauvais pour le Remembrement de la Propriété et la Reconstruction. Ce plan montre les différents îlots prévus pour la reconstruction (nommés avec des lettres majuscules). Ce plan permet également de visualiser les différents lieux d'implantation des baraquements-magasins (en rouge). À gauche, il s'agit des baraquements de l'avenue du théâtre, au centre, ceux de la place Jeanne-Hachette, à droite, ceux de la place des Halles et enfin en bas ceux de la place de la Manufacture Nationale (Source : Archives Municipales de Beauvais, 126W39).

CENTRE COMMERCIAL

de la Place de
l'Hôtel de Ville

BARAQUEMENT N° 65 (4)

STAND N° 40

Locataire :

M. Masson



BAIL DE STAND DE BARAQUEMENT-MAGASIN APPARTENANT A LA VILLE DE BEAUVAIS

Entre les soussignés :

M. DESGROUX (Charles-Marie), Maire de la Ville de Beauvais, agissant en cette qualité en vertu des délibérations du Conseil Municipal en date des 23 octobre et 18 décembre 1942 approuvées par M. le Préfet de l'Oise les 2 novembre 1942 et 22 janvier 1943,

d'une part,

et M. Monsieur Masson Roger Kléber

demeurant actuellement à Beauvais, rué de Bretagne n° 28

résidant auparavant à Beauvais, Place de l'Hôtel de Ville n° 7

d'autre part,

Il a été exposé et convenu ce qui suit :

La Ville de Beauvais possède en toute propriété des baraquements provisoires à usage de magasins.

Ces baraquements, construits en bois, briques et ciment et couverts en fibro-ciment ondulé, comprennent chacun dix stands de quatre mètres de façade sur trois mètres de profondeur, soit douze mètres superficiels.

Un stand portant le numéro 40 du baraquement N° 65 (4)
du centre de la Place de l'Hôtel de Ville, est

loué à M. Monsieur Masson Roger Kléber

pour y exercer son commerce de limonadier

Cette location est faite aux conditions suivantes :

DURÉE

Article premier. — La présente location est consentie pour une durée d'une année à compter rétroactivement du premier Janvier mil neuf cent quarante deux

Elle sera renouvelable d'année en année, sans toutefois que la durée totale dépasse neuf ans. Chacune des parties pourra, si elle le désire, faire cesser la location à la fin de chacun des trimestres de l'année civile, à la condition de prévenir l'autre au moins trois mois à l'avance par lettre recommandée.

Conformément aux dispositions de l'article 2 de la loi du 27 décembre 1941 modifiant et complétant la loi du 12 juillet 1941, en aucun cas, le preneur ne pourra se prévaloir des dispositions législatives concernant le renouvellement ou la prorogation des baux à usage commercial ou industriel.

47 n° 68
duplicata
MAI 1943
trainte
M. Masson

LOYER

Art. 2. — Le montant du loyer annuel est fixé conformément à l'arrêté de M. le Préfet de l'Yonne du 21 juillet 1932, déterminant les prix des loyers des baraquements provisoires appartenant au Service des Réfugiés et sis dans la Ville de Beauvais, à la somme de mille huit francs à laquelle s'ajoutera la quote-part des primes d'assurance dont il est parlé à l'article 6. Le loyer sera payable, par le preneur, en quatre fractions égales, et d'avance, les 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre, de chaque année, entre les mains du Receveur Municipal de la Ville de Beauvais. La quote-part des primes d'assurance sera exigible annuellement à l'échéance du 1^{er} terme. En cas de cessation de location en cours d'année comme il est prévu à l'article premier, le preneur remboursera les primes d'assurance au prorata de la durée effective d'occupation des lieux. Les termes de loyer échus devront être payés dans les huit jours qui suivront la date de la signature du présent acte. Le dernier terme à échoir sera proportionnel au temps qui restera à courir du jour de l'échéance à la fin du bail. Dans ce cas, tout mois commencé sera dû en entier. En cas de retard dans le paiement d'un terme, le loyer échü portera intérêt de plein droit au taux légal, sans qu'il soit nécessaire de procéder à une mise en demeure quelconque, et quelle que soit la cause du retard. Les fractions de mois seront négligées.

CHARGES ET CONDITIONS

Art. 3. — Les réparations locatives sont à la charge du locataire qui s'engage à rendre les locaux en bon état, en fin de jouissance, sauf les détériorations dues à l'usage normal des lieux et à subir, sans indemnité, quelle qu'en soit leur durée, les réparations qui, d'après la loi, incombent à la Ville de Beauvais comme propriétaire. Le locataire sera en outre tenu d'informer le bailleur des dégradations, détériorations ou usurpations desquelles se produiront. Un état des lieux, dont le coût incombera au locataire, sera dressé en double, et contradictoirement avec le Maire de la Ville de Beauvais ; faute par le locataire d'avoir rempli cette formalité dans la quinzaine à partir de la signature du présent contrat, il sera censé avoir reçu les locaux en parfait état d'entretien.

Art. 4. — Le locataire ne devra faire subir aucune transformation ni modification au gros œuvre des constructions ou à la distribution intérieure. Dans des cas très particuliers, qu'il devra soumettre au Maire de la Ville de Beauvais, il pourra obtenir éventuellement de celui-ci, par délégation, l'autorisation de faire procéder à des travaux d'aménagement n'affectant pas toutefois, les œuvres vives de la construction. Les frais afférents à ces travaux lui incomberont en totalité, de même que ceux de restitution à l'état primitif, s'il en est requis par la Ville de Beauvais. Il lui est interdit, sauf agrément des autorités qualifiées, de modifier l'aspect extérieur des constructions, soit par l'adjonction de constructions adossées (appentis, remises, terrasses fermées, soit par l'accilage de panonceaux, affiches ou tous autres éléments publicitaires). Le locataire qui contreviendrait à ces clauses s'exposerait à la démolition à ses frais des constructions qu'il aurait élevées sans les autorisations prescrites, ainsi qu'aux frais de réfection des parties de la construction éventuellement endommagées.

Art. 5. — Le locataire acquittera en sus de son loyer la contribution mobilière ainsi que toutes autres contributions et toutes taxes municipales ou de police auxquelles les locataires et commerçants sont ordinairement tenus.

Art. 6. — Les baraquements sont assurés contre les risques d'incendie par la Ville de Beauvais, avec renonciation en cas de sinistre de la part de cette dernière à tout recours contre les commerçants locaux, le cas de malveillance excepté. Les risques de voisinage sont également assurés par la Ville de Beauvais pour couvrir en bloc tous les commerçants, dans le cas où la compagnie à laquelle chacun d'eux a contracté une assurance particulière relative au matériel et aux marchandises gisant dans les lieux loués, entendrait exercer un recours contre l'un d'eux.

Le locataire sera tenu d'assurer obligatoirement son matériel et ses marchandises à l'une des compagnies agréées pour l'assurance des abris provisoires, payer les primes à échéance, et en justifier à toute réquisition de la Ville. Il devra, dans l'assurance qu'il contractera pour ce motif, renoncer et obliger la compagnie, comme subrogée à ses droits, à renoncer à tout recours qu'ils pourraient exercer, en cas de sinistre, pour quelque cause que ce soit contre la Ville propriétaire. Ainsi qu'il a été dit à l'article deux, le locataire remboursera la quote-part proportionnelle au nombre de stands loués, des primes afférentes à l'assurance contractée par la Ville de Beauvais pour couvrir les risques d'incendie du baraquement, la renonciation au recours contre les locataires et les risques de voisinage.

Art. 7. — Il est formellement interdit au locataire de céder son droit au bail à toute autre personne qu'à son successeur dans le commerce mentionné au présent acte, sauf autorisation expresse et par écrit du bailleur. Il lui est également interdit, d'une manière générale, de modifier la destination des locaux loués.

Art. 8. — Le locataire prendra les locaux dans l'état où il les trouvera au jour de son entrée en jouissance, sans pouvoir prétendre à aucune garantie, ni à aucune diminution de prix pour vices cachés, dépréciations, réparations ou erreurs dans la désignation ou la contenance, à moins que ces erreurs ne portent sur la substance même de la chose.

Art. 9. — A défaut de paiement d'un seul terme de loyer à son échéance, et quinze jours après un simple commandement de payer resté infructueux, ou en cas de faillite, de liquidation judiciaire ou de déconfiture du preneur, de même qu'en cas d'inexécution des conditions du présent bail, ou si le locataire contrevient aux lois et règlements concernant le bon ordre, l'hygiène et la tranquillité publiques, la Ville de Beauvais aura la faculté de prononcer la résiliation de la location sans qu'il soit nécessaire de remplir aucune formalité devant les Tribunaux. En cas de manquement de la part du preneur à l'une quelconque des clauses ci-dessus, la mauvaise foi du locataire étant constatée, la Ville de Beauvais pourra procéder à son expulsion en vertu d'une simple ordonnance de référé, sans que les offres ultérieures de payer les loyers échus ou l'exécution postérieure des conventions non observées, puissent arrêter l'effet des mesures prises ci-dessus.

Art. 10. — Les frais de timbre, d'enregistrement et d'expédition du présent acte seront supportés par la Ville de Beauvais, qui requiert l'enregistrement par périodes annuelles et déclare que les charges sont évaluées à deux cents francs par an.

Fait en triple exemplaire, à Beauvais, le 30 avril 1943 en présence de trois

Le Locataire,

Le Maire,

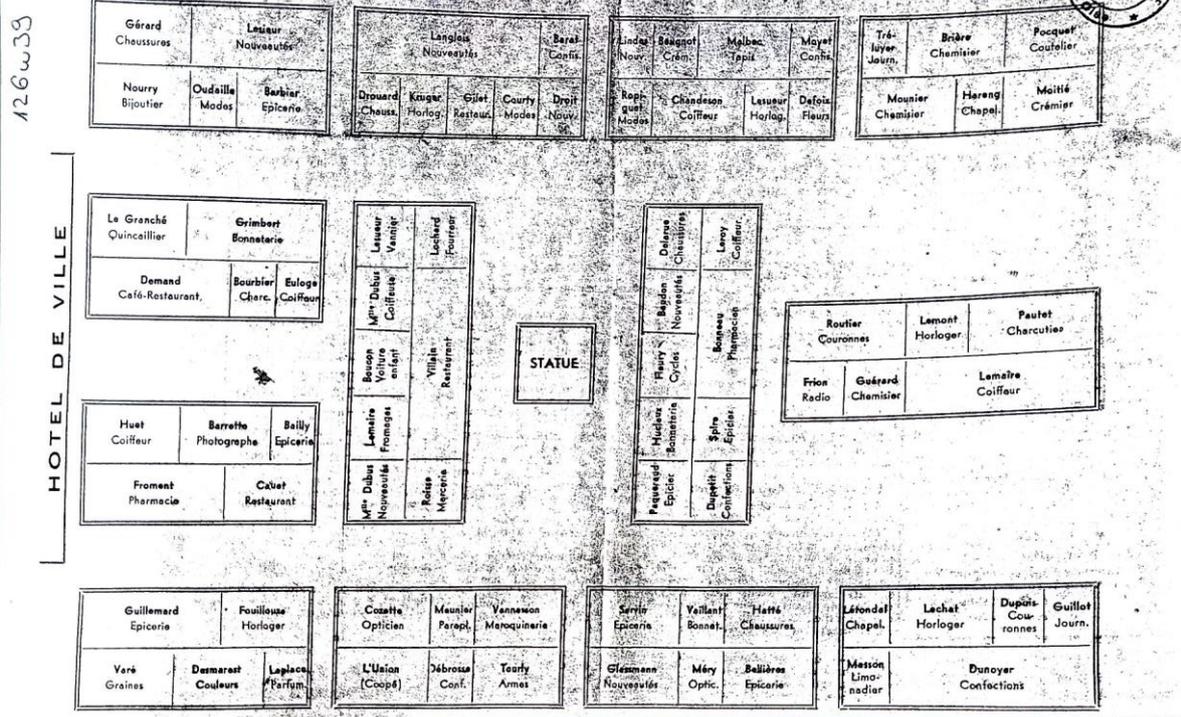
Lu et approuvé
Lu et approuvé
Masson

Desprez

Beauvais, Imp. Cent. Adm., 3199

Annexe 15 : Bail de location d'un stand des baraquements-magasins de la place Jeanne-Hachette par Monsieur R. Masson, limonadier. Le document est daté du 30 avril 1943 (Source : Archives Municipales de Beauvais, 298W56).

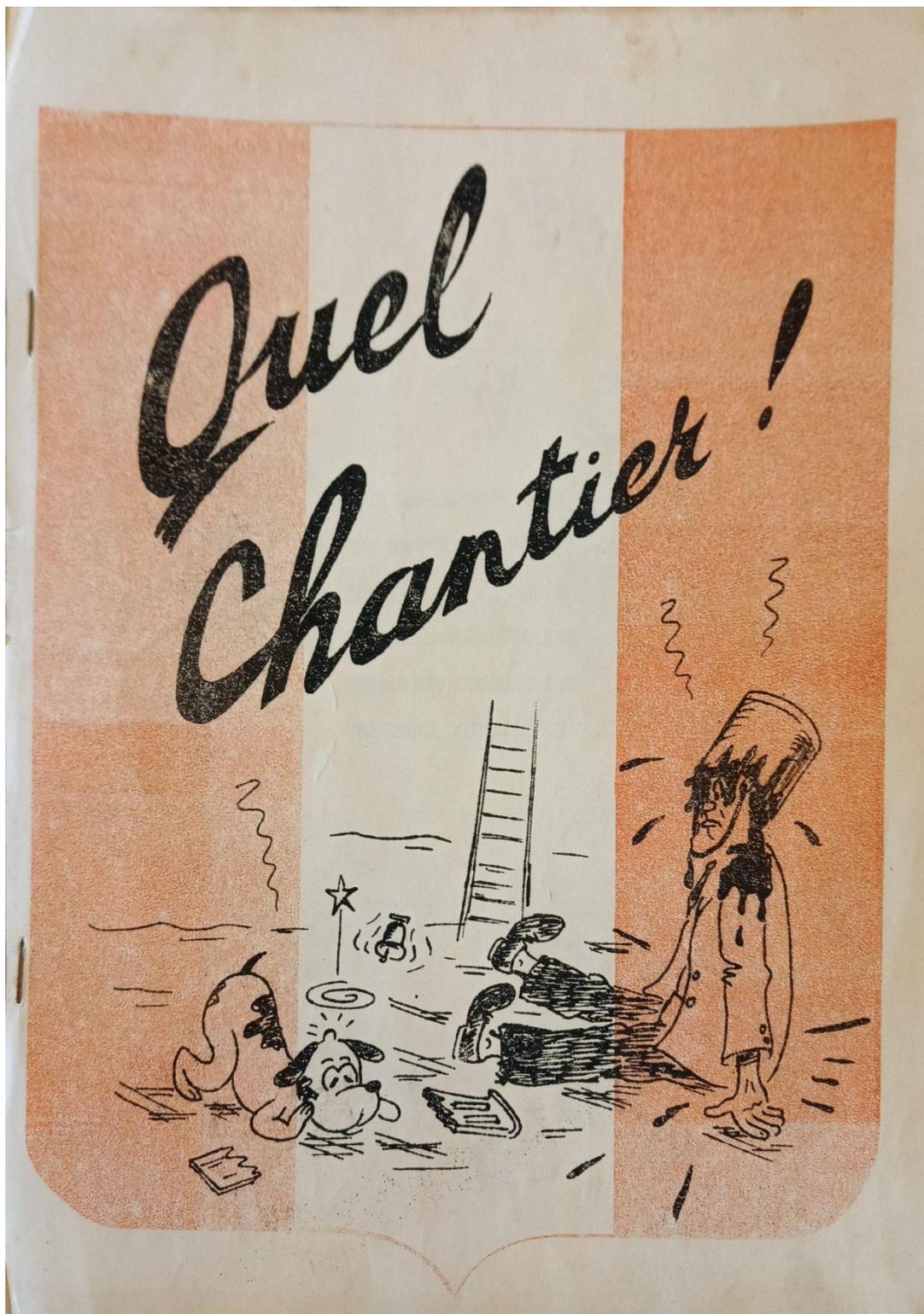
Plan des Magasins-Baraquements
qui vont ouvrir prochainement
sur la Place Jeanne-Hachette, à Beauvais.



Annexe 16 : Plan des baraquements de la place Jeanne-Hachette réalisé à priori au début des années 1940. L'agencement des treize baraquements est ici bien visible tout comme la répartition des différents stands (Source : Archives Municipales de Beauvais, 126W39).



Annexe 17 : Photographie prise au milieu des baraquements-magasins de la place de la Manufacture par Fernand Watteuw, le 15 décembre 1947. On aperçoit au premier plan à gauche, le café Cabordel et au fond le magasin de chaussures Vatin (Coll. AD Oise, fonds Watteuw, 30 Fi 20-246).



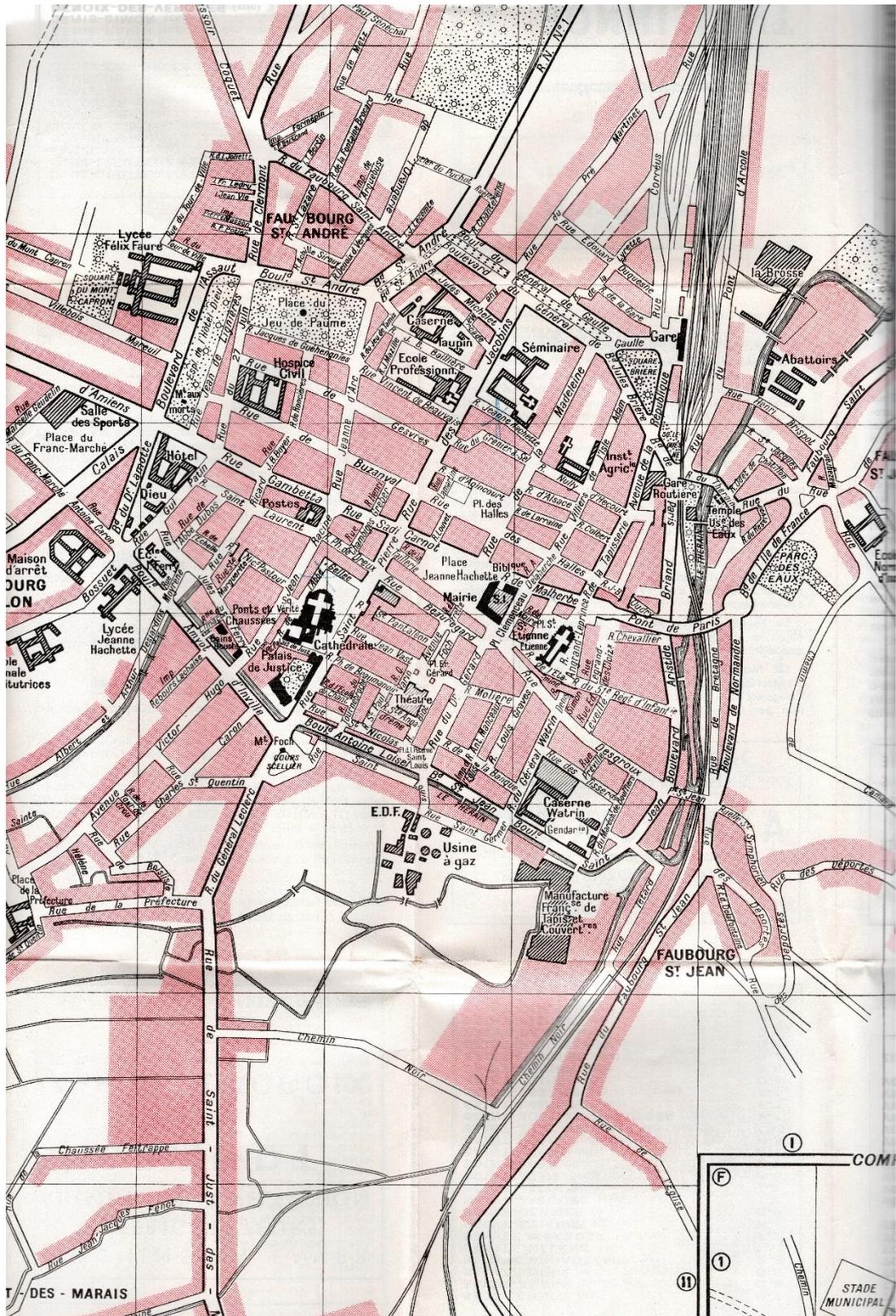
Annexe 18 : Couverture du recueil de caricatures intitulé *Quel Chantier* reprenant le blason de la ville de Beauvais (Source : LOËFFEL Georges et WATTEEUW Fernand, *Quel Chantier*, Beauvais, 1952).



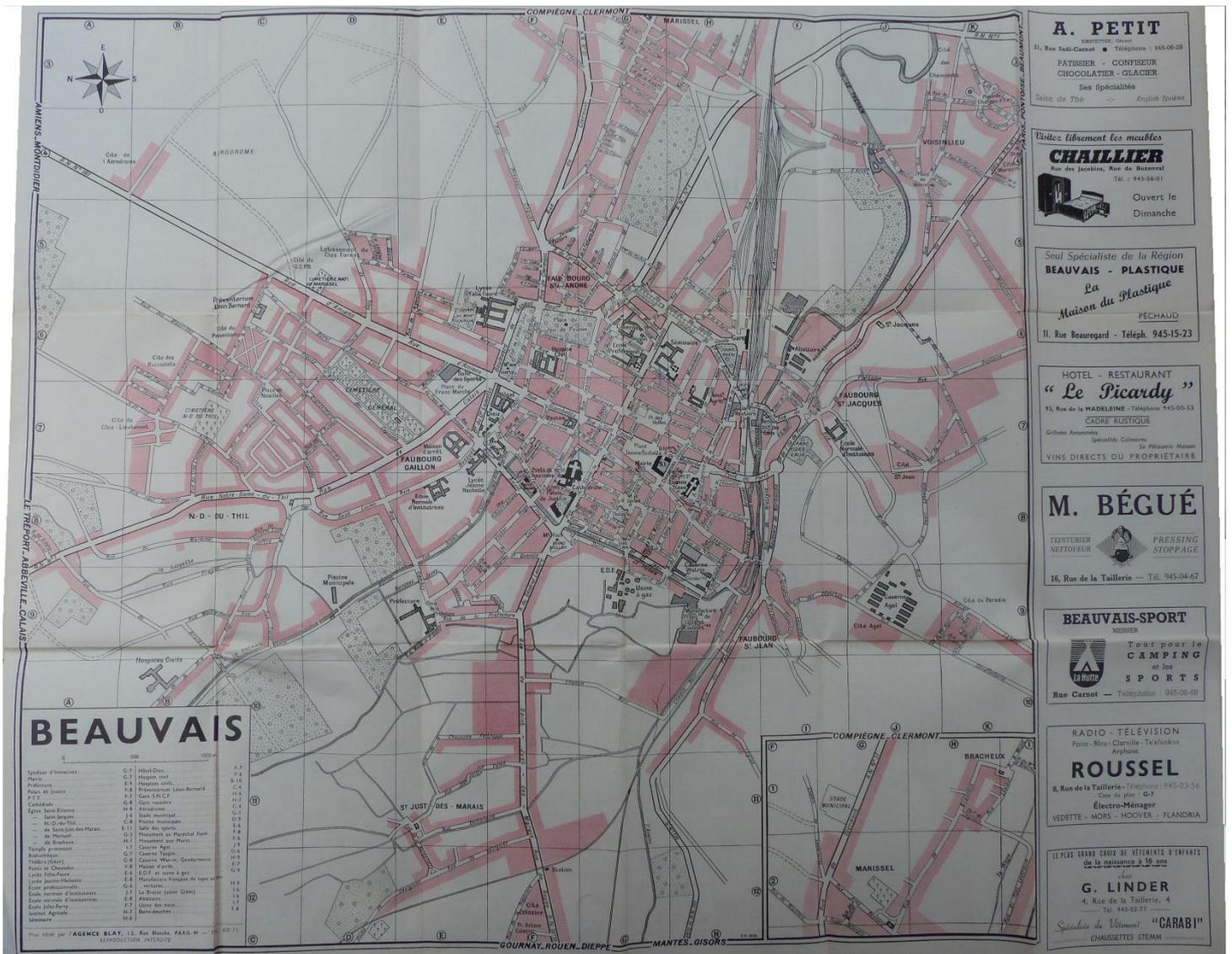
Annexe 19 : Photographie récente d'un photographe inconnu prise dans les années 1990-2000. Elle montre le centre aéré San Francisco (Source : THIBAUT André (dir.), « Reconstruire Beauvais », *Nuit de Printemps*, 1997).



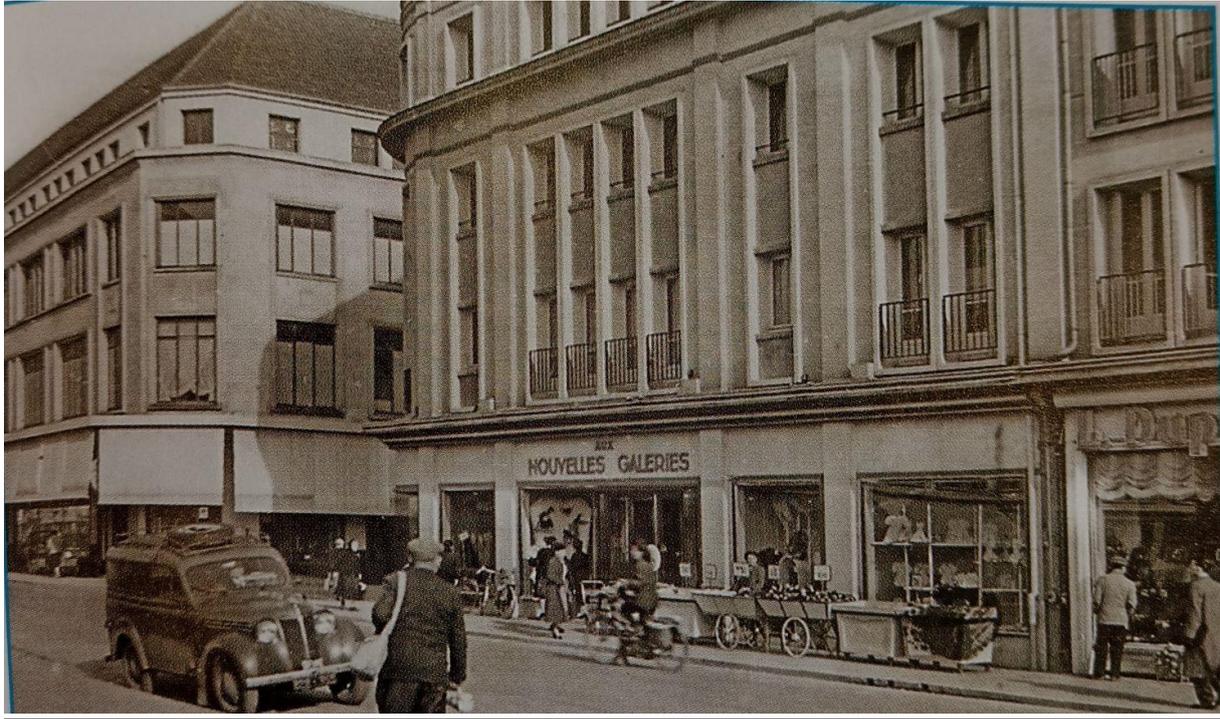
Annexe 20 : Photographie d'un photographe inconnu prise le 24 novembre 1957 lors de l'inauguration de l'hôtel de ville de Beauvais. À la tribune se trouve le président du sénat Gaston Monnerville (Source : DUFOSSE Ourdia (dir.), *Beauvais, 1900-2000 : un siècle de vie*, Fécamp, Éditions des Falaises, 2004, p. 148-149).



Annexe 21 : Détail d'un plan de Beauvais en 1956 à l'échelle 1 : 15 000. (Source : Plan-guide Blay de Beauvais de 1956).



Annexe 22 : Plan de Beauvais en 1956 à l'échelle 1 : 15 000. (Source : Plan-guide Blay de Beauvais de 1956).



Annexe 23 : Photographie d'un photographe inconnu prise vers 1955. On peut y voir la devanture du magasin Aux Nouvelles Galeries au numéro 36 de la place Jeanne-Hachette (DELATTRE Daniel, *Beauvais, promenade dans le temps : Le commerce d'hier et d'aujourd'hui*, Grandvilliers, Éditions Delattre, 2016, p. 11).

**Tableaux mentionnant les commerces alimentaires beauvaisiens
recensés dans l'annuaire général de l'Oise de 1959**

Tableau des marchands et grossistes alimentaires de Beauvais 1959

<u>Types de commerces</u>	<u>Propriétaires ou noms de société</u>	<u>Adresses</u>
Alimentation (demi-gros)	M. Chevallier	6 rue Charles Caron
Alimentation (demi-gros)	Maillard	22 rue Carnot
Mûrisserie de bananes	Établissements Vibert	57 rue de Buzanval
Marchand de beurre et oeufs	M. Dussart	80 rue d'Amiens
Marchand de beurre et oeufs	L. Le Blond	34 rue de la Mie-au-Roy
Marchand de beurre et oeufs	Moumiqu-Lefèvre	64 rue des Jacobins
Marchand de beurre et oeufs	J. Moumiqu	1 rue St-Pierre et 17 Rue Carnot
Marchand de beurre et oeufs	E. Rousselle	3-5 rue de la Préfecture
Bières et limonades	Bertrand père et fils	13 rue St-Lazare et 43 rue St-André
Marchand de café	P. Orio	22 place Jeanne-Hachette
Cidre et eaux minérales	Motte, Lacroix et Cie	Impasse Jean Vie
Confiserie	<i>Confiserie de l'Oise</i>	29 bis rue des Jacobins et 7 rue de Paris
Eaux minérales	Société Nouvelle du Mont-St-Jean : M. Fresser	49-51 rue du Faubourg St-Jean
Œufs en gros	H. Journée	7 impasse Toussaint-Bertin
Pommes de terre	J. Augis	157 <i>ter</i> rue Notre-Dame-du-Thil
Pommes de terre	A. Eeckeloo	58 <i>bis</i> rue du Pont d'Arcole

Tableau des boucheries de Beauvais en 1959

<u>Propriétaires ou noms de société</u>	<u>Adresses</u>
Boucherie chevaline De Zutter	12 rue Sadi-Carnot, 5 rue Louvet et 133 rue de St-Just-des-Marais
Boucherie chevaline Édouard de Zutter	47 rue Gambetta et 29 rue du Faubourg-St-Jacques
Boucherie chevaline moderne : O. Husson	19 rue Louvet
Boucherie chevaline A. Mouret	14 rue de la Madeleine
G. Berna	3 rue du Docteur Gérard
G. Bonet	203 rue Notre-Dame-du-Thil
<i>Boucherie des Halles</i> : R. Broussin	1 rue Lamartine
A. Bourez	27 rue Léon-Zeude
M. Bréquigny	47 rue Desgroux
F. Chopin	22 rue du Docteur Gérard
M. Debout	1 rue Jean Jaurès
G. Delettre	158 rue de St-Just-des-Marais
R. Dudin	25 rue Sadi-Carnot
F. Dupont	28 rue des Halles
J. Féron	30 rue de Paris
B. Gaudefroy	124 rue de Marissel
R. Lefèvre	45 rue des Jacobins
M. Lormier	69 rue Gambetta
G. Mallard	2 rue Notre-Dame-du-Thil
Alb. Nourri	54 rue Gambetta
E. Parmentier	173 rue de St-Just-des-Marais
Veuve Poidevin	42 rue de la Tapisserie et 7-9 rue des Déportés
M. Prudhomme	34 rue du Faubourg-St-Jacques
G. Schüzger	21 rue de Malherbe
G. Vaillant	40 rue St-Pierre

Tableau des boulangeries de Beauvais en 1959

<u>Propriétaires ou noms de société</u>	<u>Adresses</u>
B. Beaudouin	42 rue des Jacobins
A. Et S. Bisiaux	107 rue Desgroux
J. Boudin	60 rue Gambetta
A. Bouvais	32 rue du Faubourg-St-Jacques
R. Chemin	80 rue de Calais
Alb. Delannoy	21-23 rue de la Madeleine
A. Delannoy	30 rue des Halles et 8 rue de la Madeleine
R. Desmarest	2 rue Jean Racine
J. Desprès	29 rue du 27 Juin
A. Dolay	44 rue Gambetta
A. Dupont	58 rue des Jacobins
A. Dupont	13 rue d'Agincourt
R. Grousselle	158 rue de Paris
A. Joly	71 rue St-Pierre
R. Legros	12 rue Léon-Zeude
A. Levillain	Place St-Étienne et 1-3 rue de l'Étamine
M. Limare	193 rue de Clermont
P. Locquet	138 rue de St-Just-des-Marais
H. Maillard	20 rue du Faubourg-St-Jacques
G. Omet	27 place de Voisinlieu
B. Passays	22 rue de St-Just-des-Marais
R. Rault	190 rue de St-Just-des-Marais
M. Singlard	96 rue de Marissel
Veuve Trarbach	15 rue de Malherbe
M. Vallet	32 rue Gambetta

Tableau des principaux cafés de Beauvais en 1959

<u>Propriétaires ou noms de société</u>	<u>Adresses</u>
<i>À la Cigogne</i> : L. Schaefer	65-67 rue Gambetta
<i>À la Croix d'Or</i>	15 place Jeanne-Hachette
<i>La Coupole</i> : H. Barrau	51 rue Sadi-Carnot
<i>Bar-hôtel du Normandie</i> : G. Dupont	20 rue de la Taillerie et 19 rue Beauregard
<i>Bar de l'Hirondelle</i> : H. Chappex	6-8 rue Ricard
<i>Bar Moderne</i> : G. Cabordel	5 place Jeanne-Hachette
<i>Café des Halles</i> : P. Lévesque	10 rue des Halles
<i>Café du Moëllon</i>	5 rue St-Pierre
<i>Café des Variétés</i>	32 rue Sadi-Carnot
<i>Café de la Cathédrale</i> : L. Piquet	Rue St-Pierre
<i>Chez Paulette</i> : R. Quivron	94 rue Desgroux et 1 rue Maréchal de Boufflers
<i>Grand Café Potard</i>	16 place Jeanne-Hachette
<i>Le Relais</i>	23 rue Jean Mazille
<i>Le Brazza</i>	22 rue de la Madeleine
<i>Café de la Paix</i> : Cl. Hébert	53 place Jeanne-Hachette
<i>Taverne du Cygne</i>	24 rue Sadi-Carnot
<i>Café du Centre</i>	5 rue Sadi-Carnot
<i>Bar du Beauvaisis</i> : Mme Verlinde	19 rue de la Madeleine
<i>Le Marché</i> : Ch. Carpentier	8 rue des Halles
<i>Café de Paris</i> : Vve Dauboin	54 rue de la Tapisserie
<i>Bar des Anciens Combattants</i> : M. Forment	13 rue Louis Graves
<i>Café des Sports</i> : M. Houguenague	51 rue de St-Just-des-Marais
A. Lellièvre	19 rue du Docteur Gérard
<i>Les Artisans</i> : P. Deschamps	9 rue du Docteur Gérard
<i>Les Routiers</i>	112 rue Desgroux

Tableau des Charcutiers de Beauvais en 1959

<u>Propriétaires ou noms de société</u>	<u>Adresses</u>
R. Allanie	52 rue du Faubourg-St-André
M. Basin	128 rue de Paris
G. Bonet	203 rue Notre-Dame-du-Thil
M. Bourbier	22 rue Bracheux
A. Bourez	27 rue Léon-Zeude
R. Boussard	7 rue de Malherbe
R. Broussin	1 rue Lamartine
H. Cathiard	18 rue Sadi-Carnot
P. Chevreux	10 rue de St-Just-des-Marais
P. Cousin	3 rue de la Tailleurie
G. Delettre	158 rue de St-Just-des-Marais
C. Desprès	171 rue de St-Just-des-Marais
R. Faisant	18 rue de la Madeleine
J. Féron	30 rue de Paris
Cl. Gaborit	Rue de la Tapisserie
G. Gaudefroy	124 rue de Marissel
H. Juttier	35 rue Desgroux
A. Lacaille	36 rue Bracheux
B. Latour	613 Cité Préventorium
P. Lhoste	1 rue Vincent-de-Beauvais et 55 rue des Jacobins
A. Mamier	33 rue des Jacobins
A. Objoit	156 rue de Paris
E. Parmentier	173 rue de St-Just-des-Marais
P. Pinchon	6 rue Léon Zeude
R. Risser	33 rue du Faubourg-St-Jacques
J. Saint-Léger	64 rue Notre-Dame-du-Thil
<i>Spécialités Bretonnes</i>	3 rue du Franc-Marché
E. Véré	79-81 rue Gambetta

Tableau des confiseurs de Beauvais en 1959

<u>Propriétaires ou noms de société</u>	<u>Adresses</u>
G. Barat	25 place Jeanne-Hachette
À la Bonbonnière : Mlle Courbe	35 place Jeanne-Hachette
A. Delavaux	2 rue Desgroux
M. Desjardin	20 rue de Malherbe
L. Hautin	63 rue St-Pierre
Y. Hénaff	35 rue Sadi-Carnot
Y. Lonfant	78 rue Gambetta
<i>À la Petite Marraine</i> : M. Moyet	29 place Jeanne-Hachette
A. Petit	21 rue Sadi-Carnot
R. Savary	171 rue de Clermont

Tableau des crémiers de Beauvais en 1959

<u>Propriétaires ou noms de société</u>	<u>Adresses</u>
F. Boulenger	44 rue Notre-Dame-du-Thil
R. Chevallier	Rue des Halles et 21 rue Louvet
Vve Doscot	124 de rue de St-Just-des-Marais
D. Dupré	106 rue de Paris
Mme Dupuy	Rue Jeanne d'Arc
M. Grison	7 place Georges Clémenceau
Mme Morel	72 rue des Jacobins
L. Le Blond	34 rue de la Mie-au-Roy
J. Moumiquie	1 rue St-Pierre et 17 rue Sadi-Carnot
<i>Société Bima</i>	16 rue du Docteur Gérard
G. Verduyn	42 de rue de St-Just-des-Marais
G. Waxin	78 rue des Halles

Tableau des épiciers de Beauvais en 1959

<u>Propriétaires ou noms de société</u>	<u>Adresses</u>
M. Abadie	166 rue de Paris
A. Auffret	70 rue des Halles
<i>Au Verger Gambetta : Vibert</i>	55 rue Gambetta
<i>Aux Nouvelles Galeries</i>	36 place Jeanne-Hachette et 2 rue Louvet
Mme Bauval	22 boulevard St-Jean
Mme Beaugez	50 rue du Faubourg-St-André
M. Becquerel	405 Cité Agel
D. Bellière	11 place Jeanne-Hachette
Mme Bernard	20 rue du Faubourg-St-André
J. Besnard	6 rue de Chambiges
P. Besnard	37 rue des Jacobins et 2 rue de Gesvres
R. Billet	19 rue de Marissel
J. Bogo	52 rue de Pontoise
Ch. Bontemps	52 rue Léon-Zeude
F. Boulenger	44 rue Notre-Dame-du-Thil
A. Bouvier	15 rue de Paris
V. Bricout	164 rue Notre-Dame-du-Thil
Mme Bunelle	10 rue du Faubourg-St-Jacques
Vve Carpentier	12 rue Villebois-Mareuil
E. Chauvin	110 rue de Marissel
Vve Chavernac	38 rue de la Préfecture
R. Cochet	Rue d'Amiens
<i>Comptoirs Français</i>	73 rue Gambetta, 54 rue de St-Just-des-Marais, 3 place de Voisinlieu
Mme Cordeau	42 rue du Faubourg-St-Jean
A. Cornette	39 rue du Faubourg-St-Jacques
Mlle Crochu	38 rue du Général Leclerc
H. Dacheux	23 rue Notre-Dame-du-Thil
Mme Debrosse	7 petite rue de l'Argilière
Mme Delinotte	109 rue Desgroux
G. Desmarest	625 Cité Préventorium
C. Desprès	171 rue de St-Just-des-Marais
A. Dollet	25 rue du 27 Juin
Vve Doscot	124 rue de St-Just-des-Marais
Mme Dupuis	Rue Jeanne d'Arc
Mme El Baz	24 rue de St-Just-des-Marais

<i>Épicerie Moderne Économique</i>	12 rue Desgroux
<i>Familistère</i>	49 rue de Paris et 141 rue de St-Just-des-Marais
<i>Félix Potin</i>	55 place Jeanne-Hachette
M. Ferment	13 rue Louis Graves
A. Flamecourt	21 rue des Déportés
Vve Flandres	14 <i>Bis</i> route de Savignies
Vve Fleurial	16 rue de la Mie-au-Roy
R. Gauthier	17 rue J.-B. Boyer
Mme Girard	41 rue de Rouen
J. Gireaud	36 rue de Villers-Saint-Lucien
R. Godin	115 rue du Faubourg-St-Jacques
Vve Goudent	10 rue de la Bergerette
V. Hanotte	88 rue du Faubourg-St-Jean
E. Harduin	12 rue de Rouen
C. Héricourt	35 Cité du Bois-du-Parc
Vve Heu	7 rue St-Nicolas
M. Houguenague	51 rue de St-Just-des-Marais
H. Jean	1 rue Jules-Michelet
M. Lebecque	9 rue de la Mie-au-Roy
L. Le Blond	34 rue de la Mie-au-Roy
A. Leblond	614 Cité Préventorium
M. Ledoux	29 rue du Thère
S. Lefèvre	31 rue du 27 Juin
E. Le Querrec	29 rue d'Amiens
Mon. Maillard	22 rue Sadi-Carnot
A. Maillard	166-168 rue de Notre-Dame-du-Thil
<i>Marché Gambetta</i>	4 rue Gambetta
Vve Marié	9 rue Ricard
Th. Massin	42 rue du Faubourg-St-André
J. Ménard	5-7 rue St-Quentin
Vve Mignol	185 rue de Paris
Mme Mogan	139 rue du Faubourg-St-Jacques
A. Mondon	23-25 place de Voisinlieu
Mme Morel	2 place de la Préfecture
Vve Morel	39 rue St-Pierre
M. Morell	48-50 centre des Halles
Mme. Morell-Reynes	49 rue Gambetta
Mme Omet	692 rue Alfred-Dancourt
A. Paniez	59 rue de la Préfecture
Vve Pecnard	25 rue Lesieur
L. Philippe	3 rue Bracheux

R. Pichard	792 rue Alfred-Dancourt
R. Pinchon	152 rue de Paris
Vve Planchon	113 rue d'Amiens
Vve Poulin	28 rue Alphonse-Dupont
<i>Chez Paulette : R. Quivron</i>	94 rue Desgroux et 1 rue Maréchal de Boufflers
L. Renoult	4 rue du Clos-Forest
Mon. Reynes	Baraquement rue de la Madeleine
H. Ricouard	104-106 rue de Calais
H. Roblique	1-3-5 rue Henri-Brispot
P. Roussel	23 rue des Déportés
<i>La Ruche</i>	53 rue de Clermont, 16 rue Gambetta, 37 rue de la Madeleine, 25 rue St-Pierre, 8 rue du Thère et 49 rue de Notre-Dame-du-Thil
A. Sauvage	197 rue de Paris
Vve Savadoux	208 rue de St-Just-des-Marais
Mon. Séeuws	226 rue de Clermont
A. Simon	3 rue de Clermont
V. Spalony	5 rue des Halles
M. Tirmarche	71 rue de Pontoise
Mme Toussaint	12 rue du Faubourg-St-André
E. Trédez	232 rue de Clermont
<i>Union Coopérative</i>	23 bis rue Alphonse- Dupont, 48 rue d'Amiens, 35-37 rue des Déportés, 48 rue Desgroux, 49 rue du Faubourg-St-Jacques, 62 rue Gambetta, 14 place Jeanne-Hachette, 55 rue de Marissel, place de Noailles, 108 rue de Notre-Dame-du-Thil, 122 rue de Paris, 11 rue Ricard, 147 rue de St-Just-des-Marais et 6-8-10 rue Vincent de Beauvais
G. Verduyn	42 rue de St-Just-des-Marais
M. Vermeiren	168 rue de St-Just-des-Marais
Vve Vibert	4 rue Gambetta
M. Villot (ambulante)	4 route de Savignies
G. Waxin	78 rue des Halles

Tableau des fruitiers de Beauvais en 1959

<u>Propriétaires ou noms de société</u>	<u>Adresses</u>
J. Burlion	17 rue Louvet
R. Caldentay-Bras	115 <i>ter</i> -117 rue de Paris
Mlle Crochu	38 rue du Général Leclerc
R. Lenoir	34 rue de Clermont
Mon. Maillard	22 rue Sadi-Carnot
Mme Morel	72 rue des Jacobins
G. Ravani	18 <i>bis</i> rue du 27 Juin
<i>Société Bima</i>	16 rue du Docteur Gérard
V. Spatony	5 rue des Halles

Tableau des glaciers de Beauvais en 1959

<u>Propriétaires ou noms de société</u>	<u>Adresses</u>
M. Desjardin	20 rue de Malherbe
Y. Hénaff	35 rue Sadi-Carnot
Y. Lenfant	78 rue Gambetta
A. Petit	21 rue Sadi-Carnot
Vve Trarbach	15 rue de Malherbe

Tableau des primeurs de Beauvais en 1959

<u>Propriétaires ou noms de société</u>	<u>Adresses</u>
Au Verger Gambetta	55 rue Gambetta
P. Besnard	37 rue des Jacobins
J. burlion	17 rue Louvet
R. Caldentay-Bras	115 <i>ter</i> -117 rue de Paris
A. Chardon	286 rue de Clermont
A. Descamps	31 rue Jean Racine
R. Lenoir	34 rue de Clermont
Mon. Maillard	22 rue Sadi-Carnot
L. Mecchia	6 rue Antoine-Caron
E. Morel	Rue St-Pierre
M. Morell	48-50 centre des Halles

A. Pernet	13 rue de Villers-Saint-Lucien
G. Ravani	18 <i>bis</i> rue du 27 Juin
<i>Société Bima</i>	16 rue du Docteur Gérard
V. Spatony	5 rue des Halles

Tableau des pâtisseries de Beauvais en 1959

<u>Propriétaires ou noms de société</u>	<u>Adresses</u>
Vve Ameline	104 rue de Notre-Dame-du-Thil
B. Beaudouin	42 rue des Jacobins
A. et S. Bisiaux	107 rue Desgroux
J. Boudin	60 rue Gambetta
E. Brissaud	23 rue Gambetta
Al. Delannoy	30 rue des Halles et 21-23 rue des Halles
A. Delavaux (salon de thé)	2 rue Desgroux
M. Desjardin	20 rue de Malherbe
R. Desmarest	2 rue Jean Racine
J. Després	29 rue du 27 Juin
Alb. Dolay	44 rue Gambetta
A. Dupont	58 rue des Jacobins et 13 rue d'Agincourt
R. Grouselle	158 rue de Paris
L. Hautin	63 rue St-Pierre
Y. Hénaff	35 rue Sadi-Carnot
<i>Pâtisserie de l'Esplanade : Y. Lenfant</i>	78 rue Gambetta
A. Levillain	1 place St-Étienne et 3 rue de l'Étamine
P. Locquet	138 rue de St-Just-des-Marais
H. Maillard	20 rue du Faubourg-St-Jacques
A. Petit	21 rue Sadi-Carnot
Ch. Prévost	52 rue de la Tapisserie
Vve Trarbach	15 rue de Malherbe
M. Vallet	32 rue Gambetta

Tableau des poissonniers de Beauvais en 1959

<u>Propriétaires ou noms de société</u>	<u>Adresses</u>
R. Caldentay-Bras	115 <i>ter</i> -117 rue de Paris
A. Derocq	5 rue Ricard
A. Descamps	31 rue Jean Racine
E. Lavigne	24 rue de Rouen
E. Morel	Rue Saint-Pierre
M. Morell	48-50 centre des Halles
J. Noiret	1 rue des Halles
<i>Poissonnerie Spire</i>	24 rue des Halles

Tableau des marchands de volaille de Beauvais en 1959

<u>Propriétaires ou noms de société</u>	<u>Adresses</u>
Au Verger Gambetta	55 rue Gambetta et 4 rue Gambetta
R. broussin	1 rue Lamartine
J. Moumiquie	15 rue Sadi-Carnot et 1 rue St-Pierre
R. Moumiquie-Lefèvre	64 rue des Jacobins

Tableau des marchands de vins et spiritueux de Beauvais en 1959

<u>Propriétaires ou noms de société</u>	<u>Adresses</u>
F. Boulenger	44 rue de Notre-Dame-du-Thil
Mme Carpentier	53 rue Gambetta
P. Jacquy	238 rue de St-Just-des-Marais
Mon. Maillard	22 rue Sadi-Carnot
<i>Société Nouvelle de Mont-St-Jean :</i> M. Fresser	49-51 rue du Faubourg-St-Jean
R. Besnard	16 rue d'Amiens
<i>Établissements Garbet</i>	50 rue Desgroux
<i>Union Alimentaire de l'Oise</i>	31-33 rue Corréus

Tableau des restaurants de Beauvais en 1959

<u>Propriétaires ou noms de société</u>	<u>Adresses</u>
<i>À la Cigogne</i> : L. Schaefer	65-67 rue Gambetta
<i>À la Côtelette</i> : R. Villain	8-10 rue des Jacobins
<i>À la Croix d'Or</i>	15 place Jeanne-Hachette
<i>Auberge Vieille France</i> : J. Delacourt	92 rue de St-Just-des-Marais
<i>Au Châteaubriant</i>	28 rue Gambetta
<i>Au Pignon Pointu</i>	16 place Jeanne-Hachette
<i>Bar des Sports</i>	28 rue Henri-Brispot
A. Bertin	Rue Jeanne d'Arc et rue de Gesvre
<i>Café du Square</i> : Mme Boidin	51 boulevard du Général-de-Gaulle
T. Bricout	26 rue du Docteur Gérard
<i>Buffet de la Gare</i>	Place de la Gare
<i>Bar du Roi</i> : J. Buteux	8-10 rue Jean Racine
<i>Café des Halles</i> : P. Levesque	10 rue des Halles
Mme. Candelier	17 rue du Faubourg-St-Jacques
<i>Bar des Clubs</i> : Mme Cornet	65 rue de St-Just-des-Marais
R. Demasy	183 rue de Paris
<i>Hôtel de la Gare</i>	1 rue Corrèus et boulevard du Général-de-Gaulle
<i>Hôtel de la Poste</i> : Mme George	19 rue Gambetta
<i>Café de l'Entraide</i> : Vve Humbert	62 rue de Paris
<i>La Coupole</i> : H. Barrau	51 rue Sadi-Carnot
<i>La Crémaillère</i> : J. Leménager	1 rue Gui-Patin
<i>L'Auberge Fleurie</i>	104 rue Desgroux
<i>Le Domino</i> : Mme Girard	41 rue de Rouen
<i>Le Picardy</i> : Mme Marin	51 rue de la Madeleine
<i>Les Artisans</i> : P. Deschamps	9 rue du Docteur Gérard
<i>Les Routiers</i>	112 rue Desgroux
M. Louis	15-17 boulevard d'Assaut
Mme. Lourtil	37 rue du Faubourg-St-Jacques
J. Mariez	68 rue Gambetta
Mme. Marinelli	47 rue du Faubourg-St-André
Mme Mauguy	25 rue Jacques-de-Guehengnies
Vve Mignot	185 rue de Paris
<i>Normandie-Hôtel</i> : G. Dupont	20 rue de la Taillerie et 19 rue Beauregard
<i>Paris-Bar</i> : A. Bertin	Rue Jeanne d'Arc et 24 rue de Gesvre
R. Parisot	67 rue de Rouen
R. Pinchon	152 rue de Paris

R. Poignant	178-180 rue de Clermont
<i>Restaurant Saint-Étienne</i> : Alb. Boutantin	23 rue Desgroux
<i>Les Routiers</i> : A. Sauvage	197 rue de Paris
A. Simon	3 rue de Clermont

Table des matières

Introduction	1
I/ Le ravitaillement à Beauvais au lendemain de la Libération : une continuité avec la situation connue sous l'Occupation allemande (1944-1945)	17
A/ Un système de rationnement et un état des commerces très semblables à ceux connus sous l'Occupation.	17
B/ Des pénuries alimentaires aux multiples causes et omniprésentes dans le quotidien des Beauvaisiens au lendemain de la Libération.....	33
C/ Les administrations et pouvoirs politiques locaux face à la continuité des pénuries alimentaires et à l'émergence de défis toujours nombreux.....	45
II/ « Des lendemains qui déchantent » à Beauvais : entre restrictions toujours présentes et inflation galopante (1946-1948)	55
A/ La persistance d'une véritable « culture du manque » en dépit d'une amélioration du ravitaillement alimentaire.	55
B/ Le fléau de l'inflation pour les Beauvaisiens	69
C/ Les conséquences des difficultés de ravitaillement : conséquences sanitaires, montée du mécontentement et exacerbations des inégalités.	89
III/ Le lent retour « à la normale » du ravitaillement et des commerces alimentaires à Beauvais (1949-1957)	101
A/ La fin progressive des restrictions et la stabilisation des prix.....	101
B/ Les baraquements-magasins : la fin d'un symbole de la guerre.....	121
C/ La reconstruction de Beauvais et la renaissance des commerces alimentaires	147
Conclusion	165
Bibliographie	171
Sources	177
Annexes	181